

# MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

## D'UN HOMME D'ÉTAT.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,  
rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

R. 19.946

# MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

## D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE  
DES CABINETS DANS LA GUERRE DE LA RÉVOLUTION,

DEPUIS 1792 JUSQU'EN 1815.

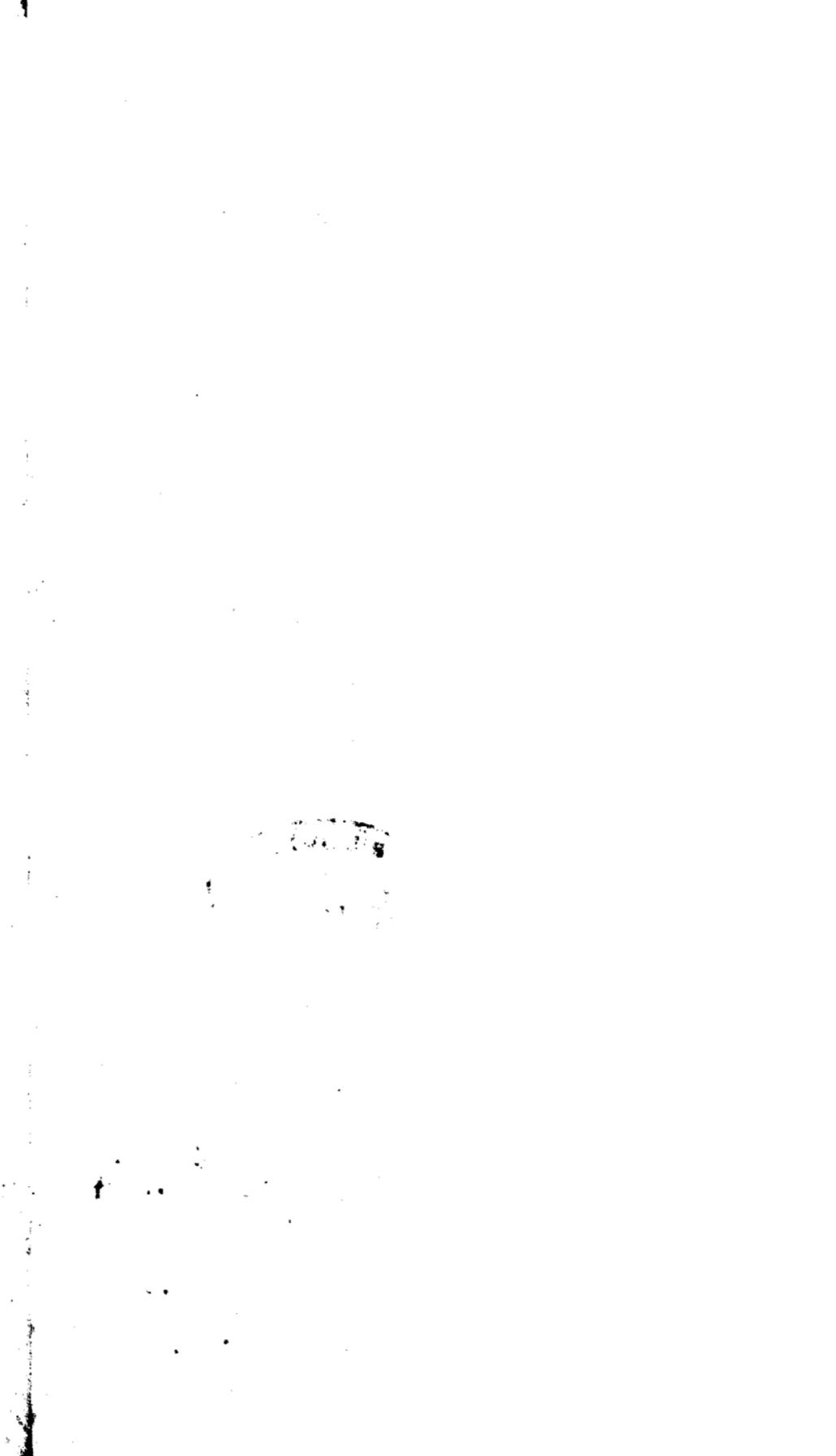
TOME DEUXIÈME.



PARIS,

PONTHIEU ET COMP<sup>tes</sup>, PALAIS-ROYAL,  
ET QUAI MALAQUAIS, N° 1.

1828.



# MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

## D'UN HOMME D'ÉTAT.

---

1792 — 1795.

---

LA révolution renversant tous les obstacles que venaient de lui opposer deux monarques puissans, dont l'un avait compromis, pour la combattre, sa réputation et ses trésors, on devait peu s'attendre qu'elle se renfermerait dans les limites assignées par la diplomatie des couronnes. Aucune transaction n'était possible entre la révolution triomphante et les rois repoussés et humiliés. Les hommes qui la dirigeaient jugèrent dès lors qu'il leur fallait puiser de nouvelles forces dans la guerre offensive, et aussitôt la réaction commença. L'armée prussienne n'avait point encore

achevé sa retraite que l'invasion de la partie de l'Allemagne voisine du Moyen-Rhin, était non-seulement résolue, mais mise à exécution par le corps d'armée sous les ordres du général Custine. Émule et rival de Dumouriez, Adam-Philippe Custine brûlait de lui disputer la palme des conquêtes entreprises au nom de l'égalité républicaine. Mais on ne retrouvait point en lui le même talent ni la même connaissance des hommes. Custine manquait surtout de circonspection ; il comprenait la guerre, mais la faisait mal. Favorisé par la naissance et par la fortune, il ne devait rien jusqu'alors à la révolution, dont il avait embrassé chaudement les principes. C'était un républicain avec les mœurs de l'ancien régime. Il avait fait, comme colonel, la guerre pour l'indépendance de l'Amérique du nord, et, à son retour, il avait pris rang parmi les officiers-généraux. Député à l'assemblée constituante, il s'y prononça ouvertement pour l'établissement des gardes nationales et pour la déclaration des droits de l'homme.

Custine avait vu le commencement des hostilités avec des sentimens de patriotisme mêlés à des projets d'ambition. Ce fut lui qui, dès le 21 avril, marchant à la tête d'un détachement de six mille hommes, délogea les Autrichiens des gorges du pays de Porrentruy : les Autri-

chiens, à son approche, s'étaient retirés sans l'attendre. Telle fut la seule entreprise tentée vers le Rhin jusqu'aux événemens de septembre.

Sur le Haut-Rhin, le prince Esterhazy, commandant l'armée autrichienne d'observation, s'était condamné à une campagne inactive : les troupes placées sur les deux rives du fleuve n'avaient fait de part et d'autre aucune tentative pour le passer.

Au moment où l'armée combinée sous les ordres du roi de Prusse, débouchait sur la Meuse pour pénétrer en Champagne, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandant le corps d'observation du Moyen-Rhin, l'avait franchi près de Spire, et s'était porté sur la Queich, aux environs de Landau, où venait de s'établir Custine dans un camp retranché. Le prince, se dirigeant sur la Meuse pour joindre l'armée combinée, laissa dix à douze mille hommes derrière la Spirebach, destinés à couvrir à la fois Spire et Mayence ; mais bientôt après ce même corps fut retiré de cette position si importante : sous les ordres du comte d'Erbach, il se mit en marche pour appuyer l'opération mal calculée contre Thionville. On ne laissa devant Spire que trois mille hommes, composés d'Autrichiens et de soldats de l'électeur de Mayence, commandés par un simple colonel. Ce corps, qui n'était pas même re-

tranché, devait couvrir toutes les communications et d'immenses magasins destinés pour les troupes impériales, dans une ville sans fortifications et à six lieues seulement de Landau. Tenir si près de l'ennemi des approvisionnements qu'il eût été si facile de transporter de l'autre côté du Rhin, parut une sorte d'énigme qu'on crut expliquer par une solution toute politique. On prétendit que l'empereur avait laissé à Spire tous ces magasins, comme un appât, pour attirer les troupes françaises sur le territoire allemand, et par là faire renoncer à leur neutralité les princes qui s'y obstinaient, malgré les griefs de l'Empire contre la France. On serait plus près de la vérité, si on n'apercevait dans cette fausse combinaison que l'œuvre des passions secrètes, produit naturel d'une guerre d'opinion, qui trouve partout des prosélytes. L'état moral de cette partie de l'Allemagne n'était pas si rassurant pour que le chef de l'Empire pût impunément y attirer les Français.

Les doctrines de l'égalité et de la démocratie, lancées du sein de la France, s'étaient répandues au loin, et avaient commencé, sous diverses formes, à s'insinuer dans presque toutes les cours allemandes, principalement sur les bords du Rhin, ainsi que sur la Moselle et dans une partie de la Souabe et de la Franconie. C'étaient

les basses classes et le bas clergé qui, dans les états des électeurs ecclésiastiques, renfermaient les plus ardents prosélytes de la révolution française. Une année avant la guerre, l'un des plus profonds adversaires de la révolution <sup>1</sup> avait dit et écrit : « C'est dans les électors ecclésiastiques que le » nouveau système aura probablement ses pre- » miers succès ; c'est là que les remparts de la » liberté germanique commenceront à s'écrou- » ler. »

Déjà les écrits français et les harangues des orateurs des assemblées nationales avaient donné un grand mouvement aux esprits dans plusieurs contrées de l'Allemagne, principalement dans les villes soumises aux princes-électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence.

Ces effets furent plus ou moins aggravés par la faiblesse, les fautes ou les vices de ces divers gouvernemens. On savait que les habitans de l'électorat de Trèves nourrissaient de justes motifs de mécontentemens contre leur archevêque, prince faible et avare, esclave du baron Duminiq, son principal ministre, qui ne songeait qu'à grossir le fisc aux dépens de l'industrie et du commerce. Les habitans de Mayence n'avaient pas autant à se plaindre de leur régime intérieur. Mais Mayence, la ville la plus voluptueuse de

<sup>1</sup> Edmond Burke.

L'Allemagne, fourmillait de prêtres, et tous les liens y étaient relâchés. Il y florissait d'ailleurs une université qui renfermait dans son sein une foule de jeunes élèves, dans l'esprit desquels fermentaient toutes les idées nouvelles.

D'un autre côté, la révolution ne pouvait être envisagée politiquement, sous le même point de vue, dans un pays qui renfermait plusieurs états imparfaitement unis par une sorte de constitution fédérative. Parmi les princes voisins des frontières de France, les uns avaient favorisé les émigrés, d'autres les avaient éloignés et traités sévèrement. L'électeur palatin de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade ne les avaient admis ni favorisés en aucune manière. Pourquoi, disaient les partisans de la révolution, l'électeur de Trèves, si peu éloigné des frontières, n'a-t-il pas imité la conduite qu'ont tenue ces trois princes, qui n'ont jamais permis dans leur pays aux émigrés français armés ou non armés, aucun séjour qui pût donner de la jalousie ou de l'inquiétude à la France?

Toutefois, les rigueurs dirigées contre les émigrés, ne furent pas toujours un signe certain de bienveillance pour la révolution française : nul prince, en Allemagne, ne s'est montré plus dur à leur égard, plus impitoyable même, que le landgrave de Hesse-Cassel ; mais il était en même

temps l'ennemi le plus prononcé de la révolution ; le premier il prit l'engagement de défendre contre elle les bords du Rhin avec ses troupes.

En remontant le Rhin, le duc de Wurtemberg était le premier prince de l'Empire dont la France se promettait alors la neutralité. La cour de Vienne lui avait fait proposer de prendre à sa solde huit mille hommes de ses troupes. Mais le duc, à qui elle offrait en même temps de garantir ses états de toute invasion, crut devoir rejeter une proposition qui pouvait le compromettre avec la France ; et ce refus, il le motiva sur l'intérêt de ses sujets, qu'il n'entendait pas exposer à une querelle qui leur était étrangère. L'électeur palatin et le margrave de Bade montrèrent tout à coup les mêmes sentimens et la même politique que le duc de Wurtemberg, et ces trois princes concertèrent des mesures communes pour le maintien de leur neutralité. On ne s'étonnera donc pas qu'ils aient épié le moment d'entamer des négociations secrètes avec la France, dès qu'il ne leur fut plus possible de douter que les revers de la coalition dans cette première campagne, ouvraient, pour ainsi dire, leurs états aux armées françaises.

Spire était le premier pas qui devait conduire à une invasion désirée à Paris, tant par esprit de représailles, que par adhésion aux excitations de

Custine. L'ordre lui en fut donné par le conseil exécutif, qui y voyait une sûreté de plus pour l'affranchissement total du territoire. Custine était alors à la tête de dix-huit mille hommes de troupes de ligne et de gardes nationales exercées, y compris quatre mille cinq cents chevaux. Mais voulant frapper les esprits par des apparences imposantes, il mit en réquisition sept à huit mille paysans alsaciens, destinés à grossir ses forces. Selon les rapports de ses émissaires, à l'exception des trois mille hommes commandés par le colonel Winkelmann, et de la faible garnison de Manheim, formellement déclarée neutre, rien ne pouvait s'opposer à la marche qui lui était tracée. En effet, le colonel Winkelmann, surpris et enveloppé dans Spire, mit bas les armes avec deux mille sept cents hommes.

Ivre de joie, étonné de son succès, Custine ne se contente pas de la proie facile que lui offre les magasins de Spire, richement pourvus de tout ce qui pouvait satisfaire les besoins d'une armée<sup>1</sup> ; il frappe le pays d'une contribution de 1,200,000 livres.

Une émigration subite de la part des hautes classes, et de tous ceux dont les dispositions connues étaient contraires à l'esprit de la révolution, fut déterminée par l'appréhension qu'excitait l'in-

<sup>1</sup> Évalués à deux, et selon d'autres à trois millions de florins.

discipline des troupes françaises, ou par la crainte d'une subversion totale. D'un autre côté, les zélés de ce qu'on appelait le bonheur commun, accouraient, au nom de la liberté, rendre hommage à Custine, et lui apporter l'assurance que l'opinion en Allemagne était généralement favorable à la cause de ses armes, et en assurerait le triomphe : ils étaient les organes, assuraient-ils, d'une association nombreuse, au nom de laquelle ils lui promettaient dévouement et fidélité. Parmi ceux-ci se faisait remarquer Bœhmer, professeur à Worms, natif de Gœttingue, homme adroit, instruit, impatient de jouer un rôle. Il presse Custine de venir s'emparer de Worms, ville qui s'est rendue coupable, dit-il, envers la France, en donnant asile aux émigrés et au prince de Condé. Le lendemain, 30 octobre, un détachement se porte sur Worms, et les magistrats viennent eux-mêmes apporter les clefs de la ville. L'armée reste campée, le quartier-général à Heidelberg. Bœhmer ayant ainsi capté la confiance de Custine, ce général l'attache à sa personne avec le titre de secrétaire, et lui confie la direction politique de ses intelligences secrètes dans le pays allemand. Stamm, jeune patriote de Strasbourg, qui partage avec Bœhmer la confiance du général, rédige sa première proclamation, dans laquelle Custine introduit cette maxime mise

en vogue par les démagogues de Paris : *Guerré aux palais , paix aux chaumières*. C'étaient surtout le peuple et les paysans que voulait s'attacher le général français, en leur montrant que la guerre n'était dirigée que contre le clergé, les grands et la noblesse.

Le ton sur lequel il écrivit au ministre principal de l'électeur de Bavière, pour le gouvernement du Palatinat, fit penser que d'un moment à l'autre on verrait les Français demander leur entrée dans Manheim. Mais sa démarche n'avait pour objet que de se procurer indirectement une explication nouvelle sur les dispositions de la cour palatine à l'égard de la France. Il ne se fiait qu'à demi à la neutralité promise par l'électeur. Il craint, dit-il, que ce prince ne réunisse ses troupes à celles du landgrave de Hesse-Darmstadt <sup>1</sup>, et il presse le ministre palatin, qui dirige les affaires en l'absence de son maître, de s'expliquer. Sa lettre est fière et presque menaçante. La réponse lui donne l'assurance de l'amitié et de la neutralité constante de l'électeur.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt, dont les forces ne s'élèvent qu'à six mille hommes, voyant qu'elles ne peuvent être renforcées par les troupes

<sup>1</sup> Louis VII, né le 14 juin 1753, et qui avait succédé, le 6 avril 1790, à son père.

d'aucun des princes, ses voisins, juge que ses moyens militaires isolés ne sauraient protéger ses possessions contre l'agression d'un ennemi puissant. Cette sollicitude était naturelle dans un souverain renommé pour la douceur de son gouvernement et l'amour qu'il portait à son peuple. Il éloigne aussitôt ses troupes, et les dirige sur Giessen. Le 5 octobre, les membres de la régence annoncent aux habitans qu'une colonne française, menaçant le pays de Darmstadt, des députés ont été envoyés au général Custine, afin d'obtenir de lui le respect pour les propriétés; que d'ailleurs si les Français se présentent, il suffira de protester contre leur passage, tout en se conduisant amicalement à leur égard.

Au milieu de ces succès, le nombre des adhérens grossissait à vue d'œil au quartier-général. Ils flattent Custine qu'il recevra incessamment les députations de plusieurs villes; qu'il est attendu avec impatience par une nation lasse du joug et qui soupire après la liberté. Tous l'assurent que s'il se porte sur Mayence, cette ville sera bientôt en son pouvoir, l'esprit des chefs de la garnison étant déjà ébranlé ou séduit.

Toutes les forces de l'électeur formaient à peine trois mille hommes, répartis dans les forteresses de Mayence, d'Erfurt et de Königstein; mais quant à des généraux, il en avait douze,

outre six conseillers de guerre. Sa garde personnelle était de cinquante hommes. Il avait d'abord eu le projet de mettre Mayence à l'abri d'un coup de main par de nouveaux ouvrages; mais le couronnement de l'empereur avait tout fait suspendre. Depuis, on avait cru plutôt à sa cour, à l'invasion de la France, qu'à celle de l'Allemagne, et les travaux n'avaient pas été repris. Cependant l'électeur, s'étant lié par des engagements avec la coalition, deux mille hommes de ses troupes joignirent le corps d'armée du comte d'Erbach, et il n'était resté dans sa capitale que sept ou huit cents hommes, grossis par cinq ou six cents soldats d'Empire, tirés de divers petits états voisins. Telle était la défense militaire de Mayence, quand, le 2 octobre, s'y répandit la nouvelle de la prise de Spire par une armée française d'invasion. L'électeur, avec sa cour, remettant le pouvoir à la régence, prit aussitôt la fuite, et se retira successivement à Francfort et à Wurtzbourg. Dans ce premier moment de troubles, on fut réduit à armer les citoyens et les étudians. Le chancelier baron d'Albini fit un discours énergique aux habitans réunis, afin d'exciter leur courage; mais l'effet en fut détruit par le bruit répandu parmi le peuple, que déjà les fourgons du chancelier venaient de passer le Rhin, et que Mayence allait être abandonné.

Cependant Custine avait hésité à s'en approcher, dans la crainte que les Autrichiens, qui occupaient le pays de Trèves, n'arrivassent avant qu'il ne fut maître de cette clef de l'Allemagne. Enfin il s'était mis en marche.

Le 5 octobre, au premier bruit de son approche, on assemble dans la ville un conseil de guerre, où l'on manifeste l'intention d'abandonner les ouvrages extérieurs. Le major du génie, Adolphe Eickemeyer, qui n'était pas sans influence sur l'esprit du gouverneur, baron de Gymnich, remit, contre cette mesure, une note au conseil. Au même moment arrive un officier de hussards, annonçant que déjà les Français ne sont plus qu'à quelques milles de la place. On tire aussitôt le canon d'alarme, et à ce premier signal de guerre, une compagnie de troupes d'Empire prend la fuite, la ville est en proie à la confusion, et les troupes montrent peu de fermeté. Le conseil, ayant décidé que les ouvrages extérieurs seraient abandonnés, le gouverneur communique le résultat de la délibération à la régence, qui l'improove, et adopte le plan de défense du major Eickemeyer.

On apprend le 9 que les Français se retirent. Qui le croirait? sur un faux bruit, sur un rapport inquiétant et controuvé, Custine avait rétrogradé avec la presque totalité de son armée,

pour aller se remettre sous la protection du canon de Landau. Honteux de sa méprise, il revient sur ses pas, encouragé d'ailleurs par les suffrages que la convention nationale donne à ses premières entreprises, et par la joie folle et outrée qu'en témoignent les Parisiens.

Dès ce moment il ne balance plus; il se décide à tenter un coup de main sur Mayence, où ses émissaires vont s'aboucher avec les adhérens de la cause française. Un professeur de Strasbourg, nommé Dorsch, était l'intermédiaire de la correspondance qui, par les mains de Boehmer, arrivait jusqu'à Custine. Boehmer et Stamm osent même se rendre en secret à Mayence pour y conférer avec les affiliés. Ils rapportent au général en chef un aperçu circonstancié de l'état où se trouve la place, et de nouvelles directions pour le succès qu'il médite.

On renouvelle en même temps les instances les plus vives pour l'engager à occuper aussi Manheim, de gré ou de force, ce qui le rendrait maître de tout le cours du Rhin, dans tout l'espace qu'il parcourt depuis la Suisse; mais Custine persiste à s'y refuser, alléguant la neutralité si récemment renouvelée et promise de la part de l'électeur palatin. C'est vers Mayence qu'il va diriger son attention et toutes ses forces. Le 15 octobre il s'y porte avec son armée. « J'ai l'es-

» poir de me rendre maître de Mayence, écrit-il  
» au général Biron <sup>1</sup>; je suis sûr du nombre de  
» troupes qui l'occupent, et je suis instruit des  
» moyens d'attaque par les intelligences que je  
» me suis ménagées. Déjà l'armée que je com-  
» mande vient d'exécuter une marche d'une ra-  
» pidité incompréhensible; j'en ai dirigé une co-  
» lonne le long des montagnes, par la route de  
» Turckheim et Alzei. Cette marche en impose  
» non-seulement à Worms, mais à toute cette  
» partie de l'Allemagne; elle me met en mesure  
» d'y semer nos décrets, et des écrits qui y pré-  
» parent la révolution derrière les armées de nos  
» ennemis. »

Le même jour arrivait à Mayence un escadron de hussards autrichiens, et la régence apprenant qu'un détachement de huit à neuf cents hommes, également Autrichiens, traversait Francfort pour aller joindre l'armée, obtint que ces troupes viendraient renforcer la garnison. Mais elles furent mal vues des habitans, qui, la plupart, redoutaient un siège.

Le 18 octobre l'avant-garde de Custine, marchant sans aucune connaissance du pays, se trouva tout à coup, et sans s'y attendre, à la vue des ouvrages extérieurs. Le général allemand, qui en avait la défense, prenant les Français

<sup>1</sup> Lettre du 18 octobre.

pour des troupes de sa nation, ordonne de ne pas tirer, et ne revient de sa méprise que lorsque les Français, reconnaissant enfin qu'ils sont devant Mayence, commencent à faire gronder leur artillerie.

Le lendemain dans la matinée, la ville, assise sur la rive gauche du Rhin, et défendue par des ouvrages très-forts, se trouve comme investie par l'arrivée subite et combinée de plusieurs colonnes de l'armée française. Custine fait d'abord parader ses forces, cherchant à fasciner les yeux des Mayençais par des mouvemens de troupes qui semblent en multiplier le nombre. Il charge ensuite le colonel Houchard, remarquable par sa stature martiale, de porter sa sommation au gouverneur baron de Gymnich. Houchard est introduit, et il remet lui-même la sommation; elle était conçue en ces termes : « M. le gouver-  
» neur, les troupes auxquelles vous commandez  
» ne peuvent suffire pour garantir votre cité  
» de sa destruction; ne la livrez pas aux hor-  
» reurs d'une attaque de vive force; vous en  
» répondriez, et votre tête serait sacrifiée. Peu  
» d'instans vous sont laissés; si vous hésitez, de-  
» main vous ne serez plus; cette cité, riche et  
» heureuse, sera détruite. Vous avez à choisir  
» entre la destruction et la fraternité que nous  
» vous offrons. De nombreux, de braves défen-

» seurs sauront bien soustraire votre ville à l'im-  
» puissante rage des despotes conjurés, qui ne  
» traînent plus après eux que des moribonds :  
» leurs armées sont anéanties..... J'attends votre  
» réponse, et n'en reçois aucune de dilatoire. »  
Le gouverneur répond verbalement qu'il est  
dans l'intention de se défendre; qu'il réfléchira  
sur la sommation qui lui est faite; mais qu'il  
demande quelques momens pour se décider.

Custine, à qui on a représenté sa tentative  
comme un coup de main infallible, s'inquiète  
d'un délai; prompt à se décourager, il hésite, il  
ne sait s'il doit s'éloigner : on le conjure de per-  
sévérer jusqu'au lendemain. Dans la nuit même  
un billet apporté de la ville par un émissaire,  
change ses inquiétudes en espérances nouvelles.  
Il était adressé au professeur Bœhmer, qui re-  
connaît l'écriture. On lui mande que le gouver-  
neur, après avoir exprimé à la régence et aux  
habitans l'intention formelle de se défendre, avait  
ordonné des dispositions en conséquence; mais  
qu'on saurait rendre nuls tous ses préparatifs,  
et que l'ami qui possédait sa confiance, emploierait  
tout au monde pour lui démontrer l'impos-  
sibilité d'une résistance militaire; du reste que  
rien ne pourrait opérer plus efficacement que  
la menace de l'escalade.

Jusque-là on s'était borné de part et d'autre à

quelques volées de coups de canon, hors de la portée des troupes; mais cette nuit même on inquiéta celles qui gardaient les ouvrages extérieurs, et parmi lesquelles le mécontentement se manifestait. Le lendemain, Custine annonçant une attaque de vive force, et faisant promener sous les remparts des chariots remplis d'échelles enlevées aux paysans des environs, renouvelle sa sommation, qu'il rend plus menaçante. « Je dois » à la gloire de ma république, dit-il, qui jouit » de l'impuissance des despotes qui voulaient » l'opprimer, et qui les voit fuir devant les ensei- » gnes de la liberté, de ne plus enchaîner l'ardeur » de mes braves grenadiers. » Il écrit aussi sur le même ton aux magistrats : « J'ai tous les » moyens de réduire votre ville en cendres, leur » mande-t-il; grilles pour tirer à boulets rouges, » obus d'artifice pour incendier... Votre électeur » a partagé les fureurs de nos ennemis; mais la » république française, dans sa justice, distin- » guera le vœu de vos concitoyens, de ses projets » insensés. Ce vœu ne peut se manifester que » par une marque prompte de l'alliance que vous » consentirez à contracter avec nous : comptez » sur la fraternité que je vous offre. »

Le temps qui s'écoula entre les deux sommations, fut employé à intriguer dans la place : on y avait travaillé l'esprit du gouverneur. Il de-

manda la réunion d'un conseil civil et militaire pour délibérer. Le comte de Hatzfeld et le baron de Stein <sup>1</sup>, envoyé de la cour de Prusse, furent appelés à la conférence. Là, le gouverneur, dépeignant sa position telle qu'on la lui avait fait voir, se montra disposé à une reddition prompte. Il déclara que l'électeur, en partant, lui avait recommandé, de la manière la plus solennelle, de ne point avoir égard à ses intérêts particuliers, mais bien aux intérêts des habitans, dont il n'entendait pas exposer les propriétés, et qu'il fallait surtout s'attacher à obtenir la meilleure capitulation possible. Le baron de Stein se rangea de l'avis du gouverneur, en observant que, d'après les informations qui lui étaient parvenues, il n'y avait pas la moindre espérance de recevoir aucuns secours extérieurs. Certes, il fallait bien que les esprits fussent profondément frappés de la triste issue de l'expédition de l'armée combinée en Champagne, pour qu'un envoyé de Prusse et un ennemi très-prononcé des principes de la révolution ne montrât ni plus d'énergie ni plus de confiance. L'opinion contraire, pour la défense de Mayence, fut soutenue avec fermeté par le baron de Fechenbach, l'un des dignitaires du chapitre cathédral; par le chancelier baron d'Albini, et

<sup>1</sup> Frère de celui qui, vingt-un ans plus tard, s'est rendu célèbre en Prusse et en Allemagne.

par le conseiller intime de Kalkhof. Mais le gouverneur s'obstina; la place lui étant confiée, son sort, dit-il, devait dépendre de lui seul, après toutefois qu'il en aurait référé à un conseil de guerre. Il le convoque sur-le-champ, et charge le major Eickemeyer d'en tenir le protocole. La majorité du conseil se décide pour la reddition de Mayence, en alléguant, tantôt la crainte d'un bombardement, tantôt les suites de l'escalade. Le gouverneur et la régence acquiescent à la délibération, et donnent au major Eickemeyer la mission de se rendre au quartier-général de Marienborn pour entrer en conférence avec le général en chef Custine. Le major s'y rend sans délai, et se montre disposé à capituler, pourvu que la neutralité des états de l'électeur soit adoptée pour base de l'arrangement. Cette proposition embarrasse d'abord Custine; il observe ensuite que la France ne veut pas faire de conquêtes; qu'il n'est pas venu pour inquiéter les habitans paisibles; qu'il ne s'agit que de réprimer les efforts d'un prince insensé, ennemi du peuple français. « Je me trouve à la » tête d'une armée victorieuse, ajoute-t-il, la » faiblesse de votre garnison, le penchant des » habitans pour nos principes, mes intelligences » dans la ville, ne me laissent aucun doute sur » le succès de mon entreprise; mais si contre

» toute attente, je devais échouer, j'aimerais  
» mieux en être responsable devant la conven-  
» tion, que d'adopter la proposition que vous  
» me faites, et qui, d'ailleurs, étant plus diplo-  
» matique que militaire, est hors du cercle de  
» mes fonctions de général en chef.»

Eickemeyer rentra dans la place pour rendre compte de sa conférence au gouverneur. Dans la nuit même il revint au quartier-général, accompagné du conseiller de Kalkhof et muni de pleins pouvoirs pour signer. Dans cette seconde entrevue, Custine leur vanta les victoires remportées contre les coalisés en Champagne, et le courage irrésistible des troupes françaises. Passant à la situation de la France, il leur dit que Louis XVI ne pouvait plus occuper le trône, ayant perdu la confiance de la nation; mais qu'il espérait qu'en attendant la majorité du prince royal, on formerait une régence qui gouvernerait constitutionnellement, et ferait donner à l'héritier du trône une éducation nationale. Telles étaient les idées de Custine, ou du moins celles qu'il croyait devoir exprimer. Il congédia les deux commissaires, en les prévenant que le général Meusnier irait le lendemain régler la capitulation. Elle fut signée en effet le 21 octobre, et le même jour les troupes françaises prirent possession de Mayence.

Le détachement des troupes autrichiennes, indigné, et refusant avec énergie, par l'organe de son chef, de participer à la capitulation, effectua militairement sa retraite, par le pont du Rhin, sur l'autre rive; dans la nuit même, un détachement français, passant aussi le Rhin, se dirigea sur Francfort, ce qui fut considéré comme contraire à la capitulation. Ainsi, à l'étonnement des habitans et de l'armée française elle-même, l'importante forteresse de Mayence, la principale clef de l'Allemagne, fut enlevée par un coup de main, par suite de la faiblesse du gouverneur, du découragement de la garnison, et de la désaffection des Mayençais pour leur prince. Un refus énergique et péremptoire à la sommation de Custine eût suffi pour sauver la ville. Enflé de son succès, Custine vint s'établir au palais électoral, et de là, annonçant avec emphase sa conquête à la convention, il ne se borna point à un exposé modeste, qui n'étant que l'expression de la vérité, n'eût point exalté les têtes; il supposa des circonstances fabuleuses, telles qu'une canonnade de quarante-huit heures sans relâche; un feu de mousqueterie terrible, glissant sur les impressions morales, sur les prestiges et les séductions qui venaient de lui ouvrir l'Allemagne.

Le major Eickemeyer, ayant accepté aussitôt le grade de colonel dans l'armée française, et en-

voyé sa démission à son ancien maître, passa généralement pour avoir le plus contribué en secret au succès des opérations de Custine.

La sensation que la reddition subite de Mayence fit dans tout le pays allemand, fut d'autant plus vive, qu'on y était généralement persuadé que cette clef de l'empire aurait pu résister même à une attaque régulière. L'effet que produisit cet événement fut prodigieux au quartier-général du roi de Prusse, et particulièrement sur l'esprit de Frédéric-Guillaume, aigri déjà par les circonstances de sa retraite. Le duc de Brunswick en conçut des craintes si exagérées, que, s'imaginant voir ses communications avec le Rhin coupées par les colonnes envahissantes, il fit partir son argenterie, en poste, pour ses états.

Il n'était plus possible que l'armée alliée restât inactive sous le canon de Luxembourg, quand Mayence se trouvait au pouvoir des Français, et que le général Clairfayt, rappelé en Belgique, marchait pour la défendre contre l'expédition ouvertement proclamée par Dumouriez. Le roi jugea qu'il n'y avait plus de terme à la guerre, et que s'il ne s'agissait plus d'envahir la France, il fallait au moins garantir et sauver l'Allemagne. Tel fut l'objet du conseil tenu en sa présence, le 28 octobre, par ses généraux et ses ministres.

Toute leur sollicitude se tourna naturellement sur Coblantz, qui devenait le point décisif de la retraite et du ralliement de l'armée sur le Rhin.

On arrêta dans le conseil que le corps d'armée du prince Hohenlohe-Kirchberg, couvrirait Luxembourg, et que l'armée prussienne, se hâtant de repasser le Rhin à Coblantz, chasserait les Français de la rive droite, et reprendrait Mayence aussitôt après avoir reçu des renforts de l'intérieur de la Prusse.

Transportés sur des chariots, les Hessois prirent les devans, pour sauver, s'il en était temps encore, la forteresse d'Ehrenbreitstein. Le reste de l'armée les suivit, et se porta en sept marches à Coblantz. Le passage du Rhin, ne pouvant s'effectuer que sur un pont volant, dura douze jours.

Custine, maître de Mayence, parut d'abord comme absorbé dans sa nouvelle conquête, et, heureusement pour la coalition, il ne comprit pas que l'occupation de Coblantz était encore plus décisive. Les illusions, les prestiges, et, en un mot, les mêmes causes qui lui avaient ouvert Mayence, lui auraient assuré la possession de Coblantz et du fort qui la domine, s'il eût agi avec résolution et promptitude. En prolongant ainsi son établissement sur le Rhin vingt-quatre lieues au-delà de Mayence, il eût mai-

trisé le cours du fleuve par la position inexpugnable d'Ehrenbreitstein. Cette fameuse citadelle était tellement dénuée de tout moyen de défense, soit en munitions, soit en vivres, soit en hommes, qu'un détachement de troupes légères s'en serait aisément emparé; il n'y avait d'ailleurs aucun obstacle à surmonter sur la route pour y arriver subitement. L'une et l'autre rive du Rhin offrait une communication facile, et on n'y eût pas rencontré un seul homme à combattre. En se hâtant, Custine ne pouvait avoir l'inquiétude d'être prévenu par les Prussiens, qui en étaient encore à trente lieues, cheminant avec lenteur, affaiblis par les fatigues d'une campagne pénible, appesantis par les transports difficiles de leurs malades et de leurs bagages, à travers un pays montueux, et par des chemins abîmés dans une saison rigoureuse.

Custine, d'ailleurs, aurait eu à sa disposition, à Coblentz, les approvisionnement prussiens, les seuls qu'ils eussent derrière leur armée. Pressé alors par Kellermann d'une part, et par Custine de l'autre, Frédéric-Guillaume n'aurait eu d'autre retraite possible qu'en Westphalie, en s'y réfugiant par Wesel. Là, il eût fallu donner le temps à son armée de se rallier, de se remettre de ses fatigues, de ses pertes, et de pourvoir aux besoins du moment. Les Autrichiens eux-mêmes, pris

en flanc, n'auraient plus osé rester sur la rive gauche du Rhin. Quel immense avantage dans le résultat militaire de l'irruption de Dumouriez ! La conquête de la Belgique eût été complète et décisive. Custine et Dumouriez, agissant de concert, eussent produit sur l'Europe l'effet le plus extraordinaire, et amené l'événement le plus marquant d'une guerre qui, dès son début, abondait en variétés neuves et inattendues. La république française, à sa naissance, maîtrisant, depuis la Suisse, le cours du Rhin, aurait tenu le fleuve bordé par l'armée de Biron jusqu'à Worms, par les armées de Custine et de Kellermann jusqu'à Bonn, par l'armée des Ardennes jusqu'à Dusseldorf. Alors Dumouriez, pouvant disposer de la totalité de ses forces, eût opéré à son gré contre la Hollande, où aucun moyen de défense n'était préparé ; il l'eût envahie et révolutionnée sur-le-champ. La partie de l'Allemagne qui est sur la rive gauche du Rhin étant ainsi au pouvoir des Français, la forteresse de Luxembourg abandonnée à elle-même, eût été forcée de se rendre par l'effet d'un simple blocus, dès que sa garnison eût consommé entièrement ses vivres. Tel eût été le résultat gigantesque de cette première campagne de la révolution, qui, manquée d'abord par le duc de Brunswick, dans les plaines de la Champagne, par la non-occupation de

Châlons, s'évanouit dans son dénouement par la négligence de Custine à s'emparer de Coblentz et d'Ehrenbreitstein.

Au premier bruit de la prise de Mayence, on fut si généralement persuadé à Coblentz de la prompte arrivée des Français victorieux, que l'électeur lui-même, son ministre, son gouvernement, ses employés, frappés de l'état de dénuement de la forteresse, et convaincus que toute résistance serait inutile, rassemblèrent à la hâte ce qu'ils avaient de plus précieux, et mirent à couvert, par la fuite, leurs personnes et leurs richesses. Ainsi abandonnés par le souverain, les états du pays, cédant à la crainte de tomber dans les mains des Français, à titre de conquête, et redoutant les excès qu'on aurait pu motiver sur la protection accordée par l'électeur aux princes français et aux émigrés, envoyèrent leur syndic en députation à Custine : il était chargé de lui proposer la remise de Coblentz et le paiement d'une contribution, au moyen de laquelle la ville eût été préservée d'extorsion, de pillage et de violence.

Mais Custine, sourd aux sollicitations de ses amis, de son état-major et de ses généraux, se refusa obstinément à couronner ainsi son heureuse irruption en Allemagne. Il témoigna la crainte de s'affaiblir en se prolongeant jusqu'à

Coblentz, et soutint que son collègue Kellermann, chargé de poursuivre les Prussiens, était plus à portée d'obtenir le résultat qu'on attendait de lui seul ; raisonnement sans justesse, car pouvait-il croire que les Prussiens, qui se retiraient méthodiquement, sans être entamés, négligeraient de faire occuper Ehrenbreitstein à la hâte, par un corps léger qui précéderait le gros de leurs forces ?

Au lieu de descendre le Rhin, Kellermann prit ses cantonnemens entre la Moselle et la Sarre ; et Custine, à peine maître de Mayence, se sentit attiré par l'appât du butin vers Francfort, ville riche et florissante, animée par un grand commerce d'entrepôt de la France à l'Allemagne, qui servait comme de lien aux deux nations ; elle était d'ailleurs gouvernée par une magistrature municipale, et jouissait, à l'abri de ses lois, d'une grande liberté civile et politique. On a vu que la première pensée de Custine, en entrant dans Mayence, avait été de pousser un fort détachement de ses troupes vers Francfort. Les habitans attribuent d'abord cette marche en avant, au projet d'une incursion dans les états du landgrave de Hesse, ou de l'électeur de Mayence, avec lesquels la république française est en guerre. Régis eux-mêmes par un gouvernement républicain, ils inclinaient à fraterniser avec les

patriotes français, dont ils n'attendaient que des sentimens de concorde réciproque.

On était à Francfort dans la plus grande sécurité, lorsque, le 22 octobre, le général français Neuwinger se présente devant la porte de Sachsenhausen, et demande qu'on lui en accorde l'entrée. Une députation des magistrats survient, et cherche à le détourner, avec instances, d'occuper militairement la ville. Neuwinger, loin de se laisser fléchir, fait avancer les canons, et pénètre dans Francfort au bruit des instrumens guerriers.

Quelle n'est pas la surprise des habitans, lorsque le colonel Houchard s'étant présenté au Romer<sup>1</sup>, remet aux magistrats un écrit du général en chef Custine, portant que l'assistance qu'a donnée la ville de Francfort aux aristocrates français, justifie sa nation si elle la traite en ennemie ; que l'empereur et le roi de Prusse y ont d'ailleurs en dépôt de grosses sommes d'argent, et que la nation française, ayant juré de tirer vengeance des coalisés, exige des Francfortois une contribution de deux millions de florins, en réparation de ses propres dommages !

Une telle conduite était en opposition directe avec le projet qu'avait la France de séduire les peuples de l'Allemagne, et de multiplier les prosélytes

<sup>1</sup> L'hôtel-de-ville.

de son nouveau régime. En vain les magistrats établissent que les griefs qu'on impute à leurs concitoyens sont imaginaires; que par leurs actions et leurs paroles, ils se sont toujours montrés dévoués à la révolution française. Tout ce qu'ils peuvent obtenir, c'est la remise de cinq cent mille florins. Custine veut surtout que la contribution soit payée uniquement par les riches, et proportionnellement à leurs facultés, ajoutant à la rigueur des concussions les semences de la discorde. Il fait arrêter et retenir en otages sept personnes entre les plus riches de la ville, et les retient jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, que le premier million se trouve soldé en totalité.

On avait regardé la contribution imposée à la ville de Worms, comme étant motivée sur le séjour qu'y avait fait le prince de Condé et les émigrés armés contre leur patrie; mais quand on vit les Français exiger deux millions de florins d'une ville neutre dont le gouvernement était républicain, qui même avait reçu des louanges de l'assemblée de Paris sur la conduite de ses magistrats, l'ivresse eut un terme, et l'amour de l'argent reprenant son empire, changea en haine les préventions les plus favorables.

Custine ne se borna point à la prise de Mayence et à sa course intéressée sur Francfort; il fit sommer le fort de Königstein, commis à la garde de

quelques invalides des troupes mayençaises, et s'en empara. Les possessions du landgrave de Hesse, comme comte de Hanau, étant à sa portée, il aspirait aussi à en faire la conquête, ce qui l'aurait rendu maître des deux rives du Mein; mais il y renonça, en apprenant que Hanau était défendue par un gouverneur plein de courage, et par des soldats dévoués à leur prince. Quant à ses ménagemens à l'égard du pays de Darmstadt, il les motivait, en apparence, sur la neutralité de ce souverain; mais en réalité, sur ce que le margrave tenait à Giessen six mille hommes, qui se seraient déclarés contre la France. Or, Custine se vit réduit à tourner ses vues sur Friedberg, ville voisine des salines de Nauheim, appartenant au landgrave de Hesse. Il y détache d'abord une partie de ses troupes, qu'il fait précéder d'une proclamation adressée au nom de la nation française aux peuples d'Allemagne..... « Déclarez- » vous, leur disait Custine; que la réunion des » deux nations soit un exemple effrayant pour » tous les despotes; une espérance consolante » pour tous les peuples qui gémissent sous le » joug. »

Les salines de Nauheim tombèrent en son pouvoir, mais après la plus glorieuse résistance de la part d'une poignée de Hessois. Custine se hâta alors d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel

une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône, et qu'il apostrophe ainsi : « Monstre ! sur » lequel déjà depuis long-temps s'étaient entassées, » semblables à des nuages noirs, présages de la » tempête, les malédictions de la nation allemande!..... » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute : « Tes soldats, dont tu as » fait un usage abusif, te livreront à la juste vengeance des Français ; tu ne leur échapperas pas ! » Comment serait-il possible qu'il y eût un peuple qui accordât asile à un tyran tel que toi?... » Cette brutale et injurieuse proclamation fit juger que Custine redoutait surtout les souverains qui montraient de la fermeté.

Le jour même qu'il faisait placarder à Francfort ses menaces contre le landgrave, il apprit que les Hessois étaient entrés la veille à Coblenz, et que les Prussiens les suivaient de près. Voulant éviter le reproche de n'avoir pas occupé cette ville si importante par sa position, il adressa à la convention une plainte formelle dirigée contre son collègue Kellermann, qui, disait-il, eût pu facilement s'opposer à la marche des Prussiens. « S'il » avait passé la Moselle et la Sarre, ajoutait Custine, il se serait rendu maître de Trèves et de » Coblenz, sans combat, et y aurait pris les

» magasins de l'ennemi. » Cette dénonciation parut si déraisonnable à Kellermann, qu'il la repoussa, en la qualifiant de production enfantée dans un accès de démence ou dans un moment d'ivresse.

Kellermann ayant été rappelé, sa retraite laissa les alliés en possession de Coblenz et de Trèves, et le prince de Hohenlohe-Kirchberg, maître paisible de la forteresse de Luxembourg. Ainsi fut manqué le plan de campagne que s'attribuait Dumouriez, et qui, selon ce qu'il en dit lui-même, aurait terminé la guerre.

Toutefois les alliés n'étaient point en état d'empêcher qu'il n'entreprît la conquête de la Belgique, à laquelle il subordonna tout le présent et l'avenir, tant il était avide de renommée.

De son côté, Custine, si convaincu de l'entier délabrement de l'armée prussienne, la crut dans l'impossibilité de rien entreprendre; aussi ne fut-il nullement inquiet d'abord, quand il reçut l'avis que les Prussiens occupaient en force Coblenz, et venaient d'intercepter la navigation du Rhin.

Les habitans de Francfort étaient déjà informés qu'ils allaient avoir des vengeurs. En effet, le roi de Prusse s'était montré encore plus sensible à la prise de Francfort qu'à celle de Mayence. Peu de jours auparavant, et plein en-

core du souvenir des conventions stipulées dans les plaines de la Champagne, son conseil avait semblé croire que la Prusse n'avait plus qu'un intérêt indirect à la guerre, depuis surtout que le but commun de l'invasion était manqué. Mais quand on vit le cours du Rhin occupé par les armées françaises, quand on vit les clefs de la Germanie entre leurs mains, et toute une ville impériale et commerçante envahie et soumise à des contributions onéreuses, le roi, bien plus que son conseil, jugea, comme membre de l'empire, qu'il ne pouvait plus poser les armes avec honneur, et laisser ses alliés aux prises avec un ennemi vainqueur et conquérant. Il s'engagea dès-lors à ne point se séparer de la cause commune, que l'ennemi commun ne fût repoussé, et que le cours du Rhin ne fût affranchi. Tel fut le sens des dépêches, datées de Coblentz, qu'il adressa d'abord à Vienne, et dans les principales cours d'Allemagne.

Le roi, de concert avec le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse, prépara aussitôt ses moyens d'exécution. Il donna l'ordre à cinquante mille Prussiens et Hessois de se rassembler sur la rive droite de la Lahn, pour une expédition offensive, et combina en secret les mesures nécessaires pour reprendre Francfort. Plus brillante que difficile, cette opération devait rassurer l'Al-

Allemagne et rendre la confiance aux armes prussiennes.

Cependant Dumouriez, aiguillonné par l'heureuse diversion de Custine, était lui-même à la veille de couronner ses desseins par l'invasion de la Belgique. Le 6 novembre, il vint attaquer, avec quarante mille hommes, les Autrichiens retranchés, au nombre de vingt-cinq mille, à Jemappes, sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Les redoutes, défendues par les grenadiers hongrois, et par une artillerie formidable, furent attaquées de front, tournées par la gorge, et emportées avec une grande bravoure, par des bataillons novices, mais qu'exaltait l'esprit républicain. Il y eut là un grand carnage, l'attaque ayant été meurtrière et la défaite sanglante. Cinq mille hommes, de part et d'autre, restèrent sur le champ de bataille, quoique le dernier étage des redoutes opposées au centre de l'attaque eût été peu défendu. Telle fut la première victoire, en bataille rangée, remportée par les armées françaises dans la guerre de la révolution.

Ici nous ferons deux rapprochemens qui resteront peut-être gravés dans les esprits : le 21 septembre, après la canonnade de Valmy, la retraite des armées coalisées ayant été décidée, la république fut proclamée, et la royauté abolie

en France. Le 6 novembre, jour de la bataille de Jemappes, s'ouvrit, à la convention, ce procès terrible qui signala dans Paris la dernière catastrophe de la royauté.

A la nouvelle de la défaite des Autrichiens, toute l'Allemagne s'émut. On jugea la défense impossible, quand on vit le gouvernement des Pays-Bas, peu de jours après la bataille, abandonner sa capitale, se retirer de Bruxelles à Ruremonde, et toutes les routes se couvrir de royalistes, d'émigrés, de prêtres français, allant chercher un asile, soit en Hollande, soit en Angleterre, soit au fond de l'Allemagne. Mons, Ath, Tournay, Niewport, Ostende, Bruges ouvrirent d'abord leurs portes aux vainqueurs, et les magistrats vinrent au-devant des généraux français leur en offrir les clefs. La prise même de Bruxelles ne coûta qu'un léger engagement entre l'arrière-garde autrichienne et l'avant-garde française. Maître de cette capitale, Dumouriez fit ses dispositions pour achever la conquête de toutes les provinces Belges.

Cependant le duc Albert, ou plutôt le général Clairfayt, mettait dans sa retraite autant de lenteur que de fierté, disputant chaque position, quoique l'armée autrichienne fût réduite à quinze mille hommes, encore plus par la désertion que par les combats. Le duc proposa néanmoins une

suspension d'armes, motivée sur la rigueur de la saison; Dumouriez lui fit la même réponse qu'au roi de Prusse, « qu'il ne pouvait traiter avant » que l'ennemi eût repassé le Rhin. »

Mais le Rhin n'était plus une barrière pour les Français; il n'y avait plus moyen de poursuivre la chimère de la paix; partout, aux approches des armées républicaines, et dès leur premier contact, les liens qui attachaient les peuples à leurs anciens gouvernemens, se relâchaient ou se rompaient.

A l'arrivée de Custine à Mayence, tous les mécontents, et en assez grand nombre, de jeunes ecclésiastiques, pressés de s'affranchir de la sévérité de leurs vœux, se rallièrent aux illuminés et aux partisans déclarés du régime français. Les habitans des campagnes eux-mêmes se montrèrent disposés à un changement, dans l'espoir d'être affranchis du paiement de la dîme et des corvées. Pour donner plus de consistance aux adhérens des Français, et pour mieux assurer leur influence, on imagina de les réunir, et d'en former, à Mayence, une société à l'instar de celle des jacobins de Paris. Custine lui-même en fit l'ouverture dans une des salles du château électoral. Le professeur Bœhmer en devint l'âme et le président.

Le général en chef, donnant aussi l'essor à son

apostolat civique, mit au jour successivement un grand nombre de proclamations. « Puisse » Mayence, disait-il, devenir le boulevard de la » berté de tous les peuples de l'empire germani- » que ! » Ceux de ses adhérens qui fondaient toutes leurs espérances sur le nouvel ordre de choses qu'ils se flattaient d'introduire, regardaient Mayence comme leur établissement principal. Ils portèrent aisément Custine à en augmenter les moyens de défense par de nouveaux ouvrages. Cassel, de l'autre côté du Rhin, en devint plus formidable. « Rien n'enlèvera à nos ar- » mées, mandait Custine à la convention, la clef » de cette forteresse qui domine le Rhin, et tient » l'embouchure du Mein. »

Voulant éviter de brusquer leurs innovations, les chefs de la société patriotique et leurs nouveaux prosélytes s'abstinrent d'abord de réclamer la destruction totale du régime ancien ; ils présentèrent seulement des projets de réforme, qui paraissaient favorables au bien général. Custine avait fait choix, parmi ses principaux affidés, de ceux qu'il avait jugés les plus entrepreneurs et les plus enthousiastes ; il leur avait confié, sous sa surveillance personnelle, la direction des œuvres de la propagande démocratique. L'adjutant Stamm était le principal adepte de ce laboratoire. La désorganisation des armées

allemandes fut l'objet du premier écrit de la composition des affiliés. Ils commençaient aussi à répandre des émissaires dans le plat pays, ayant surtout en vue de changer l'union monarchique avec l'empire d'Allemagne contre une alliance républicaine avec la France. D'abord Bœhmer se charge du soin de préparer les esprits à l'idée d'un changement prochain, et du sein de la société patriotique, il déclame contre les anciennes institutions et contre tous les souverains de l'Europe.

D'accord avec les affiliés, Custine, voulant amener les habitans à rejeter l'ancien régime, indique à cet effet une assemblée des sections ou assemblées primaires; elles se forment, mais la pluralité des voix y exprime le vœu de conserver l'union avec l'empire et le gouvernement monarchique, toutefois mitigé et plus limité qu'auparavant.

D'un autre côté, les déprédations et la consommation de l'armée, la guerre enfin avaient amené une pénurie de ressources inquiétante pour l'avenir. Les marchés, qui, d'ordinaire, étaient abondamment pourvus, se trouvaient dénués de toutes sortes de denrées, et les paysans s'en éloignaient de plus en plus. Ces premiers symptômes n'annonçaient rien moins qu'un entraînement général.

Mais toujours plein de l'idée que l'armée prussienne est hors d'état de rien entreprendre, Custine se livre dans Mayence aux douceurs de la paix, à la jouissance des plaisirs de l'amour et de la table, car la continence et la sobriété n'étaient pas au nombre de ses vertus. Ce fut au milieu de cet enivrement, causé par ses succès, qu'il apprit, le 7 novembre, que ces mêmes Prussiens, dont les têtes de colonnes étaient parvenues le 4 à Coblentz, se répandaient sur la rive droite du Rhin, en se rapprochant des bords de la Lahn; qu'en même temps le landgrave de Hesse, outre les troupes qu'il avait déjà sur pied, mettait en mouvement les chasseurs de ses forêts, et faisait de nouvelles levées de soldats.

Custine fit aussitôt réunir ses détachemens épars, et abandonna la plupart de ses cantonnemens, qu'il dirigea sur la position de Limbourg. Il écrivit en même temps au ministre de la guerre que si les Prussiens l'attendaient, il serait bientôt aux prises avec eux. « Faites des vœux, lui dit-il, » pour que la fortune soit favorable aux troupes » de la république. Je n'ai d'autre moyen d'em- » pêcher l'ennemi de me cerner, que de tenter le » sort des combats. »

Cependant les Prussiens occupaient, au-dessus de Limbourg, une éminence avec un grand ravin

devant eux. Là, le général Eben avait rassemblé environ quinze cents hussards et trois mille hommes d'infanterie. Attaqué vivement par le colonel Houchard, il se retire d'abord, est poursuivi, et abandonne la ville.

« Je voudrais, mande Custine au ministre, » n'avoir jamais que d'aussi bonnes nouvelles à » vous donner, et que la fortune secondât tous » jours nos entreprises; mais la fortune est une » femme, et mes cheveux grisonnent. » En effet, cette capricieuse déesse venait de le faire jouir de ses dernières faveurs.

Custine négligea d'occuper avec intelligence les gorges près de Limbourg; de là il aurait pu retarder et même inquiéter la marche des Prussiens, et leur réunion avec les troupes hessoises vers Montabaur : tout annonçait de leur part une expédition combinée. Le roi de Prusse était décidé à forcer les Français d'abandonner Francfort, et à les renfermer dans Mayence, dût-il en coûter une bataille.

C'était au moment où la nouvelle de la victoire remportée à Jemappes par Dumouriez sur les Autrichiens, parvenait à Custine. Dès-lors il lui parut impossible que les monarques coalisés parvinssent à vaincre la république. Ceci le décide à céder aux instances des clubistes Mayençais : on lui persuade que la régence est le seul ob-

stacle qui arrête le penchant décidé qu'ont les habitans pour le régime républicain. Custine, qui s'intitule commandant en chef des armées de la république française, sur le Haut et Bas-Rhin, au point central de l'Empire et en Allemagne, renverse aussitôt la régence et le vicariat électoral, et installe à sa place une administration provisoire. Dorsch en est le président; parmi les administrateurs, figure le célèbre Georges Forster, voyageur et savant naturaliste, que l'électeur de Mayence avait choisi pour son premier bibliothécaire, et que son ardeur pour les principes de la révolution, jeta dans le parti français. Les pouvoirs des nouveaux administrateurs s'étendaient sur plusieurs districts, jusqu'alors séparés et indépendans les uns des autres, tels que la partie des évêchés de Worms et de Spire, situés sur la rive gauche du Rhin; la ville et le territoire de Bingen, appartenans au chapitre de la cathédrale de Mayence; et le comté de Falkenstein; ces différentes possessions se trouvent dès-lors réunies pour ne former qu'un seul et même état.

La suppression de l'ancienne régence, porta l'électeur retiré à Achaffenbourg, à donner lui-même de nouveaux administrateurs à la partie de ses états qui n'était point occupée par les Français; ainsi, des territoires qui jusqu'alors avaient

formé un tout furent séparés, et d'autres qui avaient été séparés se trouvèrent réunis.

Des contradictions qu'entraînent presque toujours tout ordre nouveau, signalèrent l'administration improvisée sous l'influence française. Tout en proclamant la liberté, et en vantant les charmes des nouvelles institutions, elle promulga deux arrêtés, dont l'un donnait des bornes resserrées à la liberté de la presse, et l'autre interdisait, sous des peines rigoureuses, toute correspondance verbale ou par écrit, tendante à discréditer le régime français.

Cependant la Convention, éblouie par la prise de Mayence et de Francfort, et par la conquête de la Belgique, s'imagina qu'il lui suffirait pour accomplir la révolution sociale de lancer son fameux décret du 19 novembre, promettant protection et secours à tous les peuples qui voudraient renverser leurs gouvernemens.

Cette déclaration fut intempestive, car ceux qui la faisaient n'avaient pas encore abattu la puissance de l'empereur et du roi de Prusse. Comment ne virent-ils pas, d'ailleurs, qu'ils allaient exciter à entrer en lice les gouvernemens qui s'étaient tenus jusqu'alors à l'écart, tels que ceux d'Angleterre et de Hollande, ainsi que la plupart des souverains secondaires de l'Allemagne? Mais telle était la disposition d'es-

prit des chefs de la Convention, que ceux du parti de la Gironde disaient tout franchement à Dumouriez qu'ils regarderaient sa conduite comme impolitique, s'il forçait trop promptement les puissances ennemies à demander la paix : ils motivaient leur sentiment, à cet égard, sur ce qu'on serait très-embarrassé du retour des armées françaises dans l'intérieur, avant l'achèvement de la constitution républicaine. Ces députés étaient ceux mêmes qu'on qualifiait d'hommes d'état, et qui, dans le dessein de pactiser, auraient voulu sauver les jours de Louis XVI. Quant à leurs adversaires, connus sous le nom de Montagnards, c'était par l'exagération, par la terreur, et par le supplice du roi de France, qu'ils croyaient pouvoir triompher des factions domestiques et de tous les rois de l'Europe. En voyant les habitans de Nice, ceux de la Savoie, de la Belgique et de Mayence, se prononcer plus ou moins en faveur de la révolution, ils ne doutèrent plus du succès de la propagation des principes démocratiques, du concours et de l'agrégation des peuples. La reprise de Francfort ne put même leur ouvrir les yeux.

L'empire d'Allemagne, arrêté par les formes lentes des délibérations de la diète, n'avait pas encore déclaré la guerre à la France, un mois

après l'invasion de Custine. La diète décerna alors la levée du triple contingent, ou de cent vingt mille hommes, le 23 novembre, et trois jours après, Frédéric-Guillaume, comme électeur de Brandebourg, annonça qu'il allait aussi faire marcher une seconde armée sur le Rhin. L'avis ne fut ratifié et changé ainsi en *conclusum* ou loi formelle, que le 22 décembre : la guerre avait déjà sept mois de durée.

Custine, instruit que les troupes prussiennes se rassemblaient en force vers Montaubaur, et que tout annonçait de leur part une expédition combinée avec les Hessois, écrivit à Biron de lui envoyer sans délai un détachement de douze mille hommes. Ce renfort se mit aussitôt en marche, et arriva, le 13 novembre, à Mayence.

D'un autre côté, Custine s'était formé la plus haute idée de l'audace et du courage du général Beurnonville, qui venait de remplacer Kellermann sur la Moselle. Il lui mande de passer sur le ventre du petit corps d'Autrichiens qui défend les passages du pays de Trèves, et de se porter vivement sur le Rhin, pour y faire une diversion, espérant mettre ainsi les Prussiens entre deux feux. Ce plan était approuvé par le conseil exécutif, qui en pressait l'exécution.

Mais une entreprise contre Trèves n'avait plus la même importance, et n'offrait plus les mêmes

chances favorables, depuis que l'armée prussienne, dégagée de toute crainte, reprenait l'offensive et se concentrait près de Francfort.

Non-seulement Beurnonville ne put chasser les Autrichiens qui occupaient les hauteurs et les gorges des environs de Trèves, mais il fut au contraire repoussé avec perte dans toutes ses attaques.

Quant à Custine, déjà rejeté sur la défensive, il s'était retiré de Hombourg à Königstein, comme s'il eût cherché à éviter le choc de l'armée prussienne. Le roi, renforcé par le contingent de Hesse-Darmstadt, par plusieurs corps de Hesse-Cassel, et se voyant à la tête de cinquante mille hommes, avait résolu de ne plus différer de reprendre Francfort, et d'expulser les Français de la rive droite du Rhin; il y trouvait le double avantage de redonner à son armée quelque lustre, et les quartiers d'hiver dont elle avait un besoin urgent. Le roi inclinait pour marcher vivement par Wisbaden sur l'extrême gauche des cantonnemens français, qu'on eût ainsi coupés du Rhin et de Mayence. Mais le duc de Brunswick, ne voulant opérer que par des mouvemens lents et méthodiques, fit décider qu'on marcherait de front, en se dirigeant par la droite au lieu d'attaquer par la gauche.

Le 25 novembre, l'armée prussienne, formée

de plusieurs divisions combinées, et dont la réserve était aux ordres du prince royal de Prusse, commença son mouvement offensif, et passa la Lahn.

Custine s'étant replié, se retrancha derrière la Nidda. Mais au lieu de couvrir Francfort, il faisait face à la ville, et prêtait ainsi le flanc aux Prussiens.

Il résulta de là que la garnison française, s'élevant tout au plus à deux mille hommes, se trouva comme aventurée dans une ville d'un développement immense, peuplée de quatre-vingt mille âmes, et dont les habitans, mal disposés, étaient armés et formés en milices. En outre, Custine en avait retiré l'artillerie, n'y laissant que deux seules pièces de bataillon.

Ces dispositions étranges, regardées comme des fautes graves par les historiens militaires de l'époque, ont donné lieu à ce dilemme : Si Custine était hors d'état d'accepter la bataille, il devait se replier sous le canon de Mayence; s'il voulait combattre il devait aller au-devant de l'ennemi, ou du moins établir sa ligne de manière à se lier à Francfort. Loin de là, il prit toutes ses mesures comme pour sacrifier la garnison.

Nous sommes à portée de soulever le voile qui cache depuis si long-temps les vrais mobiles de la conduite de Custine. Le duc de Brunswick,

inclinant peu, par caractère, à livrer bataille quand il s'offrait à lui quelque moyen de l'éviter, avait établi son plan pour la reprise de Francfort sur des combinaisons qui devaient lui épargner d'en venir à un action générale. Il soupçonna, ou plutôt il acquit la certitude, que Custine était lui-même tout aussi peu disposé à courir les chances d'un combat, pour sauver une ville sans défense régulière. Il s'agissait seulement de savoir s'il en ordonnerait l'évacuation à l'approche des Prussiens, et s'il irait se renfermer dans Mayence sans coup férir. Voici ce qui arriva :

Le général Kalkreuth qui, avec sa division, avait tourné les montagnes, s'était dirigé vers Bergen, comme s'il avait eu l'intention de couper l'avant-garde de Custine, commandée par Houchard, qui se trouvait à Hombourg. Mais celui-ci s'étant retiré avec précipitation derrière la Nidda, Kalkreuth se porta aussitôt en avant jusqu'à Bockenheim, sur la chaussée de Francfort. Là, il détacha le lieutenant-colonel Pellet, porteur de sa sommation, et cet officier alla la remettre au général Van Helden, commandant de la ville; Van Helden envoya la sommation et sa réponse à Custine. « Si la ville de Francfort » bouge, lui mande le général en chef, mettez le » feu à la ville, désarmez les habitans, et réalisez » si elle bouge. Je n'aime pas les partis violens,

» et j'aime encore moins les êtres lâches et pusillanimes ; ils rampent devant la force ; eh bien ! il faut en montrer et faire ramper les capitalistes Francfortois. »

Mais toute cette colère, qui s'exhalait en écrits et en paroles, n'était qu'un jeu ; pas un homme de l'armée de Custine ne bougea pour la défense de Francfort. Custine fils eut alors une entrevue secrète avec le duc de Brunswick près de Königstein : il lui était particulièrement connu, comme on doit se le rappeler. Familiarisés l'un et l'autre avec les arrangemens politiques clandestins, ils s'entendirent aisément. Le même jour, le jeune Custine se rend à Francfort auprès du commandant Van Helden, pour lui faire une visite amicale, mais sans être chargé, lui dit-il, de commission de la part de son père. La conversation s'engage, et Custine, jugeant Van Helden dans un grand embarras, lui exagère le danger où il se trouve, en lui avouant qu'il a été obligé, afin de parvenir jusqu'à lui, de percer à travers l'ennemi, et que déjà la ville est entièrement cernée sur la rive du Mein. En pesant sur ces circonstances, il lui insinue de prendre le parti de se retirer la nuit suivante avec tout son monde ; mais en même temps il lui déclare que ce n'est ni un ordre, ni un conseil, venant de son père, qu'il lui donne. Une pareille insinuation ne pou-

vait qu'ajouter aux perplexités du commandant, qui pourtant n'osa prendre sur sa responsabilité une résolution contraire aux ordres qu'il avait reçus de son général. D'un autre côté, si le jeune Custine n'était pas censé employé dans l'armée, il n'en marchait pas moins, pour sa sûreté, sous une escorte de cavalerie, et il n'en était pas moins le fils du général en chef. Quant à ce dernier, il allait et venait de Mayence à Francfort, et sa conduite contradictoire semblait même inexplicable, car d'un côté il promettait aux magistrats de Francfort de ne pas exposer la ville aux horreurs d'un siège, et de l'autre il enjoignait au commandant de se défendre.

Les Prussiens, continuant d'approcher avec le gros de leurs forces, le magistrat envoya dans la nuit même <sup>1</sup> une députation au général Kalkreuth pour le supplier de ménager la ville. Il répondit qu'il n'entreprendrait rien encore contre la garnison française, pour ne pas exposer Francfort à l'effroi et aux dangers d'une attaque de vive force; qu'il accorderait volontiers à la garnison la retraite libre avec ses équipages, si le général français consentait à évacuer avec sa troupe, avant le lendemain à midi, vu que le roi de Prusse, arrivant avec le corps d'armée, rien ne dépendrait plus alors que de la volonté personnelle du roi;

<sup>1</sup> Du 28 au 29 novembre.

que provisionnellement, pour gêner le moins possible la retraite des Français, il venait de resserrer ses avant-postes, et qu'il ne serait pas fâché que le général Van Helden en fût informé, et prît ses mesures en conséquence.

On en fit part au commandant français, au retour de la députation ; mais il était maîtrisé par les ordres précis de Custine, et ne put tirer aucun parti de cette ouverture. Jusqu'au 2 décembre, terme fort prolongé au-delà de celui qu'avait fixé le général prussien, on ne tenta rien contre lui.

Mais enfin le roi de Prusse, excité par les principaux habitans de Francfort, et instruit des dispositions du peuple, qui avait assez exprimé son opinion à l'arrivée du parlementaire prussien, voyant d'ailleurs que la garnison ne faisait aucun mouvement de retraite, déclara qu'il ne souffrirait plus de délai, et ordonna l'attaque. Le duc de Brunswick en rédigea lui-même l'ordre détaillé et avec une exactitude minutieuse. On forma la division hessoise en quatre colonnes, dont l'une effectuant le passage du Mein, devait s'emparer du faubourg de Saxenhausen, tandis que deux autres, soutenues par quelques escadrons de cavalerie, attaqueraient la porte de *Tous les Saints* et la *Porte Neuve*. Enfin un bataillon, monté sur des bateaux couverts, devait

descendre le Mein, s'emparer des quais, et prendre les ouvrages à revers. Tel était le plan du duc de Brunswick. Quant à l'armée prussienne, elle allait rester rangée en bataille sous les armes, et en observation.

Les premières attaques furent dirigées sur la *Porte Neuve* et sur celle de *Tous les Saints*. Du haut des remparts qui couvraient cette partie de la ville, la garnison française fit d'abord pleuvoir un feu meurtrier de mousqueterie sur les assaillans. Mais quand le général Van Helden, voulant ajouter à ses moyens de défense, ses deux seules pièces de canon, braquées devant son hôtel, donne l'ordre de les traîner sur les remparts, le peuple ameuté s'y oppose avec violence; il barre le chemin aux troupes de la réserve, détourne les chevaux, détele l'artillerie, en brise les affûts, et courant, d'un autre côté, désarmer la garde de la porte de *Tous les Saints*, abat les ponts, et ouvre ainsi un passage aux troupes hessoises, qui pénètrent avec une grande rapidité dans l'intérieur de la ville. Dès ce moment il ne fut plus question de défense. La cavalerie française et une partie de l'infanterie prit la fuite précipitamment par les portes de Mayence et de Bockenheim. Le reste fut poursuivi, taillé en pièces ou fait prisonnier de guerre. Le général Van Helden, qui n'avait montré ni prévoyance ni énergie, fut

fait prisonnier avec la plus grande partie de ses soldats : trois cents avaient été tués ou blessés. Les Hessois perdirent environ deux cents hommes.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick firent immédiatement leur entrée dans Francfort. Reçus comme des libérateurs, ils s'empressèrent de mettre fin au carnage et de couvrir les Français de leur protection. Le roi, les princes et les généraux qui l'accompagnaient, traversèrent la ville sans s'arrêter, pour aller s'assurer des passages de la Nidda.

Le général Kalkreuth rencontrant l'avant-garde française, il n'y eut de part et d'autre qu'une canonnade insignifiante. Le lendemain Custine, qui n'avait pas livré bataille pour sauver Francfort, se montra encore moins disposé à en venir aux mains après l'avoir perdu. Dans la nuit même il leva le camp d'Hochs, et se retira sur Cassel et sur Mayence, n'osant pas même combattre sur un terrain qu'il avait choisi avec réflexion et retranché avec soin, abandonnant ainsi sur la rive droite tout le pays allemand, à l'exception du fort de Königstein, où il jeta cinq ou six cents hommes.

Le 3 décembre, toute l'armée combinée se mit à la poursuite de l'armée française. Custine ayant fait sa rentrée dans Mayence, attribua la

perte de Francfort au défaut de nerf et de précaution du général Van Helden. Mais pourquoi lui-même n'était-il pas arrivé à temps pour le soutenir, ou ne prit-il pas la résolution de livrer bataille pour reprendre la ville? On en connaît maintenant le motif secret. Il accusa aussi les habitans de Francfort, et surtout la classe des bouchers, d'avoir livré la ville aux Hessois, cherchant même à accréditer la fable que dix mille poignards avaient été distribués à la populace. Dans sa lettre à la convention nationale, il ne balançait point à imputer officiellement la reprise de Francfort à la trahison; et on y trouve l'aveu qu'il y perdit onze cent cinquante-huit hommes. A la vérité Custine avait peu à craindre alors pour lui-même, le conseil exécutif lui étant favorable, et approuvant ses ménagemens étudiés envers le monarque prussien.

Son aide-de-camp Stamm s'étant permis de publier une relation injurieuse au roi de Prusse, Custine exigea de lui la déclaration publique qu'il n'avait point parlé au nom du général en chef, mais en son propre nom et comme citoyen. « Ce qui prouve, ajouta l'aide-de-camp, que je » n'ai parlé qu'en mon nom, c'est l'expression de » ma façon de penser particulière sur le compte » de Frédéric-Guillaume, qui certainement n'est » pas celle du général, dont les principes ne lui

» permettent pas de confondre le roi de Prusse  
» avec un certain landgrave de Hesse-Cassel. »

Le 14 décembre Custine déclara Mayence en état de siège, destina dix mille hommes pour sa défense, et repassant le Rhin, cantonna la plus grande partie de ses troupes entre Bingen et Frankendal. Il ne laissa sur la rive droite qu'une avant-garde à Hocheim. Ce jour-là même, le roi de Prusse qui avait résolu de le resserrer dans Cassel, pour s'assurer le repos de ses quartiers d'hiver, ordonna les approches de Mayence. Ses troupes tombèrent inopinément sur le poste de Hocheim, tuèrent, blessèrent ou firent prisonnier un assez grand nombre de Français. Le reste se replia dans la ville, et l'armée combinée prit ses cantonnemens.

Le 21 décembre, on reçut à Mayence le premier avis du décret de la convention, qui prononçait la réunion des pays conquis au corps de la république. Le 26, Custine fit promulguer le décret, en y joignant une proclamation rédigée dans le dessein de capter les suffrages du peuple. Les assemblées primaires ayant été convoquées, pas un vingtième des habitans qui avaient droit de voter n'y parut; on n'en fit pas moins choix des magistrats et des députés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1793, on vit arriver les trois commissaires de la convention, Rewbell, Haus-

semann et Merlin de Thionville. Custine, voulant se donner un air d'audace à leurs yeux, envoya aussitôt un détachement s'emparer de la position de Hochem, au milieu même des cantonnemens prussiens. Six jours après, les Prussiens vinrent l'en chasser.

Tel fut le résultat de la campagne sur la rive droite du Rhin : elle releva l'honneur des aigles prussiennes, sans faire oublier néanmoins les suites graves de la retraite de Champagne, qui faillirent livrer le continent au pouvoir des armes et des doctrines de la révolution.

Les revers de l'armée du Rhin n'arrêtèrent pas l'élan victorieux de Dumouriez. Liège, Anvers, Aix-la-Chapelle étaient tombés successivement en son pouvoir, et toute la Belgique paraissait à la veille de subir une révolution complète. Alors furent en proie aux alarmes, à La Haye, tout le parti de la maison d'Orange, dont les intérêts se liaient à ceux de l'Angleterre; une invasion française y fut regardée comme prochaine, traînant à sa suite un complot tout formé pour substituer au stathouderat, le régime démocratique sous l'influence du sénat de Paris. Alors aussi se manifestèrent, par contre-coup, les inquiétudes du gouvernement britannique sur le subit et prodigieux accroissement d'un pouvoir qui jetait sur le continent l'effroi et la confusion.

Déjà la France et l'Angleterre, dont les rivalités avaient franchi les siècles, se trouvaient vis-à-vis l'une de l'autre dans une situation politique inquiétante et même hostile, dont nous allons résumer ici les causes, afin de répandre un plus grand jour sur un sujet qui n'aura bientôt plus de bornes que le monde.

Ce que redoutèrent le plus d'abord les hommes d'état d'Angleterre, ce fut l'influence morale des principes réformateurs et une commotion sociale à l'instar de la révolution de France. La nation anglaise avait vu généralement d'un œil favorable les premiers efforts des Français pour anéantir le pouvoir arbitraire, et se donner une constitution fondée sur les mêmes principes qu'elle-même avait jadis si heureusement revendiqués et maintenus. Mais les violences qui accompagnèrent ces efforts et la subversion de toutes les institutions monarchiques, commencèrent à rendre la conduite des Français un sujet d'aversion et d'alarme, principalement pour tous les défenseurs habituels du pouvoir de la couronne. D'un autre côté, les amis des réformes civiles et religieuses, dont l'attente avait été si souvent déçue, se réjouissaient, la plupart, d'un événement qui consacrait la puissance d'une nation usant de toute son énergie, et ils appelaient de tous leurs vœux la propagation des doctrines

de la démocratie, comme devant amener une période nouvelle et plus heureuse pour la condition du genre humain. Alors l'exemple de la France fut imité au point qu'il se forma, dans les principales villes de la Grande-Bretagne, des sociétés patriotiques, amies des principes de la révolution française : elles se mirent aussitôt en relation avec les sociétés populaires de France. L'enthousiasme des théories nouvelles commença même à saisir non-seulement un certain nombre d'Anglais, mais plusieurs des personnages les plus influens de ce pays.

Cependant un assez grand nombre d'hommes éminens, tels que Pitt, le duc de Portland, Burke, Windham, qui jusqu'alors s'étaient occupés de divers plans de réforme intérieure, et qui, à l'égard de la politique extérieure, ne s'étaient montrés alarmés que de l'agrandissement de la Prusse et de l'ambition de Catherine II, s'arrêtant tout à coup devant les progrès de la révolution, changèrent de maximes comme de politique.

Les esprits s'étant ainsi partagés sur les principes et les effets de cette grande commotion sociale, elle devint l'objet de débats parlementaires animés entre les principaux orateurs de la chambre des communes.

Le célèbre Fox la mentionna en termes d'ap-

probation. Burke, son ancien ami, doué d'une éloquence forte, mû par des passions vives, plus tard par des sentimens religieux, et qui d'ailleurs s'était signalé comme lui dans les rangs de l'opposition, prit une route contraire; il saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour manifester la haine violente que lui inspirait une révolution si terrible même à sa naissance. Cette occasion se présenta dès le mois de février 1790 dans un débat de la chambre où il s'agissait de la réduction de l'armée. Fox voulait qu'on témoignât une noble confiance dans les nouveaux régulateurs de la France. Burke, faisant éclater une opinion diamétralement opposée, déclara hautement qu'il rompait avec Fox tous liens d'amitié, et employant toute la puissance de son éloquence à répandre le blâme et même l'opprobre sur les doctrines et sur les scènes de la révolution, fut très-applaudi. Pitt, qui, avant l'âge mûr, se trouvait à la tête de l'administration par l'ascendant de son talent, lui exprima les sentimens de l'obligation que lui devait sa patrie, pour la cause qu'il venait d'embrasser.

Dominé par un attachement vrai pour les institutions politiques et religieuses de l'Angleterre, Burke publia bientôt après son fameux ouvrage intitulé : *Réflexion sur la révolution française*, dans lequel il employa toute la force

de son esprit et de sa logique à blâmer et à ridiculiser ce grand changement et les principes qui l'avaient amené. Son livre eut un débit prodigieux. Il y avait aussi entremêlé beaucoup d'observations très-âpres contre les sociétés et les écrits favorables, dans son pays, à la révolution, contribuant ainsi puissamment à rallier ou à fortifier le parti qui lui était contraire. L'éloquente philippique de Burke donna lieu à un grand nombre de répliques et de critiques que méritaient, à plusieurs égards, la violence et l'exagération de ses attaques. Les amis raisonnables de la liberté regrettaient que dans son zèle à renverser les abus qui dérivait de l'application des principes outrés de la révolution, il eût employé des argumens qui pouvaient se tourner contre la résistance à la tyrannie la plus absolue. Parmi ses antagonistes littéraires, Thomas Paine, publiciste démocrate violent, mais conséquent, contribua le plus par sa réponse, qui parut sous le titre de *Droits de l'homme*, à répandre en Angleterre, avec les doctrines démocratiques, l'esprit de réforme, et à provoquer des rapports de fraternité politique entre les novateurs des deux pays.

Dès le mois d'octobre 1791, la société constitutionnelle des Wighs de Londres applaudit aux principes fondamentaux de la révolution, dans

une déclaration publique : elle fut adressée à Paris au président de l'assemblée nationale. Tous les membres de la société anglaise y prenaient l'engagement commun d'employer au besoin leur vie et leur fortune pour repousser les efforts du pouvoir despotique qui tendraient à enchaîner le peuple français. Cette cause paraissait alors si populaire en Angleterre, que les ministres, malgré la haine profonde de Georges III contre la révolution, malgré l'impulsion donnée par ce prince aux monarques allemands pour la combattre, n'eurent garde de choquer l'esprit national, en prenant une part active à la coalition, dont les premiers nœuds s'étaient formés à Pavie et à Pilnitz.

Ces rapports sympathiques entre deux peuples que les plus sanglantes rivalités avaient tenus jusqu'alors en défiance, portèrent les constitutionnels de Paris, quand la guerre fut résolue sur le continent, à chercher une alliance et des appuis parmi les Anglais. A cet effet, le projet d'une ambassade constitutionnelle destinée pour Londres, à l'instar de l'ambassade qu'on avait envoyée à Berlin, fut mis en avant par la coterie du ministre Narbonne et de M<sup>me</sup> de Staël, avec des vues plus profondes et des résultats plus probables. L'élite du parti constitutionnel s'en mêla, et alors parut pour la première fois sur la scène diplomatique,

mais sans caractère avoué, le personnage flexible qui s'est acquis depuis en Europe tant de célébrité en se jouant tour-à-tour de tous les principes, de tous les partis, de tous les cabinets, de toutes les formes de gouvernement. On devine sans peine qu'il s'agit de l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, que ses amis et ses créatures présentaient comme le légataire des vues diplomatiques de Mirabeau, dont il fut l'admirateur et le collègue à l'assemblée constituante.

Un décret de cette assemblée ne permettant à aucun de ses membres d'accepter, pendant quatre ans, aucune place à la nomination du pouvoir exécutif, on suggéra au ministre des affaires étrangères, de Lessart, un biais pour éluder la loi en faveur de l'évêque législateur et diplomate. On proposa pour la mission de Londres le marquis de Chauvelin, qui avait succédé à son père dans la charge de maître de la garde-robe du roi. Or, M. de Chauvelin étant personnellement désagréable à Louis XVI à cause de ses opinions, et de ses relations, ce prince saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner de sa cour. Il était convenu que le novice ambassadeur aurait un mentor; et l'ancien évêque d'Autun se chargea de le précéder à Londres, et là de le diriger dans toutes ses opérations diplomatiques. On regar-

dait à la cour cet arrangement comme une intrigue, une concession faite à un parti encore puissant.

Talleyrand-Périgord arriva le 25 janvier 1792 à Londres, avec le duc de Biron, son ami intime; il était porteur d'une lettre confidentielle, obtenue de Louis XVI pour le roi d'Angleterre; sorte de communication qui parut une nouveauté en diplomatie, et d'une sincérité au moins suspecte. Il s'empressa de proposer au ministre Pitt une alliance défensive entre les deux pays, négociation difficile, mais qu'il ne désespérait pas de faire réussir, en offrant des modifications avantageuses au traité de commerce existant, et toute sécurité, à l'avenir, pour les vastes possessions anglaises de l'Inde. Dans sa première conférence avec Pitt, après les honnêtetés d'usage, il mit en avant, pour entrer en matière, l'estime que la nation française faisait d'un tel ministre; le désir presque général, parmi les Français éclairés, de voir arriver le moment d'une alliance, les avantages qui en résulteraient bientôt pour les deux nations, dans l'état présent de l'Europe; enfin la gloire destinée au ministre qui signerait un traité entre deux peuples libres. — « Il sera bien heureux ce ministre, répondit M. Pitt; je voudrais bien l'être encore dans ce temps-là. — » Est-ce M. Pitt, reprit Talleyrand, qui croit

» cette époque si éloignée ? — Cela dépend du  
» temps où votre révolution sera finie, observa  
» M. Pitt, et où votre constitution pourra mar-  
» cher. » Insensible aux cajoleries du négocia-  
teur, Pitt éluda toute espèce d'engagemens avec  
la France, comme étant impraticables dans  
l'état perpétuel de crise intérieure où elle était  
plongée. Il ne fut pas difficile à Talleyrand de  
pénétrer que sa négociation n'était pas vue d'un  
œil favorable, ni par le ministère, ni par les  
hautes classes de la nation ; et encore moins par  
le parti des émigrés, qui mettait tout en œuvre  
pour décrier le négociateur. On se servit des  
gazettes pour insinuer que le ministre Pitt l'a-  
vait mal reçu. M. de Talleyrand fit publier au  
contraire que M. Pitt l'avait reçu avec tous les  
égards convenables. Apprenant que des agens  
secrets du ministre de Lessart, et entre autres  
M. Morris, l'avaient suivi à Londres, pour y  
travailler dans un sens contraire à ses vues, il se  
servit de la voie des journaux pour déjouer les  
manœuvres de la cour de France, et se concilier  
l'opinion publique. « M. de Talleyrand n'a pas de  
» mission *avouée*, disait-on, mais comme la nation  
» française ne saurait rien faire de mieux que de  
» rechercher l'alliance de l'Angleterre, il a bien  
» fallu ne pas s'opposer ouvertement à ce qu'on  
» ne pouvait pas empêcher.... Il y a d'ailleurs en

» France un parti qui sert la maison de Bourbon  
 » bien par-delà l'intérêt national; ce parti ne veut  
 » pas souffrir l'alliance de deux peuples libres.  
 » La constitution lui pèse; en criant qu'il la dé-  
 » fend il l'opprime et la mine sourdement.... C'est  
 » de Paris que nous vient tout le mal qu'on est  
 » convenu de débiter sur M. de Talleyrand. La  
 » calomnie à la mode est de le dire effrontément  
 » partisan *des deux chambres*.... On ne cesse de  
 » répéter que le ministre des affaires étrangères  
 » de France n'ayant pu s'opposer à ce voyage  
 » de Londres, saura bien faire échouer le voya-  
 » geur. »

La mise en accusation du ministre de Lessart, et l'avènement de Dumouriez au ministère, placèrent MM. de Talleyrand et de Chauvelin dans une position plus favorable. Talleyrand put négocier concurremment avec Chauvelin, et on le regarda tellement comme son mentor, qu'on ne sut pas d'abord lequel des deux était le véritable ambassadeur.

La guerre ayant été déclarée à l'Autriche, il s'attacha dans ses conférences avec les ministres et les personnages influens, à développer les motifs qui avaient déterminé la France à précipiter la rupture. Il soutint qu'une conspiration avait été formée en Europe contre la constitution nouvelle, et que les puissances alliées avaient mas-

qué pour un temps leurs préparatifs sous une pitié insultante et sous un faux zèle pour l'autorité royale. Enfin, il manifesta l'intention de proposer à l'Angleterre d'interposer sa médiation entre la France et l'Autriche, en la motivant sur son droit d'aînesse dans l'exercice de la souveraineté du peuple. Des notes dans ce sens ayant été adressées au ministère anglais, la réponse se fit attendre long-temps.

Les ministres étaient persuadés que Talleyrand tenait aussi dans ses mains les fils d'une négociation mystérieuse; que ses démarches secrètes avaient pour principal objet d'étendre et de fortifier les liens qui attachaient le parti de l'opposition d'Angleterre aux constitutionnels de France, et de populariser ainsi, de plus en plus, parmi les Anglais, la cause de la révolution. Telle était en effet l'arrière-pensée de Talleyrand et de ses amis. Il devait en résulter une situation politique telle que le ministère anglais se trouvât dans l'impossibilité de se joindre aux cabinets hostiles, selon le vœu personnel de Georges III. À cet égard un exemple récent encourageait les négociateurs : personne n'avait encore oublié que l'année précédente l'opinion nationale avait forcé le ministre Pitt à renoncer à la guerre projetée contre la Russie. C'était le même résultat qu'on voulait obtenir.

Il est de fait que le chef de l'ambassade s'était ménagé des relations clandestines avec les meneurs de l'opposition anglaise, soit par des conférences, soit par des intermédiaires intelligens. Tout alla d'abord au gré de ses espérances et de ses desseins. Nourri par la révolution de France, l'esprit d'innovation en Angleterre avait tellement séduit l'opinion publique, que l'idée d'une réforme parlementaire commençait à germer dans les meilleures têtes. On se flattait d'ouvrir par là une large issue aux innovations qui prévalaient en France. Plusieurs associations s'étaient formées à Londres à cet effet, l'une entre autres sous le nom d'*amis du peuple* : on y comptait une trentaine de membres du parlement. L'un d'eux, M. Grey <sup>1</sup>, annonça dans la chambre des communes, vers la fin d'avril, son intention de présenter le projet d'une réforme parlementaire.

Mais Pitt, s'élevant avec chaleur contre la motion de M. Grey, déclara qu'il avait changé d'opinion sur ce point, depuis que l'expérience lui avait montré le danger de modifier les formes du gouvernement telles qu'elles étaient établies. Pour décourager toutes les tentatives de ce genre, il parut, le 31 mai, une proclamation royale qui sonnait l'alarme sur les principes de la révolution française, avait essentiellement pour

<sup>1</sup> Aujourd'hui lord comte Grey, membre de la chambre des pairs.

objet de prévenir les manœuvres des nouvelles associations et l'émission des écrits séditieux. Des poursuites furent commencées contre plusieurs de ces écrits, et les deux chambres votèrent une adresse selon les intentions de la couronne.

Cette direction nouvelle donnée aux affaires contraria l'ambassade constitutionnelle, qui en revint à ses premières notes. Pressé de s'expliquer sur la médiation réclamée, le ministère anglais fit connaître que l'intervention de S. M. B. ne pourrait avoir lieu, à moins qu'elle ne fût demandée par toutes les parties. Ayant ainsi échoué sur les points les plus importans de sa mission, l'ambassade se vit forcée de battre en retraite sur le terrain mouvant de la neutralité. Alors redoublèrent ses tentatives pour s'étayer de l'opinion populaire et de l'ascendant du parti de l'opposition parlementaire, tentatives qui excitèrent de plus en plus la défiance des ministres contre les deux envoyés français. Depuis l'ouverture de la guerre, on les taxait plus que jamais de *jacobinisme*.

Alors Dumouriez fit publier sur la légation l'article suivant, sous la rubrique de Londres : il en avait tiré les élémens de la correspondance même des deux négociateurs : « Les ennemis de la révolution se sont acharnés, di-

» sait-on, à employer tous les moyens qu'ils  
» ont cru pouvoir nuire au succès de la négocia-  
» tion dont ils redoutent les suites pour leurs  
» sinistres projets. Des bruits ridicules et ca-  
» lomnieux ont précédé l'arrivée de MM. de Tal-  
» leyrand et de Chauvelin : les papiers anglais  
» sont remplis de relations absurdes sur l'objet  
» de leur mission et sur les moyens qu'ils se pro-  
» posent d'employer; on cherche ici à tromper  
» l'opinion publique, comme on cherche ailleurs  
» à tromper les rois. On se sert surtout du repro-  
» che banal de *jacobinisme*, mot que l'aristocra-  
» tie, dans toute l'Europe, paraît avoir choisi  
» pour envelopper dans la même proscription le  
» faux prosélytisme ou une licence coupable, et  
» un ardent amour de la liberté, dans le dessein  
» de les rendre suspects au gouvernement et  
» odieux à une nation dont la fierté n'attend pas  
» des étrangers une réforme qu'elle saura faire  
» elle-même lorsqu'elle en sentira le besoin. Au  
» reste, les patriotes estimables qui sont chargés  
» d'une mission aussi importante que délicate,  
» bien loin de se décourager par les vains efforts  
» d'une malveillance méprisable, n'en poursui-  
» vent qu'avec plus d'ardeur le but auquel ils es-  
» pèrent atteindre, et qui par l'union des deux  
» pays différemment mais également libres, doit  
» préparer la paix générale de l'Europe. En même

» temps qu'ils respectent le système de la consti-  
 » tution anglaise, et qu'ils ménagent les opinions  
 » du pays où ils se trouvent, ils montrent avec  
 » franchise et professent avec énergie l'attache-  
 » ment qu'ils ont pour la constitution de leur  
 » patrie. C'est sous ce rapport surtout, que la  
 » conduite de M. de Chauvelin est digne d'éloges.  
 » Jusque dans les moindres démarches il s'étudie  
 » à se montrer patriote français, et entièrement  
 » dévoué à la cause qu'il sert; il se console aisé-  
 » ment de l'accueil assez froid que lui ont fait  
 » certaines personnes de la cour et du ministère.  
 « Quelquefois de petites choses ne laissent pas  
 » que de tirer à conséquence. C'est ainsi, par  
 » exemple, qu'il a trouvé l'occasion de parler au  
 » roi et à la reine d'Angleterre, *du roi des Fran-*  
 » *çais et du prince royal*, et il y a toute apparence  
 » que c'est pour la première fois, que dans le  
 » palais de St.-James on a donné cette dénomi-  
 » nation constitutionnelle au *Dauphin* et à *Sa*  
 » *Majesté Très-Chrétienne.* »

L'habileté de Dumouriez et la dextérité de  
 M. de Talleyrand portèrent le ministère anglais  
 à user de ménagement; la nation, d'ailleurs,  
 n'était pas entièrement désabusée sur ses rap-  
 ports avec la France; or les ministres décidèrent  
 le roi à proclamer la neutralité de son gouver-  
 nement dans la guerre qui venait de s'allumer.

Les deux négociateurs tirèrent vanité d'un pareil acte, en s'attribuant ce qui n'était que le résultat du système adopté par M. Pitt. Voici en quels termes leurs organes s'exprimèrent à ce sujet : « Ce n'est donc pas sans fondement » que nous avons donné des espérances sur » nos négociateurs auprès de la cour de Lon- » dres. Les nombreuses contrariétés que l'in- » trigue leur a suscitées sous les précédens mi- » nistères, ne nous inquiétaient que faiblement. » Tous ces obstacles devaient être levés par le » zèle éclairé et franc de M. de Chauvelin, notre » ambassadeur. On verra par la teneur de la pro- » clamation, de quelle manière la demande de la » cour de France a été faite et présentée; on » y reconnaîtra la prudente habileté qui a tou- » jours si heureusement servi le patriotisme de » M. de Talleyrand. »

En dépit de ces pompeux éloges, le *Times* continuait à représenter les négociateurs comme intimement liés avec les membres les plus marquans de l'opposition, et même avec les Thomas Paine, les Horne-Tooke et autres chefs du parti populaire, qui semblaient donner les mains aux révolutionnaires de France.

Et cependant les deux envoyés constitutionnels n'agissaient déjà plus de concert. M. de Chauvelin prétendait mener tout seul son am-

bassade, sans aucune espérance de succès. Non-seulement il avait contre lui les émigrés de toutes les nuances et de toutes les classes, ses propres coopérateurs, son inexpérience des affaires, mais encore les préjugés de la nation et du roi d'Angleterre lui-même, le plus animé de tous les rois contre les principes de la révolution.

Les événemens sinistres dont Paris était alors le théâtre, ne faisaient d'ailleurs qu'augmenter les défiances du gouvernement anglais et ses dispositions peu favorables, soit pour les négociateurs personnellement, soit pour la nation française elle-même. Dans ces entrefaites, M. de Talleyrand, après la journée du 20 juin, voyant l'état critique où se trouvait son parti, que débordaient les républicains, fut attiré à Paris dans l'espoir d'y faire naître quelques chances favorables à ses intérêts et à ses vues. Il sollicita et obtint un congé du ministre des affaires étrangères, sous le prétexte de venir lui rendre compte des nouvelles ouvertures faites par la légation française au ministère anglais.

Ces ouvertures se réduisaient à une note remise par M. de Chauvelin, dans le courant de juillet, pour engager le roi d'Angleterre à ne prendre aucune part à la ligue formée contre la France. Lord Grenville, ministre des affaires étrangères, se borna dans sa réponse, à protester

de l'attachement de sa cour à la personne de Louis XVI. La déchéance de ce prince ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé. La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de Georges III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

Dans sa réponse officielle, le ministre Lebrun ne dit pas un seul mot sur les sentimens manifestés à l'égard du roi de France. S'adressant moins au gouvernement qu'au peuple anglais, qu'il flattait sur sa révolution, sur sa liberté et sur la gloire qu'il avait eue de donner le premier l'exemple de soumettre les rois à la souveraineté nationale, il terminait sa note en ces termes : « Le conseil exécutif se flatte que la réciprocité » sera entière de la part du gouvernement britannique, et qu'ainsi rien n'altérera la bonne » intelligence *entre les deux peuples*. » Isoler le gouvernement anglais de la nation, tel était le but évident des tentatives du cabinet français à cette époque.

Malgré le rappel de lord Gower, M. de Chauvelin, ministre de France à Londres, y resta, mais n'y fut plus reconnu comme revêtu d'un caractère public. A peine la royauté eût-elle été abolie en France, que sa mission fut considérée

par le ministère anglais comme ayant cessé par le fait, et son séjour à Londres n'étant plus que toléré. Sa position fut d'autant plus embarrassante, qu'ayant l'ordre de ne pas quitter l'Angleterre, il n'avait plus M. de Talleyrand pour guide. Déçu dans son attente, et devenu suspect à Paris, comme la plupart des constitutionnels, M. de Talleyrand fit ses dispositions pour repasser à Londres. Inutilement se mit-il à postuler, avant son départ, auprès du conseil exécutif provisoire, une nouvelle mission qui pût l'accréditer auprès du gouvernement anglais : elle lui fut refusée à l'unanimité par le conseil. Mais on lui fit entrevoir que ses observations comme homme privé, pourraient fixer l'attention des ministres et du comité diplomatique. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'un décret d'accusation fut porté contre lui à la suite de la découverte de papiers qui indiquaient ses relations clandestines avec Louis XVI, dans les intérêts de la cour. Sa justification, à laquelle il donna la plus grande publicité, fut peu favorable au caractère semi-diplomatique qu'il déployait encore aux yeux du ministère anglais.

La diplomatie d'ailleurs prenait alors une couleur sombre comme celle des événements. Les revers de la coalition, marqués, en dernier lieu, par la perte de la bataille de Jemappes, la red-

dition de Mayence et l'invasion de la Belgique, avaient tellement alarmé le ministère anglais sur le sort futur de la Hollande, qu'il résolut d'essayer de remonter la machine désorganisée de la coalition, en faisant un appel à la constance et à l'énergie de la cour de Vienne. Il s'agissait plus particulièrement de porter les deux cours alliées d'Autriche et de Prusse à combiner avec promptitude un système de défense militaire capable de préserver les Provinces-Unies, et de recouvrer ensuite les Pays-Bas. Le cabinet de Saint-James, dans la crise où se trouvait l'Europe, se montrait lui-même disposé à concourir, dans l'intérêt de la défense commune, à ce résultat nécessaire. Tels furent l'esprit et le sens du mémoire diplomatique qu'un courrier anglais apporta, le 25 novembre, à M. Stratton, chargé des affaires britanniques près la cour de Vienne. Le courrier était aussi porteur de dépêches contenant, sur ce même sujet, des instructions particulières. M. Stratton demanda aussitôt une conférence au vice-chancelier, comte de Cobenzel, et lui remit le mémoire de sa cour. On tint à Vienne, le 30 et le jour suivant, deux conseils de conférence, dans lesquels la communication du cabinet de Londres fut mise en délibération. Dans une seconde conférence donnée à M. Stratton, le 4 décembre, le vice-chancelier d'état lui fit



connaître que « l'empereur n'avait pu prendre » encore aucune résolution sur les propositions » qui lui avaient été faites, avant d'en avoir ré- » féré à son allié le roi de Prusse; qu'en consé- » quence il lui en avait fait part, et que Sa Ma- » jesté, avant de s'expliquer, devait attendre la » manifestation des sentimens de ce prince, et » s'assurer qu'ils étaient conformes aux siens sur » l'objet en question; qu'en attendant, l'empe- » reur regardait les ouvertures de l'Angleterre » comme une marque particulière d'amitié de » S. M. britannique; amitié dont il faisait un cas » infini, et qu'il tâcherait constamment de cul- » tiver. » La cour de Londres ne sut que plus tard à quoi s'en tenir sur l'objet de son mémoire. Ayant été mis sous les yeux du roi de Prusse, ce prince, d'après les délibérations de son cabinet, s'était déjà décidé sur le parti à prendre relativement à la défense de l'Allemagne, comme on l'a vu par ce qui précède. Mais dès qu'il eut la certitude que l'Angleterre commençait ses armemens, il consentit à concourir à la défense de la Hollande par l'envoi d'un corps auxiliaire. Toutefois ce ne fut qu'à la fin de décembre que le cabinet de Londres reçut, tant de l'empereur que du roi de Prusse, les réponses favorables à ses propositions, et dont l'uniformité marquait assez que l'harmonie n'avait pas

cessé de régner, ou s'était rétablie complètement entre les deux souverains. Le cabinet de Prusse crut même qu'elle se manifesterait encore davantage par la nomination du marquis de Lucchesini pour remplacer, près de l'empereur, comme ministre plénipotentiaire, le comte de Haugwitz, appelé au ministère du cabinet. Ainsi, c'est dans la communication faite à la cour de Vienne, par M. Stratton, du mémoire envoyé par la cour de Londres, qu'on trouve la première démarche de ce cabinet pour ranimer et fortifier la coalition contre la France.

Aucune négociation franche pour éviter la guerre n'était plus praticable d'ailleurs depuis la promulgation du décret du 19 novembre. Par ce décret, qui avait fait à Londres la plus grande sensation, la convention déclarait formellement, au nom de la nation, qu'elle accorderait fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Ainsi cette assemblée, fière d'avoir sous sa main, en quelque sorte, une grande nation pour levier, entreprenait de soulever le monde. Par plusieurs décrets subséquens, elle réunit à la France le pays de Liège, la Savoie, le comté de Nice, annonçant la prochaine réunion de la Belgique entière. Ces agrégations avaient pour objet, selon les hommes d'état de la convention, de balancer le système coparta-

geant créé par l'Autriche, la Prusse et la Russie, dans les démembrements de la Pologne.

Prévoyant aussi que la condamnation de Louis XVI, qu'ils étaient à la veille de prononcer, rallierait peut-être contre la France les puissances restées neutres, ils eurent l'idée de prévenir une coalition générale en frappant tous les souverains de la crainte que bientôt toute l'Europe ne fût érigée en républiques. Tel avait été en partie le but du décret du 19 novembre. Son mode d'exécution et les instructions que réclamaient les généraux sur la conduite qu'ils devaient tenir dans les pays conquis, donnèrent lieu à un second décret non moins remarquable. Il fut rendu à la suite d'un rapport présenté à la séance du 15 décembre, par le conventionnel Cambon, chargé de la direction des finances. Organe des comités réunis des finances, militaire et diplomatique, Cambon dévoila sans détour, à la tribune, la politique de la convention.

« Dumouriez, dit-il, en entrant dans la Belgique, a annoncé de grands principes de philosophie ; mais il s'est borné à faire des adresses aux peuples. Il a jusqu'ici tout respecté : nobles, privilèges, féodalités, corvées, tout est encore sur pied ; tous les préjugés gouvernent encore, et le peuple n'est rien ; c'est-à-dire que nous lui avons promis de le délivrer de ses oppresseurs,

» mais que nous nous sommes bornés à des pa-  
» roles. Il faut que nous nous déclarions pouvoir  
» révolutionnaire dans tous les pays où nous péné-  
» trons; il serait inutile de déguiser notre marche  
» et nos principes; déjà les tyrans les connais-  
» sent... Ainsi donc, si nous sommes pouvoir ré-  
» volutionnaire, tout ce qui existe de contraire aux  
» droits du peuple doit être abattu dès que nous  
» entrons dans un pays. Vos comités pensent  
» qu'après en avoir expulsé les tyrans et leurs sa-  
» tellites, les généraux doivent supprimer sur-le-  
» champ la dîme, les droits féodaux, et toute  
» espèce de servitude. Cependant, vous n'auriez  
» rien fait, si vous vous borniez aux seules des-  
» tructions. L'aristocratie règne partout : il faut  
» donc détruire toutes les autorités existantes.  
» Rien ne doit survivre au régime ancien, lors-  
» que le pouvoir révolutionnaire se montre; il  
» faut que le système populaire s'établisse, que  
» les peuples soient convoqués en assemblées  
» primaires; qu'il nomme des administrateurs et  
» des juges provisoires. Ce n'est pas tout : en en-  
» trant dans un pays, quel doit être notre pre-  
» mier soin? de prendre pour gage des frais de  
» la guerre, les biens de nos ennemis. Il faut donc  
» mettre sous la sauve-garde de la nation, les  
» biens, meubles et immeubles appartenans au  
» fisc, aux princes, à leurs fauteurs, adhérens,

» participans, à leurs satellites volontaires, aux  
» communautés laïques et régulières, à tous les  
» complices de la tyrannie....

» Il ne serait pas prudent d'abandonner à lui-  
» même un peuple peu accoutumé à la liberté ; il  
» faut l'aider de nos conseils, fraterniser avec lui,  
» et dès que ses administrateurs provisoires se-  
» ront nommés, il faudra que la convention lui  
» envoie des commissaires pris dans son sein, et  
» le conseil exécutif des commissaires nationaux,  
» pour entretenir, avec le peuple conquis, des  
» rapports de fraternité.... Mais vous n'aurez en-  
» core rien fait, si vous ne déclarez hautement la  
» sévérité de vos principes contre quiconque ne  
» voudrait qu'une demi-liberté..... Il faut donc  
» dire aux peuples qui voudraient conserver des  
» castes privilégiées : *vous êtes nos ennemis*, et  
» les traiter comme tels, puisqu'ils ne voudraient  
» ni liberté ni égalité. Si, au contraire, ils pa-  
» raissent disposés à un régime libre, vous devez  
» non-seulement leur donner assistance, mais  
» leur garantir une protection durable. Déclarez-  
» leur solennellement que vous ne traiterez ja-  
» mais avec leurs anciens tyrans, et que nous  
» périrons tous plutôt que de capituler avec les  
» oppresseurs du peuple. »

La loi rendue sur la proposition de Cambon, composa, avec le décret du 19 novembre, tout

le système politique de la convention à l'égard des nations étrangères.

Dumouriez s'éleva avec force contre ces mesures violentes, par lesquelles on aliénait les Belges. Une nuée de commissaires nationaux était venue fondre sur leurs provinces, s'emparant, comme des oiseaux de proie, de tout le numéraire, de toute l'argenterie des églises, et de toutes les caisses. En un mot la république avait vaincu, mais elle traînait partout à sa suite la désorganisation, qui gagnait de proche en proche, et menaçait même la Hollande.

Ainsi l'Angleterre, frappée d'étonnement à la vue de ces premières conquêtes de la révolution, se crut doublement compromise, soit par l'introduction dans son île des principes de la démocratie pure si opposée à son régime intérieur, soit par la crainte de voir bientôt la Hollande envahie. Il était passé en maxime d'état, dans le cabinet britannique, de préserver la Hollande de toute atteinte de la part de la France. La soumission de la Flandre et la déclaration de la convention qui rendait libre la navigation de l'Escaut, avaient porté ce cabinet à offrir de suite des secours aux Provinces-Unies.

Au milieu d'un si grand trouble, ce qui excitait toujours le plus particulièrement la sollicitude des ministres, c'était l'appréhension d'une

commotion sociale intérieure, provoquée par la convention et par les clubs français.

Aux différentes pétitions que recevait et des clubs et des communes de France la convention, au sujet du procès du roi, vinrent se mêler des adresses approbatives de quelques Anglais et Irlandais résidans à Paris, et de deux clubs nouvellement établis à Londres, l'un sous le titre de *Société constitutionnelle*; l'autre sous celui de *Société des amis de la révolution de 1688*. Ces communications fraternelles avaient pour objet de célébrer les succès des armées françaises, et de féliciter la convention sur des événemens d'un aussi favorable augure pour les peuples qui voudraient devenir libres, et qui nourrissaient l'espérance « que les soldats de la liberté ne poseraient » les armes que lorsqu'il n'y aurait plus de tyrans » ni d'esclaves sur la terre. »

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pareilles sociétés se formaient actuellement dans toute » l'Angleterre; qu'elles s'occupaient à rechercher » les abus du gouvernement, et les moyens d'y » remédier; que d'après l'exemple que venait de » donner la France, les révolutions allaient de » venir faciles, et qu'il ne serait pas extraordi- » naire que dans un court espace de temps il ar- » rivât aussi des félicitations à une convention

» nationale britannique. » Ces hommages et ces prophéties politiques excitèrent dans les tribunes et dans l'assemblée les transports de joie les plus vifs. L'évêque Grégoire, qui présidait la convention, fit à ces députations des réponses qui ne furent pas moins applaudies. « Vous êtes ici au » milieu de vos frères, leur dit-il; la royauté est, » en Europe, détruite ou agonisante sur les dé- » combes féodaux; et la déclaration des droits » de l'homme, placée à côté des trônes, est un » feu dévorant qui va les consumer. Estimables » républicains, félicitez-vous en pensant que la » fête que vous avez célébrée en l'honneur de la » révolution française, est le début de la fête des » nations!.... »

Cependant le ministère anglais ne se manqua point à lui-même, et son énergie répondit à la grandeur du péril. Déjà se formaient sous son influence d'autres sociétés qui se vouaient au maintien de la liberté et de la propriété, contre les tentatives des républicains et des niveleurs. Ces associations se multiplièrent dans différentes parties du royaume. Le 1<sup>er</sup> décembre une proclamation du roi annonça le danger que courait la constitution, en butte à des malintentionnés, qui, agissant de concert avec des affiliés dans l'étranger, excitaient cet esprit de sédition et de désordres, qui s'était manifesté par des émeutes

et des insurrections. Georges III montrait l'intention formelle de mettre son gouvernement en état de pourvoir à la sûreté publique.

Le parlement, convoqué pour le 18 décembre, s'identifia au discours de la couronne, dans lequel le monarque avait parlé des dispositions à la sédition, en termes semblables à ceux de sa proclamation royale. Le roi ajoutait, quant aux affaires du continent, qu'il avait eu soin d'observer la plus stricte neutralité dans la guerre actuelle; que, s'étant abstenu constamment d'intervenir dans les troubles intérieurs de la France, il ne pouvait voir néanmoins sans la plus sérieuse inquiétude les symptômes qui annonçaient l'intention d'exciter des troubles, non-seulement en Angleterre, mais dans d'autres états, de fouler aux pieds les droits des nations neutres, et de poursuivre des projets d'agrandissement.

Malgré les observations éloquents de M. Fox, l'adresse d'adhésion passa à une immense majorité. Il n'en proposa pas moins de prier le roi d'ouvrir toute espèce de négociation honorable pour prévenir la guerre contre la France. Son amendement ayant été rejeté, il le reproduisit le lendemain sous la forme d'une motion. Fox proposait d'envoyer un ministre à Paris, auprès des personnes qui y exerçaient les fonctions du pouvoir exécutif, pour traiter avec elles des

points qui pouvaient être en discussion entre les alliés du roi et la nation française. Mais une négociation avec la France, dans l'état où se trouvait ce même pays, fut condamnée et rejetée par la majorité dans les termes les plus énergiques. La popularité de Fox en reçut même un échec. On vit alors clairement que le parti de l'opposition était considérablement affaibli par la défection d'une foule d'anciens wighs frappés de l'idée des dangers que les principes et les projets français faisaient courir à la constitution de la Grande-Bretagne.

Des mesures indiquant les dispositions hostiles des ministres se succédèrent. Un bill sur les étrangers les plaça sous une surveillance sévère, en investissant le gouvernement du droit de renvoyer hors du royaume ceux qu'il jugeait à propos d'expulser.

Ces symptômes d'une prochaine rupture ne pouvaient échapper aux deux négociateurs français; on pensait même généralement que le ministère saisirait la première occasion de leur faire l'application du bill, comme étant l'un et l'autre plus ou moins suspectés d'intrigues, soit avec le parti de l'opposition, soit avec certains meneurs populaires d'un rang plus subalterne.

M. de Talleyrand eut des conférences avec les ministres, et dans ses dépêches confidentielles,

fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles.

Ces griefs se reduisaient à trois principaux, savoir : 1<sup>o</sup> l'ouverture de l'Escaut ; 2<sup>o</sup> le décret de fraternisation du 19 novembre ; 3<sup>o</sup> les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Lebrun fit répondre, sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait à l'égard de l'ouverture de l'Escaut, le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II ; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France ; mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de s'engager à faire de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française ; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du

» reste, j'ai autorisé, en dernier lieu, le ministre  
» de France à Londres, de déclarer au nom de la  
» république française au ministère britannique,  
» que si, contre toute attente, l'intention du ca-  
» binet de Saint-James était d'amener une rup-  
» ture à tout prix, comme alors nous aurons  
» épuisé toutes les explications propres à démon-  
» trer la pureté de nos vues et notre respect pour  
» l'indépendance des autres puissances; comme  
» il serait évident que cette guerre ne serait plus  
» qu'une guerre du seul ministère britannique  
» contre nous, nous ne manquerions pas de faire  
» un appel solennel à la nation anglaise, et de  
» porter au tribunal de sa justice et de sa géné-  
» rosité l'examen d'une cause dans laquelle on  
» verrait une grande nation soutenir les droits  
» de la nature, de la justice, de la liberté, de l'é-  
» galité contre un ministère qui n'aurait engagé  
» cette querelle que par des motifs de pure con-  
» venance personnelle; qu'ainsi nous établirions  
» la nation anglaise juge entre lui et nous, et que  
» l'examen de ce procès pourrait amener des  
» suites que le cabinet de Saint-James n'avait  
» pas prévues.»

Ce ton menaçant n'était pas propre à rétablir la bonne intelligence entre les deux nations. M. de Chauvelin, qui prenait le titre de ministre plénipotentiaire de France, adressa, en cette qua-

lité, le 27 décembre, une note à lord Grenville, au nom de son gouvernement. Dans cette note, il interpellait lord Grenville, au nom du peuple français, sur la question de savoir si la France devait regarder l'Angleterre comme une puissance neutre ou ennemie. M. de Chauvelin s'efforçait en même temps de justifier son gouvernement sur les différens griefs qu'avait élevés le cabinet de Londres.

Lord Grenville, par sa réponse, lui exprima dans les termes les plus formels qu'il ne lui reconnaissait d'autre caractère public que celui de ministre de S. M. Très-Chrétienne; et il ajouta que la proposition de recevoir un ministre accrédité de la part de quelqu'autre autorité ou pouvoir en France, serait une question nouvelle; que S. M. britannique aurait le droit, si elle se présentait, de décider d'après les intérêts de ses sujets, sa propre dignité et les égards qu'elle devait à ses alliés ainsi qu'au système général de l'Europe. Quant aux explications données par M. de Chauvelin sur les différens griefs du gouvernement anglais, lord Grenville observait qu'elles se réduisaient à trois points : le premier avait pour objet le décret de la convention du 19 novembre, dans les expressions duquel toute l'Angleterre avait vu la déclaration formelle d'un dessein « de propager partout les nouveaux prin-

» cipes de gouvernement adoptés en France, et  
» d'encourager le trouble et la révolte dans tous  
» les pays, même neutres.» Si cette interpréta-  
tion, ajoutait lord Grenville, que vous présen-  
tez comme injurieuse à la convention, pouvait  
paraître douteuse, la conduite de la convention  
elle-même ne l'a que trop justifiée; et l'applica-  
tion de ces principes aux états du roi a été dé-  
montrée par la *réception publique* accordée aux  
séditieux de ce pays, aussi bien que par les dis-  
cours qu'on leur a tenus, précisément dans le  
temps de ce décret, et depuis à plusieurs re-  
prises.

Quant à l'explication donnée par M. de Chau-  
velin à cet égard, lord Grenville observait qu'elle  
n'était rien moins que satisfaisante, et que l'An-  
gleterre ne trouvait aucune sûreté dans les ter-  
mes d'une explication qui annonçait encore aux  
séditieux de toutes les nations quels étaient les  
cas dans lesquels ils pouvaient compter d'avance  
sur l'appui et les secours de la France, et qui  
réservait à la France le droit de s'ingérer dans les  
affaires intérieures de l'Angleterre, au moment  
où elle le jugerait à propos, et d'après des prin-  
cipes incompatibles avec les institutions publi-  
ques de tous les pays de l'Europe. Personne ne  
peut se dissimuler, ajoutait lord Grenville, com-  
bien une pareille déclaration est propre à en-

courager partout le désordre et la révolte; personne n'ignore combien elle est contraire au respect que les nations indépendantes se doivent réciproquement, ni combien elle répugne aux principes que le roi a suivis de son côté, en s'abstenant toujours de se mêler, de quelque manière que ce fût, de l'intérieur de la France; et ce contraste doit seul suffire pour démontrer non-seulement que l'Angleterre ne peut pas considérer comme satisfaisante une pareille déclaration, mais qu'elle a tout lieu de la regarder comme un nouvel aveu de ces dispositions qu'elle voit, de la part de la France, avec une si juste inquiétude et jalousie.

Lord Grenville passait ensuite aux deux autres points concernant les dispositions générales de la convention à l'égard des alliés de la Grande-Bretagne, et la conduite de ses officiers au sujet de l'Escaut.

«La promesse faite au nom de la France, disait le ministre anglais, de respecter l'indépendance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des

Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger directement ou indirectement en *souveraine des Pays-Bas*, ou arbitre générale des droits et des libertés de l'Europe; que si la France désire réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renoncer à ses projets d'aggression, à ses vues d'agrandissement; et en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernemens, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits.»

Au sujet de l'appel que M. de Chauvelin se proposait de faire à *la nation anglaise*, lord Grenville observait que cette nation, d'après la constitution qui assurait sa liberté, sa prospérité, et qu'elle saurait maintenir contre

toute attaque directe ou indirecte, n'aurait jamais avec les puissances étrangères ni relation ni correspondance que par l'organe de son roi, d'un roi qu'elle chérissait, qu'elle respectait, et qui n'avait jamais séparé un instant ni ses droits, ni ses intérêts du bonheur de son peuple.

On voit ici clairement, par la connaissance des points de la discussion, que dès l'origine on nourrissait en France l'espoir si souvent renouvelé et déçu depuis de détacher la nation de son gouvernement, pour la précipiter dans une révolution démocratique.

Dumouriez ne partageait pas ces illusions : les conséquences de la rupture avaient frappé son esprit. Comme il n'avait alors en vue que de s'affermir dans la conquête des Pays-Bas, il était d'avis que si on prétendait s'y maintenir, il fallait d'abord se conserver la neutralité de l'Angleterre et de la Hollande. Tel était aussi le sentiment de Talleyrand-Périgord, fort en état d'apprécier la politique du cabinet de Saint-James, et les véritables dispositions de la nation anglaise. En voyant Dumouriez fixer l'attention de l'Europe, autant par son habileté à la tête d'une armée victorieuse, que par la fermeté qu'il apportait à résister aux vues de la faction désorganisatrice qui, du sein de Paris, semait partout

la confusion et le désordre, Talleyrand et ses amis conçurent le projet d'empêcher ou de retarder la rupture par une négociation détournée. Soit que Pitt n'en saisît l'idée que pour se donner le temps de faire passer des secours à la Hollande, soit que Dumouriez lui-même ne l'ait suggérée que dans la vue de mieux réunir ses moyens d'attaque, soit enfin qu'on eût déjà la pensée d'amener ce général sur le terrain de la défection, des ouvertures importantes lui furent portées.

Le ministre de France à La Haye, M. de Maulde, qui lui était redevable de sa légation, arriva en toute hâte, dans les premiers jours de janvier, à Paris, où se trouvait alors Dumouriez; il lui dit que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention, ni traiter avec le ministre Lebrun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, milord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterai volontiers avec le général Dumouriez. En même temps l'agent secret Benoît, qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels qui avaient des relations avec le ministère anglais,

que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer.

Les ministres Lebrun et Garat furent d'abord les seuls du conseil exécutif dans la confiance de cette ouverture. Dumouriez vit aussitôt le parti qu'il pourrait en tirer; comme il jouissait d'un certain crédit dans les comités et dans le conseil, il obtint que l'affaire y fût portée avec la proposition de l'envoyer lui-même en ambassade extraordinaire à Londres. Mais les ministres Clavières, Pache et Monge s'y opposèrent par principe d'inimitié et de jalousie, selon Dumouriez, mais plutôt parce que déjà il causait de l'ombrage, et qu'on redoutait son ambition. Dumouriez s'étant concerté avec Lebrun et Garat, il fut convenu qu'on suivrait l'affaire sans bruit, qu'il n'en serait plus question dans le conseil, et qu'on attendrait qu'elle fût dans toute sa maturité pour la faire réussir. On renvoya M. de Maulde à La Haye avec une lettre pour milord Auckland, dans laquelle on lui annonçait que Dumouriez se trouverait à Anvers le 1<sup>er</sup> février, et que là s'ouvriraient les conférences. M. de Maulde était aussi chargé de pourparlers confidentiels.

En même temps on décida que M. Maret <sup>1</sup>, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez. Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

Mais toutes ces petites combinaisons s'évanouirent devant la marche grave des événemens, et par l'effet des grandes passions de l'époque. Comparativement à la convention, le conseil exécutif était un pouvoir trop secondaire pour qu'il osât s'engager dans une négociation si importante, sans l'adhésion et le concours des comités diplomatique et de défense générale. Là dominait Brissot, président du premier de ces comités.

Pour peu qu'on médite les fragmens que nous allons tirer de sa correspondance confidentielle avec Dumouriez, immédiatement après la bataille de Jemmappes, on pourra se former une idée du système politique des hommes d'état de la convention.

« C'est ici, mandait Brissot au général vainqueur<sup>2</sup>,  
« c'est ici un combat à mort entre la liberté et la  
» tyrannie; entre la vieille constitution germani-

<sup>1</sup> Aujourd'hui duc de Bassano.

<sup>2</sup> Lettre du 28 novembre 1792.

» que et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et  
 » des baïonnettes tout s'arrangera... Pas un Bour-  
 » bon ne doit rester sur le trône!... Ah! mon cher!  
 » qu'est-ce qu'Alberoni, Richelieu qu'on a tant  
 » vantés? Qu'est-ce que leurs projets mesquins,  
 » comparés à ces soulevemens du globe, à ces  
 » grandes révolutions que nous sommes appelés  
 » à faire?... Ne nous occupons plus, mon ami,  
 » de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'An-  
 » gleterre, misérables échafaudages; tout cela  
 » doit disparaître : *Novus rerum nascitur ordo.*  
 » Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire  
 » que la révolution de la Hollande ne s'arrêtera  
 » pas devant le fantôme d'*illuminés*<sup>1</sup>, et qu'il ne  
 » sera pas pour vous le *sta sol*. Une opinion se  
 » répand ici : la république française ne doit  
 » avoir pour bornes que le Rhin<sup>2</sup>.»

Aux yeux de tels hommes, professant de telles opinions, aucune négociation ne pouvait trouver grâce, pas même avec l'Angleterre, qu'il eût été si important de mettre hors de cause. Il ne fut pas difficile à Brissot de ramener à son avis le ministre Lebrun, en mettant en jeu son amour-propre par ses insinuations. Lebrun, voyant que les membres des principaux comités se

<sup>1</sup> Vraisemblablement Frédéric-Guillaume.

<sup>2</sup> On voit que de bonne heure ce fut comme une inspiration nationale.

croyaient offensés de ce qu'on refusait de négocier avec la convention, fut piqué lui-même de ce que la cour de Saint-James ne voulait pas traiter avec lui comme ministre de la république. Or, il était peu probable que, dans aucun cas, la négociation que désirait Dumouriez pût réussir.

Lebrun donna le 7 janvier une note officielle au nom du pouvoir exécutif de France, en réponse à la note de lord Grenville; il y répétait, d'une manière plus détaillée, les explications déjà présentées sur les motifs de plaintes élevées par l'Angleterre; il finissait par dire que si les efforts tentés pour éviter d'en venir à une rupture étaient inutiles, on combattrait avec regret, mais sans crainte, la nation anglaise qu'on estimait. Une note de la même date, de M. de Chauvelin, contenait des représentations très-vives au sujet de l'acte des étrangers, *alien act*, comme étant une mesure hostile dirigée particulièrement contre les Français. Lord Grenville, en réponse, envoya la note comme absolument inadmissible, M. de Chauvelin prenant un caractère qui n'était pas reconnu; ensuite, passant à la forme d'une communication extra-officielle, il insista sur l'insuffisance des explications données précédemment, et assura d'une manière positive que l'Angleterre continuerait ses préparatifs hostiles, afin de se mettre en état de pro-

téger sa sûreté et ses droits, ainsi que ceux de ses alliés. M. de Chauvelin demanda alors une entrevue à lord Grenville, qui la refusa.

C'était au moment même où le procès de Louis XVI se présentait accompagné des plus fâcheux présages. Dans ces terribles débats, la question fut envisagée, par quelques orateurs de la convention, sous le point de vue des motifs d'état. Salles de la Meurthe, développant les considérations de haute politique qui devaient porter la convention à ménager le roi, s'exprima en ces termes :

..... « Si Louis meurt, toutes ses prétentions » lui survivent. Déposées sur une autre tête, elles » seront plus nuisibles à la république; de tous » les membres de sa famille, il est aujourd'hui le » moins à craindre.... N'est-ce pas une chose bien » surprenante que le silence des rois dans des » circonstances si graves? Croirons-nous, parce » qu'ils se taisent, qu'ils sont indifférens sur le » sort d'un de leurs semblables? Non, ils ont des » vues plus profondes. Ce n'est pas Louis qu'ils » veulent sauver, c'est la royauté. Le supplice » de Louis, je n'en fais pas le moindre doute, » est nécessaire à leur système. Ils veulent sa » mort; car si le sang d'un roi coule sur l'écha- » faud, ils pourront espérer de soulever leurs » peuples contre la nation qui aura souffert ce

» supplice; ils pourront se créer des armées et  
» nous combattre plus sûrement. Les puissances  
» étrangères désirent que Louis meure afin  
» d'affecter sur son sort une feinte douleur, afin  
» d'élever contre vous un cri de vengeance universelle,  
» pour conserver leurs trônes, pour étouffer la révolution,  
» pour vous donner un roi. Et ne demandez pas quel serait le roi  
» qu'elles vous proposeraient pour vous dompter plus sûrement;  
» elles ne craindraient pas de flatter le peuple en désignant celui qui lui plairait  
» davantage. Qu'importerait alors leur haine contre tel ou tel chef de parti? Que le plus vil  
» d'entre eux leur promette une chance de plus en faveur de la royauté,  
» et le soin de leur trône en fait à l'instant leur allié. Les émigrés même, pour leur intérêt aussi,  
» oublieraient leurs querelles, s'il en existait entre eux et le nouveau tyran;  
» ils deviendraient ses premiers valets, si celui-ci croyait devoir faire sa paix avec eux  
» pour assurer sa puissance; ils le serviraient s'ils pouvaient en espérer une vengeance et la restauration de leurs titres.... Il n'est qu'un moyen d'éviter de grands maux,  
» c'est que la convention renvoie au peuple la question politique qu'offre le procès de Louis.... »

Ces considérations renferment une prophétie d'autant plus remarquable, qu'on l'a vue plus

tard s'accomplir dans toute son étendue. Quant aux dispositions des puissances à l'égard du procès de Louis XVI, ce serait mentir à la fidélité de l'histoire, que d'admettre, autrement que comme moyens oratoires, les assertions de l'orateur conventionnel.

Nul doute cependant que la politique ne vît s'ouvrir, par le trépas du roi de France, une chance à de nouvelles combinaisons, et il est vrai de dire aussi que Louis ne fut que faiblement réclamé par très-peu de puissances encore neutres. Quant à la Prusse, si elle avait épuisé inutilement tous les genres de négociations, n'était-ce pas pour sauver ce monarque ? La Prusse et l'Autriche, d'ailleurs, étaient en état de guerre ; ne pouvant faire que des menaces, l'expérience leur en avait montré l'inutilité et même le danger. L'Angleterre fit quelques démonstrations vaines. Les principaux chefs de l'opposition, tels que Fox, Shéridan, Grey, dans la vue d'embarrasser le ministère, et de se réhabiliter eux-mêmes dans l'opinion de la nation, sommèrent, au nom de l'humanité, le ministre Pitt d'intervenir. Sur leur motion, la chambre des communes avait voté <sup>1</sup> une adresse au roi, dans laquelle elle exprimait l'indignation et l'horreur de toute la nation, sur l'injustice et la barbarie de la catastrophe qui

<sup>1</sup> Le 20 décembre 1792.

menaçait le roi de France. Lord Lansdown avait même demandé que les ministres fissent auprès du conseil exécutif de France, une démarche officielle pour témoigner l'intérêt de S. M. britannique et de la nation au sort de Louis.

Mais Pitt, combattant l'opportunité d'une démarche directe et précise, avait éludé les instances des membres du bord opposé. Ses argumens pour ne pas compromettre la dignité du gouvernement, étaient d'autant plus péremptoires, que le fameux Barrère s'était déjà exprimé en ces termes à la convention : « L'An-  
» gleterre arme; l'Espagne, excitée, prépare une  
» attaque; ces deux gouvernemens tyranniques,  
» peu satisfaits de persécuter les patriotes de leurs  
» états, croient peut-être influencer le jugement  
» que nous allons prononcer sur le tyran de la  
» France; ils comptent peut-être nous effrayer.  
» Non, le peuple qui a conquis sa liberté, ce  
» peuple qui a chassé du sein de son territoire,  
» jusqu'aux rives les plus éloignées du Rhin, les  
» formidables bataillons de l'Autriche et de la  
» Prusse, ce peuple ne recevra les ordres d'au-  
» cun tyran. »

Toutefois le roi d'Espagne fit offrir par le chevalier Ocariz, son chargé d'affaires à Paris, sa neutralité pendant la guerre, et la promesse de retirer les troupes dont la frontière d'Espagne

était garnie, sous la condition que la France prendrait de son côté les mêmes engagements. Il fit déclarer en même temps au ministre plénipotentiaire de France à Madrid, « que le motif qui » avait déterminé S. M. Catholique à se rappro- » cher de la France, était de pouvoir influencer sur le » sort du ci-devant roi son cousin. » Le chevalier Ocariz, de son côté, fit la même déclaration au gouvernement français, avec des expressions modérées, mais positives. Il était chargé de signifier que ce grand procès ne pouvait être étranger au roi son maître. « S. M. Catholique, dit-il, » ne saurait être accusée de vouloir se mêler des » affaires intérieures de l'état, lorsqu'elle vient » faire entendre sa voix en faveur d'un parent, » d'un allié, d'un prince malheureux, du chef de » sa famille..... Si je pouvais, par ma réponse, » ajoutait l'envoyé espagnol, annoncer au roi que » les désirs de son cœur ont été remplis, heureux » d'avoir été l'agent d'une négociation aussi hu-  
 • • » maine, aussi glorieuse; heureux d'avoir bien » servi ma patrie et la vôtre, ce jour serait le » plus beau, le plus consolant de ma vie. »

Ce ne fut qu'en se faisant une violence extrême, que le parti ardent de la convention se soumit à entendre la lecture de cette communication diplomatique. Danton s'indigna de l'audace du gouvernement espagnol, qui ne voulait pas re-

connaître la république, et prétendait lui dicter des lois. « Loin de nous toute influence étrangère, » s'écrie Thuriot !..... Nous devons prononcer » avec la fermeté qui convient à de vrais républicains.... Gardons-nous de céder à des idées » combinées par le crime et la scélératesse..... » Ne souffrez pas surtout que les ministres des » cours étrangères puissent former ici un congrès pour nous intimor la déclaration des brigands couronnés. Je demande que la convention décrète que, quels que soient les mémoires » qui pourraient lui être adressés relativement » au grand procès qui lui est soumis, aucun » ne sera lu avant qu'on ait statué sur le sort » de Louis Capet. » A cette motion succède un projet de décret portant que les agens français ne pourront traiter qu'avec les têtes couronnées qui auront reconnu solennellement la république. « Nous ne traiterons plus avec les rois, dit » un membre de la convention; mais avec les » peuples. » Et la majorité se réunit à l'avis de passer à l'ordre du jour sur la lettre de l'envoyé d'Espagne, et de n'en point achever la lecture.

Ainsi déjouée dans ses démarches diplomatiques, la cour de Madrid crut pouvoir sauver Louis XVI en achetant des voix en sa faveur; et à cet effet deux millions furent mis à la disposition d'Ocariz. Il s'agissait de faire prévaloir

dans la convention la proposition de l'appel au peuple, qui eût ouvert à Louis la seule chance favorable. Mais on conduisit avec aussi peu d'intelligence que de bonheur cette négociation délicate. L'un des plus ardens agitateurs de la révolution, nommé Chabot, s'étant mis en relation avec Ocariz, traita lui-même pour les deux millions : on devait les compter à quatre des principaux meneurs de son parti, qui s'engageaient à faire changer un grand nombre de votes pour la mort en votes pour l'appel au peuple. Mais trompé par des données fausses, et se croyant sûr de la décision, Ocariz réserva la somme pour influencer en dernier ressort les assemblées primaires. Quand il vit son attente trompée, il essaya d'employer une partie de l'argent de l'Espagne à produire un mouvement dans Paris; ce fut inutilement : tous les élémens en étaient déjà assurés dans d'autres mains et dans un sens contraire; Chabot n'était là et dans la convention que l'émissaire chargé de connaître et de déjouer le plan qu'il paraissait favoriser.

Les dangers d'une guerre générale n'arrêtèrent point la convention : le 21 janvier vit consommer le régicide. Les cabinets ne s'étaient pas fait illusion sur le sort de l'auguste victime, pas plus que Louis ne s'était abusé lui-même sur sa destinée, car ce n'étaient pas les lumières qui

avaient manqué à ce prince : mais dans les grandes affaires d'état, le roi qui veut et qui ordonne ne s'était trouvé nulle part. Le dévouement d'un de ses fidèles serviteurs, au moment où la hache était levée sur sa tête royale, donna occasion à *Frédéric-Guillaume de faire éclater ses propres sentimens sur cette grande catastrophe. Voici le trait tel qu'il mérite d'être recueilli. Aucune* crainte n'avait pu arrêter M. d'Aubier, l'un des gentilshommes ordinaires de Louis ; n'ayant pas quitté son maître au 10 août, et cherchant depuis sa sûreté hors du royaume, il voulait démentir, à ses risques et périls, l'accusation par laquelle on cherchait à exciter la populace des faubourgs à demander la mort du roi : on prétendait que Louis avait, le 10 août, signé l'ordre de massacrer le peuple. M. d'Aubier établissait que c'était le maire Pétion qui avait signé l'ordre de repousser, aux Tuileries, la force par la force. Le temps pressait, et il fit enfin parvenir sa déclaration à Malesherbes, l'illustre défenseur de Louis : il le suppliait de lui procurer les moyens d'arriver à Paris, pour y être confronté avec les accusateurs. « S'ils me font massacrer » ensuite, lui mande-t-il, la justification du fait » que je veux mettre au grand jour, n'en sera » que plus constante pour le public. On ne croira » jamais qu'un homme sorte d'un asile sûr, et

» vienne jouer sa vie pour soutenir un men-  
 » songe.» Malesherbes lui prodigue les assurances  
 les plus honorables : « Le roi, lui répond-il, me  
 » charge de vous mander de sa part qu'il vous  
 » conjure de ne pas vous compromettre. On re-  
 » jetterait votre témoignage, comme celui d'un  
 » homme à qui son attachement ne permet pas  
 « d'être impartial. »

Cette lettre <sup>1</sup>, M. d'Aubier la reçoit par le  
 courrier qui lui apprend le trépas de Louis; et  
 comme on la lui avait écrite par *duplicata*, il en  
 était tombé une copie entre les mains de Frédé-  
 ric-Guillaume. Le monarque prussien, touché  
 des marques de dévouement qu'il venait de don-  
 ner à son roi, voulut le voir, et chargea le  
 comte d'Hervilly <sup>2</sup>, qui était à Dusseldorf, de le  
 lui conduire à Francfort. Là, M. d'Aubier lui  
 est présenté. Le roi, après plusieurs questions  
 sur la vie privée de Louis XVI, sur ses malheurs,  
 sur la journée du 10 août, sur l'emprisonnement  
 de la famille royale, lui propose d'entrer à son  
 service. M. d'Aubier répond qu'il n'est pas mili-  
 taire. Le roi lui demande à quoi il pourrait l'em-  
 ployer. — « Je ne me crois bon à rien. — Vous  
 » êtes le premier qui m'ait parlé de la sorte, »

<sup>1</sup> Du 12 janvier 1793.

<sup>2</sup> Le même qui avait défendu le château au 10 août, et qui trouva  
 la mort en 1795 à Quiberon.

s'écrie Frédéric-Guillaume; et le lendemain le fidèle serviteur de Louis reçoit la lettre suivante :

« M. d'Aubier, des sentimens pareils à ceux  
» dont vous avez fait foi envers l'infortuné mo-  
» narque que vous avez servi, sont toujours sûrs  
» de mon estime. La personne qu'il honora de la  
» sienne a d'ailleurs, par cela seul, des droits  
» chers à mon cœur, et toutes les fois que je  
» pourrai récompenser en elle les services que  
» Louis XVI ne put acquitter, je croirai offrir un  
» dernier tribut à la mémoire de ce souverain  
» respectable et malheureux. Je vous donne ma  
» clef de chambellan; je vous la donne comme  
» un gage du tendre souvenir que je conserve à  
» votre maître, et j'y joins une pension de six  
» cents écus sur la caisse de la cour, pour qu'à  
» l'abri de l'infortune qui poursuit les compa-  
» gnons de votre exil, vous puissiez consacrer  
» des jours plus tranquilles à sa mémoire, à  
» celle de ses vertus, de ses bienfaits, de ses mal-  
» heurs; et sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en  
» sa sainte et digne garde.

» Signé FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

A la nouvelle de la catastrophe, le roi d'Angleterre fit intimer à M. de Chauvelin l'ordre de sortir de Londres sous vingt-quatre heures, et

du royaume sous huit jours. Lord Grenville invité depuis, dans la chambre haute, à s'expliquer sur les vrais motifs de cette injonction subite, le fit en ces termes<sup>1</sup> : « La vérité est qu'aussi » long-temps que M. de Chauvelin s'est conduit » avec circonspection, il a été traité avec indulgence ; mais lorsqu'après des événemens sur lesquels l'imagination ne peut s'arrêter sans horreur, une faction diabolique se fut emparée du pouvoir, il n'est pas de moyen de corruption que M. de Chauvelin n'ait essayé, par lui ou ses émissaires, pour séduire le peuple, l'in disposer contre le gouvernement et contre les lois du pays. »

Débarquant à Douvres, dans ces mêmes circonstances, et avec de nouvelles instructions, M. Maret reçut de son côté l'ordre de se rembarquer sur-le-champ. La rupture paraissait désormais inévitable. Cependant lord Grenville, dans une de ses dernières notes, avait déclaré qu'il se prêterait volontiers à des explications, dans une forme non officielle, sur la totalité des objets mis en discussion : c'était laisser encore la voie ouverte à une conciliation possible ; c'était une dernière ressource pour essayer de conserver la paix en éloignant la guerre des Pays-Bas, et en conservant à ces provinces une espèce de neu-

<sup>1</sup> Séance de la chambre des pairs, du 17 février 1793.

tralité, jusqu'à l'arrangement définitif des affaires générales de l'Europe.

Voilà pourquoi Dumouriez se montra décidé, même après le renvoi de M. de Chauvelin, à se rendre en personne sur les frontières de la Hollande, pour suivre la négociation entamée à La Haye. A son arrivée de Paris, dans les derniers jours de janvier, M. de Maulde, envoyé de France, était allé porter à lord Auckland la lettre de Dumouriez; lord Auckland lui en avait témoigné toute sa satisfaction. Il lui avait dit que les intérêts de la Hollande et de l'Angleterre étant communs et inséparables, il communiquerait cette ouverture au grand pensionnaire Van-Spiegel, avec lequel il l'aboucherait. Van-Spiegel adopta le projet d'une conférence entre Dumouriez, lui et lord Auckland, qui dépêcha trois paquebots de suite à sa cour. De son côté, le ministre de France envoya son secrétaire à Anvers au-devant du général Dumouriez.

Non-seulement lord Auckland et le grand pensionnaire, mais l'envoyé de France lui-même, manifestèrent une profonde horreur sur l'événement qui venait de répandre le deuil dans toutes les cours de l'Europe. Comme on savait que Dumouriez partageait les mêmes sentimens, il ne parut pas qu'une si cruelle circonstance nuirait à la négociation projetée. On convint

même qu'aussitôt que lord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, les conférences s'ouvriraient au Moerdick, sur les yackts du prince d'Orange, qu'à cet effet on préparait pour recevoir Dumouriez.

Mais, dans l'intervalle, le ministre Lebrun précipita le rapport du renvoi de M. de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, afin d'opposer à la négociation un obstacle insurmontable. La seule réponse à un tel procédé ne pouvait être, de la part de la convention, qu'une déclaration de guerre. On l'attribua aussi à des mobiles secrets que nous allons faire connaître. On assure que la fermentation du peuple anglais s'était accrue à un tel point depuis le renversement de la royauté en France, qu'on apercevait à Londres tous les symptômes d'un grand mouvement; que Pitt, hésitant de déclarer la guerre à la France, avait fait sonder les dispositions du peuple, et qu'un cri général d'opposition s'était élevé; qu'une inscription affichée sur les murs du palais du roi avait appris à Georges III que le signal de la guerre serait celui de sa chute; qu'aussitôt le ministère anglais avait imaginé d'employer des moyens d'intrigues, afin de porter les conseils de la France à se charger de l'initiative de cette nouvelle déclaration de guerre; et que par-là on avait pu en imputer tout l'odieux à la France, aux

yeux des Anglais; que tout avait été ainsi calculé, et que tandis que M. de Talleyrand était accueilli, protégé, et avait même encore des entretiens avec les ministres, M. de Chauvelin, à qui on ne pardonnait pas d'avoir notifié au cabinet de Londres le résultat de la journée du 10 août, était insulté et finalement renvoyé avec morgue; qu'au même moment la France étant travaillée par les intrigues que Pitt avait préparées, on écrivait presque sous sa dictée, à des membres influens de la convention, et notamment à Brissot, que la déclaration de guerre serait le signal de la révolution anglaise, et que tout était disposé à cet effet.

Plein de cette idée, Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1<sup>er</sup> de février, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilités de l'Angleterre; il annonce que la guerre qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, ajoute Brissot, fait cause commune avec le cabinet de Saint-James, dont il se montre le sujet plutôt que l'allié : il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi Georges et au stathouder est aussitôt mis au voix et adopté à l'unanimité.

On ne saurait révoquer en doute la confiance présomptueuse inspirée à la convention par les

victoires de Dumouriez, et par les fausses données venues de Londres; toute la France partageait aussi l'idée qu'il y avait en Angleterre un grand nombre de mécontents qui, dans le cas d'une rupture, et avec le moindre appui auxiliaire, y renverseraient le gouvernement établi. Une lettre officielle de Monge, ministre de la marine, adressée à tous les amis de la liberté dans les ports de mer, contenait le passage suivant, que Pitt cita, entre plusieurs autres, dans la chambre des communes : « Le roi et » le parlement ont dessein de nous faire la » guerre; les républicains anglais le souffriront- » ils? Ces hommes libres témoignent déjà non- » seulement leur mécontentement, mais leur » répugnance à porter les armes contre leurs » frères les Français. Eh bien! nous volerons à » leur secours; nous ferons une descente dans » leur île; nous y jetterons cinquante mille bon- » nets de la liberté; nous y planterons l'arbre » sacré, et nous tendrons les bras à nos frères » les républicains : ce gouvernement tyrannique » sera bientôt détruit. »

Voilà qui explique pourquoi l'élite de la nation anglaise, comprenant les personnes attachées au gouvernement, et tous les hommes qui exerçaient dans l'état une influence par leur rang et leur fortune, avait conçu, à très-peu

d'exceptions près, une sorte d'horreur pour les principes et les pratiques des républicains français. Les classes élevées de la nation devaient naturellement s'opposer à la propagation des principes du nivellement démocratique dans un pays dont le régime social repose sur une aristocratie organisée qui participe au gouvernement, et même qui le dirige.

Aussi les classes supérieures s'étaient-elles montrées impatientes de voir cesser toute communication entre les deux pays ; redoutant moins les maux d'une guerre ouverte que les machinations d'une politique insidieuse, elles espéraient d'ailleurs qu'une confédération générale des principales puissances de l'Europe finirait par triompher d'un gouvernement livré à la frénésie et aux factions ; or, il serait difficile de dire laquelle des deux nations mit plus d'empressement à précipiter la rupture.

D'un autre côté, depuis l'occupation de la Belgique, il s'agissait aussi entre la France et l'Angleterre d'une question de puissance qui faisait de ce conflit non-seulement une guerre de principes, mais une guerre politique. La rivalité des deux nations se ranimant avec un surcroît d'animosité, les conséquences d'une pareille guerre ne pouvaient plus être calculées par les seules prévisions des hommes d'état. Enfin la

guerre s'offrait dans l'intérêt du ministère anglais qui est la véritable autorité exécutive de la nation : on devait même s'attendre qu'il en tirerait un surcroît de prépondérance en Europe, en achetant des ennemis à la France dans toutes les cours militaires, et pouvant s'assurer par ses subsides la direction et les fruits même de la guerre. Quand Pitt vit la convention n'en pas craindre l'initiative, il prêta l'oreille à ceux qui regardaient la France, en proie à une révolution terrible, comme n'ayant ni finances, ni armes, ni gouvernement, et même pas d'armées régulières. Il savait que ses forces navales ne consistaient qu'en soixante-six vaisseaux de ligne, quatre-vingt-seize frégates et corvettes, et que la marine française, par l'effet de l'émigration, était veuve de ses officiers. Au contraire, la marine d'Angleterre, forte de cent cinquante-huit vaisseaux de ligne, de vingt-deux vaisseaux de 50, de cent vingt-cinq frégates et de cent huit cutters, était au complet de ses officiers et de ses équipages. La Hollande pouvait aussi armer pour la cause commune cent vaisseaux de guerre de différentes grandeurs. Ainsi la supériorité navale était assurée à l'Angleterre, selon le vœu et la volonté de la nation. Retranchée dans son île et saisissant le sceptre des mers, elle allait devenir par là même le pivot

d'une longue et énergique résistance, pendant laquelle, par l'influence de ses armes et de sa politique, elle susciterait dans les deux mondes plus d'une catastrophe.

Cependant les circonstances graves qui venaient de préluder à la déclaration de guerre, n'avaient rien changé aux dispositions des négociateurs de Hollande. Lord Auckland, dans une seconde lettre adressée à Dumouriez, et qu'il remit au ministre de France à La Haye, se félicitait d'avoir enfin reçu de sa cour l'autorisation d'ouvrir les conférences qui restèrent fixées pour le 10 février au Mœrdick. L'envoyé de France s'étant rendu le 9 à Anvers, en toute hâte, y joignit Dumouriez qui, le serrant dans ses bras, lui dit : « Vous avez fait un miracle; l'avenir le » consacrera; mais le présent le repousse. *J'ai » ordre de faire la guerre.* » Dumouriez envoya aussitôt un courrier à lord Auckland, et lui manda qu'il n'est plus question de négocier; qu'à la vérité la déclaration de guerre était un peu brusque, mais que le ministère anglais y avait donné lieu, en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et en chassant ignominieusement de Londres et du royaume le ministre de France Chauvelin, au moment d'une négociation; enfin en faisant publier par lui, lord Auckland, le

2 février, une note aux états-généraux, outrageante pour la nation française. Il y a erreur dans cette dernière citation de Dumouriez, telle qu'il la présente dans ses mémoires. La note de lord Auckland, à laquelle il faisait allusion, ne fut publiée, comme on le verra, que sous la date du 5 avril; à cette époque on était en pleine guerre, et on ne pouvait donc plus en faire l'objet d'un grief. Du reste Pitt, selon Dumouriez, n'avait en vue, dans cette négociation, que de se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le temps de se préparer à la défensive. Ainsi il n'y aurait eu de bonne foi de part ni d'autres, comme il est visible qu'il y a eu des torts et des provocations des deux côtés.

Mais cette brusque déclaration de guerre décrétée par la convention, n'en donna pas moins à la France, engagée dans une négociation avouée, un air de perfidie que les Anglais furent en droit de lui reprocher avec une apparence de fondement.

Le 11 février, un message du roi Georges annonça la déclaration de guerre aux deux chambres : le roi ajoutait qu'il comptait sur leur assistance pour résister à une attaque non provoquée, et pour maintenir l'honneur de sa couronne et les droits de son peuple.

Les ministres, dans les débats qui s'élevèrent,

ne laissèrent pas sans réponse les motifs allégués par la France pour justifier la rupture. « Ce qui » reste à prouver aujourd'hui, dit lord Grenville à la chambre des pairs, c'est que l'agression a eu lieu du côté de la France, et qu'elle a » été aussi brusque que destituée de motifs suffisans; or, cette guerre de notre part est une » guerre de justice et de nécessité. La preuve de » ce que j'avance est établie dans les papiers déposés sur le bureau. Il en résulte qu'au moment » où Brissot fit son rapport, suivi du décret pour » nous déclarer la guerre, la cour britannique » s'était prêtée à l'ouverture d'une négociation. » Lord Auckland, ambassadeur à La Haye, ayant » reçu une proposition du général Dumouriez, » qui lui demandait une conférence, dans laquelle il espérait trouver les moyens de conserver la tranquillité entre les deux pays, » envoya naturellement cette proposition en » Angleterre. Quoique les ministres du roi eussent le plus grand droit de se refuser à toute » communication ultérieure, d'après ce qui venait de se passer avec M. de Chauvelin, à la » suite de ses instances si déplacées pour être » reconnu comme ambassadeur *d'une république*, » toutefois les ministres, ne voulant négliger aucune occasion d'éviter les calamités de la guerre, » envoyèrent à lord Auckland des instructions

» pour accepter les propositions du général Dumouriez, et entrer avec lui en conférence.  
» Qu'est-ce que la chambre pense avoir été le résultat de ces avances de la part des Français, et de notre côté? Le jour que le général Dumouriez fit sa proposition, ce jour-là même un *embargo* fut mis sur tous les bâtimens anglais et hollandais dans les ports de France; et ce même conseil exécutif qui avait autorisé le général Dumouriez à porter des paroles de paix, lui envoya presque en même temps les ordres de commencer les hostilités. Quelle preuve plus claire peut-on avoir qu'il n'y avait de la part de ce gouvernement aucun désir réel et sincère de conserver la paix, et que tout l'ensemble de sa conduite a eu évidemment pour but de nous tromper, en nous faisant croire à des dispositions pacifiques, dans le temps même qu'il ordonnait une invasion déjà méditée? En isolant même ce fait de tant d'autres circonstances, qui prouvent qu'on répondait à la loyauté avec laquelle nous observions la neutralité, par des manéges et des tentatives secrets dans la vue d'exciter parmi nous des troubles domestiques, au moment même où des desseins révolutionnaires recevaient leur exécution sur le continent, je demanderai si le message du roi a tort d'appeler l'agression française *témé-*

» *raire et non provoquée?* Il y a plus, elle est  
» *perfide* ; car de nous attaquer, de s'emparer de  
» nos vaisseaux, de faire nos marins prisonniers  
» le jour même qu'on nous faisait proposer par un  
» homme tel que le général Dumouriez, des con-  
» férences conciliatoires, n'est-ce pas là de la *tra-*  
» *hison* ? n'est-ce pas là de la *perfidie* ? Il n'est au-  
» cun membre de la chambre, j'en suis sûr, qui  
» nous voyant traités ainsi, ne sacrifiât volontiers  
» ses biens et sa vie pour maintenir la dignité de  
» la couronne et venger l'honneur de la nation.  
» Je ne fais même aucun doute que le pays entier  
» ne se lève pour venir au secours de la patrie :  
» aucun Anglais digne de ce beau nom, qui ne  
» soit prêt à verser la dernière goutte de son sang  
» pour une aussi belle cause. »

Le lendemain Pitt entretint aussi la chambre des communes de l'objet du message : il exposa les circonstances qui depuis le renvoi de M. de Chauvelin avaient précédé la déclaration de guerre, et il examina également les divers motifs allégués par la convention à l'appui de cette déclaration. Il finit par proposer une adresse en réponse au message de la couronne. Fox, dans le débat qui suivit, s'opposa fortement à ce que la chambre énonçât que les ministres n'avaient fourni ni motifs ni provocation de guerre, et il proposa un amendement qui fut rejeté. Faisant un dernier

effort à la séance du 18 février, pour que son système contraire à la guerre prévalût, il insista particulièrement sur ce que les ministres n'avaient pas communiqué explicitement à ceux de France, dans tout le cours de la négociation, les conditions auxquelles ils attachaient la conclusion de la paix. « On leur a déclaré, dit-il, qu'ils » devaient se renfermer dans leur propre territoire ; mais comment le pouvaient-ils, attaqués » par deux armées, qui ne se retirèrent dans les » pays voisins de la France que pour réparer leurs » pertes, et se préparer à une nouvelle attaque? » Fox reprocha aux ministres le ton hautain qui respirait, soit dans leurs notes, soit dans leurs discours au parlement, tout en blâmant les invectives peu mesurées que s'étaient permis contre la nation anglaise, des membres de la convention ; mais il n'en était pas moins vrai, ajouta-t-il, que dans le temps même que les ministres traitaient avec le gouvernement français, ils envenimaient la plaie par la dureté de leurs réponses ministérielles et de leur langage parlementaire. « Enfin, » dit-il, les ministres allèguent pour motif justificatif de la guerre, l'esprit usurpateur des » Français et leur système de se soumettre tous » les peuples voisins, sous prétexte de leur donner la liberté ; mais n'est-on pas en droit de » taxer les ministres eux-mêmes d'une indiffé-

» rence coupable à l'égard de la Pologne? » Et à cette occasion, Fox esquissa avec des traits frappans la conduite des puissances envers une nation qui n'avait eu d'autres torts à leur égard que d'avoir voulu assurer son indépendance, et se donner, sans leur participation, par une révolution paisible, douce, et scellée du sceau de l'approbation nationale, une constitution à laquelle tous les vrais amis d'une sage liberté en Europe avaient applaudi. Fox n'épargna même pas la souveraine du nord qui, deux années auparavant, avait voulu placer son buste à côté de celui de Démosthène, pour avoir empêché, par sa forte opposition, que l'Angleterre n'intervînt à main armée dans ses différends avec la Porte. Il parla avec encore moins de ménagemens des procédés du roi de Prusse, qui, après avoir encouragé les Polonais à se rendre indépendans de la Russie, faisait occuper militairement une partie de leur pays pour avoir suivi ses conseils. Il termina un discours plein de feu et de vivacité, par proposer une suite de résolutions ayant pour objet de déclarer que la guerre avec la France, d'après les motifs allegués, n'était compatible ni avec l'honneur, ni avec l'intérêt de l'Angleterre; que les ministres, dans leur dernière négociation avec le gouvernement français, n'avaient pas employé les moyens convenables pour obtenir

un redressement à l'amiable des griefs dont ils se plaignaient, et qu'il était de leur devoir de conseiller au roi de ne pas prendre d'engagemens qui pourraient empêcher une paix séparée.

Burke fut le premier à s'y opposer. Il commença par féliciter son ancien ami sur ce qu'il se répétait, sans néanmoins causer aucun ennui à ses auditeurs : on pouvait dire de ses harangues, quoique toujours sur le même sujet et renfermant les mêmes argumens, *decies repetitè placebit*. A la vérité, y trouvait-on trop souvent une ressemblance merveilleuse avec les discours de certains membres de la convention française. Burke, désignant avec ironie Brissot et Condorcet, en prit occasion de s'élever contre les liaisons de certains orateurs du parlement avec ces personnages, liaisons dont ils s'étaient glorifiés. Il s'attacha spécialement à réfuter la partie du discours de Fox, concernant la Pologne. Il n'excusa ni ne justifia les procédés qu'une politique peu honorable tenait à l'égard des malheureux Polonais : il fallait en convenir, dit-il, les nations devaient être justes, mais les nations ne devaient pas se mêler de faire réparer toutes les injustices. La question était donc uniquement de savoir si l'Angleterre avait intérêt de faire réparer les injustices commises envers la Pologne ? Si cet intérêt était le même

que celui de réprimer les injustices des Français, et de se mettre en garde contre leurs projets de révolte et de trouble? Quant à la première question, jamais l'Angleterre ne s'était mêlée ni n'avait cru devoir se mêler des affaires de la Pologne. Stanislas avait été autrefois mis sur le trône par Charles XII; la Russie l'avait chassé; elle avait mis Auguste à sa place, et les Anglais étaient restés tranquilles spectateurs de ces événemens. Les injustices de la France, selon Burke, étaient d'une autre nature : elles tendaient à envahir non-seulement tous les pays voisins, mais encore à renverser tous les gouvernemens de l'Europe. Un membre de la convention nationale n'avait-il pas dit en pleine assemblée, et ne l'avait-on pas imprimé, « que non » seulement les ministres de Georges III, mais » Georges III lui-même devait porter sa tête sur » l'échafaud? » Ce langage était peu extraordinaire en France.....

Tous ces débats furent très-animés; les principaux orateurs de part et d'autre y intervinrent, et jamais opposition au parlement ne fut plus vivement soutenue : elle succomba néanmoins devant une majorité qui imprima aux hostilités le caractère d'une guerre nationale, selon le vœu de la cour, des grands et des ministres.

Dès ce moment se manifesta la politique du

cabinet anglais au dehors, non-seulement par sa prompte coopération pour la défense des Provinces-Unies, par les efforts de ses ambassadeurs à resserrer le nœud de la coalition récemment relâchée entre la Prusse et l'Autriche, mais encore par son traité d'alliance avec l'impératrice de Russie, et par les subsides accordés au souverain d'Italie, réputé le gardien des Alpes.

Elle avait été profonde, l'impression qu'avait faite à la cour de Catherine II, la nouvelle des premiers triomphes militaires remportés par la révolution française, et de la mise en jugement de Louis. A peine a-t-on reçu l'avis, à Saint-Pétersbourg, de la catastrophe du 21 janvier, que l'impératrice, rompant le traité de commerce de 1786, par lequel les Français étaient traités dans son empire à l'instar des nations les plus favorisées, défend toute relation entre la Russie et la France. En même temps elle ordonne à tous les Français de sortir de ses états dans le délai de trois semaines, à moins qu'ils n'abjurent formellement les principes de la révolution, et ne renoncent, dans leur patrie, à toute correspondance et toute liaison avec leurs amis et leurs familles. La czarine fait même publier officiellement que sa grande flotte, portant quarante mille hommes, se réunira au printemps aux flottes d'Angleterre.

Nulle tête couronnée n'avait annoncé avec plus d'énergie le dessein de faire la guerre à la France dès l'origine de ses troubles. En se réconciliant, en 1790, avec Gustave III, roi de Suède, Catherine s'était flattée de lui procurer l'honneur et la gloire d'opérer la contre-révolution. Immédiatement après la paix de Jassy elle avait parlé d'envoyer une armée sur le Rhin, quoiqu'elle n'eût alors d'autre idée que d'engager l'Autriche et la Prusse dans cette guerre sociale dont elle espérait recueillir tous les fruits. Ses armées se tenaient pour ainsi dire en masse derrière les armées allemandes. Attentive à leurs entreprises, et aiguillonnant sans cesse les deux cabinets de Vienne et de Berlin, elle paraissait en quelque sorte à la tête d'un corps immense dont l'Autriche et la Prusse n'étaient réellement que les bras. Si Catherine tenait à la fois les yeux attachés sur les deux révolutions de Pologne et de France, qu'elle confondait dans un anathème commun, c'était contre la Pologne, qu'elle convoitait comme une proie facile, qu'elle s'était réservé d'agir de concert avec la Prusse. Comment l'effervescence polonaise qui allait toujours croissant, en dépit des bataillons russes, n'aurait-elle pas été taxée alors de jacobinisme par la stupeur des cabinets ?

L'entrée des troupes prussiennes en Pologne

fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793; elle commençait ainsi :

« Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne, le 3 mai 1791, à l'insu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation.... » Le roi, après ce préambule, faisait l'énumération des motifs qui avaient porté l'impératrice de Russie à faire entrer ses armées en Pologne, et de ceux qui le déterminaient lui-même à suivre son exemple. Il s'agissait d'arrêter, dans la vue du bien-être de la nation polonaise, les progrès de l'esprit démocratique de France, qui s'était introduit en Pologne; d'empêcher les clubs révolutionnaires de s'y former, et de réprimer les malveillans qui y fomentaient les troubles et l'insurrection. Frédéric-Guillaume, en faisant entrer sur le territoire de la république, notamment dans plusieurs districts de la Grande-Pologne, un corps de troupes dont le commandement en chef était confié à son général d'infanterie de Möllendorf, avait pour but principal, d'après sa déclaration, de couvrir ses provinces limitrophes, d'empêcher la contagion morale d'y pénétrer, de rétablir, de maintenir l'ordre et le repos publics en Pologne,

et d'assurer aux habitans bien intentionnés une protection efficace. Sa déclaration finissait ainsi : « Le roi aime à se flatter qu'avec des dispositions » aussi pacifiques, il pourra compter sur la bonne » volonté d'une nation dont le bien-être ne saurait lui être indifférent, et à laquelle il désire » donner des preuves de son affection et de sa » bienveillance. »

Mais ce langage de la diplomatie ne pouvait colorer les intentions réelles du cabinet. En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzick, le roi fit paraître une seconde déclaration sous la date du 24 février, et que rendaient d'autant plus remarquable les deux paragraphes suivans :

« Les mêmes raisons qui ont engagé S. M. prussienne à faire entrer un corps de troupes dans » quelques districts de la Grande-Pologne, la » mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer de la ville et du territoire de Dantzick. »

« Sans parler des intentions peu amicales que » cette ville, depuis une longue suite d'années, » n'a cessé de manifester envers la monarchie » prussienne, on se contentera d'observer que » c'est dans le sein de cette même ville que s'est » formée cette odieuse et cruelle séquelle qui, » marchant de crime en crime, cherche aujour-

» d'hui , à l'aide de ses abominables adhérens , à  
» se répandre de toutes parts.... »

C'est ainsi que la czarine d'une part, et Frédéric-Guillaume de l'autre, dominaient militairement en Pologne au commencement de 1793, les Russes à Varsovie et les Prussiens dans la Grande-Pologne et aux portes de Dantzick. Qu'on ajoute au développement des forces de ces deux puissances, le renversement total de la constitution du 3 mai, et on verra qu'on était alors fondé à croire entièrement comprimée ou étouffée cette révolution, réputée la sœur cadette de celle de France.

On était loin d'être si avancé à l'égard de cette dernière. Frappés de ses progrès rapides, qui semblaient menacer toutes les puissances, les cabinets de Pétersbourg et de Londres, après tant de froideurs et de mécontentemens mutuels, mirent en oubli leurs anciens différends, pour conjurer l'orage en associant les intérêts de leur ambition aux projets de leur politique. Ils avaient réciproquement en vue de préparer la ruine de cette même révolution, contre laquelle les deux grandes monarchies allemandes ne combattaient qu'avec des vues trop vagues, des projets incohérens et des moyens incomplets. Une ligue anglo-russe pouvait seule offrir des desseins plus systématiques et des efforts plus efficaces. On

s'en était sérieusement entretenu dans les communications diplomatiques récentes qui venaient de rapprocher les deux cours. La suspension du commerce français, en Russie, ayant été le premier sacrifice offert par Catherine II à l'avidité du cabinet de Saint-James, dès ce moment le commerce anglais put se flatter d'y retrouver la faveur et les privilèges auxquels les vues politiques des czars l'avaient jadis accoutumé. Catherine parut également disposée à sacrifier les droits des neutres, à l'effet d'interdire toute espèce de négoce avec la France, soit pour en accélérer la ruine au profit de l'Angleterre, soit pour mettre la France hors des relations européennes. Mais en formant ce nouveau nœud avec l'Angleterre, Catherine avait aussi d'autres vues moins apparentes et d'une ambition adroitement calculée.

Se hâtant de transmettre ses instructions particulières au comte de Woronzoff, son ministre à Londres, elle l'autorise à négocier directement avec lord Grenville, secrétaire d'état, un double traité dont l'un se rapportait au commerce, et l'autre au concert des deux puissances qui voulaient opposer une barrière aux principes et aux entreprises de la révolution. Les deux ministres sont bientôt d'accord sur les bases des deux traités dont la corrélation, quant aux conséquences politiques, va se révéler dans les stipulations

réciiproquement consenties. Le projet relatif au traité de commerce passa le premier. L'article 4 cachait un sens profond : il était dirigé contre le commerce des neutres, le cabinet de Londres, dont les flottes couvraient les mers, prévoyant que la convention de France renoncerait tôt ou tard à son système prohibitif, et consentirait à laisser participer les neutres au commerce de ses colonies. Or, les deux puissances s'engageaient non-seulement à fermer leurs ports au commerce français, mais encore à unir tous leurs efforts pour empêcher d'autres puissances non impliquées dans cette guerre, à donner une protection quelconque au commerce ou à la propriété des Français, en mer ou dans les ports, soit directement, soit indirectement, en conséquence de leur neutralité.

Sous le point de vue politique, les deux puissances, serrant encore plus leur nouveau lien, promettaient de s'assister réciproquement dans la guerre actuelle, afin de garantir désormais la tranquillité et la sûreté de l'Europe; elles s'engageaient en outre à ne désarmer qu'après leur consentement mutuel, et après avoir obtenu la restitution de toutes les conquêtes que pourrait faire la France sur l'une ou l'autre des deux parties contractantes, ou sur telle autre puissance amie ou alliée.

Ces deux traités ne furent conclus et signés que le 25 mars, et bientôt la czarine qui paraissait si animée contre les Français, abandonna aux Anglais et aux Hollandais le soin de les combattre; elle profita de l'embarras que la guerre suscitait à ces deux puissances et à l'Autriche, pour effectuer, sans avoir rien à craindre de leur part, ses projets contre la Pologne, qu'elle présentait aux divers cabinets comme un autre foyer de révolution, qu'il fallait se hâter d'étouffer.

Ainsi tout le poids de la guerre faite à la révolution, sur le continent, allait encore tomber en partage à l'Autriche et à la Prusse, qui toutefois changèrent de rôle. L'Autriche pressée par l'Angleterre de reconquérir les Pays-Bas, considérant la nouvelle position de la Prusse, qui semblait vouloir s'attacher plus particulièrement à préserver l'Allemagne, devint, militairement parlant, puissance principale, et se chargea de la conduite de la guerre offensive; elle promit de faire des efforts proportionnés à l'intérêt majeur qu'elle avait à la soutenir. On convint que les forces des deux puissances agiraient séparément et sous leurs propres chefs: ceci, en excluant le grand principe d'unité, qui seul aurait pu imprimer aux opérations une marche rapide et sûre, allait faire germer de nou-

velles semences de désaccord et de dissension. Il fut aussi question d'é luder la formation d'une *armée d'empire*, en distribuant les contingens des différens états germaniques, soit dans l'armée autrichienne, soit dans l'armée du roi de Prusse. La cour de Berlin en fit elle-même la proposition à la cour de Vienne. Dans ce nouveau plan, il ne devait y avoir que deux armées principales, l'une autrichienne, l'autre prussienne, partagées en plusieurs corps, selon les occurrences. A l'armée prussienne se joindraient les troupes saxonnes, hanovriennes et hessoises; aux forces de l'empereur se réuniraient les contingens de l'électeur palatin de Bavière, du duc de Wurtemberg, ainsi que des autres princes ou états des cercles de Souabe et de Franconie. Par là on évitait la formation d'une armée d'empire, masse incohérente, qui n'avait jamais rempli l'objet de sa destination ni l'attente de l'Allemagne, et dont la nullité n'avait été que trop prouvée dans la guerre de sept ans. On évitait surtout l'inconvénient de la nomination d'un commandant en chef des forces de l'empire.

Ce projet ne rencontra aucune difficulté de la part de la chancellerie d'état de Vienne; mais il ne fut pas accueilli dans la chancellerie aulique de l'Empire. L'incorporation des contingens dans les armées autrichiennes et prussien

nes, y fut regardée comme peu conforme à l'ancien usage et à la dignité du corps germanique. Les princes d'Allemagne s'alarmèrent en voyant l'Empire forcé, pour ainsi dire, de se plier au joug militaire de deux monarchies puissantes, qui semblaient s'arroger le droit de disposer à leur gré des forces communes et de s'en partager l'emploi.

Mais le plan de la Prusse ayant prévalu en partie, l'unité d'action qu'on n'avait pas su diriger dans l'intérêt général, fut rompue sans retour, et entraîna successivement tous les malheurs de l'Allemagne dans cette ère nouvelle.

Toutefois l'empereur s'était chargé de stimuler le zèle patriotique des cercles : il leur adressa des circulaires pressantes, pour les exhorter à la plus prompte prestation de leurs engagements et devoirs envers l'Empire ; il insista sur les obligations qu'ils avaient contractées par le traité d'alliance et de garantie mutuelle, sans aucune exception ni restriction, dans l'intérêt d'un prétendu *système de neutralité*. En effet, c'était à l'ombre de ce système que différens princes et états, qui redoutaient presque autant les vues ultérieures de l'Autriche et de la Prusse que les entreprises de la révolution, se flattaient d'échapper à la participation directe d'une guerre dont les conséquences paraissaient de nature à

compromettre leur sûreté et leur avenir. D'ailleurs, comme dans toutes les guerres, ce n'était que par des succès décisifs qu'on pourrait déterminer ce concours, cet entraînement général, qui d'ordinaire accompagne la victoire. Malheureusement pour la coalition, les conseils de l'empereur n'offraient pas un seul ministre capable de former un plan politique dont la conduite de la guerre fit partie. Et pourtant l'empereur, sollicité par les états de Brabant, de venir à leur secours, et stimulé par l'Angleterre, jugea qu'il devait répondre sans délai à ce double appel. Il était redevable des dispositions favorables des Belges à la constance et à l'énergie du général Clairfayt, qui, après la bataille de Jemappes, avait effectué avec lenteur et habileté une retraite difficile devant une armée quatre fois plus nombreuse, et qui s'avancait comme un torrent. Clairfayt avait mis à profit tout l'art de la guerre, pour opposer des obstacles à Dumouriez, en prenant des positions favorables, pour le déconcerter par de fausses manœuvres, afin d'assurer aux débris d'une armée ruinée, ses quartiers d'hiver sur la rive gauche du Rhin. D'abord il s'était retiré à propos derrière l'Herfte, puis il était arrivé à Berghem, à soixante lieues du point d'où il était parti, et il y était arrivé avec vingt mille hommes, sans que Dumouriez, qui le

poursuivait et qui pouvait disposer de cent mille soldats, ait pu l'entamer ou le détourner du but qu'il voulait atteindre. Mais aussi c'était au moment où le conseil exécutif, ne pouvant diriger les armées françaises, était forcé de laisser agir des généraux envieux les uns des autres, en état permanent de rivalité, se gênant et se contrariant dans leurs opérations; car si la convention se défiait des ministres, les ministres se défiaient des généraux.

A Berghem, Clairfayt ne s'était trouvé séparé de la nombreuse armée de Dumouriez que par la petite rivière de la Roer, et par Juliers, très-médiocre forteresse. Mais cette légère barrière n'avait pas été franchie, tant le général autrichien en avait imposé aux troupes de Dumouriez, pendant une retraite de soixante lieues. La constance de Clairfayt à tenir sa position avec une armée désorganisée, manquant de tout, et frappée de la rapidité de la conquête de la Belgique; son habileté à leur rendre l'ensemble et la discipline qu'elles avaient perdus dans une si longue retraite, préparèrent les succès qu'un autre général ne lui aurait pas ravis, si le commandement en chef eût été donné au talent et au mérite, et non à la faveur des cours. Il n'était pas d'ailleurs aisé de trouver dans les armées de l'Autriche un général en état de combiner de grandes opérations

stratégiques, et d'en assurer l'exécution. Le choix de la cour de Vienne tomba sur le prince de Saxe-Cobourg, issu d'une maison alliée à quelques-unes des grandes dynasties de l'Europe. Ce choix n'était pas heureux. Déjà feld-maréchal, le prince de Cobourg avait fait ses premières armes avec quelque distinction dans la guerre de sept ans ; et depuis, il n'avait commandé en chef que dans les dernières campagnes des impériaux contre les Turcs. Sa réputation ne s'était même établie que sur quelques faits d'armes vantés outre mesure, et restés imperceptibles pour l'histoire. A la vérité il avait partagé avec Suwarow, génie éminemment guerrier, l'honneur des victoires de Foczani et de Rimmisk, sans que néanmoins il fût capable de profiter de tels exemples. Il appartenait plutôt comme tacticien à l'école retrécie et abâtardie des Lascy et des Laudon, devenus, dans ces derniers temps, les oracles d'un conseil aulique incapable de discerner ou d'apprécier le véritable génie militaire. Le prince de Cobourg, inférieur, en outre, au duc de Brunswick sous le rapport de la théorie de l'art, n'avait en politique ni plus de caractère, ni une plus forte dose d'énergie ; en un mot, il n'était doué d'aucune des qualités propres à jouer avec succès le rôle éclatant auquel l'empereur venait de l'appeler sur le

théâtre de cette guerre sociale; et pourtant la fortune, dans ce nouveau début, allait répandre sur lui ses faveurs à pleines mains.

Dumouriez n'ayant pu pousser jusqu'à Cologne, et forcer Clairfayt à repasser le Rhin, n'avait conservé pendant tout l'hiver que la ligne de la Roer et de la Meuse, quoiqu'il eût réunie à son armée l'armée des Ardennes, commandée par le général Valence. D'un autre côté, de nouvelles troupes arrivaient continuellement d'Allemagne pour renforcer l'armée autrichienne, à laquelle Clairfayt, pendant l'inaction des Français, avait rendu le courage et la confiance. Tout à coup Dumouriez mit un terme à cette inaction, par son invasion sur le territoire des Provinces-Unies, aussi brusque pour le moins que la déclaration de guerre au gouvernement anglais.

La coalition n'avait donc pas de temps à perdre, si elle voulait prendre l'offensive. Le prince de Cobourg vint en toute hâte, à Francfort, combiner avec le duc de Brunswick un plan d'opérations pour les armées alliées. Qu'on observe que le général en chef des armées impériales allait entrer en campagne avec cent douze mille hommes. A la suite de quelques entretiens confidentiels, les deux généraux en chef arrêterent, le 14 février, les bases d'un plan commun. Il consistait à repousser les Français sur la rive

gauche de la Meuse pour dégager l'importante place de Maëstricht, et l'opération terminée, à prendre position derrière la Meuse même; là on devait rester stationnaire et ajourner la délivrance de la Belgique jusqu'à la prise de Mayence. Le duc de Brunswick insista singulièrement auprès du roi de Prusse, présent à la dernière conférence, sur le danger qu'il y aurait à dépasser Liège aussi longtemps que Mayence serait au pouvoir des Français. Ce plan pusillanime, qui eût anéanti l'offensive en réduisant à quatre armées d'observation les forces des alliés, ne pouvait être proposé et adopté que par deux génies étroits, ennemis de la guerre à outrance, la seule qui, en révolution, conduise à des résultats. On pouvait regarder ce plan comme le second tome de celui que le duc de Brunswick avait fait prévaloir dans sa guerre de parade et d'intrigues sourdes en Champagne. Ce plan, du reste, cachait des intentions politiques : il eût paralysé les forces de l'Autriche en renvoyant la délivrance de la Belgique à la prise éventuelle de Mayence. Rien n'était plus conforme aux vues de Dumouriez, qui avant d'être forcé d'attaquer la Hollande, avait projeté de disposer lui-même de la Belgique, et de traiter avec l'Angleterre. Nul doute que le duc de Brunswick, Dumouriez, et même le prince de Cobourg ne fussent moralement disposés à s'entendre sur

les conséquences politiques de cette guerre compliquée : les faits l'établissent sans qu'on ait besoin de recourir aux conjectures. Cependant ici la force des choses l'emporta d'abord, et dès l'ouverture de la campagne, le plan de Francfort fut abandonné; mais l'esprit dans lequel il était conçu finit par prévaloir soit dans les conseils soit dans les camps de la coalition.

Le général Clairfayt avait tout préparé, à Berghem, dans un sens contraire aux conférences de Francfort. Instruit des désordres et de la désunion des chefs de l'armée française sur la Roer et sur la Meuse, et de la mauvaise disposition des troupes, il avait médité dans le silence un retour brillant de fortune, par une prompte et vigoureuse offensive. Il en avait dressé tous les plans, de sorte que le prince de Cobourg, arrivant à Berghem le 1<sup>er</sup> mars, trouvant son armée réunie, tous les généraux impatiens de combattre, le frère de l'empereur, le prince Charles, également impatient de s'élançer dans la carrière des armes, qu'il devait tant illustrer depuis, donna son approbation aux dispositions du général Clairfayt, et ordonna l'attaque.

Ce même jour, 1<sup>er</sup> mars, la Roer est franchie : trois redoutes sont forcées à Aldenhoven, et les Autrichiens pénètrent, sans rencontrer d'obstacles, dans les quartiers des Français, qui se re-

plient sur Liége, dans la plus grande confusion et sans combats.

Dumouriez absent, ses lieutenans Miranda et Valence perdent la tête. Le premier, qui formait le siège de Maëstricht, le leve aussitôt, et prend sur lui d'abandonner la Meuse. Le prince de Cobourg entre triomphant dans Maëstricht, dès le troisième jour. L'impulsion était donnée : les impériaux suivent leur victoire, passent la Meuse, entrent dans Liége, où ils s'emparent des magasins que les Français commençaient à rassembler.

Cette retraite subite laissait en possession de la Basse-Meuse le corps auxiliaire prussien, accouru à la défense des Provinces-Unies, sous les ordres du prince Frédéric de Brunswick. Il pouvait traverser la Campine, et venir tomber par Anvers et Bois-le-Duc, sur les derrières de l'armée qui opérait en Hollande avec Dumouriez ; mais le prince perd d'abord un temps précieux, et permet ainsi à son adversaire de mettre cette partie du pays à couvert.

D'un autre côté, la marine hollandaise s'étant renforcée, les Prussiens s'avancent alors par Bois-le-Duc, de sorte que Dumouriez est bientôt obligé de battre en retraite sur Anvers. Ainsi se termine son entreprise sur la Hollande, au grand détriment des transfuges, dont il avait

déjà formé un comité directeur, pour le succès d'une entreprise qui peut-être aurait réussi sans la déroute d'Aix-la-Chapelle.

A la nouvelle des progrès de l'armée autrichienne, Dumouriez accourt des rivages du Moerdick aux rives de la Nette, et ramassant sur sa route les garnisons de toutes les villes, il arrive dans les plaines de Nerwinde pour arrêter l'ennemi et lui arracher la victoire. Une bataille gagnée pouvait rétablir ses affaires, et le prince de Cobourgn'osait pas en tenter lui-même l'événement. Le prince se laisse attaquer dans ses positions, dont le plateau du village de Nerwinde était la clef. Les deux armées s'étendaient sur un front de plus de deux lieues. La bataille s'engagea le 18 mars, et l'action dura dans toute sa force depuis sept heures du matin jusqu'à cinq du soir; aussi fut-elle vivement disputée. Mais quand Miranda, qui commandait l'aile gauche de Dumouriez, cédant à une terreur panique de ses troupes, ordonna, de son chef, la retraite qui devint une déroute, tout fut perdu. Clairfayt décida ensuite la victoire, en faisant donner la cavalerie autrichienne de réserve; elle pénétra dans le centre de l'armée française, et le traversa en tout sens; le désordre y fut alors sans remède. Toutefois l'armée battue se retira avec assez de tranquillité. Mais à Tirlemont, Dumouriez voulant tenir, dans l'es-

poir d'y rallier ses troupes, fut défait de nouveau par Clairfayt, et son opiniâtreté rendit encore Clairfayt vainqueur à Louvain, où Dumouriez essaya inutilement de se maintenir, dans la crainte d'être coupé de Malines et de Bruxelles. Ainsi la Belgique, perdue quatre mois auparavant dans une seule bataille, était recouvrée de même.

Ici Dumouriez se voyant dans une situation désespérée, demasqua son plan de défection, et ce plan était tellement hardi, qu'il n'aurait guère pu réussir que sous la main d'un général victorieux. Las de lutter contre l'anarchie qui dévorait la France, en butte aux défiances de la convention, qui, du sein des orages, s'efforçait d'organiser un nouveau pouvoir, Dumouriez aspirant à la dictature, crut la saisir au milieu de ses revers par un retour subit à la monarchie constitutionnelle. Il avait pour lui dans l'armée les troupes de ligne, et dans la nation une récente et grande renommée qui semblait se soutenir encore. Mais déjà répudié dans la convention par les girondins et les montagnards, il n'y trouvait d'appui que dans un troisième parti, le plus faible de tous, le parti d'Orléans, qui, se couvrant d'un masque emprunté, n'avait d'influence dans l'état que par des moyens de corruption et d'intrigues. La connivence de Dumouriez avec ce parti donna lieu de pré-

juger que c'était dans la personne du jeune duc de Chartres qu'il avait en vue de rétablir la royauté. Le duc, qui combattait alors dans les rangs de son armée, se distinguait non-seulement par sa valeur, mais encore par des principes d'une moralité solide, qui contrastaient avec l'affreuse célébrité du prince dont il tenait le jour. Pressé par la gravité des événemens, Dumouriez en vient à brusquer sa défection. C'est à Paris qu'il veut marcher avec son armée pour y dissoudre la convention, et rétablir la monarchie, après avoir arrêté les alliés sur les frontières, en leur imposant une neutralité officieuse. Par là, il se flatte de soustraire la France à l'anarchie, et de la sauver d'un démembrement. Lors même qu'il ne peut plus compter sur l'alliance de la victoire pour l'exécution de ses desseins, il n'entend pas du tout les abandonner.

Le lendemain même du combat de Louvain, le 21 mars, pendant le désordre de la retraite, il envoie au quartier-général du prince de Cobourg le colonel Montjoie, en apparence chargé de traiter de l'échange des prisonniers, mais au fond porteur d'ouvertures importantes. Là, il s'abouche avec le colonel Mack, chef de l'état-major de l'armée impériale, que le conseil aulique, sur sa réputation d'habile tacticien, avait donné pour mentor au prince de Cobourg, et qui, dans cette

campagne, commençait sous d'heureux auspices une célébrité qui, plus tard, s'évanouit dans des revers déplorables. L'envoyé de Dumouriez lui représente combien il serait avantageux aux deux armées de convenir d'une suspension d'armes, et n'oubliant rien pour le persuader, dissimule le désordre de la retraite, et exagère les ressources de son général. Le colonel Mack promet d'entretenir de cette ouverture le prince de Cobourg.

Le lendemain 22, Dumouriez, après avoir de nouveau réfléchi sur la position et les dangers de son armée, renvoie le colonel Montjoie inviter le colonel Mack à venir s'aboucher avec lui, au sujet de la proposition qu'il lui a faite. Mack arrive le soir même dans une maison isolée située sur la Montagne de fer près Louvain. Là il trouve Dumouriez, qui s'ouvrant en peu de mots, sans toutefois lui faire connaître toute l'étendue de ses projets, l'amène à consentir à une première convention sur les trois bases suivantes : 1<sup>o</sup> Que les impériaux ne feront plus de grandes attaques, et que Dumouriez, de son côté, ne cherchera point à livrer bataille; 2<sup>o</sup> qu'en vertu de cet armistice tacite, les Français se retireront sur Bruxelles, lentement, en bon ordre et sans être inquiétés; 3<sup>o</sup> qu'après l'évacuation de Bruxelles on s'abouchera de nouveau pour convenir des faits ulté-

rieurs. Cette première convention entre les deux généraux fut purement verbale. Le prince de Cobourg s'en félicita, d'autant plus qu'elle opérait sans autre combat l'évacuation de la Belgique.

Dumouriez assure que le prince ignorait le déplorable état de son armée, les ombres de la nuit ayant caché aux Autrichiens l'extrême désordre de la retraite; car depuis Louvain, toute l'énergie que l'armée avait montrée dans les combats précédens était détruite. Il avoue même que le prince aurait pu en profiter pour achever de la disperser et de l'anéantir.

Ainsi le chef des armées impériales était si mal servi par ses espions, et même par ses éclaireurs, qu'il n'avait aucune connaissance, trois jours après l'événement, de la désorganisation complète de l'armée qui lui était opposée, circonstance tellement visible néanmoins, qu'elle ne pouvait échapper à aucun habitant du pays sur toute la ligne de retraite. Crut-il que c'était uniquement pour l'avantage de l'armée impériale que Dumouriez lui avait demandé un armistice, et que la contre-révolution allait s'en suivre comme un coup de théâtre? Le propre de la médiocrité est de se laisser abuser. Que d'exemples n'en aurons-nous pas à rapporter encore!

Jugeant nécessaire d'avoir un corps d'élite, soit pour agir, soit pour en imposer aux Autri-

chiens, car l'accord des deux généraux n'était pas connu encore, Dumouriez forma une arrière-garde de vingt-cinq bataillons de ligne, de toute la cavalerie et d'une forte division d'artillerie. Avec ce corps d'environ douze mille hommes, le seul qui restât organisé, il couvrit la retraite ou plutôt la fuite des débris de l'armée qui rentraient en France par bandes et en désordre. Il prit son premier camp sous Bruxelles, le 24, et le lendemain fit évacuer la ville, avec ordre et sans excès ni pillage. Dumouriez avait aussi pourvu à la retraite des autres parties de son armée, qui s'étendaient depuis Gertruidenberg jusqu'à Namur.

Le 25 mars, l'archiduc Charles, qui venait de se distinguer à la bataille de Nerwinde, et à qui l'empereur destinait le gouvernement général des Pays-Bas, fit à Bruxelles son entrée publique, accompagné du prince de Cobourg et d'une suite nombreuse de généraux. En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, le prince de Cobourg donna une proclamation qui révéla le point de vue politique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisageait la situation des Pays-Bas, relativement à la France. Voici ce document :

« Sa Majesté l'empereur et roi, persuadé que  
» l'oppression sous laquelle gémissent les pro-

» vices *Belgiques*, depuis l'invasion du mois  
» de novembre dernier, a dévoilé aux yeux de ses  
» plus fidèles sujets, par une trop funeste expé-  
» rience, la perfidie des principes destructeurs,  
» à l'aide desquels la faction *française*, sous le  
» prétexte d'une liberté chimérique, a cherché à  
» fonder ses progrès, ne saurait douter de toute  
» l'horreur qu'inspirent aux citoyens honnêtes  
» les indignes menées de cette faction également  
» ennemie de la religion, des mœurs et de tout  
» ordre social. S. M. est aussi convaincue que ses  
» sujets *Belgiques* désirent sincèrement le réta-  
» blissement de l'ordre constitutionnel et de leurs  
» lois fondamentales, attaquées par cette faction,  
» et dans la jouissance desquelles ces provinces  
» ont trouvé depuis plusieurs siècles leur bonheur  
» et leur prospérité. Dans un tel état de choses,  
» le rétablissement de cet ordre et de ces lois  
» étant l'unique objet des efforts de la puissante  
» armée que S. M. a envoyée au secours de ses  
» fidèles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront  
» de concourir à ce but salutaire, certains d'être  
» soutenus et protégés dans leurs efforts de toute  
» son autorité et de sa puissance souveraine; S. M.  
» déclarant de son côté que ceux qui, contre toute  
» attente, oseraient agir en sens contraire, en  
» se montrant partisans de cette même faction,  
» seront traités, en toute rigueur, comme re-

» belles à leur souverain et ennemis de la patrie. »

La retraite de l'armée française s'effectuait, quand le surlendemain de l'occupation de Bruxelles par les impériaux <sup>1</sup>, le colonel Mack se rendit à Ath pour s'aboucher de nouveau avec Dumouriez : le général Thouvenot, le duc de Chartres et le colonel Montjoie assistèrent à cette conférence. Sans rien écrire, on y arrêta une seconde convention plus formelle que la première. Pour cacher aux deux armées la concivence entre les généraux, on convint que l'armée française s'arrêterait quelque temps sur la frontière, dans la position de Mons, Tournay et Courtray, sans être inquiétée. Dumouriez ayant révélé au colonel Mack son projet tout entier de marcher sur Paris, on convint également qu'il réglerait lui-même, quand il en serait temps, les mouvemens des impériaux qui n'agiraient que comme auxiliaires; que s'il n'avait pas besoin de secours, les impériaux resteraient sur les frontières sans s'avancer, et que l'évacuation totale de la Belgique serait le prix de cette condescendance; que si, au contraire, Dumouriez ne pouvait pas opérer tout seul, non pas la contre-révolution, mais la réformation, c'est-à-dire le rétablissement de la monarchie

<sup>1</sup> Le 27 mars.

constitutionnelle, il indiquerait lui-même le nombre et l'espèce de troupes dont il aurait besoin pour réussir dans son projet, et qu'on ne les ferait marcher que sous sa direction. Il fut enfin décidé que lors du mouvement de Dumouriez sur Paris, la place de Condé serait remise aux Autrichiens, pour lier les opérations entre les deux parties d'armées impériales du prince de Cobourg et du prince de Hohenlohe-Kirchberg; mais comme place de garantie, et avec la condition qu'elle serait rendue à la France après la guerre, *et après le règlement des indemnités*; que d'ailleurs toutes les autres places, si le parti constitutionnel était dans le cas d'avoir besoin de seconder les impériaux, recevraient garnison mi-partie sous les ordres des Français.

Ainsi c'était pour aider Dumouriez à renverser la secte des jacobins, et à rétablir la constitution émanée de la révolution de 1789, que le prince de Cobourg consentait à n'agir que comme auxiliaire. Dans les conseils tenus à Bruxelles, on ne vit d'abord cet arrangement secret que sous le point de vue de l'assurance de recouvrer toute la Belgique sans coup férir, et peut-être même de terminer la guerre. On s'y rallia.

Mais ce plan d'une demi-contre-révolution, auquel on a fait à tort le reproche d'avoir été mal conçu et mal combiné, demandait un secret

profond et une exécution prompte, tant les circonstances étaient pressantes, et les défiances de la convention allaient croissant sur les desseins de Dumouriez. Deux jours s'étaient à peine écoulés depuis son accord avec le prince de Cobourg qu'il eut l'imprudence de recevoir à Tournay<sup>1</sup> trois émissaires du ministre des affaires étrangères Lebrun, tous trois affiliés à la société des jacobins : ils se nommaient Proly, Pereira et Dubuisson. Dans la chaleur de la conférence, Dumouriez leur dit que la convention et les jacobins étaient cause de tous les malheurs publics ; mais que dût-on l'appeler César, Cromwell ou Monck, il sauverait la patrie. Appelant régicides les membres de la convention sans distinction, il ajouta qu'ils n'auraient bientôt plus d'autorité que dans la banlieue de Paris, et jura qu'il ne souffrirait pas l'existence d'un tribunal révolutionnaire ; il leur dit aussi que depuis la bataille de Jemappes il avait pleuré de tous les succès qu'il avait eus pour une aussi mauvaise cause, et qu'il rétablirait la constitution de 1791 avec un roi ; il leur annonça même qu'il avait entamé une négociation avec le prince de Cobourg, et qu'il ferait la paix lui seul. « C'est » mon armée, dit-il, que j'explorai, oui, l'armée » des mameloucks ; elle dira qu'elle veut un roi ; » les présidens des districts seront chargés de le

<sup>1</sup> Le 29 mars.

» faire accepter, car plus de la moitié de la  
» France en veut un. » Sur l'observation que ce  
plan l'exposait à des dangers, il répondit qu'il ne  
craignait pas les décrets d'accusation au milieu  
de son armée; qu'au reste, il n'avait qu'un temps  
de galop vers les Autrichiens, dont il serait  
bien reçu; et qu'il aurait agi plus ouvertement,  
s'il n'eût craint pour les jours de la reine et de sa  
famille; enfin il leur déclara sans détour qu'il  
marcherait sur Paris, et l'affamerait au cas de  
troubles. Les trois agens disputèrent peu, pro-  
mirent à Dumouriez de revenir, et allèrent le  
dénoncer aux sept commissaires de la conven-  
tion réunis à Lille.

Et pourtant il ne pouvait espérer aucun succès  
de son entreprise, sans l'occupation militaire  
préalable de Lille, de Condé et de Valenciennes  
par des troupes et des généraux dévoués à sa cause.  
Ces trois places allaient lui échapper du moment  
que son plan de marcher sur Paris, de dissoudre  
la convention et de rétablir la monarchie était  
connu et divulgué avant même qu'il n'en eut com-  
mencé l'exécution. Déjà une foule d'émissaires en-  
voyés dans son camp lui aliénaient les bataillons  
de volontaires et de fédérés, qui étaient d'ailleurs  
excités par les clubs. Un décret de la convention  
l'ayant mandé à la barre, il refusa d'obéir, se  
croyant soutenu encore par l'affection de plu-

sieurs bataillons de ligne, de la cavalerie, et de quelques officiers-généraux; ceux-ci voyaient leur sort dans celui qu'on préparait à leur général en chef, et ne se montraient que plus disposés à se rallier à sa cause. Mais d'autres en plus grand nombre, qui entrevoyaient dans sa disgrâce la possibilité de le remplacer, fomentaient tout ce qui pouvait accélérer sa chute. Voilà ce qui lui fit manquer Lille, Condé, Valenciennes, places sans lesquelles il n'avait aucun point d'appui pour opérer dans l'intérieur.

L'arrestation des quatre commissaires de la convention <sup>1</sup> et du ministre de la guerre Beurnonville, chargés de s'assurer de Dumouriez lui-même à son quartier-général, fut le dernier acte d'autorité au-delà duquel vint expirer le pouvoir de ce général, et s'évanouir tous ses plans. Les commissaires tombés dans ses mains furent remis, le 2 avril, au général Clairfayt, transférés de Tournay à Mons, puis à Bruxelles, et enfin à Maëstricht. Là on leur signifia qu'ils étaient retenus comme otages de la sûreté des prisonniers de la famille royale gardés au Temple.

Immédiatement après ce grand éclat donné à sa défection, Dumouriez aurait dû ne pas différer d'agir en faisant déclarer son armée : elle lui était dévouée en partie, et s'attachant à sa fortune,

<sup>1</sup> Camus, Bancal, Quinette et Lamarque.

aurait obéi à ses ordres, s'il eût montré dans ses démarches autant de promptitude qu'il y apporta de hardiesse. Peut-être eût-il entraîné par là quelques-uns des corps qui lui étaient opposés. Mais par suite de sa dernière convention avec le prince de Cobourg, il se trouva pour ainsi dire enchaîné dans le moment décisif. On était convenu dans la conférence d'Ath, que le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le baron de Mack, se rendraient, le 4 avril au matin, entre Bossu et Condé, où Dumouriez viendrait aussi de son côté, et que là on combinerait les mouvemens des deux armées autrichiennes et françaises réunies. Ainsi quarante-huit heures se trouvaient perdues, et en révolution c'est l'à-propos qui décide du succès.

D'un autre côté, par suite de la même convention entre les généraux, un congrès des ministres des puissances coalisées venait d'être convoqué à Anvers. Sur l'avis de sa prochaine ouverture, Dumouriez, au lieu d'agir militairement, selon que l'exigeait l'occurrence, s'engagea dans le dédale de la diplomatie dont il connaissait tous les détours; il fit partir le général Valence pour Bruxelles, afin de le mettre à portée du congrès, et dans la nuit même composa un court manifeste où il rendait compte des motifs de sa défection.

Elle parut d'une si haute importance au duc d'York, récemment débarqué avec des troupes

anglaises envoyées à la défense commune, qu'il en expédia en toute hâte la nouvelle à Londres. A l'arrivée du courrier les ministres jugèrent que l'événement était d'une nature si décisive, qu'on pouvait contremander les préparatifs de l'embarquement de plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie destinés pour le continent.

Quant au congrès, voici comment et dans quelle vue en fut précipité l'ouverture. Le comte de Metternich <sup>1</sup>, ministre plénipotentiaire de l'empereur auprès des Pays-Bas, crut devoir, d'après la convention consentie à Ath entre Dumouriez et le prince de Cobourg, inviter les ministres des puissances coalisées qui se trouvaient à La Haye, à se réunir le 8 avril en conférences dans la ville d'Anvers, pour y délibérer sur les circonstances politiques qui se mêlaient à la conduite de la guerre. Instruit également que la réunion des deux armées devait être réglée le 4, dans une conférence des généraux, il jugea que les événemens seraient dans toute leur maturité, du 4 au 8, et que le congrès n'aurait plus alors qu'à donner sa sanction diplomatique aux arrangemens déjà consentis de part et d'autre.

<sup>1</sup> Père du prince de Metternich actuel : il avait remplacé le comte de Mercy auprès du gouvernement des Pays-Bas ; en 1803 il fut élevé à la dignité de prince, et mourut en 1818.

Avec quel vif empressement, vu la gravité des conjonctures, les différens ministres se portèrent aux conférences de ce congrès improvisé! Le stathouder, le prince héréditaire d'Orange, et le duc d'York, manifestèrent l'intention d'y assister. Lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à La Haye; le comte de Starhemberg, et le comte de Keller, ministres de l'empereur et du roi de Prusse à la même cour, étaient les principaux diplomates qui devaient y délibérer avec le comte de Metternich. Qu'on y ajoute le général prussien de Knobelsdorff, et le comte Tauentzien, major au service de Prusse, et on aura au juste la composition de ce congrès, que devait compléter la présence du prince Cobourg et de son chef d'état-major baron de Mack.

Veut-on avoir une idée de l'esprit qui animait la plupart des ministres appelés à Anvers? qu'on lise la note présentée par lord Auckland et le comte de Starhemberg aux états-généraux des Provinces-Unies le 5 avril, trois jours avant l'ouverture des conférences. Elle était conçue en ces termes :

« Hauts et puissans seigneurs!

» Il est connu que vers la fin du mois de septembre de l'année dernière <sup>1</sup>, S. M. Britanni-

<sup>1</sup> Septembre 1792.

» que et V. H. P. ont donné de concert l'assu-  
» rance solennelle que, dans le cas où le danger  
» imminent qui menaçait dès-lors LL. MM. Très-  
» Chrétiennes et leur famille, se réalisât, S. M.  
» et LL. HH. PP. ne manqueraient pas de pren-  
» dre les mesures les plus efficaces pour empê-  
» cher que les personnes qui se seraient rendues  
» coupables d'un crime aussi atroce, ne trouvas-  
» sent aucun asile dans leurs états respectifs. Cet  
» événement, qu'on présentait avec horreur, a  
» eu lieu; et la vengeance divine paraît ne s'être  
» pas long-temps fait attendre. Quelques-uns de  
» ces détestables régicides sont déjà dans le cas  
» de pouvoir être soumis au glaive de la loi <sup>1</sup>. Les  
» autres sont encore au milieu du peuple qu'ils  
» ont plongé dans un abîme de maux, et auquel  
» la famine, l'anarchie et la guerre civile prépa-  
» rent de nouvelles calamités. Enfin tout ce que  
» nous voyons arriver, concourt à nous faire re-  
» garder comme prochaine la fin de ces miséra-  
» bles, dont la démence et les atrocités ont pé-  
» nétré d'épouvante et d'indignation tous ceux  
» qui tiennent aux principes de religion, de mo-  
» rale et d'humanité.

» En conséquence, les soussignés soumettent  
» au jugement éclairé et à la sagesse de vos hautes

<sup>1</sup> Les quatre commissaires de la convention arrêtés trois jours avant par Dumouriez.

» puissances, si elles ne trouveraient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour défendre l'entrée de leurs états en Europe ou de leurs colonies à tous ceux des membres de la soi-disant convention nationale, ou du prétendu conseil exécutif, qui ont pris part directement ou indirectement audit crime, et s'ils étaient découverts et arrêtés, de les livrer entre les mains de la justice, pour servir de leçon et d'exemple au genre humain.

» Signé AUCKLAND, LOUIS, comte  
» de Starhemberg. »

Il est clair, d'après le contenu de cette note, que les ministres signataires croyaient toucher au renversement de la convention. Nous pouvons affirmer que les autres ministres et généraux, ainsi que les trois princes qui venaient assister au congrès, étaient dans la même attente. Mais il est une chaîne d'événemens que toute la prudence humaine ne peut ni calculer ni prévoir : c'est Dumouriez qui s'exprime ainsi en rappelant dans ses Mémoires, mais d'une manière incomplète, les circonstances de sa défection. D'après son plan il devait s'approcher de Lille, et remettre aux impériaux la place de Condé, comme garant du traité; mais dès le 4 avril, jour où il était convenu que de part et d'autre on en commencerait

l'exécution, Dumouriez cessa d'être obéi. En s'approchant de Condé pour aller conférer avec le prince de Cobourg et l'archiduc Charles, il fut assailli par trois bataillons de volontaires qui voulant le tuer lui tirèrent des coups de fusil. Dumouriez leur échappa en faisant un détour, et manqua ainsi son rendez-vous; le soir seulement il parvint à joindre le colonel Mack, passa une partie de la nuit à faire entrer cet officier dans ses vues, en lui dissimulant l'état réel de son armée, et rédigea de concert une proclamation, au nom du prince de Cobourg, pour être imprimée et publiée le lendemain à la suite de son *Adresse à la nation française*. Cette adresse était une sorte de manifeste contre la convention, et contre les jacobins, où Dumouriez annonçait le rétablissement, sous les auspices de toute l'Europe, de la *constitution jurée en 1789, 90 et 91*.

Mais il ne suffirait pas d'indiquer ou d'analyser l'autre pièce historique dans un ouvrage particulièrement consacré à remonter aux causes des événemens. Or, voici dans toute sa teneur <sup>1</sup> la proclamation approuvée, signée et publiée le lendemain par le prince de Cobourg.

<sup>1</sup> Le texte en est peu connu, et ne se trouve dans aucune de nos histoires de la révolution.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL  
EN CHEF DES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR ET DE  
L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« Le général en chef Dumouriez m'a commu-  
» niqué sa déclaration à la nation française. J'y  
» trouve les sentimens et les principes d'un  
» homme vertueux, qui aime véritablement sa  
» patrie, et voudrait faire cesser l'anarchie et les  
» calamités qui la déchirent en lui procurant le  
» bonheur d'une constitution et d'un gouverne-  
» ment sage et solide. Je sais que c'est le vœu  
» unanime de tous les souverains, que des fac-  
» tieux ont armé contre la France, et principa-  
» lement celui de S. M. l'empereur et de S. M.  
» Prussienne. Rempli d'estime encore pour l'en-  
» semble d'une nation si grande et si généreuse,  
» chez laquelle les principes immuables de la jus-  
» tice et de l'honneur furent jadis sacrés, avant  
» qu'à force d'attentats, de bouleversemens et de  
» prestiges, on soit parvenu à en égarer et en  
» corrompre cette portion, qui, sous le masque  
» de l'humanité et du patriotisme, ne parle plus  
» que d'assassinats et de poignards; je sais aussi  
» que ce vœu est celui de tout ce qu'il y a en  
» France d'honnête, de sensé, de vertueux. Pro-  
» fondément pénétré de ces grandes vérités, ne  
» désirant que la prospérité et la gloire d'un pays

» déchiré par tant de convulsions et de malheurs,  
» je déclare par la présente proclamation *que je*  
» *soutiendrai de toutes les forces qui me sont*  
» *confiées, les intentions généreuses et bienfai-*  
» *santes du général en chef Dumouriez, et de sa*  
» *brave armée.* Je déclare en outre que venant  
» récemment, et à plusieurs reprises, de nous  
» battre en ennemis vaillans, intrépides et géné-  
» reux, je ferai joindre, si le général Dumouriez  
» le demandait, une partie de mes troupes ou  
» toute mon armée à l'armée française, pour  
» coopérer *en amis et en compagnons d'armes,*  
» dignes de s'estimer réciproquement, à rendre  
» à la France son *roi constitutionnel*, la consti-  
» tution qu'elle s'était donnée, et par conséquent  
» les moyens de la rectifier si la nation la trouve  
» imparfaite, et ramener ainsi en France, comme  
» dans le reste de l'Europe, la paix, la confiance,  
» la tranquillité et le bonheur. Je déclare par  
» conséquent ici, sur ma parole d'honneur, que  
» je ne viendrai nullement sur le territoire fran-  
» çais *pour y faire des conquêtes*; mais unique-  
» ment et purement aux fins ci-dessus indiquées.  
» Je déclare aussi, sur ma parole d'honneur, que  
» si les opérations militaires exigeaient que l'une  
» ou l'autre place forte fût remise à mes troupes,  
» je ne la regarderai jamais autrement que comme  
» un *dépôt sacré*, et m'engage ici de la manière

» la plus expresse et la plus positive de *la rendre*  
» *aussitôt que le gouvernement qui sera établi en*  
» *France, ou le brave général avec lequel je vais*  
» *faire cause commune le demanderont.* Je dé-  
» clare enfin que je donnerai les ordres les plus  
» sévères et prendrai les mesures les plus vigou-  
» reuses et les plus efficaces, pour que mes trou-  
» pes ne commettent pas le moindre excès, ne  
» se permettent pas la moindre exaction ou la  
» moindre violence, respectent partout les per-  
» sonnes et les propriétés sur le territoire fran-  
» çais; et que quiconque dans mon armée oserait  
» contrevenir à mes ordres, serait puni sur-le-  
» champ de la mort la plus ignominieuse.

» Donné à mon quartier-général de Mons, ce  
» 5 avril 1793.

» Signé le prince DE COBOURG. »

A peine cette proclamation est-elle rédigée, que Dumouriez, au point du jour, monte à cheval et se porte avec une escorte de cinquante cavaliers autrichiens vers le camp de Maulde pour y rallier son armée et commencer le mouvement qu'il médite sur Lille. Mais l'escorte étrangère, destinée à sa sûreté personnelle, à cause des événemens de la veille, choque tellement les soldats français, qu'ils s'indignent de voir leur général en chef sous la garde des en-

nemis. Toutefois on le reçoit encore avec affection aux avant-postes du camp de Maulde; mais à son approche du camp de Saint-Amand, il apprend la désertion de son artillerie, qui bientôt entraîne la presque totalité de son armée.

Il ne lui restait plus, pour se soustraire à la proscription (car la convention venait de mettre sa tête à prix), que la triste ressource de la fuite et de l'exil. Voyant arriver l'heure de céder à sa destinée, il remonte à cheval suivi de quelques amis liés à sa fortune, et se rend à Tournay sous l'égide autrichienne. Là environ quinze cents hommes de son armée, tant à pied qu'à cheval, viennent le joindre, amenant avec eux et escortant les équipages de son état-major.

Ainsi finit le rêve brillant de ce guerrier diplomate, qui partant de Paris à la fin de janvier, et laissant Paris en proie aux factions et aux désordres, voulut conquérir la Hollande, changer l'état politique de la Belgique, et rétablir la monarchie en une campagne. Modifiant son plan selon les circonstances, il avait eu un moment l'idée de s'ériger en duc de Brabant, sous la protection de l'Angleterre, afin de jouer avec plus de sûreté et environné de plus de force et d'éclat, le rôle de Monck en France; mais en y établissant la monarchie constitutionnelle. La perte de la bataille

de Nerwinde lui ravit presque toutes ses chances de succès. Peut-être eut-il réussi néanmoins dans la dernière partie de son plan , à l'aide de l'armée impériale , si n'effarouchant passa propre armée, il eût montré plus de discrétion et de prudence et apporté plus de promptitude au moment décisif. Rien de plus sensé d'ailleurs, et de plus juste , que la réflexion qu'il laisse échapper lui-même au sujet de l'abandon de son armée : c'est sa propre condamnation. « Le principe qui » a détaché si brusquement, dit-il, les soldats » français d'un général qu'ils adoraient, a un côté » louable en lui-même : ils combattaient pour la » liberté de leur patrie ; ils ont vu ce général » traiter avec l'ennemi ; ils se sont crus trahis ; » ils ont passé de l'amour à la haine. » Ainsi, malgré son habileté, sa connaissance des hommes et des affaires, Dumouriez n'aperçut pas que sa connivence avec le prince de Cobourg n'aurait pas dû se révéler avant qu'il n'eût fait déclarer son armée et qu'il n'eût effectué son mouvement sur les trois places qui devaient lui servir de point d'appui. Voyons comment il condamne son impuissance politique dans cette entreprise manquée : le passage est curieux. « La secte des » jacobins, dit-il, ne pouvait être anéantie que » par un plus grand scélérat qu'eux ou par le fer » étranger.... Il fallait déployer des vices supé-

» rieurs à ceux qu'on avait à combattre. » Enfin Dumouriez observe, et non sans raison, que sa trêve avec les Autrichiens fut le salut des frontières, et que si les impériaux n'y eussent pas été fidèles, et eussent marché sur les deux camps français<sup>1</sup>, dans la journée du 5 avril, ils auraient, au milieu de tout ce désordre, détruit entièrement l'armée et pénétré sans obstacle dans l'intérieur de la France.

Voici un fait positif : Après même que l'armée s'étant déclarée pour la convention, eût forcé Dumouriez à s'éloigner, le prince de Cobourg respecta la suspension d'armes, et ne profita d'aucun de ses avantages. Qu'on ne s'en étonne pas : lui, son chef d'état-major baron de Mack, et le colonel Fischer, son secrétaire et aide-de-camp général, s'étaient tellement identifiés aux idées et aux plans de Dumouriez, que deux jours après sa fuite ils comptaient encore sur l'effet de la proclamation qu'avait rédigée ce général au nom du prince, et sur l'intervention des armées impériales comme auxiliaires ; et pourtant il était facile de reconnaître que la proclamation n'avait produit aucune impression, et que l'esprit national l'avait dédaignée ! Mais le prince et ses deux conseillers y tenaient tellement, qu'ils regardaient tout ce qu'avait fait Dumouriez depuis

<sup>1</sup> De Maulde et de Saint-Amand.

sa levée de bouclier, comme en quelque sorte leur ouvrage.

Or, ce fut dans ces dispositions que le prince accompagné de son chef d'état-major, se mit en route du quartier-général de Mons, le 7 avril, pour se rendre au congrès d'Anvers. Là toutes les illusions nourries par les vastes projets que Dumouriez avait démasqué, venaient de se dissiper comme un songe. On savait déjà depuis trois jours que cette armée de Dumouriez, qu'on s'était flatté de conquérir en lui parlant de son général, de son roi, de la constitution, avait assez prouvé, en se battant dès le lendemain pour la république, que l'influence de Dumouriez était nulle. On se retrouvait encore une fois en présence de la ligne des forteresses françaises, avec le regret de n'avoir pas agi vigoureusement pour détruire les débris de l'armée battue à Nerwinde, à Tirlemont, à Louvain. Vainement dans les conférences qui s'ouvrirent le 8 avril, le prince de Cobourg et le colonel Mack s'efforcèrent de motiver et de justifier leurs engagements politiques, et donnèrent-ils encore quelques espérances pour l'avenir. Un changement brusque s'était opéré dans les idées des princes et des ministres qui étaient venus prendre part aux délibérations. Le système d'une demi-contre-révolution s'étant écroulé à leurs

yeux, ils tombèrent d'accord qu'il fallait revenir sur la déclaration du 5 avril, se hâter de rompre la trêve, et pénétrer dans l'intérieur de la France par la force des armes, au nom de la coalition et de l'empereur, qui s'en trouvait naturellement le chef. Le prince de Cobourg essaya inutilement d'opposer quelques objections à ce changement de système trop subit, selon lui, et qui, en privant les alliés de tout point d'appui dans l'intérieur, donnerait aux desseins des puissances une apparence de versatilité, et à lui-même, à l'égard de Dumouriez, et comme signataire de la proclamation du 5 avril, un air d'inconséquence et peut-être même de mauvaise foi dont il ne pourrait soutenir l'idée ni le reproche. Mais lord Auckland, qui paraissait l'âme du congrès, et le comte de Metternich, qui vint à l'appui de l'opinion de cet ambassadeur, représentèrent au prince, au sujet de Dumouriez, que tant qu'on avait pu compter sur son armée pour rétablir le bon ordre en France, les alliés avaient pu consentir à se déclarer neutres, et même à l'aider par l'adjonction d'un corps de leurs propres troupes; mais que l'armée française ayant abandonné son général, et se montrant toute prête à combattre les forces des puissances alliées, c'était au nom de ces mêmes puissances qu'il fallait désormais agir et combattre; qu'il ne

s'agissait plus maintenant que de savoir comment on s'y prendrait pour réduire les Français, soit par la force, soit par l'opinion, et que le congrès aurait à délibérer sur cet objet important; mais qu'avant de s'entendre sur cette double question ainsi posée, il fallait décider celle du moment qui était une pure question de fait; que l'armée française rentrant dans l'état de guerre, et brisant elle-même tous les liens de la trêve, il fallait se remettre soi-même en état de guerre, afin de ne pas perdre tous ses avantages. Voilà dans quel esprit délibéra le congrès. Toute idée de contre-révolution étant mise de côté, lord Auckland et le comte de Metternich firent même entendre les mots d'*indemnités pour le passé* et de *sûreté pour l'avenir*, mettant ainsi en avant le droit de conquête. Un arrêté pris par tous les ministres des puissances intervint le même jour, 8 avril, portant que le prince de Cobourg révoquerait entièrement sa proclamation du 5, et spécifierait expressément qu'il allait opérer pour le compte de son souverain, et prendrait possession, à titre d'*indemnité et de conquêtes*, de toutes les places dont il pourrait s'emparer; que ce principe, sauf les modifications qui seraient jugées nécessaires, recevrait son application en particulier à l'égard de chaque puissance agissante, selon que le permettraient les cir-

constances politiques et les chances de la guerre.

De retour à son quartier-général, le prince de Cobourg, le cœur navré, s'occupa le lendemain d'annuler sa première déclaration, et à cet effet publia, le 10 avril au matin, sous la date du 9, la pièce suivante.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL  
COMMANDANT EN CHIEF LES ARMÉES DE S. M. L'EM-  
PEREUR ET DE L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« La déclaration que j'ai donnée de mon quar-  
» tier-général de Mons, le 5 avril 1793, est un  
» témoignage public de mes *sentimens personnels*  
» pour ramener le plus tôt que possible le calme  
» et la tranquillité en Europe. J'y ai manifesté  
» d'une manière franche mon *vœu particulier*  
» pour que la nation française eût un gouverne-  
» ment solide, durable, qui reposât sur les bases  
» inébranlables de la justice et de l'humanité,  
» qui donnât à l'Europe la paix, et à la France le  
» bonheur. Maintenant que les résultats de cette  
» déclaration sont si opposés aux effets qu'elle  
» devait produire, et qui ne prouvent que trop  
» combien les sentimens qui l'ont dictée ont été  
» méconnus, il ne me reste qu'à la révoquer dans  
» toute son étendue, et à déclarer formellement  
» que l'état de guerre qui subsiste entre la cour  
» de Vienne, les puissances coalisées et la France,  
» se trouve dès à présent malheureusement rétabli.

» Je me vois donc forcé par l'empire des circon-  
» stances, que des hommes profondément crimi-  
» nels se sont obstinés à diriger vers le boulever-  
» sement et le malheur de leur patrie, d'annuler  
» complètement ma déclaration susdite, et de  
» faire connaître que cet état de guerre si funeste  
» se trouvant rétabli, j'ai donné les ordres né-  
» cessaires pour y donner suite, de concert avec  
» les puissances coalisées, avec toute l'énergie et  
» la vigueur dont les armées victorieuses sont  
» susceptibles. La rupture de l'armistice est la  
» première démarche hostile que la funeste com-  
» binaison des événemens m'ait forcé de faire. Il  
» ne subsistera donc de ma première déclaration  
» que l'engagement inviolable que je renouvelle  
» ici avec plaisir, que la discipline la plus sévère  
» sera observée et maintenue par mes troupes  
» sur le territoire français; que toute contraven-  
» tion sera punie avec la dernière rigueur.

» La franchise et la loyauté, qui de tout temps  
» ont été le mobile de mes actions, m'obligent  
» de donner à cette nouvelle *adresse à la nation*  
» *française*, toute la publicité dont elle peut être  
» susceptible, pour ne laisser aucun doute sur  
» les suites qui pourront en résulter.

» Donné à mon quartier-général de Mons, le  
» 9 avril 1793.

» Signé LE PRINCE DE COBOURG. »

Le lendemain, Dumouriez se rend chez le prince, tenant à la main sa proclamation de la veille, et le dialogue suivant s'établit entre les deux généraux : « Monseigneur, dit Dumouriez, j'ai » reçu ce matin cette déclaration qui m'étonne » et m'afflige. Ce n'est pas là ce que vous m'aviez » promis, et je viens demander à votre altesse la » cause de ce changement. — Ce sont les ordres » que j'ai reçus, lui répond le prince, et que je » suis obligé d'exécuter. J'en suis bien fâché moi- » même, général; mais les circonstances justi- » fient ces ordres, et je dois obéir. — Mais, mon- » seigneur, notre convention et vos engagements » sont violés. Il me semble qu'en représentant au » congrès ce dont nous étions convenus, vous » auriez changé sa résolution et prévenu ces or- » dres. — Je l'ai fait, mais on m'a répondu avec » raison, que notre position n'est plus la même. » Quand vous comptiez sur votre armée pour » rétablir le bon ordre en France, nous avons con- » senti à rester neutres, et même à mettre à votre » disposition un corps de nos troupes; mais au- » jourd'hui que votre armée vous abandonne, et » se dispose à nous combattre, c'est à l'empereur » à diriger les opérations, et c'est en son nom » que nous devons courir les chances de la guerre » qu'on lui fait. — Le cas de l'abandon d'une » partie de l'armée a été prévu dans notre con-

» vention, puisque ce n'est que pour avoir le  
» droit de commander les troupes de Sa Majesté  
» impériale que j'ai accepté le grade de général  
» d'artillerie. — Mais ce n'est plus seulement un  
» corps de nos troupes que nous devrions mettre  
» à votre disposition, puisque nous ne pouvons  
» agir qu'avec toutes nos forces. — Ce n'est pas  
» le commandement que je viens réclamer, mon-  
» seigneur; je ne veux que protester, en vous  
» rappelant vos promesses, contre toute partici-  
» pation aux mesures annoncées dans votre pro-  
» clamations d'hier, et vous dire que je vais quitter  
» votre armée. — Comment! — Oui, monsei-  
» gneur; ma présence auprès de vous déposerait  
» contre moi : je me la reprocherais moi-même.  
» Je m'en vais. — Je sens plus vivement, général,  
» ma position délicate par la résolution que vous  
» prenez.... » Les instances du prince pour rete-  
» nir Dumouriez furent inutiles : trompé dans ses  
» espérances, proscrit dans son pays <sup>1</sup>, fugitif sur  
» une terre étrangère, Dumouriez se condamna  
» avec dignité à l'obscurité et à la retraite.

Le colonel sir James Murray, arrivé le 10  
» avril au matin à Douvres, en huit heures de  
» trajet d'Ostende, vint donner connaissance à la

<sup>1</sup> Le 3 avril, sur la motion de Thuriot, la convention l'avait déclaré traître à la patrie et mis hors la loi : trois cent mille livres étaient accordées à quiconque le livrerait mort ou vif.

cour de Londres, de la part du duc d'York, du résultat des conférences tenues à Anvers le 8 avril. Aussitôt l'ordre fut réitéré pour l'embarquement des troupes dont on avait contremandé le départ. On commença même à agiter dans le conseil des ministres, la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'opérer une descente sur les côtes de France, pour y porter secours aux royalistes de la Vendée.

Quant au prince de Cobourg, mécontent du congrès d'Anvers, et éprouvant d'ailleurs une sorte de répugnance à pénétrer en conquérant, chez une nation qu'il aurait préféré ne pas combattre, il n'en fut que plus refroidi dans la conduite de la guerre. On ne le vit mettre aucun empressement à écraser les divisions éparses de l'armée française qui, désorganisées, se retiraient précipitamment dans la direction de Bouchain. Il leur laissa tout le temps de s'y rallier au nombre de vingt à vingt-cinq mille hommes, qui furent bientôt renforcés par huit mille hommes de l'armée des Ardennes. Ce dernier détachement occupa la forêt de Normal pour de là couvrir le Quesnoy et Avesne. Aucun de ces mouvemens de retraite ne fut inquiété.

Soit que le prince de Cobourg nourrît encore l'espoir de réveiller dans l'intérieur les restes du parti sur lequel Dumouriez avait paru compter,

soit qu'il n'eût en vue que de s'ouvrir une voie à des négociations ultérieures, il adressa, par un parlementaire, aux commissaires de la convention, alors à Bouchain avec l'armée, sa *déclaration* relative à l'adresse de Dumouriez, joignant à son envoi un exemplaire de cette adresse. Les commissaires lui firent la réponse suivante, datée de Bouchain, le 11 avril :

« Monsieur, Dumouriez a trahi la nation française, à laquelle il devait toute son élévation :  
» Vous ne pouvez estimer un traître; la loyauté  
» défend de lui donner asile, et vous n'auriez pas  
» dû recevoir les membres de la convention qu'il  
» vous a livrés. Les Français auraient abhorré  
» celui de votre nation qui aurait commis une  
» pareille bassesse, et vous auraient renvoyé des  
» otages que le droit des gens défend d'accepter  
» en pareil cas. Nous vous adressons les exemplaires des décrets de la convention rendus dans cette occasion, et nous y joignons les différentes proclamations que nous avons faites à l'armée. Un général brave et ami de l'honneur doit savoir la conduite que la justice commande; et nous vous assurons que la nation française périra toute entière ou qu'elle sera libre. »

Signés LEQUINIO, COCHON, BELLEGARDE.

« Je n'ai point regardé le général Dumouriez  
» comme un traître, leur repliqua le prince <sup>1</sup> ;  
» il n'a jamais parlé chez nous que du bonheur  
» de la patrie : c'est sur cette base respectable  
» qu'a reposé son entreprise; c'est d'après ce vœu  
» que je l'ai reçu et que vous devriez le juger.  
» Vous différez d'opinion, voilà tout son crime.  
» Ses principes le rappelaient à cette constitution  
» qui fut votre idole; il y voyait le bonheur de la  
» France et le repos de l'Europe. Il n'y a pas de  
» quoi le livrer à l'infamie et à la mort des scé-  
» lérats. Il ne s'est jamais entendu avec nous, et  
» nous nous sommes battus de manière à prou-  
» ver que nous n'étions pas d'intelligence. Vous  
» l'accusez dans vos proclamations d'avoir voulu  
» livrer sa patrie : La première condition, dès  
» qu'on s'est rapproché, et que lui et les généraux  
» qui l'ont suivi, ont solennellement posée, « c'est  
» qu'ils ne consentiraient jamais que d'autres  
» puissances se mêlassent de l'organisation inté-  
» rieure de votre gouvernement, et qu'on en-  
» tamât l'intégrité de la France. » Ils n'ont pas  
» varié depuis. Quant aux quatre commissaires  
» de la convention, leur sort est entre vos mains.  
» J'en appelle sur tous ces objets des résolutions  
» violentes, tyranniques et passionnées de quel-  
» ques-uns des membres de votre assemblée, à

<sup>1</sup> Lettre datée du quartier-général de Bossu, le 11 avril.

» ceux qui parmi vous aiment véritablement leur  
» patrie. Puissent-ils trouver les moyens de faire  
» cesser les convulsions qui déchirent la France  
» et bouleversent le reste de l'Europe! C'est là  
» mon vœu autant que le vôtre.»

Signé COBOURG.

Deux nouveaux commissaires, Dubois-Dubay et Briez, étant venus dans l'intervalle remplacer leurs trois collègues à Valenciennes, écrivirent aussi au prince de Cobourg, une lettre sous la date du 12 avril, dans laquelle, persistant à regarder Dumouriez comme un traître, ils s'en rapportaient d'ailleurs, quant au sort de leurs quatre collègues livrés par lui, à la loyauté de leurs ennemis même. La convention ayant eu connaissance de cette singulière correspondance, la regarda comme une controverse *scandaleuse*, et défendit d'y donner suite, attendu qu'au conseil exécutif seul appartenait le droit de négocier avec les puissances étrangères.

Le prince de Cobourg perdit alors tout espoir d'entrer en négociation. Excité par les généraux de son armée, il fit enfin, le 13 avril, un mouvement en avant, mais circonspect et calculé. La division du prince de Wurtemberg vint bloquer Condé, et celle du général Latour alla camper devant Maubeuge. Les autres corps au-

trichiens formèrent, selon leur coutume, un cordon ou ligne militaire étendue, qui semblait menacer à la fois Condé, Lille et Valenciennes. Le général Chancel, commandant de Condé, ayant été sommé de rendre la place et de reconnaître la constitution de 1791, se mit en devoir de soutenir un siège.

Les corps épars de l'armée française avaient eu le temps de se reconnaître ; le général Dampierre, qui en avait pris le commandant sous l'égide des commissaires de la convention, les ramena, dès le 15, au camp de Famars sous Valenciennes, en face des Autrichiens ; cette démonstration offensive releva la confiance des troupes. Du reste, il n'y eut plus des deux côtés, jusqu'au mois de mai suivant, que des escarmouches sans résultat.

Pour motiver ou colorer son inaction, le prince de Cobourg sollicita de la cour de Vienne un renfort de trente mille hommes, quoiqu'il pût disposer de cent vingt mille combattans, déjà en ligne entre la Meuse et la mer, et qu'il n'eût alors devant lui que trente mille Français encore étourdis de la défection de leur général.

Ainsi après un début glorieux, le général en chef des armées impériales en revenait, de lui-même, dans les plaines de la Flandre, au système de guerre lente et méthodique, qui dans les

plaines de la Champagne avait fait manquer au duc de Brunswick le but de la campagne précédente. Les circonstances se trouvaient à peu près les mêmes, car Paris et la convention étaient en proie aux plus violentes agitations, aux convulsions de l'anarchie, qu'aggravaient encore les dangers de l'insurrection vendéenne, et la retraite de Custine devant les forces du roi de Prusse.

A l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume n'avait pas attendu, selon le plan du duc de Brunswick, l'arrivée du parc de siège et des renforts destinés à compléter ses troupes, pour donner l'impulsion aux opérations. Au premier avis des succès du prince de Cobourg à Aix-la-Chapelle, le roi, n'écouterant que son ardeur guerrière, résolut de passer le Rhin et de rejeter Custine en Alsace, afin d'investir Mayence sans plus de délai. Dans un conseil de guerre tenu en sa présence, à Francfort, on agita la question de savoir sur quel point le passage du Rhin aurait lieu. Les uns opinaient pour Manheim, d'autres pour Bacharach ou Reinfeldt. Les premiers soutenaient que les cabinets de Berlin et de Vienne, reprouvant tout système de neutralité de la part des princes d'Allemagne, devaient, dans l'intérêt même de la cause générale, exiger la prompte accession de l'électeur-palatin de Bavière, et par suite l'occupation de Manheim. Si ce prince s'y

refuse, disait-on, il ne faut pas balancer à se saisir d'une place d'où les Prussiens, pouvant déboucher par Spire, préviendraient Custine sur la route de Kaiserlautern, tandis qu'un corps d'Autrichiens le menacerait sur la ligne de la Sarre et le mettrait dans la position la plus périlleuse. Le duc de Brunswick, de son côté, fit sentir l'avantage qu'il y aurait à passer le Rhin en jetant un pont vers Bacharach, ce qui éviterait de combattre l'ennemi, et d'employer des moyens violens à l'égard d'un prince pour lequel il était préférable de conserver des ménagemens. Cet avis prévalut, et du 10 au 12 mars les ordres furent expédiés en conséquence.

L'armée prussienne, à la veille de se mettre en mouvement, venait de réparer les pertes faites en Champagne, par l'arrivée de la brigade des gardes, de six bataillons de ligne et des différens dépôts tirés de la Westphalie et de la Silésie. Les Saxons étaient en marche, et le roi allait avoir sous son commandement immédiat cinquante mille hommes effectifs, tant Prussiens qu'alliés. Le succès paraissait d'autant moins douteux, que Custine ayant éparpillé ses forces, ne pouvait manquer d'être jeté sur la défensive.

Quand à la fin de la campagne précédente, les commissaires de la convention s'étaient emparés, à Mayence, de tous les pouvoirs, Custine n'a-

avait trouvé d'autres moyens de se soustraire à leur tutelle qu'en prétextant d'aller visiter les places fortes de l'Alsace. Là il obtint l'autorisation de venir présenter aux ministres à Paris son plan de campagne : il se trouva que ce plan n'était qu'un composé d'entreprises incohérentes. Les ministres inquiets des grands préparatifs de guerre dont retentissait l'Allemagne, mirent alors en délibération l'évacuation de Mayence. Custine, au contraire, proposait de faire une invasion à Ratisbonne, pour y propager l'esprit de liberté et d'égalité. C'était uniquement dans la vue de ne pas se laisser surpasser par Dumouriez, qui annonçait alors la prochaine conquête d'Amsterdam. On résolut seulement de défendre Mayence, et Custine retourna en toute hâte à son armée, n'ayant plus d'autre plan que de couvrir la ligne du Rhin. A son retour, il apprit la reddition du fort de Königstein, qui, cerné, avait été pris par famine. « Il ne faut ce-  
» pendant pas désespérer du salut de Mayence,  
» mande-t-il au conseil exécutif; j'en ai confié la  
» défense au général Doyré, dont le talent est  
» connu; je laisse à Cassel le général de brigade  
» Meunier, dont le talent et le civisme sont re-  
» commandables. Je vais couvrir les départemens  
» du Rhin, et j'espère me saisir bientôt d'une  
» position qui les mettra à l'abri. »

C'était au moment même où le roi de Prusse prenant l'offensive se faisait précéder sur la rive gauche par un corps volant. A l'arrivée du courrier qui vint annoncer au quartier-général prussien le gain de la bataille de Nerwinde, le roi accéléra le passage du Rhin à Bacharach. Deux combats partiels, le 27 et le 28 mars, à Bengen, préludèrent à des mouvemens plus décisifs. Custine, fortement menacé sur la Nahe, et craignant d'être tourné, se replie d'abord sur Alzey, puis sur la Pfrim. Le roi, passant la Nahe à sa poursuite, s'avance en forces sur Selz, coupe à Custine la route de Mayence à Worms, donne sur quelques bataillons républicains et les disperse. Custine ne montre plus qu'embarras et irrésolution; il abandonne ses magasins à Bengen, Creuzenach et Worms; arrête pourtant avec son corps de bataille, le duc de Brunswick à Oberflersheim le 30 mars; mais se voyant débordé, se retire sous Landau sans que le duc songe à l'inquiéter. Là, tombé dans un entier découragement, et ne se croyant point encore en sûreté, il se replie tout-à-fait derrière la Lauter, et songe même à l'abandon de ces lignes pour se réfugier sous le canon de Strasbourg.

En réunissant à son armée l'armée de la Moselle, on mit sous ses ordres plus de soixante mille hommes; mais Custine ne sut en tirer au-

cun parti, et ne reprit point l'offensive. Ainsi, quarante mille Prussiens, pour s'être portés vigoureusement sur l'extrémité de la ligne française, semèrent l'épouvante jusqu'aux portes de Strasbourg. Bientôt renforcés, mais ne s'occupant plus qu'à former le siège de Mayence, ils s'étendirent, pour le couvrir isolément par brigades, depuis le revers des Vosges jusqu'à Lauterbourg, en présence même des républicains. Ceux-ci avaient soixante-dix mille hommes entre Sarre-Louis et Besançon, que Custine étendit aussi parallèlement aux Prussiens, renforcés par le corps d'armée du général comte de Wurmser, qui du service de France était passé au service d'Autriche, avec une réputation de bravoure et d'habileté. C'était un gentilhomme alsacien qui avait fait avec distinction la guerre de sept ans. A la paix, il avait obtenu de Louis XV la permission de passer au service de l'empereur. Appelé à commander en chef l'armée autrichienne du Rhin, il eut d'abord à y dévorer des contradictions et des dégoûts. En prenant congé de l'empereur à Vienne, il avait reçu de ce monarque l'assurance qu'il agirait seul en Alsace avec une armée indépendante. Mais à son arrivée à Francfort, il apprit que le duc de Brunswick et le prince de Cobourg avaient subordonné son corps d'armée à l'armée prussienne, dont il devait couvrir l'aile

gauche sur le Rhin, comme le prince de Hohenlohe-Kirchberg devait aussi couvrir l'aile droite avec quarante mille Autrichiens. Wurmser refusa de commander sous les ordres du duc de Brunswick : on prit alors un biais d'après lequel il dépendrait uniquement des ordres émanés du roi de Prusse, ce qui au fond revenait au même. Il n'eut d'abord que douze mille hommes, formant un cordon de Basle à Germensheim. Quand le mouvement commença, il passa aussi le Rhin à Ketsch, entre Spire et Manheim, laissant une partie de ses troupes dans le Brisgaw, et n'amenant en ligne que huit mille Autrichiens et Hessois, auxquels le roi de Prusse adjoignit le corps prussien du prince de Hohenlohe. A cette armée auxiliaire de Wurmser vint également se joindre le corps d'émigrés, connu sous le nom d'armée de Condé, le seul qui eût résisté à la dissolution après les revers de la première campagne. Il fallait une révolution pour voir un prince du sang de France aux ordres d'un gentilhomme alsacien, né sujet du roi, et qui avait fait la guerre de sept ans dans un grade subalterne, sous le prince de Condé lui-même.

Le duc de Brunswick avait eu l'intention de prendre une position d'observation plus rapprochée du corps d'armée chargé du siège de Mayence; il aurait appuyé sa droite au Mont-Tonnerre et sa

gauche au Rhin; mais l'ardent Wurmser, impatient de délivrer son ancienne patrie du joug de la convention, et se défiant de la circonspection du duc de Brunswick, insista tellement auprès de Frédéric-Guillaume, pour que les Prussiens prissent leurs positions à portée de Landau, qu'il en fit donner l'ordre. Cependant tout allait se réduire, d'après le plan du duc de Brunswick et du prince de Cobourg, d'un côté aux lenteurs du siège de Valenciennes, et de l'autre au blocus et au siège de Mayence, défendue par une garnison de vingt-deux mille hommes : il fallait donc cinquante mille assiégeans pour reconquérir ce boulevard de l'Allemagne. Or, il était visible que cette guerre de révolution n'était envisagée qu'avec le coup-d'œil d'une tactique rétrécie; le génie capable d'en embrasser l'ensemble et de lui imprimer un caractère politique, n'existait point encore, ou du moins les cabinets ne savaient pas le découvrir, et même étaient incapables de le faire naître.

Les changemens qui eurent lieu vers cette époque dans le personnel du ministère autrichien, n'élevèrent point la politique de la cour de Vienne à la hauteur des graves circonstances où l'Europe se trouvait engagé.

Le prince de Kaunitz, qui depuis si long-temps dirigeait ce cabinet, touchait aux glaces de l'âge,

et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de *tuer avec de la patience*.... Il n'avait pas mieux calculé ses ménagemens envers le parti constitutionnel, dont le vide était alors démontré par l'issue malencontreuse de la connivence récente du prince de Cobourg avec Dumouriez.

Kaunitz avait reconnu lui-même que la vieille routine des cabinets serait impuissante pour combattre cette subversion sociale ; il n'aspirait plus qu'à finir, au sein des honneurs et toujours investi de la présidence de la chancellerie d'état, une carrière laborieuse et enviée, en abandonnant à d'autres le timon des affaires, que ses mains défaillantes ne pouvaient plus soutenir. Dans la nouvelle combinaison adoptée secrètement par l'empereur, le vice-chancelier d'état comte Philippe Cobentzel, et le baron de Spielmann, les deux arcs-boutans des affaires étrangères, devaient être également écartés de leur direction ; mais avec tous les égards et les ménagemens qu'apporte dans les révolutions intérieures de son cabinet, une cour où rien ne change que d'après des errements compassés et méthodiques.

Tout à coup un homme jusqu'alors peu connu et qui n'avait figuré que dans les rangs secondaires de la diplomatie, le baron de Thugut, devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française. Fils d'un pauvre batelier de Lintz, qui réussit pourtant à le placer comme élève au collège des langues orientales formé à Vienne, il s'y était distingué par son application. Un jour Marie-Thérèse, visitant l'établissement, fut si frappée des progrès du jeune élève, qu'elle changea son nom de *Thunigut*, qui en langage vulgaire signifie vaurien, en celui de *Thugut*, qui veut dire fais bien. Elle le recommanda en même temps au directeur du collège. Cette circonstance décida de la carrière future du jeune Thugut. Attaché dès l'âge de quinze ans à la légation de Constantinople, il fut trois ans après nommé interprète de l'internonce autrichien. Lui-même, après avoir réussi dans des négociations importantes, devint successivement résident et interponce. Envoyé au congrès de Fockzana, en 1772, il y montra de l'habileté de même que dans d'autres missions qui lui furent confiées. Il reçut en récompense, de Marie-Thérèse, d'abord le titre de baron, puis la croix de commandeur de Saint-Etienne. Thugut se rendit ensuite, par ordre de sa souveraine, au-

près de ses deux filles les reines de France et de Naples. En 1778, elle l'envoya à Frédéric II, dans son camp de Bohême, avec la mission secrète de lui faire des ouvertures pacifiques et de couper court à la guerre que la succession de Bavière venait d'allumer entre la Prusse et l'Autriche. Mais Frédéric s'en défia. Thugut entra néanmoins en conférence avec les ministres Herzberg et Finkenstein; elles furent rompues le lendemain, Herzberg ne voyant dans l'envoyé autrichien d'autre intention que de gagner du temps et de faire manquer la campagne. Thugut fut pourvu alors de la légation d'Autriche à Varsovie; et en 1788 on le chargea de l'administration générale des provinces de Moldavie et de Valachie, occupées alors par les armées austro-russes. La paix avec le divan ayant été conclue en 1790, il manifesta un désir extrême de se rendre à Paris, où venait de s'ouvrir la grande scène de la révolution. Le comte de Mercy, ambassadeur impérial, l'ayant demandé pour adjoint avec le titre de ministre plénipotentiaire, cette destination le ravit, et il accourut à Paris remplir ses nouvelles fonctions. Là, d'après des instructions particulières, il observa la marche des événemens, le caractère des différens chefs de parti, eut des conférences secrètes avec la reine de France, et contribua même,

aidé par le comte de Lamarck, à mettre Mirabeau et ses amis dans l'intérêt de la cour.

Les rapports confidentiels qu'il adressa à son cabinet influèrent depuis cette époque sur les déterminations de l'Autriche à l'égard de la France. Du reste aimant Paris, où il avait placé des sommes considérables, Thugut paraissait avoir l'intention de s'y fixer quand on le rappela inopinément à Vienne : on le regardait comme très au fait des événemens de la révolution, et pouvant être utile dans les affaires secrètes du cabinet. On croit même qu'il y fut attiré alors par un pouvoir occulte et puissant qui servait en secret la révolution, dont Thugut n'aurait été que l'ennemi simulé et apparent. D'un autre côté, il est certain qu'ayant été consulté après la mort de l'empereur Léopold, il détermina François II, son successeur, à prendre une part active au projet d'invasion en France, soit qu'il y entrevît un moyen de plus de capter la confiance du jeune monarque, en le poussant à un parti qu'il savait être dans son inclination ; soit que la guerre étant inévitable, il crût devoir céder au torrent. Quoi qu'il en soit, entrant tous les jours plus avant dans la confiance intime de l'empereur, ce fut lui qui détermina plus particulièrement le choix du prince de Cobourg comme général en chef des armées impériales ; il avait connu ce

prince pendant ses campagnes contre les Turcs, et depuis était resté avec lui dans des relations intimes. L'empereur considérant désormais Thugut comme l'oracle de son cabinet, n'eut plus de repos qu'il ne fût à la tête des affaires. Voici comment s'opéra ce changement, préparé en secret.

Deux jours avant qu'il ne fût rendu public, Thugut reçut un billet du cabinet de l'empereur, qui lui notifia son intention de lui conférer la place de *directeur-général du bureau des affaires étrangères*. En même temps le vice-chancelier comte de Cobentzel, en fut prévenu par un autre billet. Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remerciemens au monarque, déclara à sa majesté (ce qui était concerté d'avance) « qu'il ne pouvait mieux prouver son zèle » pour le bien de l'état, et son respectueux attachement à la personne de son souverain, qu'en consultant sur toutes les affaires son très-digne ministre le prince de Kaunitz. » De son côté, l'empereur écrivit au prince un billet portant en substance, « que pour l'avantage de son service et la plus prompte expédition des affaires, il avait résolu de partager le département d'*Italie* et celui des affaires étrangères entre différentes personnes; qu'en conséquence il avait déchargé le comte de Cobentzel de ce dernier département, en lui laissant les affaires de la *Lombardie autri-*

» *chienne*, et en lui conservant sa place de mi-  
» nistre de conférence, ainsi que son traitement  
» en entier; qu'elle n'avait mieux su le remplacer  
» dans le département des affaires étrangères,  
» que par le baron de Thugut, qui, disciple du  
» prince de Kaunitz, avait été formé par ses ins-  
» tructions; qu'ainsi elle l'avait placé à la tête de  
» ce département avec le titre de directeur gé-  
» néral; Sa Majesté se flattant en conséquence  
» que ce changement ne serait pas désagréable  
» à M. le prince de Kaunitz, d'autant plus qu'elle  
» avait chargé M. de Thugut de lui communi-  
» quer, comme on l'avait fait jusqu'à présent,  
» toutes les affaires dont M. de Kaunitz souhai-  
» terait d'être particulièrement informé. »

L'empereur ne garda pas les mêmes ménagemens à l'égard du baron de Spielmann, ministre de cour et d'état, ayant le titre de référendaire privé, à qui on imputait d'avoir fait avorter les principales résolutions du cabinet dans la guerre actuelle. On lui offrit la place d'adjoint au baron de Borié, ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne; mais il se montra peu disposé à échanger le poste de ministre effectif avec celui d'un ministre subalterne employé à l'étranger; il préféra l'alternative qui lui était laissée de se retirer tout-à-fait des affaires avec sa pension de retraite.

Quant au comte Philippe de Cobentzel, sa disgrâce fut adoucie par la disposition qui lui conférait le département de la Lombardie autrichienne, de même que le département des Pays-Bas avait été précédemment détaché de la chancellerie de cour et d'état pour être confié à l'ancien ministre plénipotentiaire comte de Trautmansdorff. C'était un précédent que Thugut sut saisir à propos, afin de rester entièrement le maître de la direction des affaires étrangères.

Ce changement qu'on présentait depuis plusieurs mois fut annoncé, de la part de l'empereur, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne, par la note suivante du vice-chancelier comte de Cobentzel <sup>1</sup>.

« L'empereur ayant jugé avantageux pour son  
 » service de séparer le département d'*Italie* de  
 » celui des affaires étrangères, et m'ayant fait la  
 » grâce de me nommer son chancelier de la *Lom-*  
 » *bardie autrichienne*, Sa Majesté a daigné con-  
 » fier le soin des affaires du dehors à M. le baron  
 » de Thugut, en qualité de *directeur-général du*  
 » *bureau des affaires étrangères*. C'est donc à ce  
 » ministre que vous voudrez bien, monsieur,  
 » vous adresser à l'avenir pour toutes les affaires

<sup>1</sup>Sous la date du 28 mars 1793.

» dont vous serez chargé; et c'est lui qui vous  
» fera part de tout ce que Sa Majesté Impériale  
» et Royale voudra faire parvenir à votre con-  
» naissance.

» Agréez, etc.

» Signé J. P. COBENZEL. »

Du reste, on applaudit à la cour de Vienne, selon l'usage, au choix du nouveau ministre qu'on vanta dans tous les cercles comme un travailleur consommé dans la carrière politique, et n'étant d'ailleurs redevable de l'estime et de la haute confiance de son maître qu'à ses talens et à ses qualités personnelles. Sous de tels auspices. Thugut, quoique homme nouveau, car on l'avait vu débiter dans la carrière des emplois comme simple sous-commis dans la chancellerie d'état, put aspirer à devenir le régulateur de la politique d'une puissance, qui alors même s'emparait du premier rôle militaire dans la guerre de la révolution. Mais soit dans les conseils de l'état, soit dans les conseils de l'armée, rien n'annonça en lui le génie capable de diriger les ressorts d'une coalition qui, chaque jour, se compliquait davantage, et devenait en apparence de plus en plus formidable. Tout le corps germanique y allait prendre part.

Les longues délibérations de ses représentans

sur la guerre d'Empire contre la France étaient enfin terminées, et l'avis de la diète formée à ce sujet d'après les *conclusums* des trois collègues <sup>1</sup>, ordonnait « le renvoi ou l'expulsion hors de l'Al- »  
 » lemagne de tous émissaires, agens, ou autres »  
 » personnes, Français de naissance ou attachés »  
 » à cette nation, qui ne pourrait point donner »  
 » de raisons suffisantes de leur séjour dans l'Em- »  
 » pire, et en apporter légalement la preuve de- »  
 » vant les magistrats ou juges de leur résidence, »  
 » pour en obtenir la permission de le continuer. »  
 » Toute circulation, importation et cours de tous »  
 » assignats ou billets de crédit français, était »  
 » défendus, ainsi que toute négociation pour l'a- »  
 » vantage et l'appui de la nation française, toute »  
 » correspondance suspecte avec elle, de même »  
 » que la vente et le débit de tout papier public »  
 » ou nouvelles venues de France, de toute bro- »  
 » chure ou écrits qui s'y publient, pour exciter »  
 » les peuples à la sédition et à la révolte. Quant »  
 » au commerce innocent, licite et ordinaire, il »  
 » restait permis aussi long-temps qu'il ne serait »  
 » point interrompu du côté de la France; toute- »  
 » fois il était recommandé de surveiller soigneu- »  
 » sement les communications par lettres, afin »  
 » qu'elles ne pussent servir à entretenir des rela- »  
 » tions traîtreuses et perfides. La diète déclarait

<sup>1</sup> Donné le 22 mars.

» en outre qu'attendu la manière injuste dont  
» les Français avaient rompu la paix par leur in-  
» vasion sur le territoire de l'Empire, le corps  
» germanique, de son côté, ne se croyait plus  
» obligé ni tenu par la paix de Munster, ni par  
» aucun des traités où il avait été stipulé des  
» avantages en faveur de la France, sauf néan-  
» moins les droits d'un tiers; en conséquence il  
» n'était plus permis à aucun état ou membre  
» de l'Empire, de garder la neutralité sous quel-  
» que nom ou quelque prétexte que ce fût.»

Mais par ménagement pour les états les plus exposés à l'irruption des Français, la guerre qui leur était déclarée était regardée comme purement défensive, et nullement comme une guerre d'agression qui aurait pour but de s'immiscer dans les affaires de la France. On cherchait ainsi à mettre à l'abri de ses armes le duc de Wurtemberg et l'électeur-palatin de Bavière dominé par son ministère à Munich. L'empereur, comme chef de l'empire, n'admettait aucun principe de neutralité quant à la Bavière et au Palatinat, surtout, comme état indépendant. On reprochait à la cour électorale de s'être opposée en dernier lieu au passage du corps d'armée du général comte de Wurmser sur le Rhin à Manheim, et d'avoir sauvé ainsi l'armée de Custine, qui, dans sa retraite, aurait pu être coupée par les Autrichiens

du côté de Landau, tandis que les troupes prussiennes et hessoises le forçaient d'abandonner Worms et toute la rive gauche du Rhin jusqu'à Spire. Déjà même, par suite des réclamations et des efforts du comte de Lehrbach, ministre impérial à Munich, on s'attendait que le ministère bavarois ne balancerait plus à fournir au moins son contingent à l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmser.

La note remise par le vice-chancelier de l'empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière<sup>1</sup>, ne laissa plus à la cour électorale palatine aucun moyen dilatoire de se maintenir dans son système de neutralité et de demi-mesures. Invoquant les lois fondamentales et constitutionnelles du corps germanique, la note impériale rappelait la cour de Munich à l'exécution du décret rendu par la diète le 23 novembre dernier, qui avait statué la prompte réunion des forces de l'empire. « L'empereur, ajoutait le vice-chancelier, n'a pu voir qu'avec peine et indignation » qu'on ait préféré l'intérêt particulier à l'intérêt » général; qu'on ait adopté des plans fondés sur » une convenance particulière, au mépris de » ses devoirs constitutionnels, qui exigeaient de » voler au secours de ses co-états opprimés, avec » des forces proportionnées à ses facultés; et

<sup>1</sup> Sous la date de Vienne, le 30 avril 1793.

» qu'enfin, *séduit par des insinuations*, on ait  
» établi sa propre sûreté sur une politique et sur  
» des *principes de neutralité* diamétralement op-  
» posés à la constitution germanique. Mais ce qui  
» a frappé encore bien plus S. M. c'est de voir  
» qu'on n'a point hésité à opposer mille obstacles  
» aux dispositions faites par la diète de l'empire  
» pour la conservation et la défense de la patrie  
» menacée, afin de paralyser ou de rendre in-  
» fructueuses les opérations contre l'ennemi  
» commun, au plus grand préjudice de la bonne  
» cause. » Rejetant toutes les offres dilatoires  
faites par la cour électorale, le vice - chancelier  
déclarait « que le contingent militaire à four-  
» nir par les états de l'Empire serait porté au  
» triple sur le pied reçu et agréé par la diète  
» générale en 1681, et par le décret du 22 mars  
» dernier, qui déclare la guerre à la France...  
» Guidée par ces considérations, S. M. impériale,  
» en agréant et approuvant le plan d'opérations  
» concerté avec S. M. le roi de Prusse, a jugé à  
» propos d'unir et d'incorporer ces mêmes trou-  
» pes avec les armées qui tiennent la campagne  
» contre l'ennemi commun, pour les faire agir  
» conjointement avec ces dernières, partout où  
» les circonstances le requerront.... Or, S. M. im-  
» périale se promet, de la part de S. A. électorale,  
» qu'elle fera de sérieuses réflexions sur les obli-

» gations que lui impose sa qualité de membre  
 » de l'Empire germanique, dont elle a juré de  
 » maintenir la conservation; qu'en conséquence  
 » elle ne tardera pas à prêter son assistance à la  
 » patrie menacée de sa ruine; et qu'enfin elle ne  
 » voudra plus se refuser, sous des prétextes qui  
 » répugnent aux lois fondamentales de l'Empire,  
 » à fournir, en plein non-seulement son contin-  
 » gent, mais encore celui que les dernières ré-  
 » solutions prises unanimement par les états de  
 » l'Empire lui prescrivent dans les conjonctures  
 » présentes. Ce n'est qu'en s'y conformant ponc-  
 » tuellement et sans perte de temps, que S. A.  
 » électorale peut effacer les fâcheuses impressions  
 » que sa conduite n'a pu manquer de faire sur  
 » l'esprit de ses co-états et sur celui de tout le pu-  
 » blic germanique.... »

La cour Bavaro-Palatine n'hésita plus dès-lors  
 à ordonner la prompte réunion de son contin-  
 gent, formé de huit mille hommes tant Palatins  
 que Bavarois, qui un mois après joignirent l'ar-  
 mée combinée devant Mayence. Là on leur  
 donna le poste d'honneur, c'est-à-dire le plus  
 dangereux à la pointe du Rhin. Les autres cours  
 allemandes en retard cédèrent à l'impulsion, et  
 tout l'empire germanique s'étant constitué ainsi  
 en état de guerre, augmenta la masse déjà  
 énorme des ennemis de la France.

Elle paraissait alors à la plupart des cabinets dans un état de conflagration telle qu'on se crut fondé à regarder comme inévitable sa prochaine dissolution comme corps politique; tout semblait la mettre à la merci des puissances réunies de nouveau contre elle par l'active interposition du ministère anglais. Cette grande coalition se montrait même plus redoutable que celle que le ministère Whig avait élevée, sous la reine Anne, contre la prépondérance inquiétante de Louis XIV. Mais il y avait alors à la tête des armées alliées deux grands hommes de guerre, unis et agissant de concert, Marlborough et le prince Eugène; au lieu que dans la guerre actuelle les cabinets en étaient réduits à confier la direction de leurs forces au duc de Brunswick et au prince de Cobourg. On ne sentit pas assez l'énorme différence qui se révélait, sous le point de vue politique et militaire, entre les deux chefs de la fin du dix-septième siècle, et les deux chefs de la coalition formée à la fin du dix-huitième. Pourtant il s'agissait de lutter contre un nouveau pouvoir bien autrement rude à combattre et à soumettre que le pouvoir de Louis XIV.

A la vérité, la république française ne reposait encore que sur un gouvernement provisoire et informe, dont la convention était à la fois la base et le foyer, sous l'influence des clubs, des comités révolutionnaires et même des comités d'insurrection.

La convention en était asservie ou en tirait sa force, selon l'alternative de succès et de revers des partis qui la divisaient. Toutefois, malgré leur animosité, les girondins et les montagnards, c'est-à-dire les deux factions principales de la plaine et de la montagne, n'en avaient pas moins le même intérêt à électriser la nation pour repousser l'étranger qui menaçait les frontières. Dès le 24 février, une levée de trois cent mille hommes avait été décrétée, afin de porter l'armée à l'effectif de cinq cent mille soldats; car la convention n'avait ouvert la campagne qu'avec deux cent cinquante mille combattans répartis dans six armées différentes, et trente mille dans l'intérieur.

La nouvelle de la défaite de Nerwinde et de la retraite de Dumouriez lui était arrivée au moment même où la guerre civile éclatait dans la Vendée, où le peuple se soulevait dans plusieurs départemens du centre; et où Lyon s'agitait contre l'oppression des clubs et des sectateurs d'une démocratie sanguinaire.

Quand le 1<sup>er</sup> avril le voile qui couvrait les desseins de Dumouriez fut déchiré, l'agitation augmenta à mesure que les dangers se succédèrent. La défaite de Custine sur la Nahe, les succès extraordinaires des paysans vendéens, et les troubles de la Corse, mirent le comble à la désor-

ganisation des autorités et de la force publiques. Presque toute l'armée de Dumouriez s'étant débandée dans l'intérieur, il n'en restait plus pour ainsi dire qu'un noyau, qui vint se mettre à couvert sous le canon de Valenciennes.

Quoique divisés, les chefs de la convention, montrèrent une grande énergie, mesurant d'un œil ferme les dangers dont ils étaient menacés et qui compromettaient l'indépendance de la nation. Dès le 4 avril de grandes mesures furent décrétées pour parer aux suites de la défection de Dumouriez. On pressa la levée des trois cent mille hommes; on envoya des députés militaires avec des pleins pouvoirs à l'armée du nord; on décréta la formation d'une armée de quarante mille hommes, spécialement destinés à couvrir Paris, et une levée de trente mille cavaliers montés et équipés. Toutes ces mesures dénotaient combien les frontières étaient dépourvues, et combien, dans ce moment de crise, une marche compacte et rapide des coalisés sur Paris eût peu rencontré d'obstacles. La crise fut marquée également par une mesure d'une plus haute importance encore. Soit que la marche timide et lente du conseil exécutif provisoire ne favorisât pas assez l'élan national au gré des chefs de la convention, soit par défiance de ce conseil, soit enfin avidité de s'emparer de toute l'action du pouvoir,

la convention institua, le 6 avril, un comité de salut public de neuf membres pris dans son sein, délibérant en secret, avec mission de prendre toutes les mesures que réclamait la défense générale extérieure et intérieure; en un mot, tenant dans ses mains le timon de l'état, puisque le conseil des ministres lui était subordonné. Telle fut l'origine de ce terrible comité<sup>1</sup>, qui se fortifiant en proportion que s'accroissaient les dangers publics, finit par effrayer le monde en subjuguant la France, et en combattant l'Europe par la terreur.

En outre la convention prononça la peine de mort contre quiconque proposerait de négocier avec les puissances belligérantes, avant qu'elles eussent reconnu la république. Puis comme si toutes ces mesures ne donnaient pas encore une assez juste idée de la résistance qu'elle était déterminée à opposer aux efforts de la coalition, elle déclara, dans un manifeste adressé à tous les peuples et à tous les gouvernemens, qu'elle s'ensevelirait plutôt sous les ruines de la capitale, que de souffrir qu'aucun cabinet s'immisçat dans l'administration intérieure de la France. A la vérité, sur la proposition de Danton, elle avait

<sup>1</sup> Dans sa première formation, voici quels furent les membres qui en firent partie : Barrère, Delmas; Cambon, Jean Debry, Guyton-Morveau, Treillard et Delacroix.

décreté qu'elle ne se mêlerait plus du gouvernement des peuples ses voisins, chez qui elle pourrait être dans le cas de porter les armes. C'était positivement annuler ses propres décrets des 19 novembre et 15 décembre précédens; mais ce repentir tardif n'était pas inspiré d'ailleurs par un esprit de conciliation.

Enfin, le 30 avril la convention compléta ses moyens de défense, en déterminant l'organisation, les pouvoirs et la répartition de soixante de ses membres, qu'elle délégua aux armées, avec le titre de représentans de la nation. Là prit son origine ce nouveau proconsulât, arbitre du sort des généraux, et disposant, au nom du peuple, des bras, du sang et de la fortune de la population entière de la France : tous ces représentans en mission déployèrent la plus redoutable énergie.

Et ce fut en présence d'un tel pouvoir, que les généraux et les hommes d'état chargés de le combattre procédèrent comme s'ils n'avaient ni prévoyance, ni jugement, ni aucune étude des affaires humaines, tant la marche de la révolution déconcertait la routine des esprits lents et étroits. Les conférences de Francfort venaient d'en donner la mesure. Rien ne manquait cependant pour agir avec vigueur, ou plutôt tout manquait, puisqu'il y avait absence de caractère

et d'énergie morale dans les conseils. On devait donc s'attendre qu'aucun effort vigoureux et prudent ne serait tenté par ceux qui étaient chargés de la direction des forces de l'Europe. Il n'y avait d'ailleurs aucune uniformité de vues et d'intérêt entre les coalisés, ce qui rendait plus sensible encore le vide d'hommes éminemment guerriers et politiques, qui se faisait sentir dans leurs camps et dans leurs conseils. Or, aucun plan dont l'exécution eût pu remédier aux dangers des circonstances, ne pouvait sortir d'un tel état de choses. La ligne de conduite la plus sûre et la plus commode parut être celle de tout abandonner à la fortune, sans rien entreprendre pour s'en assurer les faveurs.

Ces dispositions ne furent pas inconnues aux comités de la convention, au moment même où sa cause paraissait désespérée, et où il n'y avait aucunes forces capables de résister à une vigoureuse et brusque offensive. L'un des représentans venus de la frontière du nord<sup>1</sup>, donna au comité de salut public des détails qui confirmèrent ce que d'autres avaient écrits de Lille, en ces termes : « Les étrangers ne veulent point nous » attaquer; ils espèrent tout de l'esprit de dis- » corde qui règne parmi nous. »

Le prince de Cobourg s'en tint en effet à des

<sup>1</sup> Duhem.

mouvemens insignifians ou à des opérations partielles et par conséquent nulles, dans une guerre à la fois nationale et politique.

La cour de Vienne, d'ailleurs, s'occupait moins alors à renforcer ses armées qu'à s'affermir dans ses provinces Belges, en rendant aux états du pays tous leurs droits, en nommant gouverneur-général de ces provinces l'archiduc Charles, qui fit en cette qualité, à Bruxelles, son entrée publique. Tout le mois d'avril s'écoula sans que le prince de Cobourg consentît à rien entreprendre; il adopta le plan du colonel Mack, qui renvoyant les opérations offensives à la fin de mai, laissait jusque-là les Français tranquilles sous la protection du canon de Lille, de Valenciennes et de Maubeuge. Ainsi Mack ajournait à un mois l'attaque du camp retranché de Famars, le siège de Condé et de Valenciennes, pour de là en venir à l'attaque du camp retranché de Dunkerque, puis à la conquête de cette dernière ville, qui devait amener celle de Lille avec plus de sécurité. On voit dans cette conception inspirée par le congrès éphémère d'Anvers, le dessein positif de faire la conquête méthodique de la France, sans risquer aucun grand mouvement stratégique, aucune bataille générale, comme si on eût été sûr qu'un grand peuple, dans un état violent de fermentation, laisserait tout entreprendre contre lui-

même. Ce plan, en un mot, semblait faire abstraction et de la nation qu'on avait à combattre, et du caractère de sa révolution intérieure. On ne pouvait rien proposer de plus favorable aux intérêts de la convention, qui allait avoir ainsi tout le temps de respirer, de réparer ses revers, de faire toutes ses levées, et de compléter sa défensive.

Elle fit plus encore; au milieu même de ses déchiremens elle en imposa aux alliés par de l'audace, en ordonnant au général en chef de l'armée du nord de débloquer Condé, devenu le point central des opérations. Dans un conseil de guerre tenu à Valenciennes, une attaque générale pour dégager Condé fut résolue et fixée au 1<sup>er</sup> mai. L'armée impériale fut attaquée ce jour-là même sur toute sa ligne, mais sans succès. Les républicains en pleine retraite, après cette journée sanglante, furent poursuivis jusqu'au camp de Famars, laissant deux mille morts et une partie de leur artillerie. Des ordres réitérés et pressans n'en contraignirent pas moins le général en chef Dampierre à combiner une nouvelle attaque : il y répugnait, car les comptes à rendre à la convention lui paraissaient plus inquiétans que le canon des Autrichiens.

Leur ligne s'étendait de Maubeuge à Saint-Amand, sur plus de dix lieues d'étendue. La ré-

serve était restée aux ordres du général Clairfayt, et ce n'était pas sans dessein qu'on le tenait à l'écart du quartier-général impérial, qui devenait un foyer de petites intrigues.

Averti que l'armée française se disposait à une nouvelle attaque, le prince de Cobourg ne changea rien à ses dispositions défensives. Son front était couvert par des bois retranchés avec des abatis et des redoutes; et il avait assuré ses flancs par le cours de l'Escaut et de la Scarpe. Dampierre hésitait au point qu'il donna et retira trois fois l'ordre d'attaquer; enfin recevant lui-même le signal, le mouvement commença le 8 mai sur la droite en avant de Maubeuge; cinq fois les troupes retournèrent à la charge. Dampierre marcha en personne contre la réserve autrichienne postée à Vicogne, où les impériaux et les Prussiens commandés par Clairfayt s'étaient retranchés dans les bois. Voulant forcer les abatis, il renouvela plusieurs fois l'assaut, mais sans succès. Le désespoir s'empare alors de son esprit, dont l'ardeur approchait du délire. A la vue de son avant-garde criblée par une batterie ennemie, il court dessus à cheval, à la tête d'un détachement qui en est lui-même foudroyé. « Où cou- » rez-vous, mon père? lui dit son fils, qui lui » servait d'aide-de-camp; vous allez à une mort » certaine. — Oui, mon ami, lui répond-il, j'aime

» mieux mourir au champ d'honneur que sous  
» le couteau de la guillotine. » A peine a-t-il  
proféré ces mots, qu'un boulet de canon lui  
emporte la cuisse. Toutes les troupes enga-  
gées se retirent, et l'attaque est abandonnée  
sur tous les points. Dampierre subit l'amputa-  
tion et ne put y survivre. Ce nouveau revers  
décida les commissaires de la convention à rester  
sur la défensive.

C'était pour les alliés le moment d'agir,  
d'autant plus que l'armée du prince de Co-  
bourg venait d'être renforcée par les Anglais,  
les Hollandais et les Hanovriens. Dans un con-  
seil tenu au quartier-général impérial, le duc  
d'York et le général Clairfayt représentèrent  
qu'il fallait se hâter de prendre l'offensive, pour  
ne pas voir la campagne s'évanouir en atta-  
ques de places et en affaires de postes; qu'une  
armée deux fois vaincue ne tiendrait pas dans  
ses positions, et que d'ailleurs un succès com-  
plet livrerait Condé, laisserait Valenciennes in-  
vesti, et ouvrirait le chemin vers la capitale. Le  
prince de Cobourg et le colonel Mack jugeaient  
préférable d'attendre l'issue des troubles sus-  
cités dans Paris, afin de rechercher un nouveau  
point d'appui dans l'intérieur, sans lequel ils  
n'étaient pas d'avis qu'on marchât en avant. Une  
attaque générale sur le camp de Famars fut néan-

moins résolue. Ce camp, situé entre Valenciennes et Maubeuge, avait son flanc droit protégé par l'Escaut, sa gauche appuyée à la rivière de Ronelle, et son front couvert par des redoutes. En avant, sur les hauteurs d'Ansin, et à la gauche de Valenciennes, avait été formé aussi un camp avancé. Le 23 mai tous les postes français furent attaqués sur tout le front de la ligne. Quatre colonnes principales commandées par le prince de Cobourg en personne, le duc d'York, les généraux Latour et Clairfayt, agirent en même temps. Le général en chef de l'armée impériale, qui disposait de plus de quatre-vingt mille combattans, et qui n'avait devant lui que cinquante mille républicains disséminés et découragés, manœuvra sans vigueur et sans intelligence, se perdit dans une multitude de petites attaques accessoires, et ne força point le camp de Famars. Mais le duc d'York tourna la droite de la ligne française, et le général Ferrari emporta les redoutes en deçà de la Ronelle; alors les républicains évacuèrent le camp et se replièrent sous le canon de Bouchain, après avoir jeté un renfort de dix mille hommes dans Valenciennes. Le camp avancé d'Ansin ne fut conquis que le lendemain, après que le général Clairfayt l'eût tourné avec un corps d'Autrichiens et d'Anglais, et en eût formé l'attaque par le bois de Raimés; elle fut meurtrière

mais décisive. En même temps l'abbaye d'Hasnon fut forcée par le corps auxiliaire prussien; alors Valenciennes se trouvant investi, les alliés, maîtres des hauteurs d'Ansin, jetèrent le jour même des obus dans la citadelle. Le prince de Cobourg laissa sans l'inquiéter l'armée française opérer sa retraite et prendre tranquillement la position du camp de César, au lieu de la poursuivre sans relâche, de la forcer à se jeter dans les forteresses, ou de la disperser, avec la résolution décisive de marcher par Guise sur Paris, à la tête de quatre-vingt mille fantassins et trente mille chevaux, en laissant des corps d'observation sur chaque flanc. Douze jours de marche serrée sur la capitale auraient suffi pour venir occuper les hauteurs qui la dominent, chasser la convention et ses adhérens, et s'emparer ainsi de ce grand foyer des actes et de l'armement de la révolution. Là, revenant au plan de Dummeriez, et unissant la sagesse à la force, on aurait pu mettre un terme, peut-être, à cette crise sociale, en traitant avec la nation sur des principes qui auraient concilié sa dignité et son indépendance avec l'intérêt général de l'Europe. Mais de si grands résultats, et les moyens d'y arriver, n'étaient pas même entrevus dans les conseils de Vienne, de Berlin et de Londres. Le génie capable de mettre fin à la guerre par un

semblable dénouement ne s'éleva point au milieu de cette divergence d'opinions et d'intérêts, qui divisant et énervant la coalition, la privait de ce caractère d'unité et de grandeur qui aurait pu la faire triompher.

Les alliés, toujours dans l'attente de quelque déchirement intérieur qui amènerait la dissolution de la convention, perdirent de vue qu'il ne pouvait y avoir d'événemens décisifs qu'à la frontière du nord; ils se bornèrent donc à faire méthodiquement le siège de Valenciennes, qui ne leur promettait que de minces résultats, laissant ainsi de plus en plus à la convention le temps de renforcer ses armées, et de pourvoir à tous ses moyens de défense.

Qu'on ne perde pas de vue que cette inconcevable inertie de la part des alliés coïncida précisément avec l'explosion d'un déchirement intérieur prévu et annoncé, mais qui n'amena point la dissolution de la convention. Il s'agit des évènements du 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, où la minorité, secondée par le club des jacobins, par la commune de Paris et par les dernières classes du peuple, subjuga la majorité, en renversant la faction de la Gironde, et en faisant prévaloir celle de la montagne. Alors fut institué ce gouvernement terrible par les formes, terrible par les effets, la dictature collective, en un mot le gouvernement ré-

volutionnaire. Mais il lui fallut encore trois mois pour s'établir et se fortifier au milieu des déchiremens et des orages, et ces trois mois furent également perdus par les coalisés. En brusquant les événemens ils pouvaient marcher directement sur Paris, avant que les levées de la convention, enfin organisées et poussées par l'enthousiasme de la liberté, ne vissent leur opposer un obstacle invincible. C'était l'opinion de Dumouriez, dont le poids ne saurait être dédaigné par l'impartiale histoire, et voici comment il s'en exprime : « Il ne restait de ressources à la » convention que dans les débris de l'armée » française, échappée du camp de Famars, et » réfugiée dans le camp de César sous Cambray. » On s'occupa exclusivement du siège de Valen- » ciennes. Si le duc d'York avait été promp- » tement détaché par le prince de Cobourg » contre le camp de César avec la moitié de son » armée, il lui serait resté assez de troupes pour » continuer ce siège, et le sort du camp de César » aurait décidé celui de la France, en rejetant la » défense, de ce côté, au-delà de la Somme, qui » serait redevenue frontière de la France comme » du temps de Henri IV. Mais l'armée alliée fit la » même faute que le roi de Prusse en Champagne » devant Verdun : elle resta toute entière devant » Valenciennes. Le siège fut long ; la défense fut

» opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises  
» eurent le temps de s'organiser. On a perdu du  
» temps à faire une guerre méthodique. Les  
» Français ont eu celui de se remettre; ils sont  
» devenus plus forts et plus nombreux, et ils se  
» sont aguerris. La France a été sauvée. »

Bien que les délibérations diplomatiques d'Anvers n'eussent révélé par aucun acte patent la politique des principales puissances délibérantes, il n'en était pas moins à la connaissance particulière du cabinet de Berlin que l'Angleterre et l'Autriche avaient en vue de s'appliquer des gages d'indemnités et de sûretés pour l'avenir : ceci changeait entièrement l'objet de la guerre. En effet, il s'agissait moins, dans l'application d'un tel principe, de rétablir l'ordre en France que de commencer par la mutiler en la dépouillant de ses provinces frontières et de ses colonies. Par sa position géographique, la Prusse se trouvait naturellement hors de la sphère d'une telle participation, et sans aucun poids assuré dans un équilibre éventuel de l'Europe. La suite des événemens fera voir que cette avidité de conquête devint un des principaux obstacles au dénouement possible alors d'une guerre sanglante et ruineuse, qui se prolongea au contraire, soit par le défaut d'ensemble dans les opérations offensives, soit par les desseins contradictoires des cabinets,

En voyant le ministère de la Grande-Bretagne prendre part aux délibérations des puissances continentales, et entrer avec elles dans des liaisons plus intimes, on fut d'abord fondé à croire que Londres allait devenir le centre d'une négociation relative à la France. L'arrivée dans cette capitale, et avec une suite nombreuse, du comte de Mercy-Argenteau, ancien ambassadeur de la cour de Vienne à Paris; celle du comte de Starhemberg, qui allait y remplacer le comte de Stadion, en qualité de ministre plénipotentiaire de l'empereur, après avoir assisté, avec le même caractère, aux délibérations d'Anvers; et enfin le retour à Londres de lord Auckland, qui, de la pairie d'Irlande, venait d'être élevé à celle de la Grande-Bretagne, après avoir été remplacé à La Haye par lord Spencer, tout ce mouvement de la diplomatie semblait avoir pour objet les intérêts généraux de la coalition.

On s'en occupa également au quartier-général du roi de Prusse, et on y résolut d'envoyer à Londres le marquis de Lucchesini, déjà désigné pour l'ambassade de Vienne, mais dont la destination fut changée. Le cabinet prussien l'aurait présenté aux puissances respectives, comme un diplomate capable de travailler en Angleterre à concilier les divers intérêts et à régler le sort de l'Europe. Mais l'Angleterre et l'Autriche, par

des vues intéressées, prirent le parti de laisser dans le vague la politique de la coalition, pour en diriger plus exclusivement les ressorts; ainsi Lucchesini resta au quartier-général prussien, et il fut évident que la conduite de la guerre manquait de boussole et de règle fixe.

On y sut bientôt que l'Autriche avait résolu d'occuper en son nom les places fortes dont elle formait le siège sur la frontière du nord, et que les ministres anglais ayant mis en délibération s'ils emploieraient une partie de leurs forces de terre et de mer à secourir les royalistes de la Vendée, ou à s'emparer des colonies françaises des Indes occidentales, s'étaient décidés pour ce dernier parti.

On voit à présent pourquoi les avantages qui avaient signalé le début de cette seconde campagne, furent suivis de trois mois d'indécision et de langueur. Toutes les forces que les coalisés avaient mises en action, et avec lesquelles ils auraient pu attaquer la France avec succès, dans le foyer même de sa révolution intérieure, vinrent pour ainsi dire s'absorber dans les lenteurs de deux sièges, celui de Valenciennes et celui de Mayence, qui ne pouvaient conduire à des résultats prompts et décisifs, quoique l'une de ces places fermât aux Français l'entrée de l'Al-

lemagne, et que l'autre parût ouvrir à la grande armée alliée l'entrée de la France.

Dans l'ensemble de la guerre, Mayence devenait l'objet d'une diversion utile à la France, en ce qu'elle retenait éloignées de la frontière envahie une grande partie des troupes coalisées. L'importance que le cabinet prussien attachait à la conquête de ce boulevard de l'Allemagne, tenait aussi à des considérations politiques auxquelles les circonstances du moment donnaient encore plus de poids : il entrevoyait ce qu'il avait déjà pressenti, que les intérêts de la Prusse seraient inutilement compromis dans cette guerre ; et voilà pourquoi il aurait voulu marquer la possession de Mayence comme le but et le terme des travaux de l'armée prussienne. Diverses négociations furent entamées à ce sujet. A la fin même de 1792, Biron étant général en chef de l'armée du Rhin, avait eu avec Lucchesini une entrevue secrète à Oggersheim, dans le dessein de travailler aux préliminaires d'un rapprochement. Mais ces pourparlers qui se ressentirent des vicissitudes de l'invasion dans le pays allemand, demeurèrent sans résultats, comme ceux qui avaient eu lieu précédemment avec Dumouriez et Kellermann. Le cabinet prussien ne pouvait songer à la paix tant que Mayence serait entre

les mains des Français, et tant que les Pays-Bas ne seraient pas rentrés sous la domination de l'Autriche. Cette dernière condition ayant été accomplie par la force des armes, le gouvernement prussien jugea dès-lors qu'il ne serait peut-être pas impossible d'obtenir Mayence par la voie des négociations, à laquelle les Français semblaient n'avoir pas entièrement renoncé. Custine s'y était prêté clandestinement pour Francfort; on crut qu'il s'y prêterait également à l'égard de Mayence, en lui offrant toutefois pour perspective, sinon la défection de la Prusse, du moins des dispositions de sa part à un accommodement praticable. On lui fit, par l'entremise de Lucchesini, des ouvertures qu'il reçut avec timidité et une grande réserve, tant il redoutait de se compromettre vis-à-vis de la convention. Il en référa au conseil des ministres, en lui présentant le sacrifice de Mayence comme utile pour la défense générale et pressante des frontières, et même comme pouvant décider la retraite de la Prusse; mais les ministres n'osèrent prendre sur leur responsabilité d'en donner l'ordre; ils se contentèrent d'envoyer à Custine carte blanche pour agir militairement. Le 26 avril il fit accompagner un parlementaire prussien par un de ses officiers, porteur de dépêches par lesquelles, témoignant la crainte de ne pouvoir rien tenter

pour sauver la place, et rappelant que le conseil exécutif avait eu l'intention de l'abandonner, il engageait fortement les chefs de la garnison à écouter les propositions du roi de Prusse, après avoir préalablement exigé la libre sortie de leurs soldats, des équipages et de tout le matériel. En même temps le parlementaire prussien demanda une entrevue pour le général Kalkreuth avec les représentans du peuple, commissaires de la convention. Elle fut accordée, resta secrète, et les attaques continuèrent. Deux jours après, on demanda une autre entrevue au commissaire Rewbell, qui s'était montré le plus récalcitrant : il la refusa. Ces conférences inquiétaient la garnison qu'animaient l'ardeur patriotique des généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet. Plus capables que les ministres et que Custine lui-même, d'apprécier l'importance d'un boulevard tel que Mayence, ils convoquèrent de concert avec les commissaires de la convention un conseil de guerre pour délibérer sur le double message, lurent toutes les lettres en plein conseil, et firent rejeter à l'unanimité les propositions émanées du quartier-général prussien.

Le roi était à Darmstadt pendant cette négociation. Il y était arrivé le 24 avril, accompagné du prince royal et du prince Louis, ses deux

filz aînés. Là avaient eu lieu les cérémonies des fiançailles des deux jeunes princes avec les princesses Frédérique et Louise, filles du duc de Mecklenbourg-Strelitz. Le duc et la duchesse des Deux-Ponts, le prince Maximilien des Deux-Ponts, le duc et la duchesse de Saxe-Hildebourg-Hausen, le prince héréditaire de la Tour-et-Taxis, et la princesse, son épouse, sœur des deux princesses fiancées, assistèrent à cette solennité brillante et aux divertissemens dont elle fut suivie. Les grâces et l'amabilité de la princesse Louise captivèrent tous les cœurs. On décida que ce double mariage se célébrerait à Berlin, après la clôture de la campagne. Le roi et les deux princes retournèrent le 26 au quartier-général de l'armée combinée, qui était alors à Edickofen, à deux lieues de Landau. Là Frédéric-Guillaume apprit que la négociation relative à Mayence avait échoué. Il jugea, d'après la réponse donnée à son parlementaire, qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre que de transformer le blocus en un siège en règle. Avant d'en commencer les travaux, le roi voulut visiter les lignes de l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmsér, et dont l'armée de Condé faisait partie. Le prince de Condé reçut le roi à la tête d'un bataillon de gentilshommes. Le monarque prussien tint son chapeau à la main tant qu'il fut

devant ce bataillon ; il ne se couvrit qu'en arrivant aux troupes de ligne , et alors se borna à saluer les officiers. Le prince de Condé ayant représenté au roi qu'il manquait d'artillerie , le roi mit aussitôt à sa disposition huit pièces de canon qu'il venait d'enlever aux républicains. « J'espère , lui dit-il , que je pourrai voir un jour » ces canons à Chantilly. »

Cependant rien n'était préparé pour attaquer Mayence en règle ; on n'avait pas même d'artillerie de siège. A l'exception de Wesel , le roi ne pouvait disposer d'aucun autre arsenal sur ce théâtre de la guerre , et Wesel n'offrait ni assez d'artillerie ni assez de munitions pour une aussi grande entreprise. L'éloignement des principaux arsenaux de la monarchie rendaient d'un transport trop lent et trop difficile les ressources qu'on aurait pu en tirer. On eut l'idée d'y employer les superbes équipages des Autrichiens venant de Vienne ; mais ce cabinet qui se souciait peu d'accélérer la reddition d'une place de l'empire , préféra s'approprier Valenciennes pour couvrir ses provinces Belgiques , et refusa d'adhérer aux instances du roi de Prusse ; on fit ainsi parcourir à cet immense attirail cent vingt lieues de plus pour aller assiéger Valenciennes. Il allait en résulter un retard préjudiciable à l'entreprise sur Mayence. Le roi eut alors recours aux états-généraux ,

et en obtint, après une négociation préalable, l'artillerie et les munitions qui lui étaient nécessaires et qui furent tirées des places du Brabant hollandais. Le transport en pouvait être effectué aisément par le Rhin, en remontant le fleuve. Dans l'intervalle le roi s'était transporté à Manheim, où il avait fait des dispositions militaires, et de là il était retourné à l'armée devant Mayence. Le 3 mai, il fit attaquer le village de Kostheim sur la rive droite; il fallut renouveler l'attaque le 8; le poste fut alors emporté, mais on ne put s'y maintenir. Les deux partis restèrent assez long-temps dans une sorte d'inaction convenue; mais continuellement sur le qui-vive. Tandis que l'armée d'investissement perfectionnait ses lignes, la plus grande partie de la garnison se tenait campée entre la citadelle et les forts extérieurs. Vers la fin de mai seulement, la garnison parut se réveiller par deux entreprises, l'une sur les îles de la pointe du Mein, l'autre du côté de Monbach; elles furent sans résultat, comme toutes les sorties de ce genre.

L'armée d'investissement s'étendait sur les deux rives du Rhin. Toutes les hauteurs qui dominent Mayence sur la rive gauche, étaient couvertes par des retranchemens ou des redoutes. A la rive droite devant Cassel, les hauteurs depuis Hocheim jusqu'à Mosbach étaient occu-

pées aussi par les troupes de blocus et défendues par des retranchemens. La défensive active des assiégés devait prolonger nécessairement la durée du siège.

Cependant Custine qui s'était retiré avec toutes ses forces derrière la Lauter et dans les Vosges, ayant devant lui l'armée d'observation du duc de Brunswick, fut appelé au commandement de l'armée du nord, vacant par la mort de Dampierre. Il crut devoir mettre sa responsabilité à couvert par un simulacre d'attaque en faveur de Mayence, avant son départ. N'ayant pas le projet de délivrer la place, il voulait seulement enlever un corps isolé de l'armée combinée, afin de paraître à l'armée du nord précédé par une victoire. Un succès n'était pas improbable. Le duc de Brunswick avait en seconde ligne les corps de Wurmser et de Condé sur les deux rives de la Queich. Répartie sur un front immense, et par division, l'armée combinée se trouvait coupée, vers son centre, par les Vosges et par la place de Landau, ce qui l'aurait exposée à une retraite périlleuse, si Custine était venu l'accabler sur un point faible par un mouvement stratégique vigoureux. Il en était peu capable. C'était la gauche des Autrichiens, commandés par Wurmser, qu'il avait en vue d'assaillir. Les mouvemens incohérens de ses colonnes d'attaque vinrent

échouer, le 17 mai, devant une défensive assez bien entendue. Les Autrichiens, soutenus par une partie de l'armée de Condé, culbutèrent la tête de colonne du principal corps d'attaque. Les escadrons chargèrent, et l'alarme s'étant répandue dans la colonne entière, Custine, mis en déroute, regagna Weissembourg, et partit immédiatement pour Cambrai, sans emporter à l'armée du Nord aucun trophée de son commandement sur le Rhin. L'armée française resta sous le commandement d'Alexandre Beauharnais, qui avait figuré à l'assemblée constituante, comme un des coryphées de la minorité de la noblesse.

Quant à Wurmsér, ne voulant pas s'exposer à une nouvelle attaque, il replia ses troupes derrière la Queich, comme il en avait reçu l'ordre du roi de Prusse, au moment même où Custine avait commencé son mouvement.

Il n'était pas probable qu'après un tel échec l'armée française du Rhin vînt troubler de sitôt les travaux du siège de Mayence. Déjà les troupes qui en formaient l'investissement étaient en possession du cours du Rhin par la prise des îles qu'il forme au confluent du Mein, et par celle du village de Weissenau, qui est situé vis-à-vis de son embouchure. Toutefois les assiégés étaient encore les maîtres des dehors

et des environs de la place; des combats journaliers avaient lieu sur le terrain qui séparait les retranchemens prussiens des ouvrages français. Dans une de ces rencontres le chef d'une troupe de cavalerie défia l'officier de cavalerie prussienne à un combat singulier : « et si je venais à vous comme ami? » lui dit le Prussien. — « Je vous recevrai comme tel, » répondit le Français. Ils se tendirent la main, et firent avertir l'un le général Kalkreuth, l'autre le représentant Merlin de Thionville, peu éloignés des avant-postes. Merlin s'était fait remarquer en donnant l'exemple du courage militaire, souvent même à la tête des troupes dans les sorties. Il y eut là un pourparler, et un déjeuner pour le lendemain fut convenu avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier-général prussien, obtenir Mayence par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire : il eut lieu en présence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue, et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà

un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siège : le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre : *Le roi de Prusse et la république française*. C'était en quelque sorte la reconnaître le premier. Les procédés et les égards réciproques se maintinrent entre les deux armées, jusqu'au moment d'une sortie générale et inattendue.

Les assiégés avaient formé le projet d'enlever du quartier-général de Marienborn, le général Kalkreuth, commandant le blocus, et le prince Louis-Ferdinand de Prusse qui s'y trouvait également. Six mille hommes de la garnison divisés en trois colonnes, se mirent en marche dans la nuit du 30 au 31 mai, conduits par un espion, et au moment même où une fausse attaque portait l'attention des assiégeans vers Monbach. La principale colonne pénétra sans obstacle dans le camp prussien, au moyen du mot du guet qui avait été trahi. Mais les premiers coups de fusil avaient mis toute la ligne sous les armes et en défense. Les Prussiens repoussèrent les assaillans, qui, au milieu de la surprise, avaient déjà emporté les premiers retranchemens et tué les chevaux de la garde du quartier-général : la perte des Français fut d'environ deux cents hommes.

Jusque là tout s'était borné à une guerre de

postes extérieurs. Le lendemain les assiégeans firent feu de toutes leurs batteries contre la place. Le même jour le général français Meunier vint attaquer la grande île du Mein et fut blessé à mort. Par un sentiment qui honora sa mémoire, autant que les Prussiens eux-mêmes, une trêve de quelques heures fut consentie pendant qu'on lui rendrait les honneurs funèbres. Les Prussiens se portèrent en armes sur leurs lignes, et répondirent par une salve générale à la mousqueterie dont les Français saluèrent la tombe de leur guerrier, placée à la pointe du bastion de Cassel qu'il avait défendu.

Mais le roi qui s'était vu attaquer personnellement et surpris dans son quartier, fit cesser dès lors tous les ménagemens politiques, ne songeant plus qu'à pousser le siège avec vigueur. Il en prit le commandement en personne. Fatigué des délais qui n'avaient eu que trop d'influence sur la suite des opérations, il fit décider en conseil qu'on procéderait immédiatement à l'attaque régulière de Mayence, et que l'ouverture de la première parallèle aurait lieu au plus tard vers le milieu de juin. Le roi chargea le colonel Lahr de diriger le siège, à l'aide d'un conseil composé en partie d'émigrés, et présidé par le général Querlonde.

La tranchée fut ouverte, après trois nuits de

combats, en présence du roi, dans la nuit du 18 au 19 juin, et on en perfectionna les travaux sans que la garnison essayât de les troubler. Le front d'attaque embrassa tout le côté de la place où est situé la citadelle, depuis le Rhin jusqu'aux ouvrages avancés du fort Philippe. Dans la nuit du 24 au 25 on établit, à huit cents pas des palissades, la véritable parallèle, et on y construisit plusieurs batteries de mortiers. Différentes sorties furent repoussées avec vigueur. Le 28 les Prussiens attaquèrent et emportèrent la redoute du village de Veissenau. L'achèvement des batteries imprima au siège la plus grande vivacité, et le bombardement devint terrible. Il se passait peu de jours et de nuits qu'il n'éclatât dans la place des incendies violens; un tiers des maisons et plusieurs magasins furent écrasés par les bombes ou dévorés par les flammes. Le 2 juillet les chefs de la garnison envoyèrent un trompette au général Bischoffswerder, avec un message pour le cartel d'échange, en apparence, mais ayant réellement pour objet de recevoir des propositions, tout en faisant annoncer que les troupes et les clubistes persistaient à ne pas vouloir se rendre. Bischoffswerder fit offrir, au nom du roi, à la garnison, sa sortie libre. On en resta là. Les Prussiens s'emparèrent le lendemain de la dernière batterie française, près de la

redoute de Saint-Alban, et commencèrent, dans la nuit du 4 au 5 juillet, à battre en brèche : le feu se manifesta de nouveau dans plusieurs quartiers de la ville. La redoute de Zahlbach, plusieurs fois emportée et reprise, fut enfin enlevée et démolie par le général Kleist, du 6 au 7 juillet, après deux tentatives infructueuses l'une faite par le général Manstein, l'autre par le prince Louis-Ferdinand de Prusse. Enfin les troupes combinées, se partageant en différentes colonnes de Saxons, de Hessois et de Prussiens, entourèrent Kostheim, et l'emportèrent l'épée à la main, après avoir taillé en pièces les postes avancés. Voilà comment les Français se virent successivement forcés d'abandonner les ouvrages qui défendaient le corps de la place. La ville essuyait jour et nuit le feu le plus violent, et on y lançait une immense quantité de bombes.

Au camp on s'attendait à la reddition pour la fin de juillet. Dans cet état de choses, arriva au quartier-général du roi un négociateur anglais, lord comte de Beauchamp, chargé par son cabinet de proposer un traité d'alliance au cabinet de Prusse. Cette démarche était une conséquence du système adopté par la cour de Londres depuis qu'elle se trouvait engagée dans une guerre générale contre la France. En multipliant, sur le continent, ses alliances, elle se

flattait d'exercer sur les différens cabinets une influence qui, depuis près de deux siècles, était l'objet constant de son ambition. Non-seulement l'Angleterre s'était liée par un double traité avec la Russie, mais elle avait déjà passé, dans le courant d'avril, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel, l'autre avec le roi de Sardaigne<sup>1</sup>. Elle venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid<sup>2</sup>, de se substituer en quelque sorte au pacte de famille qui depuis Louis XIV identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclaré la France à l'Espagne, et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. Soixante à quatre-vingt mille Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait

<sup>1</sup> Lord Elgin avait conclu, le 10 avril, un traité de subsides avec la Hesse, pour huit mille hommes. Lord Grenville avait signé, le 26 du même mois, un traité plus important avec le comte de Front, ministre du roi de Sardaigne. Par ce traité, Victor-Amédée s'engageait à tenir son armée sur le pied de cinquante mille hommes, moyennant le paiement annuel de cinq millions.

<sup>2</sup> Traité signé le 25 mai, entre lord Saint-Hélens et le duc d'Alcudia, devenu depuis si fameux sous le nom de prince de la Paix.

au commerce anglais près d'un million sterling ; or il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sortie de Toulon avait menacé Naples, attaqué sans succès l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood ayant cinglé au mois de mai avec un escadre dans la Méditerranée, son apparition fit rentrer dans Toulon la flotte française. Jusques-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique.

Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres faisait aussi négocier une alliance avec la cour de Naples<sup>1</sup>, en même temps qu'elle envoyait un négociateur au camp devant Mayence, pour traiter avec le roi de Prusse.

Elle n'était pas sans avoir une connaissance particulière des dispositions du cabinet prussien, et de la répugnance des généraux et des ministres à continuer une guerre qui leur paraissait n'avoir déjà plus pour la monarchie aucun but ni aucun intérêt politique, surtout

<sup>1</sup> Ce traité fut conclu le 12 juillet par le chevalier Hamilton avec le chevalier Acton, ministre du roi de Naples.

depuis que l'Autriche y remplissait à elle seule le premier rôle militaire. La mission de lord comte de Beauchamp avait donc pour objet de rattacher le cabinet prussien aux intérêts de la coalition, en s'adressant directement au roi, et en lui présentant le projet d'alliance comme préparant les voies à un traité de subsides. Le roi personnellement y était porté, et il chargea Lucchesini de terminer la négociation.

L'alliance entre l'Angleterre et la Prusse fut conclue et signée par les deux négociateurs, le 14 juillet <sup>1</sup>, au camp même devant Mayence. On y arrêta que les deux puissances contractantes apporteraient tous leurs soins à établir et à entretenir entre elles le plus parfait concert et la plus intime confiance sur tous les objets relatifs à la présente guerre, stipulant en outre la garantie respective de leurs états contre la France. Le ministère anglais, par la conclusion de ce traité, eut particulièrement en vue de s'assurer qu'après la reddition de la place, l'armée prussienne continuerait de peser de tout son poids dans la balance de la guerre.

La reddition était toujours regardée comme très-prochaine, et le roi lui-même ne négligeait rien pour en accélérer le terme. Plusieurs batteries venaient d'être élevées sur la rive droite par

<sup>1</sup> 1793.

le général Ruchel, dans les îles du Mein; et du côté de Hockeim, une forte batterie de mortiers avait été également établie avec une grande célérité. Le 16 juillet, le feu redoublant, le laboratoire des artificiers de la garnison sauta, et causa même l'incendie d'un magasin de fourrages. Dans la nuit le prince Louis-Ferdinand de Prusse, dirigeant l'attaque de la flèche du fort Italien, dont l'importance se faisait sentir chaque jour davantage, l'emporta et la fit raser après une action très-vive, où ce jeune prince, déployant une grande valeur, fut assez grièvement blessé.

On sut au quartier-général du roi que l'incendie de la veille, joint à la destruction de quelques moulins, augmentait la pénurie de la garnison, aggravée par la disette de viande qui régnait depuis plus d'un mois : la garnison mangeait ses chevaux. Le défaut de médicamens dans les hôpitaux s'y faisait également sentir. La détresse était telle, surtout parmi les habitans, que le commandant de la place, cédant aux plus vives sollicitations, permit à un assez grand nombre de vieillards, femmes, enfans, malades, de sortir de la ville, en les prévenant toutefois qu'ils ne seraient vraisemblablement pas reçus pas les assiégeans. Environ deux mille de ces infortunés, pressés par le besoin et par la crainte, se

présentèrent au camp allemand. Là, repoussés par une politique impérieuse et dure, et au retour refusés vers la place, ils se virent dans la cruelle nécessité de passer la nuit sur le terrain même qui séparait les combattans, et exposés au feu des deux armées : plusieurs d'entre eux furent tués ; et au lever du soleil on aperçut des soldats français qui rapportaient dans les pans de leurs habits des enfans blessés ou abandonnés. Vaincus par ce spectacle, les chefs de la garnison firent rouvrir les portes à ces malheureux émigrans, et aussitôt l'attaque et la défense reprirent toute leur vivacité. Vingt batteries armées de plus de deux cents bouches à feu, portaient la mort et la destruction dans la ville. Telle était la vigueur de la garnison et la force de la place, que malgré tant d'efforts l'une et l'autre semblaient en être peu altérées. L'ouverture de la troisième parallèle allait commencer, il est vrai ; mais il y avait encore loin de là à la chute de l'enceinte extérieure, à la descente du fossé et au logement sur les bastions. On jugea que c'était par des causes étrangères à l'art qu'il fallait presser la reddition. On y travaillait au quartier-général, en réitérant à propos, et par des voies détournées, la proposition d'une capitulation honorable. On savait que la discorde s'était mise entre la garnison ; que les anciennes troupes

réglées avaient des querelles fréquentes avec les gardes nationaux; et que dans le conseil de défense les avis étaient partagés. Ceux qui ne voulaient entendre à aucune capitulation, alléguaient que la garnison avait du pain encore pour quinze jours, du grain et des munitions de guerre pour trois mois, et du vin en abondance; qu'il était même impossible, d'après les informations qu'on était parvenu à faire passer au comité de salut public, que l'armée du Rhin ne fit pas une prochaine et vigoureuse tentative pour délivrer la place. Ceux qui soutenaient un avis contraire, et ils avaient la majorité, observaient que la viande, les médicamens et le fourrage manquaient absolument; que la garnison avait mangé ses chevaux, que les moulins étaient détruits, et que le grain restant serait bientôt consommé; que c'était se bercer de chimère que d'attendre des secours du dehors, tandis qu'aucun mouvement ne se manifestait en faveur de la place, le siège étant couvert d'ailleurs par deux armées d'observation; ils observaient aussi qu'une plus longue résistance forcerait dix-huit mille braves à mettre bas les armes; et qu'enfin la défense d'une place allemande ne méritant pas un si pénible sacrifice, il était temps de capituler pour conserver à la patrie un si précieux noyau d'armée.

On en était là, quand le comité de salut public, attachant le plus grand prix à la conservation de cet important boulevard, réitéra aux généraux de l'armée du Rhin et Moselle, l'ordre impératif de voler à son secours en attaquant avec vigueur les armées combinées. Beauharnais, qui avait refusé le ministère de la guerre, et s'était chargé, après beaucoup d'hésitation, du commandement de l'armée du Rhin, temporisait, vu la démoralisation des troupes, et se défiant des nouvelles levées; mais au fond, cherchant à éluder la pénible tutelle des commissaires de la convention, qui ne lui laissaient aucun pouvoir réel. Il redoutait par dessus tout une défaite, et différant un dénouement qui pouvait le conduire à une catastrophe, s'étourdissant à son quartier-général par des divertissemens et des fêtes dont sa jeune femme, devenue si célèbre depuis, était le principal objet. Pourtant il fallut obéir, et l'armée française sortit des lignes de Weissembourg pour se rapprocher de Landau, tandis que l'armée de la Moselle, conduite par Houchard, devait opérer sur l'autre versant des Vosges, et attaquer l'armée de Wurmser. Éparpillées dans une longue chaîne de postes, les deux armées d'observation n'offraient nulle part une forte masse capable de s'opposer à l'irruption d'une armée de secours habilement con-

duite, perçant avec vigueur la ligne des Vosges entre Landau et Mayence, et réunissant la majeure partie des forces assaillantes pour écraser l'un des corps isolés. Le mieux eût été de prendre l'offensive, mais le duc de Brunswick, placé à Edickhofen et à Keiserlautern, avec une réserve centrale, redoutait tout autant que Beauharnais une bataille générale; il se résigna en conséquence à recevoir sur sa ligne faible et disséminée, le choc de l'armée de secours qui avait un asile assuré sous le canon de Landau ou dans les lignes de Wissembourg. Wurmsér se vit forcé à regret de prendre le même parti à l'égard de l'armée de la Moselle, qui venait aussi l'attaquer. Cette attaque eut lieu le 19 juillet, au moment même où l'armée de Beauharnais commençait à opérer au versant oriental des Vosges et dans la vallée du Rhin. Wurmsér combattit sur une ligne de trente lieues, sans aucun résultat marquant; mais néanmoins sans pouvoir être enfoncé malgré trois attaques consécutives.

A peine en est-on instruit au quartier-général du roi, qu'on fait passer dans la place l'avis, par des juifs, que les armées alliées ont remporté, le 19 juillet, près de Landau, une victoire signalée sur une armée de quarante mille Français, qui a fait un dernier effort pour dégager Mayence; que cette armée est venue jusqu'à

trois fois à la charge avec la dernière fureur pour pénétrer; que le général Wurmser, avec l'armée autrichienne, a soutenu vaillamment l'attaque sur trois points différens; qu'il a d'abord été obligé de céder du terrain; mais que l'armée prussienne, aux ordres du duc régnant de Brunswick, étant venu immédiatement à son secours, les Français, mis alors entre deux feux, ont été repoussés avec perte jusqu'à Weissembourg. Cette dernière circonstance était évidemment controuvée, mais calculée pour faire impression sur les chefs de la garnison. En même temps le roi, pour la dernière fois, fit sommer la place. Le commandant demanda un délai pour s'assurer s'il n'avait plus aucun secours à attendre.

Beauharnais, qui manœuvrait avec l'armée du Rhin, n'avait pas bougé depuis le 19 juillet; et la perte de deux jours devint une circonstance décisive, car au moment où il reprenait son mouvement offensif, Mayence en vint à capituler.

Le bombardement avait duré jusqu'au 19. Le lendemain le commandant français envoya un projet de capitulation qui ne fut pas accepté. Le bombardement recommença le 21 et le 22. Ce jour-là même on convint d'un armistice. Le commissaire de la convention, Rewbell, ayant mani-

festé l'intention de se rendre lui-même au quartier-général de Marienborn pour traiter de la capitulation, le roi fit répondre « qu'on ne con-  
» naissait ni Rewbell, ni la convention, et qu'on  
» ne traiterait qu'avec le général commandant la  
» force militaire. » En conséquence le général français Doyré vint au quartier-général. Son air libre et martial, et ses manières réussirent; il régla et signa la capitulation avec le général comte de Kalkreuth. En vertu de la capitulation, la garnison devait se mettre en marche avec armes et bagages pour rentrer en France, et sans autre condition que celle de ne pas servir d'un an contre les alliés : sa force était encore de seize à dix-sept mille hommes. Rien ne fut stipulé à l'égard des clubistes ou habitans de Mayence qui avaient servi le parti français; il fut seulement convenu qu'on fermerait les yeux sur l'évasion de ceux qui se mêleraient à la garnison, et s'éloigneraient avec elle.

Le même jour, 22, les Prussiens occupèrent les forts extérieurs. La garnison sortit tambour battant jusqu'aux glacis, où elle déposa les armes. Son départ fut retardé le lendemain par suite d'une contestation pécuniaire; mais tout s'arrangea. L'évacuation commença le 24 après midi avec des chariots couverts, escortés par de la cavalerie prussienne. Une colonne de Marseil-

lais ouvrait la marche; venaient ensuite les troupes régulières, les chasseurs à cheval et une musique nombreuse, jouant l'air national connu sous le nom de *Marseillaise*. Là se fit remarquer le représentant-commissaire Merlin de Thionville, en habit de hussard, et entouré d'officiers. Le peuple ayant reconnu un clubiste, fit entendre aussitôt des clameurs. Merlin lui imposa silence, en appela à la dignité d'un républicain français, déclarant que toute vengeance donnerait lieu à des représailles; il conseilla au peuple de se modérer; car, ajouta-t-il, ce n'est pas la dernière fois qu'on verra ici les Français. Merlin s'adressant ensuite aux officiers prussiens, leur rappela les promesses du roi. Les colonnes passèrent alors sans être inquiétées. Il n'en fut pas de même le lendemain : on arrêta plusieurs clubistes. Une proclamation du nouveau gouverneur recommanda de n'exercer aucune vengeance particulière. Tel était d'ailleurs l'esprit des officiers prussiens, que dans les auberges ils demandaient qu'on chantât la *Marseillaise*.

Voilà comment rentra dans le giron de la patrie allemande la ville de Mayence, après avoir été neuf mois conquise à la liberté, selon le langage des Français et de leurs adhérens : jamais elle n'oubliera une époque marquée par la destruction de ses plus beaux quartiers, la mort de

plusieurs de ses habitans, et la ruine de tous.

Le jour même de la capitulation, l'armée du Rhin, reprenant l'offensive, s'était portée sur Burweiler et Weyer, et y avait livré au duc de Brunswick un combat qui paraissait le prélude d'une action générale. Le duc, pressé sur sa droite par l'armée de la Moselle, qui gagnait la Glau, et de l'autre par l'armée du Rhin, qui menaçait son unique communication sur Newstadt, s'y repliait déjà précipitamment, et en proie à toutes les perplexités de la guerre, quand la nouvelle de la reddition de Mayence vint le calmer et peut-être même lui épargner un revers.

L'armée française était encore, le 25 juillet, dans ses mêmes positions, pleine d'espérance et animée d'une sorte d'enthousiasme, quand la même nouvelle la jeta dans le découragement. Un conseil de guerre, convoqué aussitôt par le général en chef, décida qu'il serait dangereux de passer outre.

En effet, une marche ultérieure devenait sans but, non-seulement par la prise de Mayence, qu'on avait voulu sauver, mais encore par la réunion inévitable de l'armée de siège avec celle d'observation.

Cependant Wurmscr, qui avait blâmé hautement l'inaction du duc de Brunswick, combinant à lui seul un mouvement téméraire, mais que

lui inspira son courage, vint donner le 27 sur le corps français aux ordres du général Ferrières, et le chassa successivement de Rilsheim et de Bellheim jusqu'à Jockrim. Instruit à temps de cet échec, Beauharnais suivit le mouvement rétrograde de son lieutenant, et toute l'armée française se replia en toute hâte sur Weissenbourg et Lauterbourg.

La reddition de Mayence consterna le comité de salut public, qui sortait d'une crise intérieure. Exposé à de graves reproches, on avait même imputé à son incapacité les revers qu'avaient éprouvés les armées, et notamment celui de la prise du camp de Famars; de sorte que la convention venait de renouveler le comité en entier dans sa séance du 11 juillet<sup>1</sup>. Il se trouva composé alors des membres les plus énergiques du parti de la montagne, peu disposés à s'attirer les mêmes reproches que leurs devanciers. Barrère, qui en avait déjà fait partie, en était le rapporteur habituel. Chargé d'annoncer à la convention la perte de Mayence, il s'exprima en ces termes au nom de ses collègues : « Nous venons, » dit-il, de recevoir des nouvelles alarmantes » pour tout autre que pour des hommes libres;

<sup>1</sup> Les membres nommés alors furent Jean-Bon-Saint-André, Barrère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Héreaux de Séchelles, Robert Lindet.

» mais elles ne serviront qu'à enflammer le cou-  
» rage des républicains, qui savent que l'empire  
» de la liberté ne se fonde que sur des revers. En  
» conséquence le comité m'a chargé de vous  
» communiquer les dépêches qu'il a reçues ce  
» matin des représentans du peuple Maribon-  
» Montaut et Soubrany près l'armée de la Mo-  
» selle. Elles contiennent ce qui suit <sup>1</sup> : « Citoyens  
» collègues, lorsque ces jours derniers nous vous  
» entretenions de nos succès et de nos espéran-  
» ces, nous étions bien éloignés de penser qu'ils  
» seraient sitôt détruits par la plus infâme tra-  
» hison. Mayence s'est rendu le 23 au moment  
» où deux armées victorieuses s'avançaient à son  
» secours, où la garnison avait encore du pain  
» pour plusieurs jours, et enfin lorsque la place  
» n'avait encore reçu aucune brèche. Nous ne  
» pouvons vous dire combien ce revers est fu-  
» neste et dérange la position de nos armées.  
» Houchard, après avoir délivré Mayence, de-  
» vait prendre les Autrichiens par derrière, et  
» les forcer d'évacuer les départemens du nord.  
» Custine s'est toujours opposé à cette expédi-  
» tion, en disant qu'il ne fallait s'avancer sur  
» Mayence que vers le 15 août. Ce général per-  
» fide triomphe : voilà l'effet de ses trahisons :  
» il voulait livrer Valenciennes et Condé en même

<sup>1</sup> Datée du quartier-général de Landau, le 26 juillet.

» temps que Mayence. Nous avons appris qu'il  
» existait un billet signé Custine, où il engageait  
» Doyré, commandant de Mayence, à livrer la  
» place aux Prussiens. Une autre preuve de sa  
» trahison c'est qu'Hohenlohe s'informait sou-  
» vent si Custine avait toujours une grande in-  
» fluence sur l'armée et sur la garnison. Il faut se  
» défier de cet ennemi de la république, qui n'a  
» pour tout talent que sa jactance. Nous vous  
» envoyons copie de la capitulation. » Après en  
avoir donné lecture, Barrère communiqua deux  
autres lettres; l'une écrite de Cassel, près  
Mayence, portait « que plusieurs jours avant la  
» reddition de la place, le général Doyré s'était  
» trouvé à une conférence en présence du roi de  
» Prusse, où assista également un agent de Cus-  
» tine, qui remit alors à ce commandant de la  
» garnison le billet dont parlent dans leur lettre  
» les représentans du peuple<sup>1</sup>. » La seconde dépê-  
che était du général Houchard, qui commandait  
l'armée de la Moselle : en jetant les plus violens  
soupçons sur Custine dont il était néanmoins la  
créature, il pria la convention de le faire arrêter  
sur-le-champ. « Sans ses perfidies, ajoutait Hou-  
» chard, j'étais avant huit jours à Mayence, et je  
» délivrais la place. » Comme si toutes ces accu-

<sup>1</sup> Le fait était ici altéré; le roi de Prusse n'était pas à la conférence, comme on l'a vu par ce qui précède.

sations ne suffisaient pas encore, Barrère, à l'appui des lettres qui les contenaient, cita plusieurs faits à la charge de Custine; entre autres l'ordre donné par lui, en dernier lieu, d'enlever de Lille soixante-seize pièces de canon pour dégarnir la place; une lettre qu'il avait écrite au commissaire Levasseur, membre de la convention, dont il releva cette phrase : « Je vous abandonne les Autrichiens et les Hessois, mais du moins grâce pour les Prussiens. » Tant de griefs servirent à fonder l'acte d'accusation porté contre Custine, au milieu des applaudissemens des tribunes, et l'ordre de mettre en état d'arrestation le commandant de Mayence et tous les officiers de son état-major.

Custine qui avait remplacé Dampierre à l'armée du nord, n'y avait montré ni résolution ni caractère. On l'arrêta au milieu de son camp. Transféré dans les prisons de Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire, il portasa tête sur l'échafaud, et mourut sans courage.

Egalement menacés de la vengeance nationale, pour avoir trop précipité l'évacuation de Mayence, les chefs de la garnison trouvèrent heureusement de puissans défenseurs dans les commissaires de la convention, Rewbell et Merlin de Thionville. Appelés devant le comité de salut public pour y discuter les griefs élevés

contre les généraux Doyré, Aubert-Dubayet et Kléber, ils les sauvèrent par des témoignages honorables donnés à leur valeur et à leur dévouement. La responsabilité qui avait pesé sur leur tête, fut dirigée tout entière contre Beauharnais, accusé d'avoir marché trop tard et avec trop de lenteur au secours de la place. Il paya seul de sa tête cette fatale hésitation, laissant un nom dans l'histoire moins illustré par ses faits d'armes que par l'éclatante et haute fortune de sa veuve <sup>1</sup>.

Sur la frontière du nord, des résultats également sinistres pour la convention, précédèrent et suivirent la reprise de Mayence. Le 12 juillet la garnison de Condé, réduite par la famine, avait capitulé et s'était rendue prisonnière. Valenciennes attaqué depuis le 30 mai, battu pendant près de deux mois par plus de deux cents bouches à feu, qui avaient jeté dans la place quatre-vingt-quatre mille boulets, vingt mille obus et quarante mille bombes, sommé de nouveau, le 26 juillet, par le duc d'York, capitula le 28 après une valeureuse défense. Cette clef de la France, fortifiée avec soin par le célèbre Vauban, se rendit après quarante jours de tranchée ouverte. La garnison, qui s'élevait à près de sept mille

<sup>1</sup> Alexandre Beauharnais fut destitué et arrêté en 1793; mais il ne périt qu'en 1794.

hommes, obtint les honneurs de la guerre, et déposant les armes, fut libre de rentrer en France, à la seule condition de ne plus servir contre les alliés.

Ici vont se manifester, avec la politique du cabinet de Vienne, les conséquences intéressées des délibérations d'Anvers. A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« Les ville, forteresse et district de Condé,  
 » ayant été soumis au pouvoir de l'empereur et  
 » roi, par les valeureuses troupes que j'ai l'hon-  
 » neur de commander, je déclare par la présente  
 » proclamation *que j'en prends possession au*  
 » *nom de S. M. impériale et royale*, et que j'ac-  
 » corde à tous les habitans paisibles *des pays*  
 » *conquis* toute sûreté et toute protection. Je  
 » déclare que je n'emploierai l'autorité que  
 » j'exerce en vertu du *droit de conquête*, que  
 » pour maintenir l'ordre public et la sûreté des  
 » personnes et des propriétés; et voulant pren-  
 » dre les mesures nécessaires pour atteindre ces  
 » objets importans, je déclare aussi que j'entends  
 » que tous *clubs* et toute assemblée non auto-  
 » risée, quelles qu'elles puissent être, viennent à  
 » cesser sur-le-champ, étant dans la ferme réso-  
 » lution de les faire dissoudre et réprimer par

» tous les moyens qui sont entre mes mains, et  
» de faire punir sévèrement, militairement et  
» exemplairement tous ceux qui tiendraient ces  
» assemblées ou ces clubs dans leurs domiciles,  
» ceux qui les provoqueraient et ceux qui y as-  
» sisteraient; ceux qui de fait ou par paroles in-  
» sulteraient ou injurieraient quelque personne  
» que ce soit, en un mot tous ceux qui d'une  
» manière quelconque troubleraient l'ordre ou  
» la tranquillité publique.

» Fait à mon quartier-général à Hérin, le 13  
» juillet 1793.

» Signé Pr. COBOURG, F.-M. »

Outre cette prise de possession militaire, les agens autrichiens, d'après les instructions du baron de Thugut, établirent à Condé une junte impériale et royale, chargée, de *par l'empereur et roi*, de l'administration des pays conquis. Dès le 20 juillet, la junte donna sa première déclaration, en vertu de laquelle toutes les autorités constituées depuis la révolution de 1789, furent abolies et remplacées par des magistrats provisoires. Elle rétablit les lois relatives à la police générale et aux propriétés, telles qu'elles existaient avant la révolution; elle abolit le cours légal des assignats, autorisa la réintégration des corps religieux et ecclésiastiques, ordonna la

levée du séquestre sur les biens des émigrés, sans permettre toutefois à aucun d'entre eux de séjourner dans les lieux conquis, à l'exception de ceux qui y avaient eu jadis des propriétés ou leur domicile.

La révélation publique de cette politique imprudente, porta un coup sensible à la moralité et aux succès de la coalition. Elle aliéna singulièrement à la cause des alliés le cœur de tous les Français sans distinction d'opinion, soit constitutionnels, soit même royalistes purs. En sa qualité de régent de France, *Monsieur*, frère aîné de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume. Ce prince qui, après les revers de la première campagne, trouva un asile dans la petite ville de Ham, en Westphalie, sous la protection prussienne, avait essayé, à la mort cruelle de son frère, de faire revivre sans armée et sans aucun appui au dedans et au dehors, le principe que le roi ne meurt jamais en France. Dès le 28 janvier 1793, il avait mis au jour une déclaration par laquelle il reconnaissait roi le dauphin Louis-Charles, alors détenu dans la tour du Temple, annonçant que lui-même allait agir en vertu du droit que lui donnait sa naissance et les lois fondamentales du royaume, comme régent pendant la minorité du roi, son neveu et

souverain seigneur. Reconnu comme tel par toute la noblesse de France réfugiée en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Angleterre et même en Espagne, et par l'armée de Condé réunie alors à Villingen en Souabe, il ne trouva dans les cabinets qu'un silence morne sur la légitimité de ses droits. L'impératrice de Russie fut la seule des têtes couronnées qui, dans ses intérêts, le reconnut comme régent du royaume de France. Frédéric-Guillaume ne s'y serait pas refusé, mais la politique de l'Angleterre et de l'Autriche en décida autrement. Le cabinet de Saint-James alléguait les ménagemens auxquels il était tenu à l'égard de son parlement et de sa nation, qui auraient improuvé tout système de contre-révolution amené par la force des armes et la volonté expresse des alliés. Il fit valoir les mêmes motifs auprès de Catherine II, en lui refusant les subsides nécessaires pour l'expédition et la descente projetée des troupes russes sur la côte de France. Pitt croyait alors venir à bout de la France par le seul concours de l'Autriche et de la Prusse, sans y faire intervenir, à main armée, la Russie, qu'il tenait au contraire éloignée de la scène pour ne pas trop compliquer le nœud de la coalition. Voilà également ce qui avait porté les ministres anglais, à l'ouverture de cette seconde campagne, à incli-

ner pour le rétablissement du système constitutionnel.

La prise de possession des places fortes au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que dans Bruxelles même on vit tout-à-coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait « les émigrés français à prendre les » armes pour empêcher le démembrement de leur » infortunée patrie, prêt à s'effectuer comme celui » de la malheureuse Pologne par les puissances » coalisées. » Ces affiches furent d'abord arrachées, et on fit des perquisitions sévères, mais inutiles, pour en découvrir les auteurs. On soupçonna Dumouriez et ses amis de ne pas y être étrangers. L'ordre de s'assurer de la personne de Dumouriez fut donné; mais averti à temps, il se déroba à toutes les recherches, et s'éloigna de Bruxelles. Des officiers de police se transportèrent chez le sieur Lasonde, son ami, et y enlevèrent tous les papiers qu'il y avait laissés au moment de son départ furtif. Deux généraux qui avaient servi sous ses ordres, Marassé et Berneron, furent arrêtés. On les accusait d'avoir cherché, conjointement avec des mécontents de la Belgique, à y exciter de nouveau les esprits à la révolte; mais ces accusations restèrent sans preuves. Toutefois le gouvernement autrichien ne pouvait pas se dissimuler que l'union et la

tranquillité qu'il s'était flatté d'y faire renaître, ne pouvait pas s'y naturaliser. L'ancien esprit de parti s'y rallumait; et malgré tous ses ménagemens, le cabinet de Vienne ne satisfaisait ni les états de Brabant et leurs adhérens, ni les défenseurs du système de Joseph II. Le baron de Thugut n'en opinait que plus fortement dans le conseil pour l'emploi ferme et constant des moyens militaires, et pour les prises de possession par droit de conquête.

Le cabinet de Prusse vit alors clairement ce qu'il n'avait qu'entrevu jusques-là : les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche à l'égard de la France; il jugea que réduit désormais à une sorte de nullité politique, il ne serait que l'instrument subalterne de deux puissances co-partageantes. Mais le cabinet se trouvait lié par le traité du 14 juillet, que l'ordre du roi l'avait forcé de conclure, presque à la veille de la manifestation de la politique envahissante de l'Autriche. Que pouvait-il d'ailleurs alléguer au moment où lui-même venait de se mettre en possession de Dantzick et de Thorn? Que pouvait aussi alléguer la czarine en faveur du système de contre-révolution intégrale que son cabinet s'efforçait de faire prévaloir, tandis qu'elle se mettait en possession effective de la presque totalité de la Pologne, où dominaient ses armes et sa politique?

L'Angleterre ayant décliné le paiement d'un subside pour l'embarquement d'une expédition russe qui eût été portée sur les côtes de France, la czarine se borna, aux termes de sa dernière convention avec la cour de Londres, à faire sortir de ses ports, au mois d'août, une flotte destinée à croiser dans la Baltique et dans la mer du nord pour concourir à interdire le commerce des neutres avec la nation française. Ce concert entre les deux cours était fondé sur ce que la république française, ayant senti le besoin de se procurer des grains et des munitions navales par la voie des neutres, la seule qui lui fût encore ouverte, avait publié au mois d'avril une proclamation promettant protection et assistance aux capitaines et équipages des vaisseaux danois et suédois qui se rendraient dans ses ports. Cette proclamation avait fait son effet. Mais la cour de Londres renversant par sa déclaration du 8 juin les principes du droit des neutres, consacrés en 1780, avait ordonné à ses vaisseaux d'enlever tous les bâtimens destinés pour la France. En communiquant sa déclaration aux puissances neutres, le cabinet de Saint-James essaya de justifier ce qu'elle renfermait d'inusité par la considération que l'on ne pouvait pas regarder le gouvernement français comme légitime et établi, puisque même les puissances qui n'étaient

point entrées dans la coalition pour le combattre, se refusaient à le reconnaître, et que la nature de cette guerre différait de celle de toutes les autres, en ce qu'elle n'intéressait point le système du droit public établi entre tous les souverains, mais le bien-être général de toute l'Europe. Tel fut le sens et l'esprit de la note que M. Hailes, ministre d'Angleterre à la cour de Copenhague, adressa le 17 juillet au comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères de S. M. danoise.

Au moment même où M. Hailes faisait au gouvernement danois cette commission, M. Keen, chargé d'affaires britanniques à la cour de Stockholm, en donnait connaissance au baron de Sparre, chancelier de Suède, qui, peu de temps après, fit exprimer au ministère britannique la satisfaction que ce règlement avait donné au roi son maître.

Le roi de Prusse ayant accédé pleinement aux principes de la cour de Londres et aux demandes présentées par M. Hailes, chargea le comte de Goltz, son ministre à la cour de Copenhague, d'appuyer par une note celle du ministre d'Angleterre. Ce fut l'objet de la déclaration que l'envoyé prussien adressa le 21 juillet au comte de Bernstorff, et dont voici les principaux passages : « S. M. le roi de Prusse, qui n'a

» qu'un intérêt commun avec S. M. le roi de la  
 » Grande-Bretagne, en tout ce qui peut contri-  
 » buer aux succès d'une guerre à l'issue de la-  
 » quelle toutes les nations doivent prendre un  
 » grand intérêt, ne saurait s'écarter en rien des  
 » principes que les circonstances ont fait adopter  
 » à la cour de Londres, relativement au commerce  
 » des nations neutres avec la France pendant la  
 » guerre actuelle..... Le soussigné, en accédant  
 » en plein et sans exception aux demandes faites  
 » par le ministre de S. M. britannique, s'acquitte  
 » ainsi des ordres de sa cour de la manière la  
 » plus solennelle et la plus propre à prouver le  
 » concert qui règne à cet égard, comme à tous  
 » les autres, entre S. M. le roi de Prusse et S. M.  
 » le roi de la Grande-Bretagne.... L'empressement  
 » avec lequel S. M. le roi de Prusse concourt à  
 » l'appui de ces demandes, ne prouve pas moins  
 » la confiance qu'il met dans la sagesse du gou-  
 » vernement danois et dans la justice résultant  
 » des principes qui font la base de la présente  
 » démarche, confiance qui est faite pour cimen-  
 » ter la bonne harmonie et la parfaite intelligence  
 » qui subsistent si heureusement entre les deux  
 » cours. »

Mais le cabinet de Copenhague avait un si grand intérêt à ce que les sujets danois, profitant de la guerre presque générale, continuas-

sent à faire le commerce si lucratif avec la France, que le comte de Bernstorff, loin de reconnaître les principes des cours de Londres et de Berlin, défendit avec une noble franchise ceux de la neutralité qu'avait adoptée son gouvernement; il adressa en conséquence, sous la date du 28 juillet, une note au ministre d'Angleterre, qu'il accompagna d'un mémoire sur le même objet. Là s'évanouirent en quelque sorte les raisonnemens captieux de l'envoyé britannique, devant la logique victorieuse du ministre d'état danois, et devant les droits imprescriptibles des nations.

Cependant à cette controverse politique vint se joindre le baron de Krudner, envoyé extraordinaire de la czarine; il remit au comte de Bernstorff, le 10 août, une note d'autant plus remarquable, qu'elle faisait connaître sous quel point de vue le cabinet de Saint-Pétersbourg envisageait l'état de la France; son style tranchant paraissait d'ailleurs n'admettre aucun moyen de se soustraire à l'effet du concert des puissances. L'envoyé de Russie annonçait d'abord que conséquemment à ce concert, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et la mer du Nord, « pour y in-

» tercepter, disait-il, la navigation et le com-  
» merce des rebelles français, et protéger contre  
» leurs pirateries et brigandages les côtes de ces  
» mers. Les instructions dont le commandant  
» de cette flotte est muni, ajoutait-il, lui pres-  
» crivent de saisir tous les vaisseaux sous le  
» soi-disant pavillon national français, et sur  
» tout autre qu'ils oseraient arborer, ainsi que  
» d'arrêter dans sa route tout bâtiment neutre  
» frété et chargé pour les ports de France, l'o-  
» bligeant de rebrousser chemin ou de gagner  
» quelque port neutre selon la convenance.....  
» S. M. impériale, continuait M. de Krudner, ne  
» peut pas être soupçonnée de vouloir déroger  
» au système bienfaisant qui assure le droit des  
» neutres en temps de guerre, attendu qu'il n'est  
» nullement applicable à la circonstance présente.  
» Pour démontrer et constater cette assertion, il  
» suffit de dire que les usurpateurs du gouverne-  
» ment de France, après avoir tout bouleversé  
» chez eux, après avoir trempé leurs mains par-  
» ricides dans le sang de leur roi, se sont déclarés  
» par un décret solennel les amis et les protec-  
» teurs de tous ceux qui oseraient entreprendre  
» des attentats et des crimes semblables aux leurs  
» dans les autres états, et leur ont non-seulement  
» promis tout secours et toute assistance, mais  
» ils ont en effet attaqué à main armée la plupart

» des puissances qui les avoient. Par là même  
» ils se sont constitués de la manière la plus di-  
» recte en état de guerre vis-à-vis de toutes celles  
» que l'Europe renferme; et dès-lors la neutralité  
» n'a pu avoir lieu que là où la prudence obli-  
» geait de dissimuler le parti que l'intérêt général  
» dictait. Mais ce motif n'existe plus depuis que  
» les puissances les plus formidables se sont réu-  
» nies entre elles pour faire cause commune con-  
» tre l'ennemi de la sûreté et du bonheur des  
» nations. S'il en est auxquelles leur situation ne  
» permet pas des efforts aussi efficaces et aussi  
» décisifs que ceux que ces puissances déploient,  
» il est juste qu'elles veuillent bien y concourir  
» par d'autres moyens qui sont absolument en  
» leur pouvoir, et notamment par celui de l'in-  
» terruption de tout commerce et de toute com-  
» munication avec les perturbateurs du repos  
» public. S. M. impériale se croit d'autant plus  
» permis de proposer cette mesure, qu'elle a  
» été la première à en donner l'exemple en l'a-  
» doptant dans ses états, nonobstant le préjudice  
» passager qui en résulte pour le débouché et le  
» débit des productions de son empire. Elle a  
» trop bien senti les inconvéniens auxquels l'in-  
» térêt général serait exposé si l'on fournissait à  
» l'ennemi commun la facilité d'alimenter et de  
» prolonger les troubles au moyen d'un libre

» transport de vivres et de munitions navales, » pour balancer sur le sacrifice de quelques » profits momentanés..... » L'envoyé extraordinaire de Russie demandait, en conséquence, que la cour de Danemarck prescrivît à son amirauté de refuser des convois de guerre à tous les vaisseaux danois destinés pour la France.

La réponse mesurée du comte de Bernstorff, du 23 août, en exprimant le regret que les principes du gouvernement de Russie différassent de ceux du gouvernement danois, faisait connaître que le roi de Danemarck était décidé à ne pas accorder de convoi à ceux de ses vaisseaux destinés pour la France, et que S. M. ne prétendait pas s'arroger le droit de porter dans ce pays des munitions navales. Quant au commerce des grains c'était un objet presque nul, selon le comte de Bernstorff, pour la cause que la Russie avait embrassée, mais qui ne l'était pas pour le Danemarck.

Tout se passa en échange de notes entre les puissances du nord; et la flotte russe aux ordres des amiraux Kruse et Tschitschakoff, après avoir croisé pendant quelques semaines dans la Baltique, rentra dans les ports de Russie. Ainsi Catherine, en paraissant sanctionner la législation maritime de l'Angleterre, écarta les difficultés qu'aurait pu apporter la cour de Londres à l'accomplissement de ses projets sur la Pologne;

elle tint en respect en même temps les deux puissances du nord qui auraient pu nuire à sa prospérité.

Quant aux Anglais, leurs armateurs continuèrent à mettre rigoureusement à exécution l'instruction du 8 juin; et l'amiral Hood, commandant la flotte britannique dans la Méditerranée, déclara même de bonne prise tout bâtiment, de quelque nation qu'il fût, destiné pour un port français ou sorti de là, sans égard à la nature de sa cargaison.

Mais si l'Angleterre marchait franchement à son but dans l'exercice de sa prépondérance maritime, les puissances continentales engagées dans une même ligue, avaient d'autres intérêts et chacune leurs vues particulières. Au camp et dans le cabinet prussien, par exemple, un surcroît de répugnance se décérait dans la poursuite d'une guerre qui, dès son origine, avait eu contre elle, les préjugés et les inclinations des personnages les plus influens de la monarchie. Mayence pris et la Pologne occupée, on montra le désir d'en rester là, et les faiseurs disaient hautement au quartier-général de Turchem, qu'il ne fallait pas aller plus loin. Si l'aide-de-camp général Manstein, l'ami intime du roi montrait plus de réserve, il n'en était pas de même du major Von Phull, avec le génie duquel on

disait que Manstein s'était associé, et qui jouait le rôle d'un souffleur militaire : il prononçait tout bas et derrière la toile, les paroles que Manstein répétait au roi pour le porter à se contenter d'être le sauveur de l'Allemagne.

Où menait d'ailleurs la prise de Mayence d'une part, de Condé et de Valenciennes de l'autre, quand la grande armée combinée s'obstinait à rester stationnaire dans ses lignes?

Pendant les événemens du siège de Valenciennes, le prince de Cobourg n'entreprit rien dans l'intérêt général de la guerre. On le vit se borner à garder les routes et les avenues depuis Luxembourg jusqu'à Nieuport : deux mois entiers s'étaient passés en escarmouches ou en combats insignifians.

A la vérité l'armée française du nord se borna aussi à être témoin impassible de la capitulation des places fortes de la frontière, qu'elle ne pouvait plus défendre. Mais le retard des nouvelles levées, les garnisons que réclamait la frontière dégarnie, les bataillons envoyés en toute hâte pour combattre les royalistes de la Vendée, et les renforts plus considérables qu'on avait fait passer inutilement au secours de Mayence, toutes ces causes réunies s'étaient opposées à l'accroissement de l'armée républicaine, et à ce qu'elle pût rien entreprendre. Custine l'avait

commandée un moment, et il avait résisté aux ordres impératifs d'un pouvoir qui n'écoutant rien, voulait à tout prix sauver les places assiégées, s'imaginant triompher des armées les plus aguerries de l'Europe avec des masses désordonnées.

A une telle impatience, Custine n'avait répondu qu'en faisant de ses lignes un camp d'exercice; il prétendait, disait-il, rétablir avant tout la confiance et la discipline parmi les troupes, au lieu de conduire à la boucherie des soldats mal armés et sans la moindre idée de leurs devoirs. Cette froide raison, si tardive de la part de Custine, et surtout sa résistance, parurent un crime aux yeux du comité de salut public, par l'événement de la reddition de Condé et de la prise de Valenciennes. On lui imputa également, comme on l'a vu, la perte de Mayence, qu'il paya de sa tête.

Si sa timide circonspection sur la frontière du nord lui devint funeste, elle ne le fut pas pour la France, qui avait alors moins d'intérêt à sauver deux places fortes, qu'à conserver un noyau d'armée qu'un revers eût détruite. En lui donnant le temps de se renforcer par des levées générales, et de se pénétrer de l'énergie que la convention imprimait aux opérations, cette armée put enfin défendre non-seulement le sol et

garantir l'indépendance de la nation, mais encore prendre elle-même l'offensive. Elle eut à subir auparavant une dernière crise, mais peu dangereuse, à cause du caractère des généraux de la coalition, et de l'aveuglement de leurs conseils.

Valenciennes, Condé et Mayence pris, les alliés qui, depuis Bâle jusqu'à Ostende, compaient près de trois cent mille combattans, ayant enfin une base militaire d'opérations, auraient dû poursuivre avec vigueur les restes des armées françaises : il suffisait de deux fortes masses qui se seraient avancées de Valenciennes sur Soissons, d'un côté, et de Mayence sur Reims de l'autre. En douze ou quinze marches le prince de Cobourg pouvait arriver sur Paris avec cent quatre-vingt mille hommes, comme il l'aurait pu avec moins de forces encore dès le mois d'avril. Donner une seconde fois à la convention le temps de se reconnaître et de rallier ses forces, c'était manquer à jamais le but que se proposaient les alliés. Sous le point de vue militaire, le mouvement sur Paris eût été d'autant plus opportun alors, que des Pyrénées aux Alpes, du Rhin à l'Océan, du Rhône aux rives de la Loire, les bataillons républicains rétrogradaient soit devant les forces nombreuses et mal dirigées des cabinets, soit devant les rassemblemens des

fédéralistes du midi et des paysans vendécens. Une triple guerre étrangère, départementale et royaliste consumait la France. La ligne immense des frontières du nord ne fut même gardée pendant toute cette crise que par des camps défensifs isolés, dont les troupes encore découragées et désorganisées n'avaient aucune direction centrale qui pût offrir une masse de résistance imposante. Sous le point de vue politique, les circonstances étaient tout aussi favorables aux coalisés. Bellegarde venait de succomber sous les armes espagnoles; Perpignan même était menacé, et la résistance à la convention armait Lyon, Bordeaux, Marseille, Caen et même Brest. Les Austro-Sardes franchissaient les Alpes, prêts à donner la main aux insurgés de Lyon et du midi; et enfin dans le reste de la France on se montrait partout disposé à se soustraire à la domination de la Convention; partout les armées inférieures et désorganisées, sans chefs expérimentés, ni capables, semblaient attendre le dernier choc qui devait amener leur dissolution.

Telle était la situation de la France à la fin de juillet, lorsque le cabinet de Londres, fatigué des lenteurs du prince de Cobourg, insista fortement pour l'exécution du plan adopté à l'ouverture de la campagne, et qui comprenait

la conquête de Dunkerque. Il s'agissait de diviser les forces des alliés en opérant sur deux lignes différentes. Tandis que le prince de Cobourg marcherait à gauche pour aller s'emparer de la ville du Quesnoy, le duc d'York se dirigeant à droite, irait assiéger Dunkerque. Ce plan suggéré au colonel Mack, à son retour d'Anvers, semblait avoir été abandonné depuis que cet officier, légèrement blessé à l'affaire de Famars, et quittant la direction de l'état-major général, s'était retiré en Allemagne, moins à cause de sa blessure que des tracasseries auxquelles il se trouvait en butte dans un état-major envieux de son influence. Du reste, s'il était regrettable quant à la direction des détails minutieux du service, il l'était moins comme militaire capable de mener les opérations en grand. Mais le projet que faisait revivre la cour de Londres contrariait singulièrement le prince de Cobourg; aussi s'efforça-t-il de détourner le duc d'York de l'entreprise sur Dunkerque, non qu'il en prévît l'issue, mais uniquement parce qu'une grande partie des troupes dont il réglait les mouvemens allaient passer sous un autre chef, et qu'il ne serait plus à lui seul l'arbitre de la guerre. Cédant en partie aux instances du prince, le duc d'York consentit à différer et en référa à sa cour. Les généraux des armées alliées ayant été convoqués en conférence

à Valenciennes, il y fut décidé, le 3 août, qu'on se porterait à l'attaque du camp français entre Paillancourt et Bouchain : c'était l'ancien camp de César, derrière l'Escaut, où était retranchée l'armée française, alors sous les ordres du général Kilmaine. Le prince de Cobourg imagina cette opération inattendue dans l'idée de faire abandonner tout-à-fait l'entreprise sur Dunkerque au duc d'York. Le duc, participant à l'attaque générale, se mit en marche le 6 août à la tête de vingt-deux mille hommes. Le prince de Cobourg ne partit que le lendemain de son camp de Hérin avec le gros de l'armée impériale, et fit aussitôt sommer Cambrai.

Kilmaine et les commissaires conventionnels qui réglaient ses mouvemens, ayant été avertis par leurs intelligences secrètes au camp impérial, qu'ils allaient avoir toute l'armée combinée sur les bras, prirent le jour même la prudente résolution de quitter le camp de César et d'opérer immédiatement leur retraite. Ainsi, au moment même où le prince de Cobourg se remettant en marche, arrivait sur le camp français, l'armée républicaine commençait sa retraite le 8 août au point du jour.

La seule arrière-garde en vint aux mains avec les escadrons de l'armée impériale; mais déjà le gros de l'armée était à l'abri derrière la Scarpe.

Plus de fidélité au quartier-général, plus d'activité et d'élan de la part du prince de Cobourg, et cette armée eût été facilement entamée; peut-être alors, qu'enhardis par la victoire, les alliés eussent renoncé tout-à-fait à l'entreprise sur Dunkerque pour obtenir un avantage plus solide et plus décisif.

Bien que le prince de Cobourg eût laissé échapper l'armée française, le camp de César n'en fut pas moins occupé par une division autrichienne qui passa l'Escaut. Le duc d'York vint camper à Bourlon. Ainsi toutes les forces des alliés se trouvaient aux portes de Cambray et de Saint-Quentin. L'armée qui seule défendait la Convention tenait la dernière position en avant d'Arras, et il ne restait plus ni position à prendre ni place à défendre jusqu'à Paris. Dans sa ligne nouvelle, l'armée française communiquait et avec Arras et avec Douai. Cambray se trouvait investi et Cateau-Cambresis était au pouvoir des alliés dont les partis pénétraient jusqu'à Péronne et à Bapaume. Ils prirent même un camp entre Péronne et Saint-Quentin, à la suite d'un combat dans la forêt de Mormale; or, il ne restait plus à disputer que le passage de la Somme, barrière faible et insuffisante.

Déjà les représentans commissaires aux armées du nord proposaient de faire refluer les habi-

tans, corps et biens, vers l'intérieur, les armées ne pouvant plus tenir la campagne qu'en rétrogradant sans cesse devant les mouvemens progressifs des alliés.

On en était là quand arriva au duc d'York un courrier de Londres, porteur des dépêches du ministère, qui écartant toutes les objections, recommandait la prompte exécution de l'entreprise sur Dunkerque. Pitt s'était fortement prononcé dans le conseil pour qu'on n'y apportât plus aucun retard. Il voyait dans la prise de Dunkerque le prix des efforts et des sacrifices pécuniaires que faisait le gouvernement anglais à la cause commune. En conséquence le duc d'York, à la tête de l'armée anglo-hanovrienne, renforcée d'un corps autrichien nombreux commandé par le feld-maréchal Alvenzy, se mit en marche le 18 août, prenant la direction de Furnes. De son côté le prince de Cobourg reprit le jour même son ancienne position de Hérin, laissant son avant-garde au camp de César. Lille fut masquée par l'armée hollandaise, qui occupait la position de Menin. Le gros de l'armée impériale se mit alors en mouvement pour assiéger le Quesnoy et s'emparer de la forêt de Mormale, sur la rive gauche de la Sambre, entre le Quesnoy et Maubeuge.

Ainsi au moment même où dans les conseils

des alliés, on n'aurait dû songer qu'à disperser et à détruire les restes encore organisés des armées françaises, on n'employait les forces immenses de la coalition qu'à des opérations accessoires : un pareil système ne pouvait jamais influencer que très-faiblement sur les destinées de la guerre.

Quelques officiers-généraux d'un coup-d'œil plus sûr et d'un caractère plus ferme, avaient ouvert l'avis, dans les conférences, de mettre enfin un terme à cette guerre insignifiante, et de marcher droit à Paris. C'était aussi l'expression de la pensée publique. Le prince de Cobourg, ou plutôt l'état-major qui le dominait, se servit de la voie des journaux pour repousser une opinion qui s'accréditait d'autant plus que chacun en devenait l'organe. Une réfutation indirecte parut en ces termes à La Haye et à Bruxelles : « Il est des gens qui croient voir dans » les dispositions des armées alliées le dessein » de s'ouvrir un passage jusqu'à Paris, en laissant » des corps considérables pour bloquer les villes » frontières dont on ne pourrait pas se rendre » maître; mais les difficultés que présente une » telle entreprise de la part d'une armée affaiblie » par les corps restés en arrière pour sa sûreté, » et l'exemple d'ailleurs de ce qui s'est passé l'automne dernier dans la Champagne, sont des » raisons suffisantes pour douter de l'avantage

» d'un tel projet. » Ainsi on s'appuyait de l'exemple des fautes même qui avaient fait échouer la première campagne, pour s'autoriser à ne rien entreprendre de décisif; c'était avouer en quelque sorte qu'on agissait d'après les mêmes mobiles.

Il n'était pas possible qu'une assemblée qui ne régnait que par des moyens violens, ne saisît pas ce moment de répit pour essayer de faire lever la nation en masse. L'évacuation du camp de César et l'apparition des partis autrichiens jusqu'aux portes de Saint-Quentin et de Péronne, ayant jeté l'alarme au sein même du comité de salut public, Barrère vint déclarer, en son nom, qu'il fallait encore une fois que Paris se levât pour bloquer l'ennemi devant Saint-Quentin, sans quoi la patrie était perdue. Danton fit décréter la peine de mort contre tout volontaire qui, pendant le danger, quitterait son poste. A l'occasion d'une proclamation, qui contenait un appel au peuple, il loua le rapport fait à ce sujet; mais déclara en même temps que le comité de salut public n'avait pas tout dit. « Si » les tyrans mettaient notre liberté en danger, s'é- » cria Danton, nous les surpasserions en audace, » nous dévasterions le sol français avant qu'ils » pussent le parcourir; et les riches, ces vils » égoïstes, seraient les premiers la proie de la fu-

» reur populaire. » Enfin le 23 août, Barrère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter la levée en masse des Français, ou la réquisition des forces nationales : « Jusqu'au moment où » les ennemis auront été chassés du territoire de » la république, tous les Français sont en réqui- » sition permanente pour le service des armées. » Les jeunes gens iront au combat, les hommes » mariés forgeront les armes et transporteront » des subsistances, les femmes feront des bas, » des habits, et serviront dans les hôpitaux; les » enfans mettront le vieux linge en charpie; les » vieillards se feront porter sur les places publi- » ques pour exciter le courage des guerriers, la » haine des rois et l'unité de la république. Nul » ne pourra se faire remplacer dans le service » pour lequel il sera requis; les fonctionnaires » publics resteront à leur poste. La levée sera gé- » nérale; les citoyens non mariés ou veufs sans » enfans, de dix-huit à vingt-cinq ans, marche- » ront les premiers. Les représentans du peuple » régleront les appels et les marches. Le bataillon » qui sera organisé dans chaque district se réu- » nira sous une bannière portant cette inscrip- » tion : *Le peuple français contre les tyrans.* »

La reste du décret portait : « Il y aura une fa- » brication extraordinaire d'armes de tout genre. » Il sera frappé des contributions en nature pour

» former de grands approvisionnement. Les édifices nationaux deviendront des casernes, les places publiques des ateliers d'armes. Les caves seront lessivées pour l'extraction du salpêtre. Il y aura une réquisition illimitée de chevaux.»

La convention adopta toutes ces mesures par acclamations, et la France ne fut bientôt plus qu'un vaste camp.

Peu de jours après, la convention décréta « que jusqu'à ce que l'indépendance de la république ait été reconnue, la France était en révolution. » Et en conséquence la constitution que le peuple venait d'accepter<sup>1</sup> fut voilée, mise à l'écart et ajourné. Ce décret préalable préparait le gouvernement révolutionnaire qui, sans déguisement, érigea la dictature collective en loi de l'état. On vit alors les mesures révolutionnaires se succéder et se compléter. Un emprunt forcé d'un milliard frappa les plus forts contribuables; il y eut des visites domiciliaires, et une force armée révolutionnaire mobile, destinée à parcourir les départemens, traînant à sa suite, avec de l'artillerie, l'instrument de mort appelé *guillotine*. La dénomination de *suspect* fut légalement inventée pour alimenter les prisons. On imagina les certificats

<sup>1</sup> Appelée constitution de 1793, et dont les bases étaient entièrement démocratiques.

de civisme, qui soumièrent les employés et les magistrats à l'épuration des clubs et des comités révolutionnaires. Dans chaque commune il y eut au moins un de ces comités, composé de six membres affiliés à la société des jacobins de Paris, association qui devint ainsi un corps politique dans l'état, exerçant une censure générale sur les autorités publiques et sur tous les citoyens.

La convention qui gouvernait souverainement vingt-cinq millions de Français en révolution, et qui sans finances, sans commerce et sans crédit, était aux prises avec presque toutes les forces de l'Europe, se trouva tout-à-coup, par droit de réquisition, riche et puissante comme elle s'était rendue redoutable par sa farouche énergie.

Cependant l'entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon, vint relever les espérances des alliés. A Toulon comme à Lyon et à Marseille, la majorité de la population, bien qu'elle ne fût pas ouvertement royaliste, ne voulait plus du joug de la convention ni de ses adhérens. Ils étaient réduits à Toulon à une poignée d'artisans, d'ouvriers et de marins qui exigeaient du pain sans travail, et des emplois sans capacité pour les remplir. La résistance de Marseille et de Lyon était devenue contagieuse pour les Tou-

lonnais. L'approche d'un corps de troupes chargé d'y faire triompher la convention, et les effets de la disette augmentée par le blocus maritime, déterminèrent la crise. Les Toulonnais placés entre la flotte de blocus commandée par l'amiral Hood, et les commissaires Barras et Freron, qui, dévoués à la faction de la montagne, étaient à leurs portes avec tout l'appareil de la terreur, tournèrent leurs regards vers l'amiral anglais. Convoqués en assemblées de sections, ils négocièrent leur délivrance par l'entremise d'un comité général qui s'était saisi des affaires. Là dominaient des officiers-généraux royalistes, tels que les contre-amiraux Trogoff et de Grasse, et le capitaine de vaisseau baron d'Imbert, l'un des agens des princes français dans le midi. L'amiral Hood, instruit par le comité général des dispositions des Toulonnais, leur envoya d'abord un bâtiment parlementaire avec une déclaration et une proclamation. La déclaration préliminaire était conçue en ces termes : « Si on » se déclare franchement en faveur du *gouver-* » *nement monarchique* ; si on se décide à mettre » le port à ma disposition, le peuple aura tous » les secours que l'escadre anglaise pourra lui » fournir. Je déclare qu'il ne sera touché ni aux » propriétés ni aux personnes ; toutes seront » respectées et protégées ; nous ne voulons que

» rétablir la paix. Lorsqu'elle aura lieu nous re-  
» mettrons le port, la flotte à la France, d'après  
» l'inventaire qui en sera fait. »

La proclamation de l'amiral était adressée à tous les habitans du midi.

« Depuis quatre ans, leur disait-il, vous êtes  
» livrés à une révolution qui vous a conduits à  
» l'anarchie, et vous a fait plier sous le joug de  
» quelques factieux : après avoir détruit tout  
» gouvernement, renversé toutes les lois, assas-  
» siné la vertu, préconisé le crime, ils ont cher-  
» ché à propager dans toute l'Europe leur système  
» anti-social. Sans cesse ils vous ont parlé de li-  
» berté pour vous la ravir ; sans cessé ils ont  
» parlé de respect pour les personnes et les pro-  
» priétés, partout ils les ont violées. Ils ont dé-  
» clamé contre les abus de la royauté, pour  
» établir leur tyrannie sur le sang de votre légi-  
» time souverain. Votre commerce est anéanti ;  
» les bras sont arrachés à l'agriculture ; la famine  
» vous menace. Une position aussi affreuse a dû  
» affliger les puissances coalisées ; elles n'y ont  
» vu de remède que dans le *rétablissement de la*  
» *monarchie*. Je viens vous offrir les forces qui  
» me sont confiées, pour écraser les factieux et  
» rétablir la royauté. Prononcez-vous définitive-  
» ment ; reposez-vous sur la générosité d'une  
» nation loyale ; parlez, je vole à votre secours

» pour vous délivrer des fers dont vous êtes ac-  
» cablés. »

Ce message du 23 août était adressé aux sections de Toulon assemblées dans les formes républicaines : elles en délibérèrent et y donnèrent leur adhésion. Alors une seconde déclaration fut notifiée aux habitans en ces termes : « Attendu » que les sections de Toulon, par les commis- » saires qu'elles m'ont envoyé, ont fait une dé- » claration solennelle en faveur du gouverne- » ment monarchique ; qu'elles ont proclamé » Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime » roi, et ont juré de le reconnaître, ainsi que de » ne pas souffrir plus long-temps le despotisme » des tyrans qui gouvernent actuellement la » France ; mais qu'elles feront tous leurs efforts » pour établir la monarchie telle qu'elle a été » acceptée par le défunt souverain en 1789, et » pour rendre la paix à leur patrie, si malheu- » reusement déchirée, je répète par la présente » ce que j'ai déjà déclaré au peuple du midi de » la France, « que je prends possession de Tou- » lon, et le garde uniquement comme un dépôt » pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix soit » rétablie en France, époque que j'espère et m'as- » sure être prochaine.

» Donnée à bord du vaisseau de S. M. B. *le*  
» *Victory*, à la hauteur de Toulon, le 28 août. »

Ces trois pièces portaient la signature de l'amiral.

Par l'arrangement qui venait d'être conclu, l'escadre française, forte de dix-huit vaisseaux, devait être désarmée dans le port, et les batteries de la rade retirées à terre. Mais quand la flotte anglaise, qu'accompagnait deux escadres, l'une espagnole et l'autre napolitaines, se mit en devoir de pénétrer dans la rade, alors une partie de la flotte française, commandée par le contre-amiral Julien, que les marins dévoués à la convention, avaient reconnu pour chef, voulut s'opposer à l'entrée des Anglais. Les batteries de terre menacèrent aussitôt de tirer sur les vaisseaux récalcitrans. Julien, abandonné par plusieurs capitaines, mit à la voile et s'échappa avec les équipages de sept vaisseaux; tout le reste se rangea au pouvoir des Anglais, qui, pénétrant le 28 août dans la rade, débarquèrent et furent reçus comme des libérateurs. Ils prirent possession du fort Lamalgue et de la ville au nom du roi de France : le drapeau blanc y remplaça le drapeau tricolore.

N'ayant que trois mille hommes environ pour la garde d'une place qui en exige au moins dix mille pour sa défense, l'amiral Hood invita l'amiral espagnol Langara à mettre à terre les troupes de marine à ses ordres, qu'il appelait à faire le ser-

vice conjointement avec les siennes. Un renfort de l'armée espagnole dans le Roussillon, amené promptement par quatre vaisseaux espagnols, et formant quatre mille soldats de cette nation, suivis d'autant de Napolitains et de Piémontais, débarqua dans les premiers jours de septembre. Enfin deux régimens d'infanterie anglaise arrivèrent de Gibraltar, et aussitôt les alliés prirent possession non-seulement de tous les forts extérieurs qui environnent et ceignent Toulon, mais encore ils s'établirent militairement à l'issue des gorges d'Ollioules. Là il s'agissait de s'opposer aux troupes de la convention, qui après avoir battu les fédéralistes de Marseille et occupé violemment cette ville, se disposaient à déboucher pour se porter en forces sur Toulon et en former le siège.

A peine la cour de Londres apprit-elle l'heureux événement qui lui livrait sans coup férir, avec la plus forte place du midi de la France, une grande partie de la marine française, que les ministres éprouvèrent le regret de n'avoir pas songé à donner à l'amiral Hood des instructions préalables. Ils étaient loin toutefois de vouloir troubler la joie publique par le désaveu des conditions qu'avait stipulé l'amiral, dont la politique de circonstance n'était pas tout-à-fait conforme à leurs vues ultérieures. Ne voulant rien préjuger ni précipiter, ils nom-

mèrent à Toulon une commission royale composée de l'amiral lui-même, de sir Gilbert-Elliot et du major-général O'Hara, avec des instructions particulières.

Toulon, livré aux escadres combinées par une population mécontente, que des meneurs royalistes avaient soulevée, était, au milieu de tant d'autres revers, un événement qui eût attéré toute autre assemblée que la convention, et tout autre pouvoir que celui du comité de salut public. Le comité n'en fit que tendre plus fortement les ressorts de sa dictature impitoyable. Quand cette nouvelle lui parvint, Robespierre qui ne faisait partie du comité que depuis peu, mais qui le maîtrisait déjà par sa popularité, dit qu'il fallait d'abord incendier et raser Lyon, puis marcher sur Toulon et le reprendre. Le comité expédia ses ordres en conséquence.

Son attention alors était plus fortement dirigée sur les frontières de la Flandre, d'où les revers se faisaient plus immédiatement sentir à Paris. Le comité, par ses intelligences au dehors, avait eu connaissance des résultats du grand conseil de guerre tenu à Valenciennes, et de la prochaine entreprise sur Dunkerque par le duc d'York. Voulant aussitôt improviser un plan d'attaque, il adopta celui de Carnot, d'après lequel on

devait réunir sans délai une force capable de prendre l'offensive pour délivrer la place menacée.

Carnot, ancien capitaine du génie, avait une instruction militaire solide. On l'avait vu d'abord figurer à l'assemblée législative dans les rangs des plus chauds partisans de la révolution. Elu à la convention, il y marqua aussi sa place parmi les républicains les plus ardents et les plus décidés, s'occupant des armées, allant en mission aux frontières, provoquant la réunion des pays conquis, travaillant sans relâche au comité militaire, et là consultant les meilleurs mémoires du dépôt de la guerre sous la monarchie, et les officiers d'une capacité éprouvée soit dans les théories de l'art soit dans leur application. Aidé par la réunion de ces divers élémens, il présenta le plan que lui avait demandé le comité pour secourir Dunkerque. C'était au moment même où de nombreuses levées se préparaient dans l'intérieur à renforcer les armées aux frontières et à les mettre sur un pied tellement formidable, qu'on pût y balancer numériquement la force des armées combinées. Sur la connaissance exacte de ce qui se passait dans le camp ennemi, Carnot avait conçu l'idée de profiter de la dispersion des forces du prince de Cobourg pour frapper un coup qui rallentît au moins les entreprises des alliés, et qui pût faire gagner du temps ;

car rien de plus précieux à la guerre, que le temps quand on sait l'abrégé dans l'attaque et l'allonger dans la défense. Le fond du plan de Carnot consistait à faire arriver en poste à l'armée du nord, des renforts tirés des armées du Rhin et de la Moselle, et d'en former, avec les troupes disponibles, une armée expéditionnaire de cinquante à soixante mille hommes, avec laquelle, par une marche rapide et habilement combinée, on irait attaquer et accabler l'armée du duc d'York. Selon Carnot, les armées du Rhin et Moselle pouvaient être alors affaiblies sans inconvénients, leur défensive étant assurée, et l'élan des Prussiens peu à redouter depuis la reddition de Mayence. Il présenta aussi des vues générales sur la grande guerre où se trouvèrent déposés les germes qui, se développant depuis, ont opéré dans la tactique moderne cette révolution dont la France a tiré long-temps un si grand avantage.

Les membres influens du comité furent si frappés de l'énergie de ce plan qu'après l'avoir adopté par une délibération du 12 août, ils firent adjoindre Carnot lui-même, le surlendemain, à leurs redoutables fonctions. Introduit ainsi dans le gouvernement, et initié dans toutes les combinaisons militaires, Carnot y apporta assez de talent et de suite pour faire triompher avec l'un

des plus grands leviers de la race humaine, une nation armée pour son indépendance, contribuant ainsi plus que tout autre à ébranler l'Europe; en un mot, placé au comité de salut public, Carnot devint le Louvois du règne de la terreur.

En transmettant à Houchard, qui venait de remplacer Custine à l'armée du nord, l'ordre d'aller combattre le duc d'York à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est pas précisé-  
» ment sous le rapport militaire que ce point est  
» important, c'est parce que l'honneur de la nation  
» est là. Pitt ne peut se soutenir qu'en indemni-  
» sant le peuple anglais par de grands succès,  
» autrement la révolution est inévitable en An-  
» gleterre. Portez des forces immenses dans la  
» Flandre, et que l'ennemi en soit chassé. »

Tout semblait concourir au succès de l'entreprise : les fautes même des alliés. L'armée anglo-hanovrienne s'était mise en marche sur Menin dès le 10 août. Elle fut jointe en route par un corps de Hessois et par douze mille Autrichiens sous les ordres du feld-maréchal Alvinzy; sa force totale fut alors de plus de trente-six mille combattans effectifs. Trois camps retranchés couvraient Dunkerque et présentaient une force de dix-sept mille hommes, qui pouvait même être grossie par les garnisons voisines. Ce qui im-

portait le plus était de marcher en toute hâte avant qu'on ne vint au secours de la place ; mais le duc d'York , qui attendait l'arrivée d'une flottille anglaise et du train de siège embarqué sur le canal , campa d'abord sur trois colonnes à Furnes. La flottille ne paraissant pas , il se remit en marche , divisant son armée en deux corps , l'un d'observation et l'autre de siège. Le premier était commandé par le maréchal Freytag , l'autre par le duc en personne. Chargé de couvrir l'armée de siège , Freytag s'établit à Rosbrugge. Le duc d'York , après avoir fait replier les corps français qui couvraient la place , la fit sommer ; et tel était encore son délabrement , que si la flottille de bombardement avait paru alors , Dunkerque eût été infailliblement emporté. Mais rien n'arrivait , et Houchard eut le temps d'y jeter des troupes fraîches. Il releva ainsi le courage de la garnison. Le poste de Rosendall , d'abord mal attaqué , fut enfin emporté après une défense opiniâtre , et le même jour , 24 août , la tranchée fut ouverte malgré les difficultés que présentait un sable mouvant et l'eau qu'on trouvait à deux pieds de la surface du sol. L'armée assiégeante occupait un grand espace sablonneux , appelé l'Estrang , dont les dunes ou élévations étaient favorables aux approches de la place. Ce camp , dépourvu même d'eau potable ,

était couvert à son flanc droit par la mer, et à sa gauche par des marais appelés le Sand-Moër. Des tours de Dunkerque on découvrait et on signalait les mouvemens de l'armée anglaise, qui attendait impatiemment l'artillerie de siège. Au lieu de son escadre, elle vit arriver une flottille de huit canonnières et autres bâtimens de guerre français, qui, embossée sur le flanc droit du camp, le battait en écharpe avec du gros calibre. Cependant sept batteries de siège s'élevaient, et on se disposait à les armer avec de l'artillerie de marine, la flottille de l'amiral Mackbrige ne venant pas, bien que plusieurs officiers anglais fussent passés en Angleterre pour en presser l'arrivée. On garnissait les premiers batteries, quand on apprit le 5 septembre, que le général Houchard s'avancait contre le corps d'observation. Dès le lendemain Houchard et Freytag étaient déjà aux prises à Rexpoede. Freytag blessé et pris un moment, fut délivré par Walmoden qui se fit jour : les deux généraux rallièrent leurs forces à Hondscote, sous la protection de nombreuses batteries. Le 8 septembre s'engagea la bataille ou plutôt le combat d'Hondscote, où les deux armées se trouvèrent engagées de front. L'immense supériorité des Français leur permit d'attaquer à plusieurs reprises les retranchemens : ils les emportèrent. Walmoden qui remplaçait

Freytag hors de combat, ordonna et opéra sa retraite sur Furnes.

Pendant la bataille, la garnison de Dunkerque avait renouvelé aussi ses attaques, pour retenir les renforts que le duc d'York aurait pu opposer à l'armée de secours. A peine le duc a-t-il connaissance de la retraite de son corps d'observation, qu'il convoque dans la soirée même un conseil de guerre. On y décide qu'on ne s'exposera point au risque d'être coupé uniquement pour sauver une artillerie de fer lourde et embarrassante. Le siège est levé à minuit; on se met en marche, et le lendemain l'armée opérant sa jonction avec le corps hanovrien, campe à Furnes, toute réunie et sauvée.

Houchard ne pouvant plus rien entreprendre contre le duc d'York, qui présentait une masse de trente-trois mille combattans, marcha pour attaquer les Hollandais à Menin; il y obtint d'abord un avantage sur le prince d'Orange; mais qui, renforcé deux jours après par le général autrichien Beaulieu, remporta sur lui une victoire complète. Les bataillons français, à l'aspect d'un corps de cavalerie autrichienne qui vint charger leur flanc gauche, saisis d'une terreur panique, prirent en désordre la route de Menin, abandonnant équipages et artillerie, et courant se mettre à couvert sous le canon de Lille.

C'était au moment même où le prince de Cobourg s'emparait du Quesnoy après quatorze jours de tranchée ouverte, et à la suite d'une capitulation qui retint la garnison prisonnière. Bien que l'attention principale du comité de salut public eût été fixée sur Dunkerque, il avait prescrit aussi les plus grands efforts pour sauver le Quesnoy : on s'y prit trop tard, et les attaques furent repoussées.

Mais ni l'avantage remporté à Menin ni la prise du Quesnoy ne pouvaient balancer, dans une guerre de révolution, où l'opinion est un si puissant véhicule, l'effet qu'avait produit non-seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, la levée subite du siège de Dunkerque. Les suites de cet événement changèrent la face de la guerre, et décidèrent même du sort de la campagne. Le blâme qu'aurait pu s'attirer le prince de Cobourg par l'inaction de ses forces principales pendant les mois d'août et de septembre, se reporta dès-lors sur l'entreprise de Dunkerque.

La responsabilité des généraux de la convention était d'une autre nature : elle avait une teinte punitive. Houchard fut voué à la mort pour n'avoir pas fait passer l'armée du duc d'York sous les fourches caudines, c'est-à-dire pour n'avoir vaincu qu'à demi, et s'être ensuite fait battre à Menin.

D'après le plan attribué à Carnot, il aurait dû réunir cinquante mille hommes, accabler d'abord le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter ensuite sur le duc d'York, et revenir écraser les Hollandais. Carnot lui-même était parti pour l'armée avec ce projet d'opération, qui ne reçut qu'une exécution imparfaite. Dans les reproches sanglans adressés à Houchard par Barrère, au nom du comité de salut public<sup>1</sup>, on trouve des traits qui signalent l'entrée de Carnot au comité, et l'impulsion qu'il donnait déjà aux opérations militaires. « Depuis long-temps, dit » Barrère, le premier principe pour tirer parti du » courage du soldat, le principe établi par Frédéric, » et celui de tous les grands généraux, est d'avoir » de grandes armées en masse, plutôt que de par- » tager ses forces; au contraire vous n'avez eu » que des armées disséminées, morcelées; même » lorsqu'on les rassemblait en masse, des géné- » raux ignorans ou perfides les divisaient et les » faisaient battre en détail, en les opposant tou- » jours à un ennemi supérieur. Le comité a ap- » perçu le mal; il a écrit aux généraux de se » battre en masse. Ils ne l'ont pas fait : vous avez » eu des revers. »

Cette déclaration contenait la critique la plus lumineuse des opérations des deux armées qui

<sup>1</sup> A la séance du 28 septembre.

combattaient l'une contre l'autre. Mais changeant enfin de système, les armées républicaines allaient s'ouvrir un vaste champ de victoires; les alliés, au contraire, soit aveuglement, soit impéritie, perpétuèrent leurs défaites, et en vinrent aux catastrophes.

Quant aux armées combinées vers le Palatinat et les Vosges, elles se tenaient, depuis la reddition de Mayence, dans une immobilité inexplicable, qui faisait l'étonnement de l'Europe. Cependant l'armée de siège avait augmenté de quarante mille hommes les forces qu'on aurait pu mettre en action immédiatement dans la vallée même du Rhin. Qu'on juge ce qu'aurait pu cent mille hommes de troupes aguerries, qui se seraient portés soit au revers des Vosges, sur la gauche des Français, soit dans les plaines du Palatinat contre le front de leur ligne ! Au lieu d'accélérer la mise en action de ces forces redoutables, on avait établi les deux armées combinées parallèlement aux deux armées républicaines restées sur la défensive. L'armée prussienne s'était divisée en quatre corps principaux. Le roi en personne avait conduit le premier à Turckheim et à Edickhofen; le duc de Brunswick se trouvait à la tête du second à Kaiserlautern; le troisième, sous les ordres du prince de Hohenlohe, avait pris position à Lautreck; et le quatrième s'était établi à

Kreutznach, sous le général Kalkreuth. Le roi avait en outre rappelé des Pays-Bas le corps prussien du général de Knobelsdorff, qui depuis l'ouverture de la campagne faisait partie de l'armée du prince de Cobourg. Il était en marche, et le roi, en attendant, semblait vouloir se contenter de garnir la frontière de l'Empire contre une invasion. L'opinion qu'il ne se passerait rien d'important de ce côté, s'était même tellement accréditée au quartier-général prussien, que le comité de salut public, instruit de l'état des choses, n'avait pas hésité d'affaiblir, pour son expédition de Dunkerque, une partie des troupes françaises sur la Moselle, et vers la partie inférieure du Rhin.

De son côté, le général Wurmscr, renforcé d'une partie des Autrichiens et Bavares employés au siège de Mayence, comptait, depuis la reddition, sous son commandant immédiat, quarante mille hommes y compris l'armée de Condé. Il frémissait d'être réduit, par l'inaction des Prussiens, à garder la ligne de la Queich jusqu'à Spire. Actif, hardi, bien qu'affaibli par l'âge, il proposa différens plans que le duc de Brunswick écarta comme téméraires, ne voulant se prêter à aucune opération qui n'émanerait pas immédiatement de son état-major ou du cabinet même du roi. Malgré les instances et les représenta-

tions de Wurmser, les deux armées n'étaient plus employées qu'en simulacres d'attaques, sans but et sans concert, depuis Sarrelouis jusqu'au Rhin. Le vieux général, ne gardant plus de ménagemens, en écrivit à Vienne. Déjà les causes secrètes de l'inaction et de la froideur des Prussiens suscitaient des débats entre les deux cours. D'une part on s'inquiétait des prétentions affectées par l'Autriche sur quelques places et provinces françaises; de l'autre on récriminait au sujet des vues ouvertement manifestées par la Prusse sur une partie de la Pologne. Le cabinet prussien, d'ailleurs, sentait déjà tout le poids de la guerre, et voulait en être allégé; le roi envoya M. de Cœsar à son ambassadeur à Vienne, M. de Jacobi, pour lui donner des explications à ce sujet; d'après l'avis de son cabinet, il refusa de rien entreprendre avant que les difficultés qui s'étaient élevées ne fussent aplanies. Le général prince de Waldech vint suivre d'abord au nom de l'Autriche la négociation entamée qui fut continuée plus tard par le comte de Lehrbach. Croyant mettre un terme à ces débats, la cour de Vienne chargea le général Ferraris, vice-président du conseil aulique, d'aller discuter directement ses intérêts au quartier-général du roi de Prusse.

Ces premiers nuages entre les deux cours sauvèrent la France à sa frontière de l'est, comme

les tâtonnemens et les lenteurs du prince de Cobourg venaient de la sauver sur la frontière du nord.

Cependant Wurmser, plein d'ardeur, et s'indignant de l'immobilité de ses alliés, essaya de déloger avec ses troupes seules les Français de leurs lignes. Ses attaques de la fin d'août n'aboutirent qu'à des scènes de carnage sans résultats. Ses tentatives partielles sur les Vosges, dans les premiers jours de septembre, ne furent pas plus heureuses. Mais il mettait par là en évidence la non coopération des Prussiens. Sollicitant du duc de Brunswick l'adoption d'un plan commun d'opérations offensives, il lui proposait ou de s'avancer sur la Lorraine, tandis qu'il percerait lui-même en Alsace, ou de se lier franchement à lui dans cette dernière entreprise. L'aigreur se mêlait aux relations des deux généraux alliés, quand les commissaires de la convention, plus d'accord et enhardis, se concertèrent pour faire prendre l'offensive aux armées du Rhin et Moselle. Dans un conseil de guerre convoqué par eux, une attaque générale pour le 12 septembre fut résolue; elle devait être précédée par deux tentatives pour le passage du Rhin, l'une devant Kehl, l'autre au fort Vauban : toutes deux échouèrent. Mais se repliant sur le corps autrichien du général Piaczewitz qui occupait

les Vosges, une partie de l'armée française emporta ses retranchemens, et le poursuivit jusqu'à Bodenthal. Le duc de Brunswick s'était engagé à le soutenir. Il fut lui-même attaqué à Pirmasens par un gros détachement de l'armée de la Moselle, que commandait le général Moreaux, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Moreau, devenu plus tard général en chef de l'armée du Rhin. Parti de Hornbach, le 14 septembre, avec douze mille hommes, Moreaux se dirigea sur le camp du duc de Brunswick par la vallée de Blumels. Il fondait l'espoir du succès sur une surprise, la position des Prussiens étant d'ailleurs étendue et morcelée. Mais le duc instruit à temps que les républicains s'avançaient, prit d'excellentes dispositions au moment même où trois colonnes d'attaque faisaient mine de lui enlever Pirmasens. Tombant sous le feu d'une artillerie nombreuse et bien servie, elles furent mitraillées sur leurs flancs, débordées ensuite par la cavalerie, et leur retraite dégénéra bientôt en déroute. Tout se mit à fuir dans la plus grande confusion pour regagner Hornbach après une perte de quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et de vingt-deux pièces de canon. Si le duc de Brunswick, après un tel avantage, avait réuni ses divisions éparses, et pris l'offensive immédiatement, il eût chassé les

Français de la vallée de la Lauter, et tourné les lignes de Weissembourg. Mais outre que sa circonspection n'était pas compatible avec un pareil élan, il fut arrêté par les mêmes motifs qui jusqu'alors avaient comme enchaîné les forces prussiennes. Toutefois, il acheva de relever son crédit au quartier-général du roi par ce dernier succès qui faisait revivre l'esprit belliqueux des Prussiens, et même excitait leur enthousiasme; il aurait pu imprimer aux affaires une face nouvelle. Tout parut même concourir, un moment, à rétablir l'harmonie entre les deux cours par l'espoir de plus grands avantages pour la cause commune. Le corps de Knobelsdorf venait de rejoindre l'armée, et le général Ferraris arrivant sur ces entrefaites, au quartier-général, vit le roi, négocia avec Lucchesini, et fit valoir les intérêts de l'Autriche en ménageant ceux de la Prusse. Il fit sentir qu'il était temps d'étouffer d'anciennes préventions nationales pour faire prévaloir de plus grands intérêts, qui étaient ceux de toutes les couronnes. Mais le roi attendait toujours de l'empereur une réponse catégorique et définitive à son dernier office. L'Angleterre vint enfin s'interposer. Lord, Yarmouth parti de Londres avec une mission pour l'Allemagne, sortait de passer avec la cour de Hesse-Cassel un nouveau traité de subsides pour quatre mille hom-

mes<sup>1</sup>, et en négociait un autre pour trois mille avec la cour de Hesse-Darmstadt. S'étant mis au fait des causes qui tenaient les armées combinées d'Autriche et de Prusse immobiles, il en fit part à sa cour; et en reçut l'ordre de se rendre, avec le titre de ministre plénipotentiaire, auprès du roi de Prusse, afin de raviver son ardeur languissante pour la cause générale. Le plénipotentiaire anglais vint trouver le roi, et conjointement avec son frère lord George Conway, montra un grand zèle pour le succès de sa mission. Ses représentations ne furent pas sans effet auprès de Frédéric-Guillaume. D'abord il les fonda principalement sur les engagemens récents contractés par le cabinet prussien avec sa cour; puis il fit valoir avec habileté une considération d'un plus grand poids dans la balance des intérêts politiques. Il observa qu'il fallait surtout que la Prusse évitât de mécontenter l'impératrice de Russie, et par là de compromettre les chances de ses agrandissemens en Pologne. Ce langage frappa le roi, qui en fit part à Lucchesini, d'autant plus que dans le même moment, comme si tout eût été concerté entre l'Angleterre et la Russie, un courrier dépêché de Grodno par le ministre prussien de Bucholtz, auprès de la diète, vint annoncer que la signature du traité de cession était atta-

<sup>1</sup> Signé le 23 août 1793.

chée à des conditions et à des clauses qui équivalaient à un délai indéfini. Les affaires de Pologne étaient dans un état de crise. Dans le conseil qui eut lieu à ce sujet en présence du roi, on arrêta entre autres mesures : 1<sup>o</sup> l'envoi à Saint-Petersbourg d'un courrier extraordinaire, pour réclamer l'exécution immédiate des conventions stipulées entre les deux cours à l'égard du nouveau partage, avec l'assurance que le roi remplira, comme il en a toujours eu l'intention, ses obligations envers ses alliés ;

2<sup>o</sup> Donner satisfaction à l'Angleterre et à la Russie, en prenant de concert avec les Autrichiens l'offensive contre les armées françaises du Rhin et de la Moselle ;

3<sup>o</sup> Mais en même temps rappeler, par une déclaration franche aux principales puissances confédérées, l'insinuation qui leur a déjà été faite sur l'impossibilité où est la Prusse de continuer avec ses propres ressources une guerre si éloignée de ses propres frontières, et qui entraîne des frais si considérables ; enfin presser les puissances, et notamment l'Autriche et l'Angleterre, d'aviser promptement aux moyens d'indemniser le gouvernement prussien ;

4<sup>o</sup> Effectuer le prompt départ du roi pour ses nouvelles possessions en Pologne, sans aucune annonce préalable.

Un secrétaire des postes fut envoyé aux bureaux de la Saxe et de l'Empire , pour faire tenir prêts les relais sur toute la route que devait parcourir le roi. En même temps on expédia au collège suprême de guerre, des ordres en vertu desquels les régimens de la Silésie devaient se tenir prêts à marcher au premier avis pour aller joindre l'armée de Pologne commandée par Mœllendorff. Même ordre était adressé à la garnison de Berlin et au régiment du prince de Prusse à Potsdam. Ces troupes étaient destinées à entrer dans les palatinats de Cracovie et de Sandomir : la décision dépendait du retour du courrier que le cabinet de Prusse venait d'envoyer à Saint-Pétersbourg. Enfin l'ordre fut donné à M. de Bucholtz de refuser péremptoirement les clauses et conditions que renfermait l'injonction du 2 septembre, et de n'entrer dans aucune conférence ni pour parler à ce sujet.

Les motifs qui semblaient devoir déterminer le départ du roi avaient été saisis avec adresse par Lucchesini à la satisfaction de tout le cabinet et des alentours, qui désiraient mettre le roi hors de la surveillance des ministres étrangers, notamment de ceux d'Angleterre et de Russie, dans la conduite de la guerre contre la France. Le duc de Brunswick allait en redevenir l'arbitre. On savait d'ailleurs que depuis long-temps le roi

était fatigué des sacrifices continus qu'il faisait de ses goûts privés et de ses habitudes à la cause commune, et qu'en le portant à s'affranchir de la chaîne trop lourde des camps, on flatterait à la fois ses inclinations et ses penchans secrets. Tout fut conduit à ce but avec une sorte de manège et de mystère.

On avait décidé que le départ du roi aurait lieu sous les auspices d'un mouvement offensif sur toute la ligne française. Le roi se rendit, le 22 septembre, à Pirmasens. Là il y eut plusieurs conseils en sa présence ; le roi suivit les premiers mouvemens des trois corps d'armées du général Kalkreuth, du prince de Hohenlohe et du duc de Brunswick, avec le dessein de forcer les Français à abandonner leur camp de Hornebach. Le 26 le général Kalkreuth poussa une de leur colonne jusqu'à Bliescastel, excellente position où ils ne purent tenir. Le lendemain ils se trouvèrent pris à dos dans leur camp de Hornebach par le corps du général prince de Hohenlohe. Le roi arriva dans ce moment même auprès du prince, et il eut la satisfaction de voir que par ses manœuvres et par la marche du duc de Brunswick sur le front des Français, ceux-ci abandonnaient précipitamment leur camp fortifié pour se retirer sous le canon de la place de Bitche. Le prince de Hohenlohe

campa le 27 sur la hauteur de Bichweiler, où le roi prit son quartier-général dans le village même. Le lendemain l'armée campa près d'Eschweiler, ayant à dos Hornebach et Schweigen. Le 29 le duc de Brunswick vint à Eschweiler, et y reçut les derniers ordres du roi, qui vers midi quitta l'armée accompagné de Manstein, son aide-de-camp général; il prit la route de Francfort et d'Erfurt, pour de là se diriger sur la Prusse méridionale. Ne voulant être accompagné dans son voyage d'aucun des ministres étrangers qui l'avaient suivi durant la campagne, il prescrivit à Lucchesini, chargé près de sa personne des fonctions de premier ministre du cabinet, de leur donner connaissance de son départ et des motifs qui y avaient donné lieu.

La note suivante leur fut aussitôt envoyée.

« Sa Majesté le roi de Prusse étant obligée de  
» s'éloigner de l'armée qu'elle commandait en  
» personne contre les ennemis *de l'Empire* et  
» de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la  
» tête des troupes qu'elle s'est trouvée dans la  
» nécessité d'assembler sur les frontières de  
» Pologne, le soussigné est chargé par le roi  
» son maître de vous en prévenir. S. A. sérénissime  
» monseigneur le duc de Brunswick,  
» jouissant à si juste titre de l'entière confiance  
» de S. M., reprendra, après le départ du roi, le

» commandement des troupes prussiennes qui  
 » resteront ici. Le roi regrette qu'une nécessité  
 » urgente le rappelle de ces contrées dans ce  
 » moment, et que son départ immédiat l'em-  
 » pêche de vous donner cette nouvelle de vive  
 » voix, et de vous assurer de la parfaite satisfac-  
 » tion que S. M. a eue de vous avoir vu accrédité  
 » auprès de sa personne, et en quelque sorte  
 » comme témoin, de la manière dont elle a rem-  
 » pli la tâche qu'elle s'était imposée.

» Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre Sa  
 » Majesté, vous prie de vous adresser désormais,  
 » pour les affaires militaires, à S. A. S. monsei-  
 » gneur le duc de Brunswick, et pour les objets  
 » politiques au ministère du roi à Berlin. Le  
 » soussigné se flatte que vous voudrez bien re-  
 » cevoir avec bonté l'assurance de sa haute con-  
 » sidération.

» A Kaiserlautern, le 30 septembre 1793.

» Signé marquis DE LUCCHESINI. »

A peine le roi était-il en route qu'un courrier venant de Grodno le joignit, et lui donna l'importante nouvelle que le traité de cession à la Prusse avait été signé le 25 septembre, au nom du roi et de la république de Pologne. On s'était servi, il est vrai, de l'appui de l'ambassadeur russe, qui avait fait investir le château de Grodno par les troupes de sa nation. Les notes remises quatre

jours auparavant par les deux ministres, avaient été accompagnées de représentations confidentielles propres à faire sentir aux Polonais qu'ils se flatteraient désormais en vain d'un changement quelconque en leur faveur, et qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre que de se désister des clauses contenues dans leur injonction du 2 septembre.

On vit alors le concert qui subsistait entre les deux cours et leurs ministres, par la mention que fit M. de Sievers de la note remise le même jour par l'envoyé de Prusse, et où M. de Bucholtz déclarait « que le roi son maître était las des » entraves et des difficultés que l'on cherchait à » faire naître pour l'accomplissement des arran- » gemens *immuablement* arrêtés entre les deux » cours alliées pour le bonheur et la tranquillité » future de la Pologne. » Ainsi le second partage fut consommé à l'exclusion de l'Autriche, qui ne resta spectatrice tranquille de ce qui se passait sous ses yeux, que dans l'idée qu'elle jouirait bientôt de certains dédommagemens qui lui étaient assignés ailleurs. Mais telle n'était pas l'intention de la Prusse, et là résidait le secret de son cabinet.

Les dépêches que le roi reçut dans sa route, tant de M. de Bucholtz que du général Moellendorff, firent bientôt disparaître toute démonstra-

tion hostile envers la Pologne. Le collège suprême de guerre eut ordre de faire connaître aux régimens de la Silésie et de la garnison de Berlin, que les motifs qui avaient donné lieu à leurs préparatifs de départ venaient de cesser.

Cependant la guerre en Alsace et dans les Vosges avait pris un peu plus d'activité, en dépit du système méthodique et lent dont le duc de Brunswick était loin de se départir. Les mouvemens de l'armée prussienne avant le départ du roi avaient forcé les Français d'abandonner toutes leurs positions entre Saarbrouck et Bitché. Ils s'étaient jetés en partie dans cette dernière forteresse et au-delà de la Sarre. Lord Yarmouth et le général Wurmsér, d'après les promesses du roi, espéraient que les troupes prussiennes, tirant parti de ces derniers avantages, agiraient de concert avec l'armée impériale pour forcer les lignes françaises entre Weissembourg et Lauterbourg. Ces lignes qui du Rhin vont se terminer aux montagnes des Vosges, ferment ainsi toute la plaine qui débouche des pays allemands sur l'ancienne Alsace. Depuis quatre mois l'armée française du Rhin les occupait, et y avait ajouté toutes les fortifications de l'art. Mais d'abord le duc de Brunswick déclara qu'il regardait comme à peu près impossible de percer par les gorges et les défilés qu'il lui faudrait franchir. Vaincu enfin par les

instances de lord Yarmouth, il consentit à coopérer à une attaque générale, s'engageant même à marcher sur la gauche des Français par les Vosges, pour contenir au moins toute cette aile et l'empêcher de porter des troupes au centre, où devait se faire la principale attaque. De son côté, le prince de Waldeck passant le Rhin avec un corps de dix mille hommes, devait tourner la droite des Français. Ce passage effectué, Wurmsér, au point du jour le 13 octobre, attaqua le centre des lignes, et trouva très-peu de résistance, les deux ailes étant déjà tournées. Les corps d'émigrés français combattirent avec une valeur qui détermina en partie le succès : ils emportèrent successivement plusieurs redoutes, et s'emparèrent de dix-sept pièces de canon. Non-seulement Lauterbourg fut évacué, mais vers le milieu de la journée, Weissembourg, qui n'était plus occupé que par un corps d'arrière-garde, fut pris de vive force. Tous les postes se trouvant alors enlevés, la retraite se fit précipitamment et en désordre sur Geisberg. L'armée autrichienne était trop morcelée pour recueillir tout le fruit que promettait un succès aussi rapide. D'ailleurs les mouvemens des Prussiens au revers des Vosges n'avaient reçu qu'une partie de leur exécution, le duc de Brunswick n'allant pas plus loin que Mastadt. Grâce à sa tiède coo-

pération, l'armée française ne perdit pas mille hommes dans une déroute où elle aurait pu être anéantie. Wurmser campa le 16 sur les hauteurs de Sulz, et là fit célébrer dans son camp, par des salves d'artillerie et des réjouissances, les avantages signalés remportés par l'armée impériale. Le duc de Brunswick vint y assister, moins pour participer à ces réjouissances et conférer avec le général autrichien, qu'afin de pénétrer ses projets sur l'Alsace. Le duc lui annonça qu'il marchait sur Saverne, et occuperait l'entrée des défilés des Vosges, pour effectuer sa jonction avec l'armée impériale. Le lendemain Haguenau ouvrit ses portes. Là Wurmser se trouvait dans sa patrie et dans ses anciennes propriétés d'héritage. Cédant au plaisir d'y établir son quartier-général, il laissa l'armée républicaine, sans la poursuivre, se réfugier, toute désorganisée et abattue, sous le canon de Strasbourg, où les Impériaux avaient un parti prêt à se déclarer.

Enfin les alliés victorieux foulaient de nouveau le territoire de la république. La nouvelle en parvint rapidement en Angleterre : lord George Conway qui avait accompagné Wurmser dans son expédition, arriva le 21 octobre à Londres, et remit à lord Grenville une dépêche de son frère lord Yarmouth, datée de Weissembourg, qui rendait compte de la prise des lignes,

où tout, mandait-il, fut victoire pendant seize heures de combats, d'attaques de redoutes, de batteries et de retranchemens. L'effet de ces nouvelles fut bientôt tempéré par les événemens qui se passaient sur la Sambre.

Lord Elgin, commissaire aux armées de la Grande-Bretagne dans les provinces belgiques, et ministre plénipotentiaire anglais près le gouvernement des Pays-Bas, s'était efforcé, par ses représentations et par ses instances, de faire sortir le prince de Cobourg de son inconcevable système de guerre sans résultats. Le prince rejetait la cause de son peu de progrès sur les suites fâcheuses de l'entreprise imprudente formée contre Dunkerque. Cependant il avait été question d'en reprendre le siège dans les conseils à Londres : c'était aussi le sentiment du duc d'York. Mais le prince de Cobourg et quelques-uns des principaux officiers de l'état-major anglais lui représentèrent que la saison était déjà trop avancée et le temps trop variable, pour qu'on pût s'exposer aux longueurs de l'entreprise d'un siège en règle et à tous les accidens qui pouvaient le traverser. Le prince de Cobourg observa que d'ailleurs les armées étaient fort affaiblies tant par le nombre de tués et de blessés qu'elles avaient eu dans les actions multipliées de la campagne, que par les maladies devenues

très-communes dans une saison malsaine et sous un climat qui n'était pas celui de la plupart des troupes alliées; que d'un autre côté le grand théâtre de la guerre étant à Maubeuge et au Quesnoy, il ne fallait pas affaiblir par des diversions les forces de l'armée principale. D'après ces motifs, il était d'avis qu'on renoncât au projet de pénétrer plus avant sur la frontière de France, et qu'on renvoyât à la prochaine campagne les entreprises qu'on s'était flattés d'effectuer dans celle-ci. Dans cet état de chose, le duc d'York, très-affecté de l'issue de son expédition contre Dunkerque, et de voir en outre que la campagne allait s'évanouir, demandait à retourner en Angleterre après s'être fait remplacer dans le commandement des troupes britanniques par le général sir Williams Erskine, qui aurait eu sous lui le général Dundas. Le duc insistait d'autant plus qu'il savait positivement que les renforts destinés d'abord pour son armée, devaient passer en partie à Toulon et en partie aux Indes occidentales, où l'Angleterre ambitionnait d'étendre ses conquêtes. Mais le cabinet de Saint-James combattit sa résolution, et se servit de l'autorité du roi pour l'y faire renoncer, désirant au contraire que les opérations dans les Pays-Bas fussent poussées avec plus d'activité et acquissent plus d'importance s'il était possible. Il s'en était

sérieusement occupé dans ses délibérations. Pitt, éclairé déjà par les messages du duc d'York, et par la correspondance confidentielle de lord Elgin, sur la nullité du prince de Cobourg et sur le peu de confiance que devait inspirer son état-major, avait employé la voie des insinuations diplomatiques à la cour de Vienne, pour déterminer l'empereur à s'aller mettre, à l'imitation du roi de Prusse, à la tête de son armée des Pays-Bas; il croyait par là déjouer le système qui paralysait les opérations, et en imprimant à la guerre un mouvement plus rapide, amener des résultats plus satisfaisans. L'empereur, cédant aux instances de l'Angleterre, prit la résolution de se rendre à Bruxelles au commencement de l'automne, accompagné de ses ministres d'état le baron de Thugut et le comte de Trautmansdorff, ce dernier étant à même de donner au monarque les éclaircissemens les plus utiles sur l'état des affaires dans les provinces belgiques. On assurait même que l'impératrice devait suivre l'empereur. Les préparatifs se faisaient avec diligence, et on avait vu partir un transport de chevaux pour les relais, quand tout-à-coup le voyage fut contremandé à la cour. L'empereur trouvant dans son cabinet une opposition systématique, crut devoir y déférer dans l'intérêt de l'état. Une sourde coalition s'y était formée entre

le prince de Cobourg, qui était à la tête des armées, et le baron de Thugut, qui déjà maniait à volonté les ressorts du gouvernement. Cobourg n'agissait que d'après l'impulsion du ministre dirigeant, dont les arrière-pensées lui étaient connues. L'un et l'autre se souciaient peu de voir l'empereur à la tête de ses armées des Pays-Bas, où il serait obsédé par les ministres d'Angleterre, et exposé aux influences de la diplomatie, comme aussi aux importunités de quelques-uns des généraux autrichiens en crédit, qu'on savait vouloir pousser la guerre dans un autre système. Thugut mit donc tout en œuvre pour détourner l'empereur de se rendre à l'armée. Il lui représenta d'abord que ce qui se passait à Grodno entre la Russie et la Prusse, qui semblaient vouloir disposer de toute la Pologne, devait éveiller la sollicitude de l'Autriche, et la porter à ne pas concentrer tous les efforts de sa politique et de ses armes uniquement sur les affaires de France; que d'un autre côté la campagne sur la frontière des Pays-Bas était presque manquée par l'effet de la malheureuse expédition de Dunkerque, dont tout le blâme devait être imputé aux conseils de l'Angleterre; que la saison était d'ailleurs trop avancée pour qu'on pût entreprendre autre chose que d'hiverner dans la ligne des forteresses, dont on s'était déjà emparé, et là at-

tendre l'issue de la grande affaire de Pologne, en conservant intactes, autant que possible, les forces autrichiennes; que c'était plus particulièrement vers l'Alsace qu'il fallait pousser ses avantages afin de s'y établir; que d'un autre côté il était d'autant plus prudent de remettre le voyage des Pays-Bas à l'ouverture de la campagne prochaine, que de plus puissantes considérations commandaient, pour ainsi dire, la présence de l'empereur à Vienne; que ces considérations tenaient à l'état intérieur de la monarchie, où des menées avaient été pratiquées pour y semer le trouble, ou tout au moins pour diviser le cabinet et s'y créer des appuis; qu'il ne pouvait plus y avoir de doutes depuis que l'examen attentif des papiers saisis sur les agens français Sémonville et Maret, avait offert assez de traces et d'indices à cet égard. Mais ceci demande une explication historique à part. Dans le courant d'août, les négociateurs Sémonville et Maret s'arrêtèrent à Coire, capitale des Grisons, le premier avec le projet de passer par l'état de Venise pour se rendre à sa destination à Constantinople, l'autre allant à Naples avec le titre de ministre plénipotentiaire. On soupçonna qu'ils avaient aussi la mission secrète de pratiquer des menées en Autriche, et qu'ils s'efforçaient de la masquer par leur destination officielle. S'étant mis en route, le gou-

verneur de Milan les fit enlever, au mépris du droit des gens, sur le territoire même de la Val-teline. Avec eux furent aussi arrêtés, comme faisant partie de leur suite, le général français Mongeroult, Mergez et de la Mare, secrétaires d'ambassade. On les transféra de suite à Gravedone, près du lac de Côme, sous bonne escorte, et de là dans la forteresse de Mantoue. Ils étaient porteurs de soixante-quatre mille louis d'or, et de plusieurs caisses de bijoux, parmi lesquels figuraient plusieurs beaux diamans de la couronne; et on les trouva saisis également de papiers qu'on regarda comme d'une très-grande importance. Mais au fond il n'était guère possible d'en tirer autre chose, quant à la révélation des manœuvres secrètes, que des indices inquiétans sur les affiliations existantes au sein même de l'Autriche, et sur la presque certitude que des intelligences étaient pratiquées entre les affiliés des deux pays. On en forma une espèce de trame, à la suite de laquelle plusieurs personnes furent arrêtées à Vienne et dans les états héréditaires. Le nom même du comte de Cobenzel se trouva compromis dans l'examen des papiers. Ce ministre avait fait à Gorice et à Clagenfurth un voyage qui semblait avoir coïncidé, soit avec les démarches des émissaires, soit avec l'époque de la saisie

de leur correspondance. Le bruit se répandit aussitôt à Vienne qu'on y avait trouvé des lettres de plusieurs hauts personnages de l'Autriche avec les chefs *jacobins*, et que le comte de Cobenzel, ministre d'état au département de la Lombardie, gravement impliqué, avait été mis aux fers et conduit au château de Kuffstein; on s'était aussi assuré de quatorze autres personnes de moindre rang. Le ministre, pressé de faire tomber les bruits dont il était l'objet, se hâta de revenir à Vienne, et donna lui-même à l'empereur les éclaircissemens propres, dit-on, à dissiper tous les soupçons et tous les doutes. En même temps les négociateurs français firent une déclaration tendante aussi à mettre à l'abri les personnes compromises; ils donnèrent l'assurance qu'ils avaient été chargés par le ministre des affaires étrangères Lebrun, d'accepter la médiation offerte aux puissances belligérantes par les cours de Naples et de Toscane, et de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale.

Le comte de Cobenzel se servit alors de la voie de l'impression pour insinuer l'explication suivante: «Les bruits singuliers qui s'étaient répandus sur les découvertes faites dans les papiers de l'émissaire Sémonville, sont absolument tombés. Si l'on a lieu de croire que l'examen

» qu'on en a fait a jeté du jour sur plusieurs faits  
 » peu connus, et sur les liaisons secrètes que les  
 » affiliations procurent aux jacobins dans divers  
 » pays, il n'est pas moins certains qu'on a mal  
 » à propos impliqué dans ces relations suspectes  
 » des personnages que leur état, leurs qualités  
 » et leur propre intérêt, doivent mettre au-dessus  
 » de soupçons de cette espèce. Le comte de Co-  
 » benzel, instruit des bruits que la malveillance  
 » se plaisait à répandre à son sujet, s'est hâté de  
 » revenir à Vienne du voyage qu'il avait fait à  
 » Gorice et à Clagenfurth : son retour a fermé la  
 » bouche à ses ennemis. »

Quant à l'enlèvement des négociateurs fran-  
 çais, les plaintes les plus amères se firent en-  
 tendre à la convention sur la violation du droit  
 des gens, commise par l'Autriche dans leur per-  
 sonne. A la séance du 12 août on avait lu la  
 lettre que le ministre Deforgues, qui remplaçait  
 Lebrun, avait adressée : *aux représentans du*  
*peuple composant le comité de salut public*, pour  
 leur rendre compte de cet événement. On y re-  
 marquait cette phrase : « que la maison d'Au-  
 » triche venait d'offrir à la république française  
 » un nouvel outrage à venger, et à tous les peuples  
 » de l'Europe un nouveau crime à punir. »

Si en effet les deux négociateurs enlevés par  
 ordre de la cour de Vienne reçurent du ministre

Lebrun l'instruction de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale, il faut avouer que l'issue de cette tentative de négociation ne pouvait être plus tragique, et pour le ministre qui y avait donné les mains et pour l'infortunée reine qui en était l'objet : le ministre Lebrun, peu de temps après, fut condamné à mort. Quant à Marie-Antoinette, depuis le supplice de Louis XVI, sa terrible destinée était pressentie, et plusieurs tentatives secrètes avaient eu lieu dans Paris pour la sauver, mais toujours inutilement. Sa translation à la Conciergerie, le 5 septembre, pour de là comparaître au tribunal révolutionnaire, fut regardée généralement comme un arrêt de mort anticipé. A cette nouvelle, le ministre d'Autriche, comte de Mercy, alors à Bruxelles, dépêcha un émissaire à Danton pour l'engager à épargner l'auguste victime, s'imaginant que ce chef de parti jouissait toujours d'un crédit immense. Il s'abusait : Danton ne faisait déjà plus partie du comité de salut public, et sa popularité déclinait. Toutefois on assure qu'il promit son appui à la reine, et que même il rejeta l'offre d'une somme d'argent considérable pour prix d'un tel service, ajoutant que la mort de la reine n'était jamais entrée dans ses calculs, et qu'il consentait à la protéger sans aucune vue d'intérêt personnel. Plein de confiance dans la

protection de Danton, le comte de Mercy crut d'autant mieux qu'elle suffirait à la sûreté de la reine que, pendant plus d'un mois, l'illustre captive parut oubliée à la Conciergerie. Mais on vit bientôt tout le vide et l'inefficacité de cette négociation clandestine. Il paraît certain que Danton et ses amis cherchèrent à en tirer parti dans des vues de domination particulière. Danton s'étant concerté avec Hérault-de-Sechelles, ce dernier se rendit mystérieusement en Savoie, et là se servit pour ses relations au dehors de son intimité avec mesdemoiselles de Bellegarde; il eut même avec Barthélemy, ambassadeur en Suisse, des conférences que le comité de salut public, à qui elles furent révélées, regarda comme suspectes. On répandit que Danton rêvait à faire la paix, et aspirait à être régent. Peu de mois après, lui et ses amis montèrent sur l'échafaud. Quant à la reine, dès les premiers jours d'octobre, le comité de salut public la renvoya au tribunal révolutionnaire, en la laissant accabler d'outrages. En vain le comte de Linange, retenu en otage à Paris, écrivit au comité qu'il s'offrait pour aller à Vienne négocier la paix dont la délivrance de l'auguste fille de Marie-Thérèse serait la seule condition: sa lettre resta sans réponse. Le comité, qui avait pour maxime de frapper l'Europe de stu-

peur, fit tomber la tête de la reine sur l'échafaud teint encore du sang de Louis XVI.

La guerre en prit un moment sur les bords de la Sambre plus d'énergie et un caractère qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Le conseil de guerre tenu vers la fin de septembre au quartier-général du prince de Cobourg sur les instances du duc d'York et de lord Egin, avait eu pour résultat de décider que la grande armée alliée passerait la Sambre, qu'elle serrerait de près Maubeuge, et attaquerait le camp retranché qui couvrait cette place dont la conquête devait compléter les opérations de la campagne. Les alliés comptaient cent vingt mille hommes dans l'espace qui sépare Namur de la mer; et ils avaient une cavalerie immense, tandis que les troupes que leur opposait le comité de salut public sur cette frontière ne s'élevaient pas à plus de cent mille hommes. Le reste ne se composait que de paysans en sabots, sans habits et sans armes, appartenant aux nouvelles levées, et se formant eux-mêmes en bataillons. Mais les Français avaient pour eux de nombreuses places fortes, bien pourvues, et qui à chaque mouvement offensif forçaient les alliés à de nombreux détachemens; enfin ils étaient à proximité de leurs dépôts. Exaltés d'ailleurs par l'amour de la patrie, ils voyaient leurs forces s'accroître journalle-

ment, tandis que celles des alliés diminuaient d'une manière sensible par des pertes qu'il n'était pas possible de réparer.

Le 29 septembre, l'armée impériale passa la Sambre, pour investir Maubeuge, que couvrait un camp de vingt mille hommes, indépendamment des troupes de la garnison. Lord Elgin, parti immédiatement après l'issue du conseil, était allé donner à sa cour des éclaircissemens sur divers points de la plus grande importance relatifs à la clôture de la campagne, et au plan ultérieur à adopter pour la poursuite de la guerre. Le prince de Cobourg n'en commença qu'avec plus de liberté son mouvement offensif, avec la certitude cette fois de ne pas être contrôlé par un surveillant incommode. Au lieu d'opérer en masse et d'accabler les petits camps de la ligne française, il manœuvra séparément avec six colonnes, et n'obtint d'autre avantage que celui d'investir le camp retranché par la rive droite de la Sambre. L'armée hollandaise, qui avait quitté la Flandre, se réunit le 5 octobre à celle de siège, et forma l'investissement sur la rive gauche. Des travaux immenses furent commencés sur les deux rives où se trouvèrent réunis soixante-cinq mille combattans.

On ne devait guère s'attendre que le comité de salut public verrait avec indifférence les al-

liés assiéger Maubeuge, en faire la conquête, et prendre tranquillement leur quartier d'hiver sur le territoire français. Il ordonna en effet un effort général à Jourdan, qui venait de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord : il fit aussitôt ses dispositions pour attaquer. Ce général, sorti des rangs populaires, et qui s'était fait remarquer avantageusement dans cette campagne, avait obtenu, avec un avancement rapide, toute la confiance du comité qui envoya Carnot se concerter avec lui, et présider aux opérations. Carnot fit mettre à la disposition de Jourdan l'armée des Ardennes, afin d'en venir à une bataille avec des forces capables de délivrer Maubenge. La petite ville de Guise fut choisie pour le lieu du rendez-vous général. On savait que le défaut de vivres se faisait déjà sentir dans la place assiégée; que les troupes y étaient réduites à moitié de la ration, et que l'abattement y avait succédé aux premiers élans d'enthousiasme. Les alliés d'ailleurs, démasquant leurs batteries à proximité, y jetaient la terreur, et on pouvait tout craindre de cette disposition des esprits.

Il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait délivrer la place. A la vérité l'entreprise pouvait être regardée comme téméraire avec des soldats et des généraux réunis de la veille, ne se connaissant pas, s'inspirant peu de confiance,

et avec de nouvelles levées à peine organisées en bataillons. Si le prince de Cobourg, n'employant qu'une quinzaine de mille hommes pour masquer Maubeuge et couvrir ses communications, se jetait avec cinquante mille hommes sur Jourdan, la défaite de ce dernier paraissait certaine. Mais on connaissait la tactique peu hasardeuse du prince, et on pouvait croire que, restant devant la place pour en maintenir l'investissement, il se contenterait de ne mettre en ligne que des corps d'observation. Dans ce cas, Jourdan n'aurait pas à combattre plus de trente à quarante mille hommes engagés. Ce fut ce dernier parti précisément que choisit le prince généralissime.

L'armée française s'étant mise en marche organisée en cinq divisions, Carnot et Jourdan, réunis à Avesnes le 14 octobre, firent une reconnaissance générale. De son côté Clairfayt, à la tête de soixante escadrons, se porta au-devant des Français; cette double reconnaissance se termina par une canonnade. Au premier avis de ce mouvement général, les alliés se décidèrent à faire marcher le duc d'York de la Lys sur la Sambre : le duc s'y dirigea en toute hâte; mais il lui fallait au moins deux marches pour joindre la grande armée. Le lendemain, 15, l'attaque fut plus sérieuse sur toute la ligne contre les diffé-

rens corps de Clairfayt, qui était posté avec sa droite à Barlaimont, et sa gauche vers le village de Wattignies. Dégarnissant leur centre, les généraux français portèrent sur les ailes leurs plus grands efforts. Là en effet ils eurent quelque avantage; mais au centre l'artillerie nombreuse dont le front de Clairfayt était hérissé, les foudroya; ils regagnèrent en désordre leur première position. L'attaque dirigée contre la gauche des Autrichiens, appuyée à Wattignies, fut poussée avec plus d'opiniâtreté. Cependant là aussi les assaillans furent repoussés avec perte, bien que partout ils eussent combattu avec cet enthousiasme que donne le fanatisme politique comme le fanatisme religieux : on les entendait chanter leurs airs nationaux au milieu du carnage et de la mort qui les entourait.

Dans la nuit Carnot, qui disposait de toute la puissance du comité de salut public, reçut un avis secret; il se concerta aussitôt avec Jourdan pour attaquer de nouveau le lendemain le village de Wattignies. Bien que ce fut là en quelque sorte la clef de la position des alliés, on sut que le village était peu garni de troupes, et hors de la portée d'être promptement secouru. L'ordre fut donné au point du jour de se disposer à renouveler la bataille. L'armée française, à la faveur d'un brouillard épais, remarqua en avant

formée sur quatre lignes; le brouillard étant levé, les deux armées se trouvèrent en présence, et le feu recommença. Il fut tel que de l'aveu des Autrichiens, jamais, même pendant la guerre qu'ils avaient faite récemment contre les Turcs, on n'avait entendu un si terrible tonnerre d'artillerie, au milieu duquel retentissait dans les rangs républicains les chants belliqueux et les airs patriotiques. On avait répandu dans l'armée française un propos attribué au prince de Cobourg; on prétendait que le généralissime avait dit: « J'a- » voue que les Français sont de fiers républicains; » mais s'ils me chassent d'ici, je me fais républi- » cain moi-même. » Les soldats français juraient gaiement qu'ils le sommeraient de tenir parole.

Déjà Carnot et Jourdan, qui avaient réuni vingt-deux mille hommes sur leur droite, préparaient une attaque combinée pour enlever le village de Wattignies par un effort concentrique. Ils avaient la facilité de s'en approcher à la portée du canon par une forêt immense, appelée la forêt d'Avesne, qui au besoin pouvait aussi assurer leur retraite. Ils traînaient avec eux une grande quantité d'artillerie de fort calibre à la lisière du bois, et sous la protection de laquelle ils abordèrent le village. Ils y furent repoussés à plusieurs reprises. Mais, conduisant continuellement des troupes fraîches à ce point d'attaque,

et les huit bataillons qui le défendaient étant détruits, le général Clairfayt ordonna la retraite à cinq heures du soir. A six heures l'extrémité de sa gauche, coupée de son centre, tourna la droite des Français, qui furent enfoncés par les généraux Haddick et Chateler; on les poursuivit. Le général Benyouski allait les prendre à dos : voyant la bataille perdue, ils abandonnèrent Wattignies. Mais déjà sur le premier avis que le village avait été enlevé par eux, l'extrême prudence du prince de Cobourg n'avait pu être rassurée qu'en donnant l'ordre d'abandonner le champ de bataille et de repasser la Sambre. On assure que ce fut le prince de Hohenlohe<sup>1</sup> qui l'y excita : il avait remplacé le baron de Mack à l'état-major général. Soit égarement de sa part, soit qu'il eût cédé lui-même aux suggestions d'un officier suisse d'état-major d'un crédit suspect, il alléguait que la communication se trouvant coupée entre le corps du général Clairfayt et celui du général Latour, qui observait le camp retranché de Maubeuge, il n'y avait plus de remède qu'en effectuant la retraite au-delà de la Sambre pour y reprendre les premières positions. Vainement, à dix heures du soir, on apprit au quartier-général que les Français avaient abandonné Wattignies et se repliaient; que le général Clairfayt

<sup>1</sup> Kirchberg.

victorieux voulait contremander la retraite ; que le général Bellegarde le voulait également. Mais à l'état-major Hohenlohe insista ; l'ordre de repasser la Sambre ne fut point révoqué, et le prince de Cobourg recula devant une victoire. Dans la nuit le blocus est levé, et l'armée alliée repasse la Sambre au moment même où elle allait être renforcée par le duc d'York. Au point du jour, les républicains s'étonnent de voir les positions des Autrichiens abandonnées ; ce n'est qu'avec une extrême précaution qu'ils viennent les occuper : là ils se livrent à toute la joie qu'excite dans leurs rangs la délivrance de Maubeuge. On s'était battu pendant quarante-huit heures, et dans ces deux jours de carnage on avait pris et repris huit fois le village de Wattignies. Tout le poids de la bataille avait été supporté par Clairfayt, tandis que le prince de Cobourg s'était tenu immobile avec son état-major. Il avait eu, il est vrai, trois à quatre mille hommes tués ou blessés ; mais pas un canon ni même un caisson ne lui avait été pris, tandis qu'on avait fait aux Français huit cents prisonniers, qu'on leur avait pris deux obusiers et vingt-quatre pièces de canon. Quant aux hommes tués ou blessés, la perte des Français était bien plus forte encore, étant venus à la charge sous le feu des batteries autrichiennes. En un mot, en ordonnant inconsidérément la

retraite de son armée, le prince de Cobourg avait changé tous les avantages, qu'il avait remportés jusque là, en une défaite morale pire qu'un grand revers, que peuvent réparer la constance et l'énergie. Les deux événemens, d'ailleurs, de la levée du siège de Dunkerque et du déblocus de Maubeuge, s'étaient succédé de si près, qu'il n'était guère possible que les Français n'en tirassent pas des avantages incalculables. Non-seulement on leur avait donné le temps de s'aguerrir, mais de prendre dans leurs forces une confiance que rien ne pourrait plus abattre.

En voulant fixer la fortune sur les deux rives de la Sambre, le comité de salut public avait fait soutenir son entreprise par une diversion sur Ypres, Menin et Nieupoort; mais la prompte arrivée du duc d'York dans la West Flandres et sa jonction avec les troupes de sir Charles Grey, débarrassèrent bientôt cette province de l'invasion des républicains. Forcés de lever le siège de Nieupoort, ils se replièrent sur Dunkerque, Cassel, Lille et Douai.

D'un autre côté ils éprouvèrent un sanglant revers à Marchienne, où le général Kray, le 25 octobre, attaqua avec une grande résolution la division française qui tenait la ville. Les vedettes s'étant laissées surprendre, il y eut de rue en rue un grand carnage, dont l'obscurité augmenta

l'horreur; peu de républicains se firent jour; 1,800 mirent bas les armes, et leur perte totale fut de 3,000 hommes. Ce coup de main commença la réputation du général Kray.

Enflé par le succès du déblocus de Maubeuge, le comité de salut public ordonna une campagne d'hiver, et, coûte qui coûte, la délivrance du territoire français. Il regardait son crédit, sa fortune et sa gloire comme attachés à cette espèce d'engagement contracté avec la nation pour prix de ses immenses sacrifices. Carnot, qui allait sans cesse du comité à l'armée et de l'armée au comité, ne parvint pas d'abord à dissuader ses collègues. Dès le 22 octobre, le comité avait transmis l'ordre à Jourdan de continuer les opérations et de les porter sur la Basse-Sambre, vers Charleroi, pour enfermer, disait-on, l'armée ennemie dans le territoire qu'elle avait eu l'audace d'envahir. Il ne s'agissait de rien moins que de franchir la Sambre, d'envelopper le prince de Cobourg, de reprendre Valenciennes et Condé, de piller les magasins de Tournay et de Mons. La défiance de Carnot et du général en chef pour les vues du comité ne put vaincre son obstination.

Jourdan, s'étant avancé vers la Sambre, fit le 3 novembre la tentative d'une attaque générale, mais sans aucune apparence de succès. Enfin,

cédant aux représentations de ses généraux et de ses commissaires, le comité révoqua ses ordres précédens, et l'armée prit ses quartiers d'hiver. Le quartier-général fut porté à Guise, où un vaste camp retranché fut destiné à recevoir les réquisitionnaires qui affluaient de toutes parts aux armées actives.

De son côté le prince de Cobourg mit aussi ses troupes en cantonnemens dans les environs du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, transférant plus tard dans cette dernière ville son quartier-général porté d'abord à Bavay. L'armée anglaise, sous le commandement du duc d'York, prit ses quartiers aux environs de Tournai, et couvrit ainsi la Flandre.

Les armées françaises restèrent ainsi en équilibre de forces et de succès avec la grande armée alliée. La levée du siège de Maubeuge avait changé la face des affaires. Les opérations de l'armée du nord, où les périls étaient plus rapprochés de la capitale, y portèrent la confiance et firent oublier les revers essuyés par l'armée de la Moselle, d'une part, et de l'autre par l'armée du Rhin, forcée dans ses lignes de Weissembourg. C'était d'ailleurs pour mieux réparer ce double échec que le comité de salut public avait consenti à laisser hiverner l'armée du nord. Dix mille hommes en furent immédiatement

détachés pour aller renforcer l'armée de la Moselle, et quinze mille pour aller porter les derniers coups aux royalistes de la Vendée, qui venaient de traverser la Loire. Parcourant en vainqueur l'Anjou, une partie du Maine et de la Bretagne, ils se dirigeaient alors sur Granville, avec l'espoir d'y ouvrir militairement une communication avec l'expédition de lord Moira, destinée à leur porter des secours.

L'approche sur les côtes de Bretagne d'une armée royaliste et l'occupation de Toulon au nom de Louis XVII avaient porté le cabinet de Londres à offrir la paix aux Français qui renonceraient à l'*anarchie actuelle*. En conséquence S. M. britannique donna le 29 octobre une déclaration publique des vues et des principes qui dirigeaient son gouvernement dans la guerre où il se trouvait engagé contre la France.

« Repousser une agression injuste, contribuer  
» à la défense immédiate de ses alliés, leur pro-  
» curer, ainsi qu'à l'Angleterre elle-même, de  
» *justes indemnités*, et pourvoir, autant que les  
» circonstances le permettront, à la sûreté fu-  
» ture de ses sujets et à celle de toutes les autres  
» nations de l'Europe, tels sont les points  
» pour lesquels S. M. a jugé qu'elle doit em-  
» ployer tous les moyens que lui fournissent les  
» ressources de ses états et l'amour de ses peu-

» ples. S. M. voit avec le plus grand plaisir des  
» circonstances qui lui donnent l'espoir de pou-  
» voir accélérer le rétablissement de la paix. Elle  
» espère de rencontrer dans les puissances qui  
» font cause commune avec elle des sentimens  
» et des vues parfaitement analogues aux siens.

» En prenant les armes, l'Angleterre n'a eu en  
» vue que de repousser une agression injuste,  
» et de travailler au maintien de la société civile  
» telle qu'elle est heureusement établie parmi les  
» nations de l'Europe. Le dessein d'ailleurs a été  
» hautement avoué de détruire partout les insti-  
» tutions sociales, et d'étendre à tous les peuples  
» de l'Europe le bouleversement qui a fait le  
» malheur de la France. Cet état de choses ne peut  
» y subsister sans impliquer dans un danger com-  
» mun tous les peuples qui l'avoisinent. S. M. ne  
» veut certainement pas contester à la France le  
» droit de réformer ses lois : elle n'aurait jamais  
» désiré d'influer par la force extérieure sur les  
» formes de gouvernement d'un état indépen-  
» dant. Elle ne le désire actuellement qu'autant  
» que cet objet est devenu essentiel au repos et  
» à la sûreté des autres puissances. Dans ces cir-  
» constances elle demande à la France, et elle le  
» lui demande à juste titre, de faire cesser enfin  
» un système anarchique qui n'a de force que  
» pour le mal ; elle lui demande d'établir un

» gouvernement légitime et stable... S. M. sou-  
» haite avec ardeur de pouvoir traiter pour le  
» rétablissement de la tranquillité générale avec  
» un pareil gouvernement exerçant une autorité  
» légale et permanente, ayant le désir du repos  
» public et le pouvoir de faire observer ses en-  
» gagemens. Le roi ne proposerait que des con-  
» ditions équitables et modérées... S. M. se verra  
» avec une satisfaction infinie dans le cas de ne  
» pas traiter comme ennemis les habitans bien  
» intentionnés de diverses parties de la France,  
» comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de  
» Toulon. Elle promet d'avance suspension d'hos-  
» tilité, amitié, sûreté et protection à tous ceux  
» qui, se déclarant pour un gouvernement mo-  
» narchique, se soustrairont au despotisme d'une  
» anarchie sanglante. S. M. appelle tous les Fran-  
» çais à coopérer avec elle pour se délivrer de  
» cette oppression inouïe : elle les invite à se  
» rallier à l'étendard d'une monarchie hérédi-  
» taire.»

Au moment même où cette déclaration pro-  
voquait les royalistes français de toutes les  
nuances à se rallier dans leurs efforts, ils étaient  
à la veille d'éprouver les revers les plus sanglans.  
Dès le 9 octobre, Lyon, défendu par des fédé-  
ralistes, des constitutionnels et un petit nombre  
de royalistes purs, qui n'osaient pas même affi-

cher leurs opinions, avait succombé après un siège de soixante-dix jours et une résistance héroïque mais inutile, qui signala à jamais la honteuse inertie des alliés sur cette frontière. Un quart de la ville avait été consumé par le feu des batteries, et pendant les vingt derniers jours de siège la famine y avait aussi exercé ses ravages. Plus terribles que la flamme et la faim, les vainqueurs s'en étant emparés, avaient livré au pillage les propriétés des notables, dévasté les ateliers et achevé de ruiner les édifices. Là, Collet-d'Herbois et Fouché de Nantes, délégués de la convention et du comité de salut public, confondant toutes les opinions dans un même anathème, firent mitrailler par masses hommes, femmes, enfans, riches et pauvres : on élève à deux mille, ce qui paraît exagéré, le nombre des personnes qui furent ainsi mises à mort de sang-froid.

La plus grande partie des forces employées au siège de Lyon se dirigea aussitôt sur Toulon, dont la reprise présentait encore plus de difficultés. Les commissaires Barras et Fréron en avaient désespéré; croyant même ne pouvoir conserver la Provence, alors en proie à la disette, ils avaient proposé au comité de salut public de se replier derrière la Durance : le comité avait réprouvé ce plan timide.

En arborant le drapeau blanc, Toulon avait reconnu par des actes publics la monarchie constitutionnelle en la personne de Louis XVII, et appelé à la régence pendant la minorité du jeune prince, son royal oncle MONSIEUR, frère de Louis XVI. Une adresse fut envoyée par les Toulonnais à ce prince, avec instances et sollicitations réitérées de venir se constituer dans Toulon même régent du royaume. MONSIEUR n'avait pas hésité à quitter la Westphalie, et, plein d'espérance, traversant l'Allemagne méridionale, s'était dirigé sur l'Italie pour s'embarquer. A son arrivée à Turin, son propre beau-père, par les insinuations de la cour de Londres, l'avait retenu sous différens prétextes.

Les habitans de Toulon étaient divisés, et cette division ne fit que s'accroître par la défiance. Les uns, et c'était le plus grand nombre, consentaient à se soumettre au gouvernement royal, mais pourvu que la constitution de 1791 fût respectée; d'autres, et c'était la minorité, pensaient au contraire que toute autorité constitutionnelle devait être abolie, à l'exception du gouverneur militaire, de l'intendant, du maire et des échevins. Dans ce conflit, le comité général décida sur la proposition du baron d'Imbert, et par l'impulsion de l'amiral Hood, l'ajournement indéfini de toutes les autorités. Les sections de

Toulon ayant délibéré de revenir à l'ancienne forme de gouvernement, en redemandant MONSIEUR comme régent, les émigrés, leur évêque et leur ancienne administration royale, une députation se présenta aux généraux anglais et espagnols pour leur faire part de l'objet de cette délibération. Voici la réponse qu'ils reçurent des commissaires plénipotentiaires anglais le 28 novembre.

« Messieurs..., la régence de France intéresse l'Eu-  
» rope entière, et surtout les puissances coalisées,  
» puisque dans les circonstances présentes l'au-  
» torité du régent, comme celle du trône même,  
» ne peut être rétablie que par leur secours, et  
» par des efforts immenses de leur part. Cet ob-  
» jet doit donc de toute nécessité, ainsi que par  
» toutes les obligations de la saine politique, être  
» traité directement avec les cours qui combat-  
» tent les ennemis de votre roi. Une affaire aussi  
» importante, et qui embrasse des relations po-  
» litiques aussi étendues et aussi combinées, ne  
» peut être terminée avec avantage par une seule  
» ville, respectable à la vérité à toute sorte de  
» titres, mais qui est pour le moment non-seu-  
» lement isolée du reste de la France, mais ayant  
» contracté pour l'intérêt du royaume comme  
» pour son propre salut des relations récentes et  
» sacrées avec une autre puissance. Il est évi-  
» dent, dans tous les cas, que les ministres de

» S. M. B. doivent être absolument incompétens  
» à décider sur ces objets sans avoir spécialement  
» consulté leur cour, et obtenu des pouvoirs di-  
» rects. Jusqu'alors ne nous trouvant point au-  
» torisés à compromettre sa majesté, sur la ques-  
» tion de la régence, nous pouvons encore moins  
» consentir à la proposition qui a été faite d'ap-  
» peler M. le comte de Provence à Toulon pour  
» y exercer les fonctions de régent, car ce serait  
» destituer S. M. B., avant l'époque stipulée, de  
» l'autorité qui lui a été confiée à Toulon... »

Les commissaires plénipotentiaires, voulant mettre fin à l'incertitude qui tourmentait les esprits, donnèrent aussi une déclaration publique : là, révélant en quelque sorte les vues politiques de leur gouvernement, ils posèrent préalablement en principe la restitution par la France de toutes les conquêtes faites pendant la guerre, avec une juste compensation pour les dépenses et les pertes qui en avaient été la suite, et une sécurité convenable pour l'avenir. « S. M. B., ajoutaient les commissaires, désire sincèrement le » bonheur de la France; mais ne prétend nul- » lement prescrire à cet égard aucune forme par- » ticulière de gouvernement. Le roi n'entend y » prendre part que parce que l'anarchie qui dé- » chire aujourd'hui ce pays menace la tranqui- » lité de ses propres sujets, et celle des autres »

» puissances de l'Europe, dont la sûreté et la paix  
» dépendent du rétablissement de l'ordre en  
» France, et d'un système régulier qui puisse leur  
» présenter un fondement solide de négociations  
» amicales. S. M. n'hésite pas un moment à dé-  
» clarer que le moyen le plus sûr et le plus effi-  
» cace d'accomplir ces vues aussi justes que sa-  
» lutaires lui paraît être de rétablir la monarchie  
» dans la personne de Louis XVII et des héri-  
» tiers légitimes de sa couronne ; système sujet  
» aux modifications qu'on pourra y faire par la  
» suite d'une manière régulière et légale quand  
» la paix sera rétablie en France. »

Telle était la situation de Toulon lorsque trente millerépublicains vinrent former l'investissement complet de la place ; les alliés n'auraient pu éviter d'y être resserrés qu'en portant une armée de vingt-cinq à trente mille hommes sur la Durance ; mais, loin d'avoir une telle armée, à peine avaient-ils les forces nécessaires pour soutenir un siège en règle. Le plan de l'armée assiégeante fut parfaitement conçu : il consistait à menacer les communications de la rade pour décider les alliés à évacuer la place sans attendre les dernières extrémités. Là, pendant les opérations, se fit remarquer le chef de bataillon Buonaparte, commandant en second l'artillerie de siège : tel fut le berceau de son étonnante fortune. De même

que le général en chef Dugommier, il proposa de tenter un coup de main sur la redoute anglaise, considérée comme la clef de la petite rade. C'était un ouvrage formidable, élevé sur la langue de terre appelée l'Aiguillette, et que les Anglais nommaient le *Petit-Gibraltar*. Un camp de cinq mille hommes, la plupart Espagnols, en couvrait les retranchemens. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, le camp et les ouvrages furent attaqués et enlevés. Le lendemain, les forts de l'Aiguillette et de Balaguiet tombèrent aussi au pouvoir des assiégés. L'attaque du fort Faron ne fut pas moins heureuse. Une garnison de quinze mille hommes qui avait la facilité d'être renforcée et ravitaillée par mer et par terre eût pu se défendre encore; mais les chefs des alliés étaient peu d'accord. La flotte anglaise d'ailleurs se trouvait compromise: elle allait être exposée aux boulets rouges des républicains, maîtres de deux forts qui plongeaient sur l'entrée et sur la sortie de la rade. Dès lors, non-seulement l'évacuation, mais l'incendie de la flotte française, furent résolus: la consternation et la terreur planèrent sur cette malheureuse ville. Tandis que douze mille habitans éperdus, redoutant la vengeance des vainqueurs irrités, abandonnaient leurs foyers, et se réfugiaient sur les escadres combinées qui mettaient à la voile, Sir Sidney Smith, conformément

aux instructions de son amiral, mettait le feu dans la nuit du 18 au 19 décembre, aux vaisseaux désarmés dans la Darse, ainsi qu'aux magasins de la mâture. Un bruit sourd et lugubre avait annoncé aux républicains le désespoir des Toulonnais, et l'affreux désordre qui régnait dans la ville. A la vue des flammes, un cris d'indignation retentit dans tout le camp français. On put juger dès lors que, semblable aux guerres puniques, la rivalité de l'Angleterre et de la France ne s'éteindrait un jour qu'avec la puissance et la grandeur de l'une des deux nations. Sur trente-un vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates, seize vaisseaux et quinze frégates furent dévorés par l'incendie; le reste, à l'exception de sept vaisseaux et onze frégates, tomba au pouvoir des alliés.

L'armée républicaine reprit possession de Toulon le 19 décembre; et là furent exercées les mêmes barbaries qu'à Lyon et dans la Vendée. Comment ne pas prévoir que Toulon pris, les armées de la république se précipiteraient sur l'Italie et sur l'Espagne? Quant aux armées vendéennes, n'ayant pu s'emparer de Grandville dans leur course d'outre-Loire, ni se lier à l'expédition de lord Moira, elles venaient aussi d'être anéanties au Mans et dans les champs de Savenay.

La nouvelle de ces désastres retentit comme un coup de foudre dans toute l'Europe, et y accusa l'impuissance de la coalition. D'autres revers essayés en Alsace et sur les bords du Rhin ne laissèrent bientôt plus aucun espoir de triompher de la révolution par la force des armes. Remontons à la source de ces derniers événements.

La prise des lignes de Weissembourg n'avait pas eu pour les alliés les avantages qu'ils auraient pu s'en promettre, si les deux armées de Prusse et d'Autriche avaient continué de presser les Français de concert sur Strasbourg. En proie à la confusion, l'armée française était alors sans chef, et en la poussant vigoureusement, un corps de cavalerie aurait pu entrer avec les fuyards dans la place. En laissant aux Français le temps de se reconnaître, on manqua Strasbourg. Toutefois, le régime de la terreur y pesait tellement, que les principaux habitans crurent le moment propice pour s'en affranchir : il n'y avait alors dans la place qu'une faible garnison. Se croyant sûr de la disposition des esprits, les notables, réunis à l'élite des autorités civiles et militaires, envoyèrent d'un commun accord deux députés au général Wurmser, à Haguenau, pour lui proposer de venir prendre possession de la ville au nom de Louis XVII. Wurmser, in-

struit des intentions de sa cour, qui préférait l'occupation par droit de conquête, éluda toute responsabilité diplomatique en demandant un délai, afin d'avoir le temps d'en référer au conseil aulique sur les conditions de la reddition. D'un autre côté, craignant qu'une place si importante ne vînt à lui échapper, il engagea le duc de Brunswick à marcher de concert dans les défilés de Saverne, pour couper cette communication à l'armée battue, et la contraindre par là d'abandonner Strasbourg à ses propres forces. Mais le duc, pénétrant le projet de son allié, et peu porté à donner les mains aux prétentions que semblait vouloir faire revivre la cour de Vienne sur la Lorraine et l'Alsace, dissuada Wurmser de son dessein sur Strasbourg, et lui donna le conseil de tourner ses armes contre Landau et le Fort-Louis. Lui-même, sous prétexte du défaut de vivres, n'avança point au-delà de Lichtenberg.

Wurmser, contrarié, crut pouvoir se passer de la coopération de l'armée prussienne : il fit attaquer Saverne que couvrait l'armée française, et là une de ses divisions ayant été repoussée, il manqua une seconde fois Strasbourg, où le complot formé pour lui livrer la ville fut découvert et puni. Soixante-dix personnes qui y avaient pris part, appartenant aux principales

familles, dans la magistrature et dans la noblesse, portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Les représentans, délégués du comité de salut public, Saint-Just et Lebas, firent planer la terreur sur la ville, appelèrent une garnison nombreuse, renouvelèrent les autorités, et mirent désormais Strasbourg à l'abri de toute surprise.

Wurmser, désolé d'avoir compromis si cruellement ses parens et ses amis, rejeta sur le duc de Brunswick la faute irréparable d'avoir manqué Strasbourg. Tournant alors ses armes contre le Fort-Louis, il s'en empara après quinze jours de tranchée ouverte, et fit prisonnière la garnison, qui s'élevait à trois mille hommes. Ce succès releva ses espérances, se croyant un moment secondé par le prince royal de Prusse, qui venait de commencer le bombardement de Landau, réputé le boulevard de l'Alsace. S'abusant aussi sur l'extrême mécontentement des Alsaciens contre le régime de la convention, Wurmser leur adressa le 14 novembre une proclamation qui démasqua les desseins de l'Autriche. « Alsaciens, leur disait-il, jetez vos regards sur les » autres peuples d'Allemagne; voyez comme ils se » réjouissent de pouvoir vous nommer de nou- » veau leurs frères. Réjouissez-vous avec eux. Il » n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui » se refusera au bonheur d'être Allemand..... »

Il prescrivait en outre le rétablissement de l'ordre, tel qu'il existait avant 1789, comme du temps où l'Alsace, disait-il, faisait partie de l'Empire, conformément au traité de Westphalie. Enfin il ordonnait aux habitans d'abjurer la constitution française, et de prêter serment aux puissances alliées.

Mais dans aucun cas, le cabinet de Prusse ne pouvait être disposé à mettre l'Autriche en possession d'une province française. Quand le duc de Brunswick eut dans ses mains le témoignage des desseins du conseil aulique sur l'Alsace, il envoya un de ses officiers demander au roi quelle règle de conduite il devait suivre. Sa démarche était secrètement concertée avec les conseillers du cabinet, qui ne cherchaient qu'une occasion de miner ou de rompre l'alliance. Frédéric-Guillaume, à son arrivée à Francfort-sur-l'Oder, y avait reçu la plupart de ses ministres, et, poursuivant sa route avec rapidité vers la Prusse méridionale, il était revenu par Breslau, accompagné de Lucchesini et de son aide-de-camp Manstein. Finalement, après une absence de plus de seize mois, le roi était rentré à Berlin le 8 novembre, et y avait repris toutes les habitudes de ses affections privées. On s'aperçut que le second ministre du cabinet, Haugwitz, entraît plus avant dans sa faveur et dans sa confiance,

par l'influence secrète de la favorite <sup>1</sup> dont il avait su captiver l'ascendant.

Pendant le voyage du roi, le parti qui depuis si long-temps cherchait à ruiner la guerre, l'avait emporté dans son esprit. La mésintelligence venant à éclater alors entre le duc de Brunswick et le général Wurmsér, acheva de relâcher les liens qui depuis trois ans unissaient la Prusse à l'Autriche. A sa rentrée à Berlin, Frédéric-Guillaume, rassuré désormais sur son lot en Pologne, et frappé des représentations unanimes de ses ministres sur le dépérissement des ressources de l'état, résolut de rappeler ses troupes qui agissaient contre la France, à l'exception de son contingent comme prince de l'Empire. Le cabinet de Vienne averti, réclama aussitôt l'intervention des deux cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, pour faire revenir le roi d'une détermination qui, réalisée alors, eût gravement compromis l'armée du général Wurmsér en Alsace. Il paraissait impossible que les liaisons intimes qui subsistaient à cette époque entre Frédéric-Guillaume et Catherine II, n'apportassent pas un grand poids aux représentations que cette impératrice était si disposée à faire à son allié, en l'engageant à renoncer pour le moment à un projet qui livrerait une grande

<sup>1</sup> La comtesse de Lichtenau.

partie de l'Europe aux entreprises de la révolution française. Telles furent en effet les instances qu'adressa la czarine au cabinet de Prusse. Le roi consentit à temporiser, mais en alléguant de nouveau l'impossibilité de continuer à ses frais une guerre qui, en se prolongeant, épuisait ses ressources et compromettait sa puissance.

Dans les différens conseils qui se succédèrent, on décida que Lucchesini serait envoyé de suite à Vienne pour négocier un arrangement entre les deux cours, d'après lequel l'empereur se chargerait de fournir annuellement trente millions d'écus pour l'entretien de l'armée prussienne, ou bien engagerait pour sûreté de la restitution de cette somme la partie autrichienne de la Silésie. Luchesini se mit aussitôt en route avec le titre d'ambassadeur extraordinaire.

Quant aux instructions que réclamait le duc de Brunswick, on statua d'après l'avis d'Haugwitz, qu'on ne lui donnerait aucune direction qui pourrait amener entre les deux cours de plus grands motifs de refroidissement, et encore moins une rupture éclatante, qu'il serait impolitique de provoquer. On en inferra dans le conseil qu'Haugwitz n'était que l'organe de la volonté particulière du monarque, qui flottait encore entre les moyens termes.

D'après ses conclusions, la direction de la

guerre, sous le double point de vue militaire et politique, fut laissée à la prudence du duc de Brunswick, sauf le recours à la décision royale pour les cas extraordinaires. C'était tout ce que pouvait obtenir le parti du cabinet, qui, n'osant pas se déclarer ouvertement contre le but avoué de la guerre, en minait sourdement les résultats.

Le duc, à la réception de la dépêche, commença ses mouvemens rétrogrades, son attaque sur Bitche ayant d'ailleurs été manquée. Il fit cesser tout à coup le bombardement de Landau, en retirant les mortiers de leurs batteries pour les ramener dans le camp. La place ne resta même bloquée qu'en partie, la garnison pouvant communiquer avec les deux armées destinées à la secourir. Non-seulement les Français se renforcèrent alors sur la Sarre, mais ils commencèrent même à manœuvrer contre le cordon des troupes prussiennes, de sorte que le duc put motiver son mouvement de retraite sur Pirmasens, retraite qui rendait la position des Autrichiens encore plus précaire, en exposant leur droite. Les cantonnemens des deux armées combinées avaient un front tellement étendu qu'elles se trouvaient par là même exposées à être percées par le centre. L'armée autrichienne ayant d'ailleurs une grande rivière à dos, sa re-

traite paraissait encore moins assurée. Or, c'était plutôt dans le courage des troupes que dans leurs positions respectives que les généraux alliés devaient chercher leur sécurité dès que, faute d'accord, ils suspendaient leurs mouvemens offensifs devant un ennemi qui se préparait au contraire à redoubler d'efforts et d'énergie.

Pleinement rassuré à la frontière du Nord par l'espèce de trêve qui s'y était établie, le comité de salut public venait de porter toute son attention sur l'Alsace et sur le Rhin. Après avoir grossi par une forte division des Ardennes l'armée de la Moselle, il en confia le commandement à un jeune officier qui, au siège de Dunkerque, s'était fait remarquer par la plus brillante valeur. Hoche, d'un caractère mâle et vigoureux, annonçait un de ces hommes rares qui, dans les temps de crise, doivent tout à leur génie. Son élévation rapide fut marquée par des revers ; mais ses revers même attestèrent son énergie et son audace. Le plan qu'il fit adopter au comité de salut public consistait à réunir quarante mille hommes des deux armées du Rhin et de la Moselle, et perçant avec cette masse le centre des Autrichiens et des Prussiens mal unis, délivrer Landau à la suite d'une bataille où l'on conserverait l'avantage du nombre et de l'initiative.

Soit que le duc de Brunswick fût informé des dispositions offensives des Français, soit que, cédant à la pensée qui le dominait, il eût déjà projeté de se replier sur l'Erbach, il effectua son mouvement rétrograde de manière que Wurmser n'en fût informé que le lendemain. Exposé alors à une attaque générale de l'armée du Rhin, qui lui était opposée, le général autrichien jugea que le mouvement des Prussiens sur Kaiserlautern découvrait trop sa droite, et il se décida à se replier lui-même sur la Lauter.

Hoche, débouchant alors de la Sarre, marcha le 17 novembre aux Prussiens, tandis qu'un renfort tiré des Ardennes, filant sur Saverne, mettait l'autre armée française en état d'agir offensivement dans la vallée du Rhin. Cette armée était sous les ordres de Pichegru, dont commençait aussi la célébrité militaire.

Au lieu de marcher droit à Hoche, et de le battre avec ses forces réunies, le duc de Brunswick continua son mouvement rétrograde. Passant la Blies et l'Erbach, le gros de son armée vint se concentrer dans la position redoutable de Kaiserlautern. Là formant, avec sa ligne, un angle saillant, couvert par les rives marécageuses de la Lauter, il appuya sa droite à la ville même de Kaiserlautern. Hoche, après bien des marches et des contremarches, vint l'attaquer

le 28 novembre. Mal engagé d'abord, il fut repoussé; aucun obstacle ne pouvant le rebuter, il vint renouveler le combat le lendemain, et fit un effort plus concentré par sa gauche. Cette attaque dirigée contre la droite des Prussiens n'obtint pas plus de succès; sa gauche s'égara, ne prit aucune part au combat, et il fut battu.

Loin de commander la retraite, Hoche se dispose à une troisième tentative. Le lendemain, la canonnade recommence avec furie sur le front des deux armées. Revenant à la charge, les républicains sont repoussés tantôt par les Saxons, tantôt par les Prussiens. Le duc de Brunswick, jugeant dès lors ses flancs bien appuyés, se décide à faire marcher sa ligne en avant; et les Saxons, débordant la gauche des républicains, achèvent leur défaite. Hoche, qui avait eu près de trois mille hommes hors de combat, se détermine enfin à lâcher prise.

Le 8 décembre arriva le lieutenant de Ziethen, aide-de-camp du général Kalkreuth, envoyé en courrier à Berlin pour annoncer au roi la défaite des Français. On estima la perte des Saxo-Prussiens à treize cents hommes dans ces différens combats, où le général Kleist fut tué, et le général Kalkreuth grièvement blessé à l'épaule. Cette victoire fit peu de sensation à Berlin, où la guerre n'était pas soutenue par l'opinion publique.

Hoche devait s'attendre à payer de sa tête le malheur d'avoir été défait; mais sa témérité même le sauva. Loin d'éprouver le poids d'une disgrâce, et d'ailleurs protégé par Carnot, il reçut du comité de salut public des témoignages de confiance et d'encouragement. Le comité l'exhortant même à renouveler ses tentatives, soit vers la Sarre, soit dans la vallée du Rhin, lui promit de nouveaux renforts.

Hoche jugea que les Prussiens mettaient le soin de leur réputation, et toute leur gloire, à ne pas se laisser battre, mais que tel était l'unique mobile qui les attachait encore à la coalition; il résolut de tourner tous ses efforts contre l'armée de Wurmser, qu'il espérait trouver plus vulnérable. Il forma en conséquence le projet de porter l'armée de la Moselle par les Vosges sur le flanc de l'armée impériale; son intention est de la déborder, et après avoir débloqué Landau, de la chasser au-delà du Rhin.

Cette armée avait aussi été attaquée à plusieurs reprises par l'armée de Pichegru. Mais Wurmser s'était montré aussi ferme dans sa défense que les républicains avaient paru infatigables dans leurs attaques. On s'était battu sur toute la ligne le 1<sup>er</sup> et le 4 décembre, mais sans aucun succès marqué de part ni d'autre. Le 8, le combat se renouvela avec le même acharnement. Les

forces allaient être inégales dès que Hoche, renonçant à forcer les Prussiens, venait se rabattre par les Vosges pour frapper dans la vallée du Rhin des coups plus sûrs. Déjà Wurmser, instruit que les Français recevaient journellement des renforts, et qu'il était menacé par la jonction de leurs deux armées, avait dépêché un de ses adjudans à Vienne, chargé de prévenir l'empereur qu'il ne pourrait se maintenir avec une armée inférieure et des alliés tièdes ou douteux. Mais que pouvaient de tels avertissemens dans l'état d'incurie où étaient plongés les cabinets ?

Wurmser avait sonné aussi l'alarme dans le camp du duc de Brunswick : prévenir les Français en prenant rapidement l'offensive, tel était son avis. Mais si parfois les deux généraux paraissaient s'entendre, le moindre incident ou des mouvemens plus prompts de la part des républicains venaient déranger des mesures tardives et une exécution trop lente. Tout en convenant du danger qui menaçait le centre de leur ligne générale, ils ne purent s'accorder pour repousser les Français. Enfin après bien des messages, les deux généraux prirent la résolution de livrer bataille le 18 décembre. Un temps affreux survint, et décida le duc de Brunswick à ajourner l'action. Mais aucun obstacle, pas même ceux que suscitaient les élémens, n'arrêtaient les Français.

Nouvelles conférences entre le duc de Brunswick et Wurmser pour combiner enfin une attaque décisive : naturellement lent et compassé, le duc se trouva peu d'accord avec un vieillard plein encore du feu de la guerre. Hoche, qu'avait joint les premières colonnes venues des Ardennes, débouchait alors des Vosges avec le gros de l'armée de la Moselle ; il fit, le 22 décembre, une attaque décisive sur Werdt et Freschweiler. Là étaient placées en réserve les troupes palatines et bavaoises que l'Autriche avait eu tant de peine à rallier à son armée du Rhin. Au premier coup de canon elles prirent la fuite, tandis qu'à la faveur d'un brouillard épais Hoche, poursuivant ses succès et variant ses attaques, emportait plusieurs redoutes. L'armée impériale se trouva en même temps attaquée et coupée sur tout son front ; la retraite devint confuse, et finit dans le plus grand désordre. Le duc de Brunswick et Wurmser eurent une explication vive sur le terrain même ; et cette preuve publique de leur mé-sintelligence précipita des revers, aggravés par l'émigration désolante de plus de vingt mille Alsaciens, qui cherchaient à se soustraire au sort cruel que leur préparait la république pour s'être déclarés pour la cause des rois. Le spectacle d'un si horrible désespoir porta le dernier coup au moral déjà ébranlé de l'armée impériale.

Débordée sur la Surbach, elle prit le parti de se retirer le 24 décembre sur le Geisberg, derrière Weissembourg; elle y fut suivie par le gros de l'armée de Hoche, à qui les représentans Lacoste et Baudot venaient de décerner le commandement en chef des deux armées françaises réunies. Une dernière action allait décider du sort de la campagne. Elle s'engagea le 26 décembre, jour où les deux armées alliées, presque réunies, devaient attaquer de concert l'armée française: le destin en décida autrement. Hoche marchant sur trois fortes colonnes se précipite à la rencontre des Allemands lorsque ceux-ci commençaient à s'ébranler. Ses troupes étaient animées d'un tel enthousiasme qu'elles n'avaient pas d'autre mot d'ordre que *Landau ou la mort*: elles escaladent sur la gauche le Geisberg. Epuisés par trente-six combats, livrés dans l'espace de quarante jours, découragés par des revers, écrasés enfin par la vivacité du feu des batteries françaises, les Autrichiens ne donnent que mollement. En vain leur vieux général se met lui-même à la tête de la cavalerie: il lui est impossible de la ramener à la charge, et deux fois il en est abandonné, au milieu du feu le plus terrible. Navré et découragé, Wurmsér prit la résolution de repasser le Rhin sans tenter de nouveaux hasards. Le passage s'effectua

le 30 décembre sous Philisbourg et à Manheim, sans qu'il voulût tenir un jour de plus, tant il était indigné contre les Prussiens : il ne leur donna pas même le temps d'évacuer le duché de Deux-Ponts. Restés seuls sur la rive gauche du Rhin, les Prussiens se replièrent vers Mayence, sans que Hoche les suivît plus sérieusement que n'avait fait Dumouriez au-delà de l'Argonne. Le quartier-général du duc de Brunswick ne s'arrêta qu'à Worms.

Il n'était que trop vrai : la prise éclatante des lignes de Weissembourg n'avait rien produit que des milliards de coups de canon et de fusil échangés, cinquante mille hommes tués ou blessés, trente mille proscrits de plus, des trésors épuisés, et l'Alsace rendue à la république.

Ces tristes résultats ramenèrent la séparation des deux armées et des deux nations sur le champ de bataille. Wurmser les attribua à des circonstances peu honorables pour le duc de Brunswick, qui de son côté lui imputa les malheurs de la campagne. Ne l'avait-il pas averti qu'il serait forcé dans ses positions, en s'obstinant à garder une ligne trop étendue que ses pertes journalières ne rendaient pas tenable ? Était-il d'ailleurs responsable de ce que les Bavaro-Palatins, surpris dans la matinée du 22 décembre, avaient décampé au premier

coup de fusil? l'expérience ne lui avait que trop démontré ce qu'il avait dit lui-même à Wurmser, qu'avec trente-quatre mille hommes on ne garde pas six lieues de front. A ces reproches, Wurmser opposait un fait positif: quarante mille Prussiens et Saxons étaient restés au revers des Vosges dans une inaction complète, au moment où l'armée autrichienne, accablée dans la vallée du Rhin par quinze jours de combat sur toute sa ligne, réclamait en vain l'appui de son allié. Devait-on s'étonner que cette armée eût été forcée de repasser le fleuve et d'abandonner ses conquêtes? Hotze, l'un des généraux de Wurmser, fit la critique de la relation publiée à l'état-major prussien sur la malheureuse issue de cette campagne; il dit que le général des troupes prussiennes se souciait peu que l'Alsace redevînt allemande aux termes de la proclamation de son allié, et que d'ailleurs ce n'était pas le 26 décembre sur le Geisberg à l'extrémité de l'Alsace qu'il aurait fallu se réunir et livrer bataille. L'animosité fut telle que les auteurs de ces écrits en vinrent à défendre leurs assertions dans des combats singuliers: à la mésintelligence succéda le scandale.

A la désolante évacuation de Toulon était venu se joindre la déplorable retraite des Autrichiens au-delà du Rhin: on en fut frappé et consterné non-seulement à la cour de Vienne, mais à

celles de Londres et de La Haye. La conduite du duc de Brunswick en Alsace fut amèrement commentée dans des notes envoyées à Berlin et rédigées sur les informations particulières de lord Yarmouth. Espérant trouver encore assez d'appui dans le cabinet; mais redoutant par-dessus tout de perdre le reste de sa réputation militaire dans une guerre dont le succès lui paraissait désormais impossible, le duc supplia Frédéric-Guillaume de lui donner un successeur, accompagnant sa demande d'un mémoire sur les causes des revers de la coalition. Ce document historique, daté d'Oppenheim, le 6 janvier 1794, était conçu en ces termes :

« Les motifs, Sire, qui me forcent à demander  
» mon rappel de l'armée sont fondés sur l'expé-  
» rience malheureuse que j'ai faite que le manque  
» d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de  
» cabale ont détruit durant deux campagnes de  
» suite toutes les mesures prises, et fait échouer  
» les dispositions concertées entre les armées  
» combinées.

» Accablé du malheur d'être enveloppé dans  
» les fautes d'autrui, dans la situation très-fâ-  
» cheuse où je me trouve, je sens vivement que  
» le monde juge les militaires d'après les succès  
» sans en examiner la cause.

» La levée du blocus de Landau fera époque

» dans l'histoire de cette malheureuse guerre,  
» et j'ai la douleur d'être cruellement compro-  
» mis; je ne m'aveugle pas assez pour me faire  
» l'illusion que j'échapperai à la critique; je sens  
» au contraire qu'elle tombera sur moi, et que  
» l'innocent sera confondu avec le coupable.

» Malgré toutes ces adversités, je ne me serais  
» point laissé aller à mettre à vos pieds, Sire,  
» mon désir pour quitter une carrière qui a fait  
» la principale occupation de mes jours; mais,  
» quand on a perdu ses peines, son travail, ses  
» efforts; quand, à Mayence près, les fruits de  
» toute la guerre sont perdus, et qu'il n'y a au-  
» cun espoir qu'une troisième campagne offrira  
» des résultats plus avantageux, quel parti reste-  
» t-il à prendre à l'homme le plus zélé et le plus  
» attaché à Votre Majesté et à sa cause, que celui  
» d'éviter de nouveaux malheurs?

» Les mêmes raisons diviseront les puissances  
» coalisées qui les ont divisées jusqu'ici: les mou-  
» vemens des armées en souffriront comme ils  
» en ont souffert; leur marche en sera ralentie,  
» embarrassée, et le retard du rétablissement de  
» l'armée prussienne, politiquement nécessaire  
» peut-être, deviendra la cause, d'un autre côté,  
» d'une suite de malheurs pour la campagne pro-  
» chaine dont les conséquences sont incalcula-  
» bles... Votre Majesté se rappellera peut-être ce

» que j'ai eu l'honneur de lui représenter le jour  
» de son départ d'Eschweiler. J'ai prévu mes  
» embarras, mes peines et mes malheurs; j'ai  
» employé tous mes efforts à remédier aux in-  
» convéniens : malheureusement pour moi l'effet  
» en a prouvé l'insuffisance.

» Ce n'est donc que la persuasion intime que  
» j'ai de l'impossibilité d'opérer le bien qui me  
» dicte la démarche de supplier très-humblement  
» Votre Majesté de me nommer un successeur le  
» plus tôt possible. Cette démarche, très-affli-  
» geante pour moi, est cependant une suite des  
» tristes réflexions que j'ai faites sur mon sort : la  
» prudence exige ma retraite et l'honneur la con-  
» seille. Lorsqu'une grande nation telle que la  
» nation française est conduite aux grandes ac-  
» tions par la terreur des supplices et l'enthou-  
» siasme, une même volonté, le même principe  
» devrait présider aux démarches des puissances  
» coalisées; mais lorsqu'au lieu de cela chaque  
» armée agit seule pour elle-même sans aucun  
» plan fixe, sans unité, sans principe et sans mé-  
» thode, les résultats en sont tels que nous les  
» avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus  
» de Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction  
» de Toulon et à la levée du blocus de Landau.

» Veuillez le ciel préserver surtout Votre Ma-  
» jesté et ses armées de plus grands malheurs!

» mais tout est à craindre si la confiance, l'harmonie, l'unité de principes et d'actions ne prennent la place de sentimens opposés qui depuis deux ans sont la cause de tous nos malheurs.

» Mes vœux accompagneront sans cesse toutes les démarches de Votre Majesté, et votre gloire, sire, fera mon bonheur.

» *Signé CHARLES, DUC DE BRUNSWICK.* »

On voit qu'il s'agissait moins dans ce mémoire étudié de justifier le système d'opérations qui avait signalé par tant de revers l'issue de la campagne, que de faire prévaloir des considérations politiques déjà mises en avant pour détourner le roi d'une guerre où la Prusse n'avait à recueillir ni gloire ni profit. Retirer le roi de la coalition bien plus que se retirer soi-même des armées, telle était l'intention secrète du duc de Brunswick, à qui ses flatteurs répétaient sans cesse « que la Providence l'avait placé si près du trône prussien, qu'il était évidemment l'esprit qui devait guider ce trône. » En un mot, c'était moins sa démission qu'un changement de système dans le cabinet que sollicitait le duc de Brunswick. Il crut y arriver en demandant sa démission, qu'il s'était persuadé qu'on n'accepterait pas ; mais il avait contre lui le sombre et impénétrable Manstein, favori du roi. Dès

qu'on l'eut pris au mot, ses regrets et son désappointement furent tels qu'il dépêcha en toute hâte le major Massenbach à Berlin, avec une demi-autorisation colorée d'un prétexte spécieux pour tâcher de garder le commandement. Massenbach, s'adressant à Bischoffswerder, en reçut la réponse qu'il verrait ce qu'il pourrait faire à ce sujet. On en conféra dans le cabinet du roi avec Haugwitz; tout y fut balancé, et les intérêts politiques l'emportèrent, car rien encore n'était mûr à l'extérieur pour risquer d'isoler la Prusse par une défection prématurée qui eût accumulé sur elle tous les ressentimens de la coalition. Trois jours après, Massenbach ayant vu Bischoffswerder, cet autre favori lui déclara qu'il était venu trop tard, et que le maréchal Moellendorff venait de partir pour aller remplacer le duc de Brunswick.

Le duc, trompé dans son attente, écrivit, le 24 janvier, au prince Louis de Prusse, la lettre suivante, datée de Mayence, avec l'intention visible de la rendre publique. C'était d'ailleurs son adieu à l'armée prussienne.

« Votre Altesse Royale, mandait-il au prince,  
» m'inspire la plus vive reconnaissance en dai-  
» gnant prendre part à ma retraite de l'armée  
» du roi. Il n'y a que des circonstances aussi  
» fâcheuses que peu communes, comme celles

» dans lesquelles je me suis trouvé enveloppé,  
» qui aient pu me conseiller une démarche aussi  
» affligeante pour moi.

» Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé  
» quelquefois l'occasion d'approcher V. A. R., et  
» d'admirer en elle les talens qui vont la mettre  
» au rang des grands hommes du siècle. L'Eu-  
» rope en a besoin dans une lutte où près de  
» quatre cent mille hommes armés et quatre-  
» vingts vaisseaux de ligne secourus par une  
» guerre intestine n'ont pu mettre un frein à la  
» fédération de crimes qui tyrannise la France.  
» Je m'estime très-heureux de ce que V. A. R. a  
» daigné remarquer mon zèle pour opérer le  
» bien. Quel malheur que des dissensions intes-  
» tines et externes aient souvent paralysé le mou-  
» vement des armées dans des époques où la plus  
» grande activité eût été nécessaire! Si après la  
» reddition de Mayence on fût tombé sur Hou-  
» chard, qu'on l'eût poussé et battu, l'on pré-  
» venait la marche des renforts à l'armée du  
» Nord, et par conséquent l'échec de Maubeuge.  
» Sarre-Louis, mal approvisionné et alors pres-  
» que sans abri contre les bombes, tombait vrai-  
» semblablement en quinze jours. Dès-lors l'Al-  
» sace se trouvait tournée par la Sarre. La prise  
» de la Lautern eût été plus solide; et si l'armée  
» ennemie du Rhin eût été par tous ces moyens

» séparée de l'armée de la Moselle, et que l'on  
» eût gagné le point de Bouquenon, Phalsbourg  
» était menacé et Landau tombait vraisemblable-  
» ment. Pardonnez si je vous communique mes  
» regrets. Je sens toute l'inutilité des plaintes ;  
» cependant elles soulagent un moment. Per-  
» mettez que j'ajoute encore que si V. A. R. a  
» quelque pouvoir sur mon successeur, qu'elle  
» le conjure d'employer son crédit pour pré-  
» venir la trop grande subdivision de l'armée en  
» divers détachemens : faible partout on est ré-  
» duit à la défensive, ce qui est un défaut avec  
» l'ennemi qui nous presse... »

Le duc terminait sa lettre en témoignant au prince de Prusse tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime. Il parut en effet très-affecté de cette circonstance pénible de sa vie publique. Son successeur Moellendorff étant arrivé le 31 janvier à Mayence, il eut aussitôt avec lui une conférence en présence du général Kalkreuth et du général autrichien Browne : elle se passa en lieux communs et en observations générales, Moellendorff montrant, ainsi que le duc, une grande réserve. Le duc lui remit le commandement de l'armée, et partit de Mayence d'abord avec l'intention d'aller passer quelques mois en Italie, mais se décidant néanmoins à rentrer dans ses états.

La réputation et le caractère tranchant de Moellendorff firent augurer des succès pour l'avenir. Telle était son activité, qu'àgé de soixante-sept ans, il n'en était pas moins levé tous les jours à quatre heures et demie du matin, et dès cinq heures occupait déjà deux secrétaires à ses côtés. Du reste, Moellendorff, étant arrivé au quartier-général avec le secret du cabinet, paraissait persuadé que cette guerre n'était plus qu'une affaire de convenance politique.

Cependant l'Autriche se montra aussi très-disposée à amortir les différends qui s'étaient élevés entre les deux généraux alliés; elle retira momentanément le commandement en chef de son armée du Rhin à Wurmser, qui se rendit à Vienne pour rendre compte directement de sa conduite à l'empereur. Par l'éloignement des deux généraux, les deux cours se trouvèrent pour ainsi dire hors de cause. Déjà même avant la retraite des armées, Frédéric-Guillaume avait envoyé à Vienne le marquis de Lucchesini en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec la promesse de la part de la Prusse de mettre en campagne un supplément de forces, si on la satisfaisait sur ses demandes en indemnités pour la poursuite de la guerre. L'empereur, de son côté, avait envoyé le comte de Lehrbach à Berlin avec la mission de proposer à cet égard un moyen terme; il s'agissait

de s'entendre avec la cour de Prusse, tant sur la conduite de la guerre à l'avenir que sur le mode de défense qui conviendrait le mieux à l'Allemagne. L'alarme s'y était répandue après la retraite des armées alliées sur Mayence et vers Mannheim. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, l'électeur de Mayence s'était retiré à Aschaffembourg, redoutant une nouvelle invasion de la part des Français.

Tandis que la coalition était à la veille de se dissoudre, par l'effet même de ses revers, la France révolutionnaire jetait le plus grand éclat au dehors et au dedans par le succès de ses armes. Tout avait plié sous le joug du comité de salut public après la réduction de Lyon, la reprise de Toulon et la destruction de la Vendée. Le comité régnait par la terreur; c'était son système unique, et jamais mobile n'eut un effet si prompt, si général et si sûr. La France était encore bloquée, il est vrai; mais de sa capitale, centre de sa circonférence, elle imprimait pour ainsi dire le dévouement de la terreur sur tous les rayons. Par la terreur, elle avait ramené, dans les rangs de ses armées, la supériorité du nombre et l'avantage de l'offensive. L'Allemagne craignait une seconde fois pour ses frontières; celles de la France étaient partout en sûreté.

Robespierre avait pressenti ce moment : on l'avait vu présenter à la convention, au nom du

comité de salut public qu'il dominait, un rapport remarquable <sup>1</sup> dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe, relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla ensuite de la ligue *monstrueuse* de la Prusse avec l'Autriche, comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouva que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. Bien que son rapport n'eût en apparence pour objet que d'attester à tous les peuples les principes qui dirigeaient la convention, et qui devaient présider aux relations de toutes les sociétés politiques, il avait essentiellement pour motif d'éviter que le nombre des ennemis de la France ne vînt à se fortifier par l'accession des cantons suisses et des États-Unis d'Amérique. Aussi appuya-t-il vivement sur les manœuvres perfides employées pour alarmer, sur les intentions de la France, ses deux fidèles alliées.

« Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe » et le vôtre, dit-il en se résumant ; vous pouvez déjà en tirer un grand résultat : l'univers » est intéressé à la liberté de la France ; supposons » la France démembrée ou anéantie, le monde » politique s'écroule..... ; le despotisme , comme

<sup>1</sup> Du 17 novembre 1793.

» une mer sans rivage , se déborderait sur la  
» surface du globe..... »

Un décret rassurant sur les intentions du comité de salut public , à l'égard des Suisses et des Américains , termina le rapport : il s'étendait à toutes les puissances alliées ou neutres. Mais l'article 6 semblait destiné uniquement pour la Suisse : il portait défense de violer le territoire des treize cantons , ou des pays qui leur étaient unis par des traités de conbourgeoisie ou d'alliance.

Ce discours produisit un grand effet au dedans et au dehors : on crut un moment pouvoir en tirer quelque espérance de moralité politique de la part d'un des principaux chefs de la révolution dont on ne pouvait plus contester la haute influence. Il n'était d'ailleurs que trop avéré aux yeux des cabinets mal unis que le comité de salut public , dont Robespierre avait été ici l'organe , tenait d'une main dure , mais assurée , le timon des affaires. Soit en Italie , soit dans les Pyrénées , les armées républicaines couvraient la frontière , et en éloignaient là , les Austro-Sardes , ici les Espagnols. Vers le Rhin , l'Allemagne était de nouveau en péril. Au nord , où les alliés avaient réuni le plus de forces , ils ne s'étaient pas même trouvés en mesure de frapper un coup décisif. Après la réduction de Lyon et de Toulon , après les revers de l'Alsace , toute idée d'invasion

commençait à paraître chimérique. Déjà même on entrevoyait dans les conseils tenus à Bruxelles, à Vienne et à Berlin, que le projet de changer, par la force des armes, la forme de gouvernement qui existait en France éprouverait des difficultés incalculables si les habitans eux-mêmes ne s'efforçaient pas de secouer le joug de la convention. D'un autre côté, il restait peu d'espoir d'arrêter le terrible fléau de la guerre, si on attendait une contre-révolution opérée dans l'intérieur.

Ces réflexions étaient mises en avant dans les conseils même de l'Empereur, où les Thugut, les Lascy, les Colloredo déploraient la guerre après l'avoir mal conseillée et mal dirigée. Ils trouvaient bien d'autres motifs de découragement dans les demandes et les prétentions du roi de Prusse, reproduites avec importunité par son ambassadeur Lucchesini. Ces prétentions occupèrent fortement les trois cabinets de Vienne de Londres et de Saint-Pétersbourg, au commencement de 1794, et on vit arriver à Berlin trois ambassadeurs extraordinaires, le comte de Lehrbach, de la part de l'Autriche, lord Malmesbury, de la part de la Grande-Bretagne, et le prince de Nassau, envoyé par l'impératrice Catherine avec une lettre autographe de cette souveraine pour le monarque prussien.

Au milieu de ce dédale de difficultés, le baron de Thugut s'imagina qu'il serait possible de parler de paix, en proposant l'ouverture d'une espèce de congrès tenu à La Haye entre les ministres des puissances belligérantes contre la France, et où pourraient être admis des commissaires français; lui-même y aurait assisté de la part de sa cour. Cet expédient ayant été discuté dans le conseil de l'empereur, on en vint à des ouvertures détournées faites en Suisse au principal agent français, au nom des puissances, et à la proposition d'une trêve pendant la durée de laquelle la France établirait un gouvernement avec qui on traiterait définitivement de la paix.

Le comité de salut public ne vit là qu'une proposition insidieuse, liée à des manœuvres dans l'intérieur, par lesquelles on espérait diviser la convention, lui faire poser les armes, et laisser l'ardeur révolutionnaire se refroidir. Le comité reçut et rejeta avec hauteur la proposition sans même daigner la soumettre à la convention, qui n'en eut connoissance, comme nous allons le dire, qu'incidemment et après une décision négative.

Organe du comité, Barrère, à la séance du 22 janvier, après avoir contredit le bruit qui venait de se répandre d'un échec éprouvé à Worms, en prit d'abord occasion de faire voir combien se-

raient pernicieux des projets de pacification dans les circonstances où se trouvait la république. Il attribua les réclamations qui commençaient à se faire entendre à ce sujet, et les adresses déjà répandues pour demander la paix, d'abord aux *ennemis extérieurs*, ensuite aux *aristocrates*, aux *modérés*, aux *riches*, aux *descendants des castes privilégiées*, aux amis des conspirateurs, aux âmes pusillanimes et timides, aux mauvais citoyens, aux prétendus patriotes. « Il faut, ajouta-t-il, la paix » aux monarchies; il faut *l'énergie guerrière à la* » *république*; il faut la paix aux esclaves; il faut » la fermentation de la liberté aux républiques : » il faut la paix aux gouvernemens; il faut l'acti- » vité révolutionnaire à la république française... » L'assemblée ordonna l'impression et l'envoi aux armées du rapport de Barrère.

Ainsi la paix que le parti de Danton faisait préconiser sous main, tandis que par ses écrits il réclamait un système d'indulgence, le comité de salut public la repoussait par ses discours, par ses vœux, par ses projets.

Barrère, revenant sur cet objet à la séance du 1<sup>er</sup> de février, s'expliqua plus clairement, sur les propositions des puissances coalisées, dans le préambule d'un rapport relatif à la fabrication des armes et des poudres : « Un de nos agens diplomatiques, dit-il, dans un pays neutre et voisin

» (la Suisse) nous a annoncé les propositions insidieuses qui seraient faites pour la paix, afin de diviser l'opinion des patriotes et d'attiédir le courage des Français. *Ils reconnaîtront (les coalisés) la république; ils demanderont une trêve de deux ans : au bout de deux années, quand nous aurons établi un gouvernement, on pourra traiter de la paix, et le traité sera soumis à la ratification nationale.* » Après avoir commenté chaque membre de ces propositions : « Ombres funestes de Brissot et des fédéralistes suppliciés, s'écria Barrère, vous avez donc remplacé leur génie conspirateur dans le conseil des tyrans de l'Europe!..... » Continuant sur le même ton il s'efforça de démontrer la nécessité de s'occuper encore plus sérieusement des préparatifs pour la poursuite de la guerre.

De son côté, le cabinet de Saint-James regardait la paix comme impraticable avec la convention, et par conséquent il envisageait la poursuite de la guerre comme une nécessité pour la sûreté de l'Europe. Toute sa diplomatie n'était même alors occupée qu'à réchauffer les conseils de la Prusse et à aiguillonner ceux de l'Autriche, de concert avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Il avait en même temps une tâche toute aussi pénible à remplir, celle de

justifier la guerre devant l'opposition parlementaire des deux chambres.

Le parlement était rentré le 21 janvier. Le roi George, dans son discours d'ouverture, recommanda de poursuivre la guerre avec vigueur, « car de son succès, dit-il, dépend le maintien » de la constitution, des lois et de la religion de » la Grande-Bretagne, ainsi que la sûreté de toute » société civile. » Le roi ajouta que les efforts de la France n'étaient fondés que sur une usurpation de pouvoirs qui rendait les gouvernans actuels de ce pays maîtres absolus de la vie des peuples. Le système révolutionnaire qu'avait adopté la France fut représenté comme tendant rapidement à épuiser ses ressources. Ce discours fut vivement applaudi par les nombreux adhérens du ministère dans les deux chambres; mais les amendemens proposés aux adresses pour prier le roi de profiter de la première occasion de conclure une paix honorable, firent naître des remarques très-sévères tant sur l'objet de la guerre que sur la dernière campagne.

A la chambre des communes, le comte Wycombe, fils du marquis de Lansdowne, dit qu'il arrivait de temps à autre de grandes révolutions dans l'esprit humain, révolutions que la violence et la force ne servaient qu'à mûrir au lieu de les détruire; il en conclut qu'il fallait mettre fin,

le plus tôt possible, à cette guerre désastreuse. Le colonel Tarleton observa que les ministres avaient montré dans la conduite de la guerre la plus grande incapacité... « Si, au lieu d'entrer en » Flandre, ajouta-t-il, nous eussions débarqué une » forte armée à l'embouchure de la Seine, et mar- » ché directement à Paris, nous aurions protégé les » royalistes dans cette partie; et si nous n'avions » pas tout fini, au moins eût-ce été une diversion » puissante en faveur des alliés, tandis que nous » n'avons rien vu que des efforts vains de la part » des têtes couronnées de l'Europe. » M. Courtenay remarqua que ce n'était pas pour le roi de France, mais pour les puissances, que Condé, Valenciennes et le Quesnoy avaient été pris, et que l'indignation qu'en avaient ressentie les royalistes était telle, que l'abbé Maury s'était écrié : « Puisqu'il en est ainsi, joignons-nous aux » jacobins ! »

Lord Mornington <sup>1</sup> répondit à M. Courtenay que la paix, si l'on pouvait appeler ainsi un intervalle illusoire d'hostilités, serait cent fois pire que la guerre... « Comment, d'ailleurs, ferions- » nous des ouvertures à des gens qui ont dé- » claré crime de haute trahison toute négocia- » tion de paix jusqu'à ce qu'on reconnût l'unité et » l'indivisibilité de la république, même dans les

<sup>1</sup> Depuis le marquis de Wellesley.

» départemens qu'ils avaient précédemment con-  
» quis? Pouvons-nous leur offrir et leur garantir  
» Francfort, Mayence, Liège et Breda? Et quand  
» bien même nous signerions une paix, la forme  
» essentielle de leur gouvernement nous permet-  
» trait-elle de jouir de la moindre sécurité? Celle  
» que nous possédons n'est due qu'à la barrière  
» que nous avons mise par nos armes entre eux  
» et nous. Ne vaut-il pas mieux se fier à ces  
» mêmes armes qu'à la religion de Robespierre,  
» dont le culte est le meurtre des rois; qu'à la foi  
» de Cambon, dont le système de finance est  
» fondé sur la proscription de l'or et de l'argent;  
» et qu'à la modération de Danton, qui déclare  
» trahison toute négociation tendante à faire res-  
» tituer les provinces conquises sur nos alliés;  
» enfin qu'à l'amitié de Barrère, qui, dans son  
» rapport sur Toulon, a prononcé hautement  
» que la France ne devait s'arrêter que lorsque  
» l'Angleterre serait détruite?»

M. Sheridan passa en revue toutes les opérations de la dernière campagne, et il le fit avec une grande sévérité. Le secrétaire d'état Dundas le refuta. Il fit ressortir les avantages remportés par l'Angleterre dans les deux Indes, les services essentiels rendus par la flotte de Torbay, la délivrance de la Hollande, le coup décisif porté à la marine française à Toulon, les prises nombreu-

ses faites en mer sur la France; il en conclut que c'était la campagne la plus heureuse qu'eût faite encore la Grande-Bretagne, et qu'il fallait y donner suite avec toute la vigueur et l'énergie possible. Fox, au contraire, regarda la situation de l'Europe comme hautement désastreuse et visiblement alarmante : on n'apercevait plus, depuis la reprise de Toulon, que de petits succès et de grandes défaites. Abordant la question de l'objet de la guerre, il observa que la déclaration du roi d'Angleterre au peuple français, ainsi que celle qui avait été publiée à Toulon, semblait annoncer comme préliminaire de toute paix le retour à la monarchie, « Mais, dit-il, supposez qu'au lieu d'une républi- » que on établit une forme stable de gouverne- » ment qui ne fût pourtant pas une monarchie, » que deviendraient nos promesses à Louis XVII » et au peuple de Toulon, si nous jugions à pro- » pos de traiter avec un tel gouvernement? Quant » à notre sécurité, aussitôt que la France aura » un roi, dit la déclaration, nous cesserons de » lui faire la guerre, et les Français pourront se » mettre à travailler aux modifications de leur » édifice social; mais comment ces modifications » se feront-elles? Sera-ce encore avec une garde de » royal-allemand autour de la salle de leurs dé- » libérations? La France sera donc précisément

» dans la même situation qu'en 1789, d'où sont  
» dérivés tous les malheurs qui, selon vous, ren-  
» dent aujourd'hui la guerre nécessaire et la paix  
» impossible; ainsi la perspective que le ministre<sup>1</sup>  
» nous propose roule sur un cercle éternellement  
» vicieux. Le ministre ou ses agens ont promis  
» à Toulon de rétablir la constitution de 1789,  
» et dans le fait on l'a rétablie. Louis XVII, qui  
» ne l'avait pas acceptée, n'a pas été appelé roi  
» de France et de Navarre, mais roi des Français;  
» toutes les autorités constitutionnelles y ont été  
» rétablies. Or, veut-on voir maintenant com-  
» ment cela se combinait avec ce qu'on appelle  
» les puissances combinées? Le général Wurmser  
» entrait alors en Alsace, où il rendait une pro-  
» clamation par laquelle il chassait de leurs places  
» tous les constitutionnels de 1789, et rétablissait  
» jusqu'à nouvel ordre l'ancien système... »

Passant aux événemens de la campagne, Fox dit que, loin de penser qu'on dût lui soutenir qu'elle eût été prospère ou glorieuse, il s'attendait au contraire qu'on lui aurait dit lorsqu'il viendrait parler de la paix : « Ce n'est pas négocier, c'est supplier que de proposer la paix lorsque nous avons été battus à Dunkerque, que le prince de Cobourg a été repoussé à Maubeuge; que nous avons été chassés de Toulon d'une

<sup>1</sup> Pitt.

» manière affligeante pour ne pas dire honteuse;  
» que le général Wurmsér a été mis en déroute  
» en Alsace; que le siège de Landau a été levé,  
» et que les Prussiens peuvent à peine suffire à  
» la protection des villes allemandes du Rhin...  
» Le secrétaire d'état <sup>1</sup>, a dit, ajouta Fox,  
» que l'objet de l'Angleterre dans les Indes  
» occidentales est de nous assurer par nous-  
» mêmes d'une indemnité *solide* et avantageuse  
» pour les dépenses de la guerre...; il a dit en-  
» core que les ministres avaient été embarrassés  
» de savoir s'ils auraient envoyé les forces qu'ils  
» avaient à leur disposition aux Indes occiden-  
» tales avec le général Gray, ou aux royalistes de  
» France avec le comte de Moïra. La réponse  
» était aisée. Leur guerre avec les chefs de la  
» France étant, comme le disaient les amis des mi-  
» nistres, une guerre à mort, ils n'auraient pas dû  
» hésiter à tout envoyer aux royalistes. Pourquoi  
» avoir attendu si tard pour l'expédition du  
» comte de Moïra, ou pour mieux dire pour  
» faire bruit d'une telle expédition? Etait-ce que  
» l'on manquait de troupes? Pourquoi donc le  
» ministre avait-il fait tant de misérables alliances  
» s'il ne pouvait pas tirer de ses alliés assez de  
» troupes pour mettre à exécution aucun projet?..  
» Le ministre possède de grands talens, une

<sup>1</sup> M. Dundas.

» grande éloquence ; la longue durée de son mi-  
» nistère doit avoir considérablement augmenté  
» le nombre de ses admirateurs ; mais que l'on  
» rassemble trente de ses partisans, depuis ceux  
» qui mangent jusqu'à ceux qui le servent à sa  
» table, en trouvera-t-on un seul qui ose lui dire  
» en face qu'il est bon ministre de la guerre?... »

Pitt se leva pour répondre : après avoir rap-  
pelé que l'opinion de la majorité de la chambre  
et de la pluralité de la nation avait considéré la  
guerre comme purement défensive , et qu'on y  
était engagé par devoir et par nécessité, il répéta  
ce qu'il avait dit à la dernière session : qu'il la fe-  
rait encore tant que l'Angleterre ne recevrait pas  
satisfaction pour le passé, et sécurité pour l'ave-  
nir. « Si l'on suppose même, ajouta-t-il, que  
» nous ayons éprouvé des difficultés et des mal-  
» heurs dans le cours de cette guerre, ce n'est  
» qu'une raison de plus pour redoubler d'efforts ;  
» et si les difficultés proviennent de la seule na-  
» ture des choses, ce qui n'en est que plus fâ-  
» cheux, combien les argumens employés contre  
» les ministres ne se trouvent-ils pas dès lors af-  
» faiblis!... Mais, m'a-t-on dit, vous ne ferez donc  
» jamais la paix avec les jacobins? Il m'est ex-  
» trêmement difficile de répondre à une telle  
» question, et il ne serait ni prudent ni raison-  
» nable d'y donner une réponse définitive dans le

» moment actuel. C'est une question dont la so-  
» lution doit dépendre des événemens. Comme  
» les circonstances peuvent changer, il faudra  
» nécessairement suivre différentes lignes de con-  
» duite, et je n'aurai pas l'indiscrétion de me lais-  
» ser engager à un seul système. Quant aux cir-  
» constances présentes, je n'hésite pas à déclarer  
» que j'aimerais mieux persévérer dans la guerre,  
» même au milieu des plus grands malheurs, et  
» que je regarderais cette conduite comme beau-  
» coup plus sûre et plus honorable que de faire la  
» paix avec les meneurs de France dans leur état  
» actuel. On a dit que le rétablissement de la  
» royauté n'apporterait aucune sûreté addition-  
» nelle à la solidité de la paix, et que les Français  
» seraient encore également formidables pour ce  
» pays. Mais c'est une assertion étrange et dénuée  
» de fondement. La monarchie française *dépouil-*  
» *lée comme elle le serait* d'une partie de sa puis-  
» sance et affaiblie dans ses revenus, ne pour-  
» rait être aussi formidable qu'un système qui  
» s'est montré plus dangereux que la monarchie  
» dans la plénitude de son pouvoir et au sommet  
» de sa grandeur. Il est encore d'autres considé-  
» rations qui s'opposent à ce que nous trai-  
» tions avec la France. La convention a passé  
» un décret qui défend de traiter avec tout ennemi  
» jusqu'à ce qu'il ait évacué le territoire de la ré-

» publique; et le 11 avril on a décrété de plus  
» la peine de mort contre quiconque propose-  
» rait de traiter avec une puissance qui n'aurait  
» pas reconnu préalablement l'indépendance de  
» la nation française, l'unité et l'indivisibilité de  
» la république fondée sur la liberté et l'égalité.  
» Ainsi en proposant la paix, non-seulement nous  
» nous soumettrions au déshonneur de l'humili-  
» ation la plus vile, mais nous nous mettrions à  
» la merci de nos ennemis; nous nous réduirions  
» à la nécessité de recevoir les conditions qu'il  
» leur plairait de nous dicter. Voulez-vous donc  
» retirer vos armées? voulez-vous vous priver de  
» la coopération de vos alliés? abandonner toutes  
» vos acquisitions? rendre à la convention, Condé,  
» Valenciennes, Le Quesnoy, Tabago, Port-Louis,  
» et toutes les factoreries des Indes orientales?  
» Quand même vous y consentiriez; quand même  
» vous vous hâteriez d'envoyer un ambassadeur  
» pour traiter avec la convention, il vous faudrait  
» non-seulement reconnaître l'unité et l'indivisi-  
» bilité de la république française, mais encore  
» la reconnaître dans le sens de vos ennemis,  
» c'est-à-dire, fondée sur la liberté et l'égalité; il  
» vous faudrait souscrire à tout leur code, et  
» par cet acte sanctionner la déposition de votre  
» souverain et l'anéantissement de votre légis-  
» lature. En vain dirait-on qu'ils n'insisteront

» point sur un aveu de cette étendue. Quelle  
 » qu'ait pu être l'extravagance de leurs discours,  
 » ils l'ont toujours surpassée par leurs actions.  
 » Nous n'avons aucune espérance de modé-  
 » ration, quel que soit le parti qui domine.  
 » Dans toutes les résolutions qui ont eu lieu  
 » chez eux, leur premier titre à la faveur a  
 » été de recommander des hostilités contre l'An-  
 » gleterre. Les plus violens l'ont toujours em-  
 » porté<sup>1</sup>. La marque distinctive de leur caractère  
 » est un esprit d'entreprises militaires, non pour  
 » satisfaire leur ambition, mais pour répandre  
 » partout la désolation et la terreur... Dans cet  
 » état de choses, qu'avons-nous de mieux à faire  
 » qu'à leur résister jusqu'au temps où la Provi-  
 » dence, bénissant nos efforts, nous aura assuré  
 » l'indépendance de notre pays à laquelle se  
 » trouve lié l'intérêt général de l'Europe? »

Le parlement adopta unanimement l'augmen-  
 tation de la marine britannique jusqu'à quatre-  
 vingt-cinq mille hommes. Mais la proposition de  
 porter l'armée régulière à soixante mille hommes  
 fut combattue, et fit naître d'amères censures  
 de la dernière campagne. En parlant en faveur  
 de l'augmentation des forces régulières, Pitt dit

<sup>1</sup> La discussion était ouverte alors à la société des jacobins sur la constitution anglaise et sur le projet annoncé de la détruire morale-  
 ment et physiquement par la discussion et par une descente.

que la France avait été métamorphosée en une *nation armée*. Fox releva cette expression et la commenta. Pitt soutint n'avoir pas voulu dire autre chose, sinon que le système de tyrannie de la république avait armé des masses si considérables qu'il n'avait pas été possible d'abord de leur résister ; mais que cela ne prouvait pas, comme le disait son adversaire, que les Français fussent unis : ils ne l'étaient que par la terreur.

A la chambre des lords, le marquis de Lansdowne, à la suite d'un discours également rempli de censures virulentes sur la conduite des ministres, proposa<sup>1</sup> une adresse au roi, dans laquelle il peignit l'impossibilité très-probable de soumettre un pays tel que la France ; le peu de confiance que devait inspirer la coalition ; les pertes et les fardeaux que la nation anglaise aurait à supporter en persistant dans cette lutte, enfin la folie de faire une guerre contre des principes. Ces motifs devaient porter la chambre à prier S. M. de faire au plus tôt connaître quelle était prête à entrer en négociations. Après un débat très-vif, cette motion fut rejetée à une grande majorité.

On ne pourrait s'en étonner que si l'on n'avait aucune idée de la nature de cette guerre vraiment nationale pour les Anglais en ce qu'elle

<sup>1</sup> Le 17 février.

donnait un immense accroissement à leurs richesses et à leur puissance. Ces avantages leur étaient assurés, comme à une nation forte et active qui régnait sur les mers, et y exerçait pour ainsi dire le monopole du commerce du monde. Les revers du continent, armé sous son influence, étaient compensés chez elle par des conquêtes maritimes. Jusqu'à la Corse venait de lui tomber en partage pour lui faire oublier son expulsion de Toulon, où ses amiraux avaient porté le coup décisif à une marine rivale.

Bien que les ministres fussent triomphans dans le parlement, ils ne s'abusaient pas sur les difficultés de la guerre extérieure dans laquelle ils étaient engagés. Le principal obstacle dérivait de la contradiction et de l'incohérence qui se faisait remarquer dans les vues politiques des deux cabinets de Vienne et de Berlin : il n'était pas possible de les faire marcher de concert dans la conduite de la guerre.

L'empereur, ayant eu égard aux instances de l'Angleterre, était fortement résolu d'ouvrir une troisième campagne, que sa présence, un surcroît de forces, de meilleures dispositions et plus d'énergie devaient rendre plus décisive. Ce prince sentait lui-même la nécessité de réparer les bévues et les revers de Wattignies et de Weissembourg.

Il avait goûté les vues du comte de Mercy-Argentaun, qui était à Bruxelles l'âme du parti autrichien-belge. Le comte de Mercy sollicitait avec instance qu'on fit paraître au milieu des Belges le souverain lui-même, pour vaincre la résistance des états du pays aux demandes de l'Autriche. En outre il regardait comme indispensable qu'on s'occupât à resserrer les liens de l'alliance avec l'Angleterre <sup>1</sup>, et qu'après avoir augmenté la grande armée, on prît immédiatement l'offensive. A cet effet il demandait qu'on remît le baron de Mack à la tête de l'état-major, comme étant seul capable de concevoir un plan d'opérations combinées. L'empereur accueillit avec une attention particulière les projets que tenait tout prêts cet officier, qu'on revit dès-lors en faveur à Vienne. On savait qu'il serait agréable aux Anglais et aux princes qui gouvernaient la Belgique. Telle était sa réputation d'habileté, sans toutefois qu'il l'eût encore justifiée par rien de positif, qu'à Bruxelles, à Londres et à Vienne, on était persuadé que Maubeuge n'aurait pas échappé aux alliés, si Mack n'eût été remplacé à l'état-major-général par ceux qui, dans cette circonstance, avaient fait décider la retraite. C'était à son absence qu'on attribuait

<sup>1</sup> Un traité d'alliance avait été passé à Londres entre l'Empereur et la Grande-Bretagne, le 30 août 1793.

non-seulement le sanglant échec de Maubeuge, mais par suite les désastres de l'Alsace et de la Vendée, qu'une vigoureuse offensive aurait pu prévenir. Il n'y avait qu'une voix pour son rappel à l'armée de Flandre : le conseil aulique fut entraîné. Quant aux nouveaux plans de Mack, le ministre Thugut et les membres influens du conseil ne se mettaient pas en peine de les faire avorter, pour peu qu'ils contrariaient leurs calculs politiques. Le commandement en chef de l'armée ne restait-il pas dans les mains du prince de Cobourg, si peu porté pour les projets hardis, et dont les mouvemens se régleraient toujours sur les combinaisons lentes du cabinet ? Du reste, dans le conseil, le parti purement autrichien, peu porté lui-même pour cette guerre des Pays-Bas, fut forcé de céder à l'empire des circonstances. On comptait d'ailleurs, comme dans la précédente campagne, s'approprier la première ligne des places frontières de la France pour remplacer les forteresses flamandes que Joseph II avait fait raser. Strasbourg et Landau n'étaient pas moins convoités par le conseil aulique, malgré les derniers revers qu'on imputait aux Prussiens ; enfin le conseil opinait en même temps pour que du côté de la Pologne on revendiquât une partie des Gallicies.

Mack partit de Vienne dans le courant de jan-

vier, pressé d'aller communiquer ses plans au prince de Cobourg et au cabinet de Londres. Il venait remplacer à l'armée de Flandre le prince de Hohenlohe, général épais, qui, l'ayant supplanté lui-même comme quartier-maître-général près du prince généralissime, l'avait tant fait regretter dans le camp autrichien. Cette fois, par son nouveau grade de major-général, les fonctions de Mack à l'armée étaient plus étendues. A son passage à Francfort et à Mayence, il trouva encore tout dans le vague au sujet des résolutions de la Prusse, qui n'étaient pas encore bien connues, tandis que ses projets d'opérations à la grande armée de Flandre, pénétrés à Vienne par Lucchesini, parvenaient à la connaissance du cabinet de Berlin, et ne contribuaient pas peu à régler sa politique.

L'accueil que Mack reçut à Bruxelles était autrefois réservé aux plus grandes capitaines, tant on croyait toucher, par son retour, à une direction plus habile dans les opérations d'une guerre inquiétante. L'archiduc Charles voulut lui donner un appartement dans son palais même. Mack, adroitement plus modeste, alla se loger à l'hôtel Bellevue. Partout il faisait sensation : au Parc, à la comédie, on le saluait par des *bravos*, des applaudissemens unanimes, des cris répétés de *vive Mack ! vive l'empereur !* On

voyait en lui l'âme de l'armée autrichienne. Ce qui transpirait de ses plans dans les lettres de Vienne et du Rhin donnait à entendre que la grande armée alliée dans le Brabant serait portée à deux cent mille hommes, et que les troupes de Prusse, celles d'Empire, et les paysans armés, garderaient les électors. Le prince de Cobourg entra aussitôt en conférence à Bruxelles avec le duc d'York, le prince héréditaire d'Orange, l'archiduc, le général Clairfayt, et quelques autres généraux : on discuta le nouveau plan de campagne pour en déterminer les moyens, et en concerter l'exécution. MM. de Mercy et de Metternich assistèrent à ces différens conseils, qui durèrent quatre jours consécutifs, et à la suite desquels Mack partit pour Londres, précédé par le duc d'York. Il n'y resta que deux fois vingt-quatre heures, ayant mis presque le même temps à faire la traversée d'Ostende à Douvres, dans un paquebot escorté par deux frégates.

Présenté le 14 février au roi et à la reine d'Angleterre, il dîna le même jour chez M. Pitt avec la plupart des ministres, avec le prince de Galles, le duc d'York, lord Moïra et le marquis de Cornwallis, récemment arrivé de son gouvernement de l'Inde. Pendant le reste de la soirée, il y eut en quelque sorte, chez le premier ministre, un comité de salut public de l'Europe.

La conférence roula principalement sur les plans de Mack. On savait que, dès sa première campagne en Flandre, il n'avait cherché dans la guerre que les moyens de renverser la convention, et qu'il penchait par conséquent pour une guerre hardie et prompte qui pût frapper la convention de terreur. L'expérience lui avait démontré depuis qu'il n'y aurait de but et de terme à la guerre qu'en marchant droit à Paris. C'était donc une campagne purement contre-révolutionnaire qu'il proposait, et telle qu'elle lui avait été inspirée par ses rapports avec Dumouriez, l'année précédente. Ses idées à cet égard étant arrêtées, il y avait coordonné son plan de campagne, dont le fond consistait à prendre Landrecies au centre de la ligne française de défense, et à marcher ensuite directement par Guise et Laon sur Paris. Pour assurer le flanc droit de l'armée dans ce grand mouvement d'invasion, il proposait d'inonder la Flandre maritime, par laquelle les Français pouvaient essayer de tourner la masse des forces assaillantes. Il destinait l'aile gauche à rester en observation vers Maubeuge, Philippeville et Givet, pour couvrir la Meuse, où il était d'avis d'appeler les Prussiens, en les dirigeant par Trèves. Enfin il proposait, comme diversion utile et forte, de joindre un corps d'élite autrichien à douze mille Anglais ou

Hessois aux ordres de lord Moïra, pour être débarqués dans la Vendée, y rallier les royalistes, et marcher aussi, de concert avec eux, sur Paris.

Ce plan hardi ne parut pas absolument impraticable aux hommes d'état d'Angleterre. En effet, il n'était guère possible de mieux concevoir et de tracer sur une plus grande échelle un projet de contre-révolution par la force des armes. Mais il péchait par deux conditions essentielles. D'abord la coalition n'avait pas alors un seul général en chef capable, moralement, d'en assurer l'exécution. Où était le grand homme qui eût pu exercer la dictature militaire de l'Europe monarchique? Nulle part : l'anarchie régnait plutôt dans les cabinets. En second lieu, Mack avait mal saisi le moment; il n'était plus temps en 1794 d'essayer franchement l'invasion de la France. Pitt l'avait dit à la chambre des communes : la convention opposait aux forces de la coalition une *nation armée*. Or Mack s'y prenait un an trop tard, ce qui inspira à Rivarol, bel esprit célèbre, alors à Bruxelles, ce jeu de mot si vrai et si piquant : « Les coalisés sont » toujours en retard d'une idée, d'une année et » d'une armée. »

Le plan de Mack péchait donc par sa base : on le pressentit à Londres, et il fut convenu,

comme il arrive presque toujours dans les délibérations graves où il est si difficile de s'entendre, qu'on le modifierait selon les circonstances. Mais on parut bien décidé à pousser la guerre avec la plus grande vigueur.

De retour à Bruxelles dans le courant de février, Mack s'était mis aussitôt à parcourir toute la frontière depuis Nieuport jusqu'aux Ardennes. Il fit cette inspection avec soin, recueillant une multitude de rapports d'après lesquels il paraissait constant que le comité de salut public opposait aux alliés sur la frontière belge plus de deux cent mille soldats <sup>1</sup>, la plupart aguerris par une ou deux campagnes, par l'habitude des travaux et de la vie des camps, commandés d'ailleurs par des chefs sortis de leur rang avec le génie de la guerre, et qui, servant un pouvoir inexorable, se trouvaient ainsi placés entre la victoire et la mort. S'exagérant les forces de la convention, Mack fut effrayé de la faiblesse relative de l'armée alliée, comparée au complet immense de l'armée républicaine. On lui avait promis à Vienne deux cent mille hommes, et à peine la grande armée, y compris les contingens anglais, hollandais, hessois et hanovriens, s'élevait-elle à cent cinquante mille combattans effectifs.

<sup>1</sup> Ces informations étaient exagérées. Les forces françaises en ligne ne dépassait pas, comme on le verra, 154 mille hommes.

Tel était le système de parcimonie du conseil aulique, que dans cette guerre sociale, dans cette campagne qui devait être si décisive, l'Autriche ne pouvait pas mettre en ligne, répartis sur tous les points où elle voulait combattre, plus de cent cinquante mille hommes. Mack, en apportant au prince de Cobourg le résultat de ses informations, lui fit sentir qu'il devenait indispensable pour assurer l'exécution du plan de campagne d'engager le maréchal Moellendorf à porter cinquante mille Prussiens sur Trèves, afin de couvrir la Meuse de concert avec les corps autrichiens établis dans le Luxembourg. Le prince généralissime signa la lettre que Mack écrivit dans ce sens à Moellendorf. Lorsque le duc de Brunswick déposa le commandement dans les mains de ce maréchal, le gros de l'armée prussienne avait ses quartiers de cantonnemens sur les deux bords de la Selz, entre Oppenheim et Mayence : le maréchal s'était borné depuis à étendre ses quartiers, bien décidés à ne faire aucun mouvement offensif sans un ordre spécial de sa cour. La lettre du prince de Cobourg ne le fit pas changer d'avis : il y répondit le 14 mars « qu'il ignorait la part » que son gouvernement pouvait avoir prise au » plan de campagne dont on lui donnait commu- » nication ; que le plan renfermait de bonnes » vues, et eût pu s'exécuter ; mais que dans l'état

» actuel des affaires il entraînait beaucoup d'in-  
» convéniens ; enfin il ajoutait qu'il ne marche-  
» rait pas sur Trèves pour ne pas compromettre  
» Mayence. »

Cette lettre ayant été écrite au moment même où le roi de Prusse allait donner l'ordre à ses troupes de se retirer, il reste à retracer ici les circonstances qui amenèrent le roi à prendre un parti qui fit dans le temps l'étonnement de l'Europe.

Le zèle de la Prusse ne répondait nullement à l'ardeur que montrait l'Autriche pour la poursuite de la guerre. La lassitude et le découragement du cabinet de Berlin étaient au comble. Les négociations que Frédéric-Guillaume venait d'entamer avec la cour de Vienne pour être indemnisé des frais de la guerre n'étaient pas encore terminées. Il s'était tenu à ce sujet des conférences entre Lucchesini et les membres du cabinet impérial. On y calcula les sommes qui seraient nécessaires pour l'entretien des troupes prussiennes, et l'empereur consentit à en supporter la plus grande part, à condition que les autres membres du *corps germanique* se chargeraient du reste. Les deux cours firent aussitôt des démarches pour engager l'Empire à contribuer efficacement à sa propre défense, et à n'en pas laisser tout le fardeau aux deux puissances, dont

les armées combattaient pour les intérêts communs, appuyés seulement d'un petit nombre de leurs co-états, tels que l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel et celui de Hesse-Darmstadt.

Les agens prussiens ayant adressé aux ministres électoraux et à plusieurs princes de l'Empire des notes en conséquence, la cour d'Autriche déclara de son côté « que, vu la nécessité où se trouvaient dans ce moment les » troupes prussiennes d'un prompt approvisionnement, et pour donner une nouvelle preuve » de l'égard amical qu'elle avait pour le roi de » Prusse, elle consentait à ce que les états lui accordassent la préférence. »

La cour de Vienne, avertie par les exigences de la Prusse, et par la tiédeur qu'apportait cette puissance dans la lutte, n'avait pas hésité de provoquer l'armement général de l'Empire, conformément au plan de campagne qui avait reçu l'approbation de l'empereur. Le duc de Wurtemberg donna l'impulsion, et le chef de l'Empire, lui témoignant, par un décret, sa satisfaction particulière, exhorta les autres états à l'imiter.

Aussitôt le ministre directorial de Mayence porta à la dictature un décret de commission impériale propre à exciter les états germaniques à l'armement général « contre un ennemi, disait-il,

» qui, dans une troisième campagne, peut réussir  
» à désoler de nouveau la partie de l'Allemagne  
» voisine de ses frontières, si l'Empire ne ré-  
» prime vigoureusement ses efforts. » Le ministre  
» directorial, après s'être élevé contre ce qu'il ap-  
» pelait le soi-disant *pouvoir révolutionnaire uni-*  
» *versel*, en venait à caractériser les procédés de  
» la convention nationale. « Ses décrets tyranni-  
» ques pour la *levée en masse*, disait-il, lui ont  
» procuré une supériorité de forces, qui, avec  
» une manière tout-à-fait nouvelle de guerroyer,  
» augmente les dangers et les inconvéniens d'une  
» guerre onéreuse, et rend indispensable l'ar-  
» mement général de tous les habitans de la fron-  
» tière, à l'exemple de ce qui a été fait dans l'Au-  
» triche-Antérieure, et particulièrement dans le  
» Brisgaw. »

D'après ces motifs, le chef de l'Empire récla-  
mait de ses co-états l'armement général des habi-  
tans de la frontière germanique. Le cercle de  
Souabe répondit le premier à l'appel de l'empereur.  
L'assemblée de ses commissaires, tenue à  
Ulm, expédia à ses co-états une patente en vertu  
de laquelle tous ses contingens devaient être ren-  
dus complets pour le 1<sup>er</sup> mars, et les troupes ré-  
gulières du cercle augmentées de quatre mille  
hommes. Mais ce renfort n'étant pas encore re-  
gardé comme suffisant dans le cas où l'ennemi

ferait une tentative sérieuse pour pénétrer en Souabe, l'assemblée résolut, *d'après le louable exemple* de quelques états de l'Empire, non-seulement de mettre sur pied, dans le cercle même, une milice provinciale, mais d'adresser à tous les habitans et sujets du cercle un appel général aux armes.

De son côté, l'empereur fit notifier officiellement à la diète que s'étant décidé à rassembler sans délai pour la campagne de cette année une armée de l'Empire proprement dite, il en avait confié le commandement au duc Albert de Saxe-Teschcn, ajoutant qu'il poursuivrait, malgré toutes les difficultés, le projet de faire agir le corps germanique par lui-même et pour sa propre défense.

Cette direction donnée aux affaires occupa singulièrement la cour de Prusse : on tint à ce sujet plusieurs conférences tant à Potsdam qu'à Berlin. Tout le ministère se déclara contre la mesure de la levée en masse : elle paraissait tendre non-seulement à faire avorter les demandes qu'on venait d'adresser à l'Empire, mais encore à mettre l'armement des co-états à la disposition de l'Autriche. Il en résultait un autre inconvénient pour les nombreux partisans d'une pacification avec la France : c'était d'éloigner la paix en donnant une nouvelle activité à

la guerre. Sous tous les points de vue les intérêts de la Prusse paraissaient lésés.

On décida que tout serait mis en œuvre par des négociations partielles avec les princes les plus influens, pour faire annuler ou avorter la mesure de l'armement général. On devait aussi, par les mêmes voies, s'efforcer de faire prévaloir la proposition de l'entretien des troupes prussiennes aux frais de l'Empire.

Cette négociation délicate fut confiée à Hardenberg, ministre dirigeant les provinces prussiennes de Franconie. Il les administrait avec un tel éclat, qu'il avait conquis pour ainsi dire les suffrages et la confiance du monarque prussien. C'était d'abord auprès de l'électeur de Mayence comme archichancelier de l'Empire qu'il devait ouvrir la négociation, cette cour lui étant parfaitement connue. Hardenberg arriva le 14 février à Mayence, accompagné du ministre de la guerre comte de Schulenburg, chargé de régler le mode d'après lequel les différens membres du corps germanique contribueraient à l'entretien des armées prussiennes du Rhin. Il se rendit immédiatement à Aschaffenburg, où résidait l'électeur archichancelier, qu'il trouva réservé et défiant vis-à-vis du cabinet prussien, et enclin d'ailleurs pour la mesure de la levée en masse; mais la lettre royale dont Hardenberg était porteur, et

où le roi de Prusse indiquait lui-même à l'archichancelier les inconvéniens de cette mesure, ramenèrent le prince en lui inspirant plus de confiance dans les communications du négociateur. La lettre du roi <sup>1</sup> était conçue en ces termes :

« L'urgence extraordinaire des circonstances  
 » actuelles me porte à écrire cette lettre à V. A.,  
 » dans la pleine assurance où je suis qu'elle con-  
 » naît parfaitement la situation de l'Allemagne  
 » notre patrie. La crise dangereuse où ce pays se  
 » trouve jeté par une guerre sans exemple avec  
 » un ennemi formidable, furieux et dévastateur,  
 » qui menace déjà les six cercles antérieurs de  
 » se déborder sur leur territoire pour mettre  
 » tout à feu et à sang ; une pareille crise est  
 » trop connue de V. A., elle est trop manifeste  
 » pour qu'elle ne juge pas de la nécessité la plus  
 » indispensable de concourir avec moi, et tout  
 » co-état animé d'un zèle patriotique, aux me-  
 » sures les plus propres à éloigner le danger.

» Parmi toutes les mesures que l'Empire peut  
 » employer pour atteindre ce but, il n'en est  
 » aucune qui paraisse plus insuffisante et plus  
 » inefficace contre nos ennemis, dont le nom-  
 » bre ne diminue jamais, qui oppose au combat  
 » un fanatisme furieux, les ressources de la tac-  
 » tique et une artillerie nombreuse : rien n'est

<sup>1</sup> Datée de Berlin, le 31 janvier 1794.

» plus insuffisant, dis-je, que la levée en masse,  
» et l'armement du peuple déjà proposé à diffé-  
» rentes fois. Cette mesure, déjà si dangereuse,  
» et singulièrement délicate par elle-même, est  
» encore en cela seul d'autant moins admissible,  
» qu'elle ne peut s'accorder en aucune manière  
» avec la défense de l'Empire par mes troupes,  
» et qu'elle aurait et devrait avoir immanqua-  
» blement pour suite leur retraite.

» Comme il m'est impossible, dès ce moment,  
» de continuer de mes propres moyens une  
» guerre aussi éloignée des frontières de mes  
» états, et qui entraîne des frais si considéra-  
» bles, je me suis déjà ouvert franchement, il  
» y a quelques mois, aux principales puissances  
» qui prennent part à cette guerre; et j'ai en-  
» tamé avec elles sur cet objet des négociations  
» qui, jusqu'à présent, n'ont pu être encore ter-  
» minées. C'est pourquoi je me trouve mainte-  
» nant forcé de demander que l'Empire, au cas  
» que mon armée doive lui assurer ultérieure-  
» ment protection et défense, se charge sans  
» délai de son approvisionnement. A la vérité,  
» les ouvertures nécessaires à ce sujet viennent  
» d'être faites à la diète; mais que V. A. considère  
» qu'il est impossible d'attendre sa décision et  
» l'exécution de ses décrets. Ainsi, la seule chose  
» qui reste à faire, c'est que les six cercles anté-

» rieurs qui ont le plus besoin de défense, en at-  
» tendant la *conclusion* de la diète, s'occupent  
» incontinent de l'approvisionnement provisoire,  
» s'assemblent et se réunissent à cet effet le plus  
» promptement possible.

» Je prie en conséquence V. A. de la manière  
» la plus amicale et la plus pressante, et pour le  
» bien de l'Allemagne notre patrie, qu'en vertu  
» de sa qualité d'archi-chancelier et de directeur  
» du cercle du Haut-Rhin, elle veuille convoquer  
» incessamment les six cercles antérieurs. Comme  
» il n'y a que les ambassadeurs plénipotentiaires  
» de ces cercles qui soient appelés à une pareille  
» assemblée, leur prompte réunion ne présentera  
» aucune difficulté.

» Cet approvisionnement provisoire dont les  
» six cercles antérieurs se chargeront, leur con-  
» vocation et réunion la plus prompte sont les  
» seuls moyens de sauver l'Allemagne dans cette  
» grande crise. Sans l'approvisionnement des  
» cercles il ne m'est pas possible de faire com-  
» battre plus long-temps mes troupes contre  
» l'ennemi. Je ne manquerais pas, quoique avec  
» regret, de les faire rentrer dans mes états pour  
» leur propre défense, et d'abandonner l'Empire  
» à lui-même et à son sort.

» C'est donc entre les mains de V. A. que je  
» mets le salut de l'Empire; et plein de confiance

» en sa sagesse et son patriotisme, je m'attends  
» qu'elle emploiera les moyens que lui donnent  
» les lois, de manière que les vues dirigées vers  
» le bien de la patrie soient remplies, et que,  
» par l'approvisionnement de mes troupes, je sois  
» mis en état d'assurer ultérieurement à l'Empire  
» en danger la défense et la protection la plus  
» efficace.

» Dans cette attente je suis, etc.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Hardenberg engagea aussitôt de la manière la plus pressante l'archichancelier à faire à la diète la proposition formelle de l'entretien des troupes prussiennes.

D'un autre côté, les autres ministres du roi en Allemagne désapprouvèrent hautement et en son nom la mesure de la levée en masse; ils firent sentir non-seulement l'inutilité de pareilles troupes, et le dangers de tels rassemblemens armés, mais en outre celui de la disette de vivres qui en résulterait pour les armées régulières. Le comte de Sodern en exposa les inconvéniens dans une déclaration qu'il adressa aux six cercles qui y étaient intéressés; et M. de Dohm fit une déclaration à peu près semblable, sous la date de Cologne, le 12 février, au cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, auprès duquel il était

accrédité. « S. M., y disait-il, si l'on ne fait pas » droit à sa demande, se verra forcée de retirer » sous quelques semaines ses troupes des fron- » tières de l'empire d'Allemagne qu'elle a jusqu'à » ce moment si bien protégées et défendues. »

Mais la négociation la plus importante était celle qu'avait entamée Hardenberg auprès de l'électeur archi-chancelier. Il y réussissait, lorsqu'un incident vint entraver sa négociation, et porter à la moralité de la Prusse le plus grand préjudice. Soit qu'on cherchât dans le cabinet de Berlin à entrer en négociation avec le comité de salut public, soit que le comité lui-même, profitant des circonstances particulières où se trouvait la Prusse, saisît l'occasion de faire une tentative pour la détacher de la coalition, voici ce qui arriva au moment même où Hardenberg entrait en pourparler avec l'électeur de Mayence. Trois commissaires du comité de salut public, nommés Ochet, Paris et Fittermann, firent leur entrée à Mayence le 16 février sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'apurer la comptabilité de la garnison française qui avait défendu cette ville pendant le siège. A leur arrivée, le maréchal Moellendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation.

Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles : le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écusson de France. Là les envoyés du comité de salut public, escortés d'un détachement de cavalerie prussienne, étalèrent toute leur représentation diplomatique. Leur apparition à Francfort causa du trouble : le peuple, excité par un agent de la Russie, affecta de regarder le drapeau et le bonnet rouge dont ils avaient décoré leur voiture comme une bravade, une insulte au bon sens germanique. On se serait même jeté sur eux si le général Kalkreuth n'était pas intervenu. Il apaisa la multitude attroupée, et procura même satisfaction aux commissaires qu'il reçut avec tous les honneurs qu'on est dans l'usage de rendre à un caractère public. Deux sentinelles furent placées à leur porte. Non-seulement Kalkreuth traita avec beaucoup d'égards les agens français, mais il les admit même à sa table. Ayant commencé leurs conférences avec le général prussien, le bruit se répandit aussitôt généralement qu'elles n'avaient pas seulement pour objet un échange de prisonniers

de guerre ; en effet, les commissaires firent à la Prusse des ouvertures dont on garda soigneusement le secret.

Leur arrivée seule avait fait juger qu'il s'opérerait bientôt un changement dans la position générale des affaires relativement à la France. La probabilité qu'on en entrevit devint plus grande par leur séjour prolongé à Francfort, par les égards dont ils continuèrent d'être l'objet, par le ton pacifique que respiraient depuis peu tous les agens de la cour de Berlin, ainsi que tous les écrivains politiques qui en dépendaient ou qui étaient sous son influence. Aux suppositions hasardées, aux conjectures vagues, succédèrent des rumeurs inquiétantes pour différens princes de la confédération germanique. Le bruit sourd d'une prochaine sécularisation des évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg vint à s'accréditer à Francfort; on parla même de Mayence, Spire et Worms. On prétendait que les deux premiers évêchés étaient destinés à accroître les domaines prussiens dans la Franconie. Enfin on finit par assurer que le roi demanderait, à titre d'indemnité pour les frais de la guerre pendant deux ans, non-seulement la sécularisation des états ecclésiastiques, mais encore la cession de certaines villes impériales. Il n'était pas facile d'effacer de telles impressions. Hardenberg employa, pour

rassurer l'électeur de Mayence, le langage d'une politique franche et ouverte, qu'il fit valoir avec l'accent de la persuasion dans des communications confidentielles. Ce fut d'après le contenu de ses dépêches que le roi chargea ses ministres auprès des cercles de désavouer les bruits répandus dans le cœur de l'Allemagne sur ses vues ultérieures. Son ministre à Francfort les démentit de la manière la plus formelle dans une déclaration adressée à l'assemblée des cercles, et portant en substance, « que S. M. prussienne avait »  
» appris avec déplaisir le bruit si généralement »  
» semé, comme si S. M. avait dessein de se rendre »  
» maître de divers pays de l'Empire; qu'elle dé- »  
» clarait expressément n'en avoir jamais eu l'in- »  
» tention, ni en général de porter la moindre »  
» atteinte aux droits des états germaniques, con- »  
» fédération dont les liens lui seraient toujours »  
» sacrés; mais que S. M. s'attendait en revanche »  
» que l'Empire ferait tous ses efforts pour l'in- »  
» demniser des frais qu'elle avait faits et faisait »  
» encore pour défendre l'Allemagne contre un »  
» ennemi dangereux... »

Déjà, sur les instances de Hardenberg, l'électeur de Mayence avait convoqué pour le 1<sup>er</sup> mars les six cercles antérieurs les plus exposés à l'invasion, tels que ceux de Bavière, de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin, du Rhin électoral et

du Bas-Rhin, à l'effet de statuer sur les demandes du roi. Hardenberg réussit également à porter l'électeur à faire à la diète la proposition formelle d'y adhérer. Mais il eut bientôt connaissance de l'opposition formelle de quelques-uns des membres de la confédération, à la convocation de six cercles que venait de faire l'électeur archi-chancelier. Voulant presser lui-même la décision près le cercle du Haut-Rhin et sa négociation étant terminée à Aschaffembourg, il se rendit à Cassel dans l'espoir de porter le landgrave de Hesse à consentir à la mesure si fort désirée par le roi son maître, et à déterminer par son exemple les autres membres de la confédération à y accéder. Le roi lui-même s'était exprimé assez clairement dans l'ouverture qu'il avait faite à ce sujet aux états de l'Empire. Hardenberg tint à peu près le même langage au landgrave : il lui observa « que le roi, quoi-  
» que toujours disposé à contribuer à la défense  
» de l'Empire, ne pouvait voir sans inquié-  
» tude que l'écoulement continuel du numéraire  
» appauvrissait ses états; que ses moyens ne lui  
» permettant plus de supporter d'aussi fortes dé-  
» penses, il avait invité les six cercles les plus  
» exposés à entretenir provisoirement son armée  
» jusqu'à ce qu'on eût pris à Ratisbonne une dé-  
» cision convenable à cet égard, et qu'il serait

» forcé, en cas de refus, de rappeler du Rhin la  
» plus grande partie de son armée. »

Mais la pluralité des princes et états qui composaient les cercles antérieurs préférant employer leurs propres troupes à en entretenir d'autres qui ne seraient pas à leur disposition, refusèrent de prendre sur eux la nouvelle charge que voulait leur imposer la Prusse. Ils répliquèrent au roi, « qu'il était difficile de décider si la France  
» avait mis plus d'empressement à faire la guerre  
» à l'Allemagne que la Prusse à la France; qu'en  
» prenant les armes, le roi n'ayant suivi que  
» son propre mouvement, pouvait d'autant moins  
» prétendre que d'autres se chargeassent de l'en-  
» tretien de son armée, que ses troupes n'avaient  
» point garanti les pays limitrophes des tentatives  
» de l'ennemi, et que d'ailleurs ils étaient telle-  
» ment épuisés par suite de l'occupation de leur  
» territoire, qu'ils avaient eux-mêmes besoin  
» d'assistance; qu'en général, si l'on voulait exa-  
» miner à quoi aboutissaient les alliances des  
» puissances et compulser l'histoire des peuples,  
» on verrait que le protégé finissait toujours par  
» devenir la proie du protecteur; que ces actes  
» d'injustices commençaient par de légers em-  
» piètemens, et se terminaient par la ruine du  
» plus faible; qu'enfin, tout bien considéré, le  
» moyen qui dans les conjonctures actuelles pa-

» raissait le plus honorable et peut-être le moins  
» dispendieux, serait de suivre l'exemple de la  
» France en faisant une levée en masse, et lais-  
» sant à chacun le soin d'armer les siens. »

Le roi, que cet esprit d'opposition affectait, répondit avec humeur par sa déclaration donnée vers la mi-mars : là se plaignant du refus des cercles, et considérant l'armement des paysans comme une mesure dangereuse et impolitique, il annonçait que, ne voulant pas forcer l'Empire à accepter le secours de ses troupes, il avait donné l'ordre à son armée de rentrer dans ses foyers, à l'exception d'un corps auxiliaire qu'il devait fournir en vertu des traités. Le roi prescrivit en conséquence au maréchal Moellendorff de faire marcher l'armée prussienne sur Cologne, où devait être établi provisoirement le quartier-général ; il ajouta qu'étant décidé à ne plus faire agir dans la guerre présente que son contingent d'Empire, qui devait s'élever au plus à vingt mille hommes, il le plaçait sous les ordres du général Kalkreuth.

Avant même de faire connaître sa détermination à ses généraux, le roi en avait instruit le prince de Cobourg par une lettre autographe, sous la date du 11 mars. Elle annonçait en même temps au prince que ce ne serait que par divisions, et successivement, que les troupes prus-

siennes se retireraient, afin qu'on pût prendre les arrangemens nécessaires pour la sûreté des pays allemands restés sans défense.

Un courrier, expédié en toute hâte à M. d'Einoïff, envoyé de Prusse à Bruxelles, lui remit la dépêche royale destinée au prince de Cobourg. M. d'Einoïff l'ayant reçue le 18 mars, partit immédiatement pour Valenciennes, et présenta la dépêche au prince généralissime, qui à l'instant même convoqua un grand conseil à Ath. Là se réunirent, avec le prince et le major-général Mack, l'archiduc Charles, le duc d'York, lord Elgin et le comte de Metternich. On y décida que l'archiduc partirait incontinent pour Vienne et lord Elgin pour Londres, à l'effet de porter les deux cabinets à aviser sans délai aux moyens de réparer le vide immense que la retraite de l'armée prussienne allait laisser dans les forces de la coalition. Les deux hauts personnages s'étant mis en route, l'ordre fut donné au même moment pour qu'une division autrichienne de l'armée du Rhin vînt remplacer les Prussiens dans la défense de Coblenz et de l'électorat de Trèves. Déjà, pour plus de sûreté, on avait transporté de Bonn, en Westphalie, les archives électo-  
rales.

La déclaration par laquelle le roi de Prusse annonçait à l'Empire la résolution de retirer

son armée, et l'ordre qui suivit presque immédiatement de la mettre en marche, causèrent en Allemagne la plus vive sensation, d'autant plus que depuis deux ans on était persuadé que les engagements contractés par la convention de Pilnitz formaient la base de l'intervention de ce monarque dans la guerre contre la France. Dès lors le nœud de la coalition parut rompu ou à la veille de l'être.

Stimulé par les négociations et par les instances d'Hardenberg, l'électeur de Mayence se montra infatigable dans ses efforts, pour procurer au roi de Prusse une satisfaction capable de le détourner de son dessein inattendu. L'électeur engagea de nouveau les princes et les états germaniques à des sentimens plus favorables aux demandes du roi. Il en fit l'objet d'un rescrit à la diète<sup>1</sup>, par lequel « il proposait à » l'Empire d'entrer en négociation avec S. M. » prussienne, à l'effet de l'engager au moyen du » paiement d'un subside à révoquer l'ordre déjà » donné à la plus grande partie de son armée de » rentrer dans ses états, et à prendre ce corps » prussien à la solde de l'Empire. » Cette proposition parut d'abord plus acceptable que celles qui avaient été faites précédemment, et on convint d'en informer au plus tôt les cours respec-

<sup>1</sup> Présenté le 20 mars par le ministre électoral.

Le maréchal Moellendorf, de son côté, suspendit provisoirement la marche des troupes. On présuma dès-lors que, par suite des arrangemens auxquels l'empereur aurait consenti, l'armée continuerait de s'employer à la défense commune de l'Empire. En effet dans les premiers jours d'avril un courrier apporta de Berlin, à l'armée et au maréchal, l'ordre de s'arrêter. On crut cette fois que c'était pour donner aux cercles de l'Empire le temps de satisfaire aux demandes du roi, sur lesquelles le ministre d'état, de Hardenberg, avait repris les négociations interrompues.

Une autre cause plus déterminante ramenait les forces prussiennes sur le champ de bataille. Le cabinet de Londres, effrayé de la menace du roi d'abandonner l'Empire à ses propres forces, avait jugé que la Belgique et la Hollande seraient dès lors gravement compromises, et il s'était enfin décidé, de concert avec le stathouder, à offrir au roi l'appât d'un traité de subsides. La Hollande, ou plutôt le stathouder et son parti, ne purent songer sans crainte au sort futur qui les attendait, si la fortune continuait à favoriser les armes françaises. De son côté l'Angleterre, victorieuse sur toutes les mers, et dans les deux Indes, sut apprécier, à sa juste valeur, l'immense avantage que lui procurait la

souveraineté maritime et un commerce exclusif : l'une voulait éviter sa ruine ; l'autre consolider sa prospérité. Alimenter la guerre contre la France devint pour toutes les deux une nécessité politique. Prévoyant les conséquences de la défection de la Prusse, les deux puissances maritimes ne balancèrent pas à faire refluer sur le continent une partie de l'or qu'elles en retiraient sans cesse par leur commerce, et toutes deux firent au roi des ouvertures pour l'engager à agir comme auxiliaire. Dès que lord Malmesbury se fut assuré du consentement du roi, il reçut de Londres, à la suite de divers conseils, les bases d'une négociation conformes aux vues de sa cour.

Le roi s'empressa de faire déclarer, le 7 avril, à la diète, qu'en considération des représentations qui lui avaient été adressées, et dans l'espérance que les négociations entamées avec l'Angleterre auraient l'effet désiré, il avait donné provisoirement l'ordre de laisser son armée dans les positions actuelles.

Son ministre auprès du cercle du Haut-Rhin, ayant remis une note semblable, n'en insista pas moins itérativement pour le paiement des frais du siège de Mayence.

Cependant Haugwitz, s'emparant de la négociation, entra en pourparlers à Potsdam avec Malmesbury ; et tous deux résolurent de se ren-

dre à La Haye pour terminer le traité auquel la Hollande devait prendre part. Là Haugwitz, Malmesbury, le grand-pensionnaire Van Spiegel et le greffier des états-généraux Fagel, tombèrent d'accord sur les points suivans : « La » Prusse et les puissances maritimes s'engagent, » l'une à mettre en campagne, avant le 24 mai, » une armée de soixante-deux mille quatre cents » hommes, et les autres à payer de suite 300,000 » livres sterling pour frais d'armement ; 100,000 » à la fin de la guerre, 50,000 par mois, comme » subsides, à compter du 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la fin » de l'année, et en outre une livre 12 schellings » par mois pour l'entretien de chaque homme. » Il est convenu que l'armée se portera et agira » sur les points où les intérêts de l'Angleterre et » de la Hollande réclameront sa présence. Toutes » les conquêtes se feront au nom des puissances » maritimes, et demeureront entre leurs mains » jusqu'à la paix. L'une et l'autre auront un com » missaire dans le camp prussien, chargé des dé » tails de la correspondance et des autres négo- » ciations jugées nécessaires. »

Telles furent les bases du traité signé le 19 avril à La Haye entre la Grande-Bretagne et les états-généraux d'une part, et la Prusse de l'autre. Les deux puissances maritimes s'engagèrent ainsi dans une traité onéreux, croyant par-là préser

ver la Hollande et l'Allemagne des malheurs dont elles étaient menacées.

Le comte de Keller, ministre plénipotentiaire de Prusse à La Haye, fut tellement choqué d'avoir été supplanté par Haugwitz dans cette négociation, qu'il sollicita de suite un congé de sa cour. On remarqua aussi, lors de l'échange des ratifications, que les deux plénipotentiaires hollandais refusèrent les présens d'usage remis par le chargé d'affaires de Prusse.

Du reste, ce traité fut réprouvé par les Prussiens eux-mêmes; ils y virent leur pays abjurer son rang pour se rabaisser à un rôle secondaire. L'armée de Moellendorff se montrant humiliée de passer à la solde britannique, le maréchal fit publier à l'ordre que c'était un bruit sans fondement, en ajoutant toutefois : « que l'armée » prussienne, bien qu'elle ne fût pas à la solde » des puissances maritimes alliées, en recevait » néanmoins un subside, d'après l'exemple de ce » qui s'était déjà pratiqué dans la guerre de sept » ans. »

Voici comment le traité fut justifié à la chambre des pairs par lord Grenville<sup>1</sup>. Après avoir exposé que l'Angleterre combattait autrefois pour des localités, et que dans la guerre actuelle il y allait de son existence sociale, il observa que jadis on avait

<sup>1</sup> Séance du 30 avril 1794.

à combattre contre des gouvernemens réguliers, contre des armées constituées d'après des règles convenues généralement; « mais aujourd'hui, » ajouta ce ministre, nous avons à nous défendre » d'un amas d'hommes qui ont usurpé le gouvernement, qui disposent de tous les bras par la » terreur, et qui dépensent, pour assouvir leur » rage, non pas le revenu de la nation, mais son » capital entier. Dans des circonstances pareilles » que fallait-il faire? Devait-on, pour se battre à » armes égales, adopter de pareilles mesures? » Non, certainement. Que fallait-il donc faire? » Employer toutes nos ressources, afin de nous » mettre en main une force suffisante pour ar- » rêter ce torrent.

» Nous avons vu que le roi de Prusse avait » entretenu, pour le même objet, pendant deux » campagnes, un corps considérable, et qu'à la » fin il avait déclaré qu'il n'était plus en état de » tenir sur pied d'autres troupes que celles qu'il » était obligé par des traités de fournir à l'Angle- » terre et à la Hollande, savoir, trente-deux mille » hommes, et qu'ainsi il devait en retirer trente » mille de la cause commune. D'après la quantité » immense des forces de l'ennemi, il est clair » que cette diminution dans les forces réunies » contre la France nous ôtait l'espérance d'agir » avec autant de vigueur que nous devons le

» faire ; il a donc fallu chercher les moyens de  
» suppléer à cet inconvénient. La Prusse pro-  
» mettait de ne pas se retirer, pourvu qu'on  
» payât ses dépenses. Il nous a donc paru pré-  
» férable à tout autre levée extraordinaire qu'il  
» nous eût fallu faire, de soudoyer les soixante-  
» deux mille vétérans que nous trouvions tout  
» portés sur le champ de bataille, qui sont com-  
» mandés par des généraux d'une réputation  
» consommée, accoutumés à agir de concert avec  
» leurs alliés, avantages que nous n'eussions cer-  
» tainement pas trouvés ni pour l'ensemble ni  
» pour la qualité des troupes, en faisant des  
» traités avec les petits états de l'Empire.

» Après avoir pris cet avantage en considéra-  
» tion, nous avons vu encore que nous y trou-  
» vions un bénéfice important par l'économie. Il  
» nous eût été impossible de mettre en campagne  
» au même prix, un nombre égal d'Anglais, de Ha-  
» novriens et de Hessois. Le fait matériel est que  
» le roi de Prusse recevra pour le secours qu'il  
» va nous donner 1,750,000 livres sterling jus-  
» qu'à la fin de l'année ; sur cette somme la Hol-  
» lande en paie 400,000 ; ce qui reste à la charge de  
» l'Angleterre est donc de 1,350,000. Mais, par notre  
» traité précédent, nous étions obligés de payer  
» 400,000 livres sterling pour la subsistance des  
» troupes que la Prusse était tenue de nous four-

» nir ; ainsi nous étions dans l'alternative de choisir entre soixante-deux mille hommes de troupes parfaites et 950,000 livres de dépenses extraordinaires : nous n'avons pas hésité. L'objet de la guerre, la sécurité de l'Angleterre, l'amour de la patrie, la paix de l'Europe, nous en faisaient la loi.

» Si nous avons besoin de justifier notre conduite par des exemples, je rappellerais à vos seigneuries les subsides que nous avons payés à l'impératrice Marie-Thérèse pendant plusieurs années, tandis que nous faisons la guerre à Louis XV, et celui de 700,000 livres par an que nous payâmes au roi de Prusse pendant la guerre dite la guerre de sept ans. Nous avons de bien plus fortes raisons qu'alors pour agir aujourd'hui comme nous l'avons fait... »

Le marquis de Lansdowne se plaignit de la précipitation avec laquelle cette affaire se traitait ; on n'avait pas le temps de la prendre en considération. Au premier aperçu le traité lui paraissait tout-à-fait nouveau et désavantageux pour l'Angleterre. Nouveau en ce que les exemples cités ne pouvaient pas lui être comparés. En effet, dans les deux cas précédens, les puissances avaient été en quelque sorte secondaires, au lieu que dans le cas actuel c'était la Prusse qui avait été partie première et principale dans la guerre,

et avait déterminé même S. M. I. à mettre son armée sous les ordres d'un de ses généraux (le duc de Brunswick); au lieu qu'aujourd'hui l'Angleterre prenait sa place, et le roi de Prusse allait jouer le rôle qu'il faisait jouer aux autres il y a deux ans... On ne pouvait jamais supposer que ce seraient ses meilleures troupes qu'il vendrait ainsi; car, outre que c'est une maxime connue qu'une armée se fond en trois ans, la raison ordonnait de croire que les meilleures troupes du roi de Prusse seraient employées pour son compte en Pologne. « D'ailleurs, ajouta lord Lansdowne, la » mésintelligence qui a toujours éclaté entre les » troupes prussiennes et autrichiennes ne paraît » pas annoncer des avantages bien certains; en » outre les rois ne sont pas liés par les mêmes engagements d'honneur que les particuliers; rien » ne garantit que le roi de Prusse ne commencera » pas par prendre l'argent, et ne refusera pas ensuite son secours... »

Malgré cette espèce de prophétie, qui devait en quelque sorte se réaliser dans un si court intervalle, l'adresse approbative du traité passa presque unanimement.

Tandis que l'Angleterre armait de nouveau la Prusse contre la France, une nouvelle scène de révolution s'ouvrait en Pologne, et il y avait à peine six mois que le second partage s'en était ef-

fectué par le concert de la Prusse et de la Russie. Les troupes combinées s'étaient répandues dans les provinces assujéties où leurs cantonnemens pesaient sur les peuples. Dans la Wolhynie et la Podolie s'étendait le corps russe du comte Yvan Soltikoff. Sur les frontières de la Lithuanie, depuis Minsk jusqu'à Riga, commandait le prince Repnin. Catherine avait confié au général Igelstrom les provinces de la république laissées à Stanislas; il occupait Varsovie, et le corps russe sous ses ordres se liait aux deux divisions prussiennes du général Schwerin. Ce dernier gardait la Prusse méridionale et les bords de la Narew. Enfin un cordon prussien s'étendait le long de la nouvelle frontière jusqu'à l'ancien royaume de Prusse vers Kowno.

Les Polonais, qui avaient horreur du joug russe étaient décidés à tenter un dernier effort pour reconquérir leur indépendance. Parmi les principaux émigrés qui avaient quitté leur pays lors de l'entrée des russes, et qui s'étaient retirés à Dresde et à Leipsick, se faisaient remarquer Ignace et Stanislas Potocki, Hugues Kolontay, Malachowski, Mostowski et Thadée Kosciuszko, le Philopœmen de la Pologne. Fut-il le principal moteur de l'insurrection de 1794, comme il en fut ensuite le chef? Ce qui est certain, c'est qu'en 1793 Kosciuszko

voyagea d'abord à Constantinople, puis en France, toujours pénétré de l'idée d'affranchir son pays. A la fin de l'année il revint aux environs de Sandomir, soit pour mûrir ses projets, soit pour sonder l'état réel de la Pologne; de là il rejoignit ses amis à Leipsick. Ils reconnurent bientôt que l'impatience du joug étranger, l'effervescence de la jeunesse, et le désespoir des troupes nationales que la Russie voulait réformer, poussaient la pluralité de la nation à se soulever contre ses oppresseurs. Déjà des communications secrètes s'étaient établies dans toutes les provinces; elles s'étendaient même jusqu'à Varsovie, qui devint le foyer principal de la conjuration polonaise.

Le moment de proclamer l'insurrection paraissait d'autant plus opportun que les puissances militaires ne semblaient alors occupées qu'à renverser par la force des armes le système révolutionnaire de France. Ce soulèvement était donc à la fois un acte de courage qui pouvait tourner en faveur de l'indépendance des nations et une diversion utile à la France, l'alliée naturelle de la Pologne.

Le Polonais Barss, qui avait pris une part active à la rédaction de la constitution du 3 mai, renversée par les puissances co-partageantes, remplissait alors à Paris une mission de la part

des émigrés, ses compatriotes, réunis à Dresde. Il venait de présenter au comité de salut public le plan de la révolution qui devait s'opérer en Pologne, et que le comité accueillit avec une approbation générale et de grands applaudissemens; mais il n'y concourut par aucun appui efficace, ni par aucune ressource importante; il se borna seulement à quelques avances de fonds en papier-monnaie.

Cependant la conspiration nationale avait acquis plus de consistance encore; elle n'était inconnue ni à Vienne ni à Dresde, où elle fut même favorisée sous main. On se rappelle que l'Autriche avait été passive lors de la diète de Grodno; qu'elle n'avait eu aucune part au second partage, et que presque toutes ses forces alors étaient tournées contre la France. Effrayée de l'extension de la Russie et de ses vastes desseins, elle fomenta ou laissa attiser le feu de l'insurrection. Quant à la Russie, elle était inquiète, et jusqu'à un certain point sur ses gardes. Par sa politique, elle écartait la guerre dont la menaçait les Turcs. Les émigrés polonais réfugiés à Dresde étant regardés comme les principaux appuis de la constitution proscrite, le ministre de Russie près la cour de Saxe en demanda l'arrestation; mais l'électeur se montra peu disposé à récompenser ainsi les défenseurs d'un ordre

de chose qui l'avait appelé lui et sa famille au trône de Pologne.

Le signal est donné : Kosciuszko, que les agens des patriotes polonais étaient venus presser à Leipsick de se mettre à leur tête, marche enfin accompagné de plusieurs officiers et d'une petite escorte; il entre à Cracovie le 23 mars, y proclame l'acte d'insurrection, puis va au-devant des Russes, et les bat à Raslawice.

La fermentation à Varsovie était menaçante. Ingelstrom ne s'abusait pas sur sa position; il reçut le premier avis de la déroute des Russes au moment même où il découvrait les ramifications de la conspiration formée contre eux dans toute la Pologne; il n'était plus temps d'en arrêter les effets. En proie aux inquiétudes et aux alarmes, le général russe adressa le 16 avril au ministre de la guerre à Pétersbourg une lettre dont voici les passagas les plus remarquables.

« Toute l'armée de Pologne, disait-il, qui  
» est forte d'environ dix-huit mille hommes, est  
» en pleine insurrection..... Les confédérés de  
» Varsovie, de Sandomir, de Lublin, de Chelm,  
» de Vladimir et de Luck sont organisés sur des  
» principes jacobins. L'insurrection se renforce  
» d'un moment à l'autre; sa marche est très-ra-  
» pide, et ses progrès effrayans... Faites avancer

» l'armée de Soltikoff, et tout sera bientôt  
» apaisé... On ne peut pas compter sur les Prus-  
» siens et les Autrichiens; Dieu sait ce que leurs  
» forces, regardées comme formidables, sont de-  
» venues! Les Prussiens ne sont plus présente-  
» ment ce qu'ils étaient sous Frédéric II. Ils sem-  
» blent ne pouvoir se tenir que sur la défensive;  
» ils veulent être méthodiques, et ont peur de tout.  
» Jugez d'après cela de la triste situation où je  
» me trouve continuellement entouré d'ennemis  
» et d'espions, et ne recevant de secours et d'ap-  
» pui ni de nos alliés ni de nos troupes... »

Le lendemain 17 avril Varsovie se souleva, et les Russes en furent chassés.

En se développant, l'insurrection polonaise parut avoir un but fixe, mais deux parties distinctes. La première était le recouvrement des provinces démembrées l'année précédente, la délivrance du joug des troupes étrangères et l'anéantissement de tout ce qui avait été fait par la violence à la dernière diète de Grodno. Le second objet comprenait le rétablissement parfait et entier de la constitution du 3 mai, qui fondait le gouvernement représentatif.

A la nouvelle de cet événement, le roi de Prusse n'hésita pas d'ordonner les mesures militaires convenables pour s'assurer la possession de ses nouvelles acquisitions en Pologne. Il

sentit la nécessité d'agir en commun avec la Russie, pour peu que cette puissance se montrât d'accord sur les conditions et les moyens de ce concert. Le roi arrêta dans son conseil que pour être plus à portée de la scène qui venait de s'ouvrir, il se rendrait bientôt lui-même en Posnanie. Le prince de Nassau, qui était alors à Berlin, en partit immédiatement pour Saint-Pétersbourg, afin d'instruire l'impératrice des mesures que le roi était résolu de prendre pour réprimer, d'accord avec elle, les effets de l'insurrection polonaise. En conséquence le collège suprême de guerre expédia en Prusse et dans la Silésie des ordres en vertu desquels l'armée de Pologne devait être portée bientôt au-delà de soixante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons.

Le roi, mécontent du général Schewrin, dont les rapports avaient présenté l'insurrection comme insignifiante, et qui d'ailleurs n'avait prêté aux Russes aucun appui réel, lui ôta le commandement. Il le confia au général Favrat, qui eut ordre d'agir, en attendant l'arrivée du roi, en combinant ses opérations avec les Russes. Le roi venait aussi de rappeler de Varsovie son ministre, de Bucholtz, en l'autorisant à déclarer que M. Zablosky, résident de Pologne près la cour de Prusse, n'aurait pas la permission de

quitter Berlin avant que son ministre fût de retour dans ses états.

Cette complication d'embarras et de guerre ne pouvait manquer d'imprimer à la politique du cabinet de Berlin, relativement aux affaires de France, une direction plus incertaine et encore plus ambiguë.

Tandis que les Polonais proclamaient leur acte d'insurrection, et que la France y répondait contre les alliés par les dispositions les plus formidables, la campagne de 1794 s'ouvrait dans les Pays-Bas. Le prince de Cobourg n'attendait, pour attaquer Landrecies, que l'arrivée de l'empereur.

Outre la grande armée autrichienne qui se rassemblait dans la plaine de Cateau, deux autres corps devaient agir sur les ailes. A la droite, Clairfayt, avec vingt-cinq mille hommes répartis dans les camps de Tournay, Maucron et Laine-d'Or, gardait la West-Flandre. A la gauche, Kautitz couvrait Charleroi et la Meuse, en même temps qu'il observait Maubeuge et Philippeville. Ainsi, d'une part, vingt-cinq mille hommes étaient compromis dans la West-Flandre, où les Français avaient montré tant de fois le dessein de s'engager, tandis que la défense du vrai théâtre de la guerre, qui était évidemment vers Charleroi et la Meuse, n'était confiée seulement qu'à un corps

de dix-huit mille hommes. Ici les plans de Mack et les desseins de l'Angleterre vont être aux prises, d'une part, avec les embarras, les difficultés imprévues, la mauvaise volonté de la Prusse, et de l'autre avec les vues étroites, les combinaisons incertaines du prince de Cobourg et les arrière-pensées des hommes qui dirigeaient le fond de la politique autrichienne.

Il y avait au contraire unité de vues dans les combinaisons du comité de salut public; il voulait vaincre franchement les alliés et les chasser de la Belgique. Cent cinquante-quatre mille hommes, rassemblés par ses ordres, étaient répartis en douze divisions sur toute la ligne, depuis Maubeuge jusqu'à Dunkerque, non compris les garnisons composées de nouvelles levées. Le commandement de toutes ces forces qui bordaient la frontière était confié à Pichegru.

A la fin de mars tout s'apprêtait de part et d'autre pour recommencer la lutte. L'empereur, accompagné de son ministre de cabinet comte de Colloredo, du comte de Trautmansdorff, chef de la chancellerie belge, du baron de Thugut et de l'aide-de-camp Rollin, s'était mis en route de Vienne pour l'armée dans les premiers jours d'avril.

L'arrivée du souverain fut précédée à Bruxelles par une ordonnance du gouvernement belge

contre les *fauteurs du système français*, donnée le 4 avril au nom de l'empereur; elle avait été provoquée par le comte de Metternich, conseiller d'état intime, et son ministre plénipotentiaire. Le préambule en énonçait les motifs. « Résolus de maintenir invariablement la » religion et la constitution, qui, depuis des siècles, font le bonheur des florissantes provinces » belgiques, nous avons trouvé, disait l'empereur, qu'il était de notre sollicitude de seconder » et d'appuyer, par une loi sévère, le vœu public » si fortement et si généralement prononcé par » l'horreur que le pays entier a montrée pour le » système des novateurs français, et d'empêcher » que des factieux ennemis de l'état et de leur patrie, émissaires ou complices de ceux qui, en » France, ont usurpé tous les pouvoirs, n'introduisent, ne propagent et ne répandent dans ce » pays, par des complots et des menées criminelles, les principes du *système révolutionnaire français*. Voulant préserver nos fidèles » sujets de cette contagion, et écarter d'eux d'aussi » grands malheurs, nous avons, de l'avis de notre » conseil privé, etc....., statué et ordonné les » points et articles suivans..... » Par le premier article quiconque serait convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était dé-

claré coupable de haute trahison, et, comme tel, puni de mort. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou tout autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance.

Le comte de Metternich, parti le 8 de Bruxelles avec une députation des états du Brabant, vint recevoir le monarque à la frontière. Le lendemain, l'empereur arriva en personne au milieu de tous les signes de l'allégresse publique, sa présence produisant l'effet ordinaire de l'apparition des grands souverains. Ce prince alla aussitôt visiter Condé, Valenciennes, Le Quesnoy; il examina ensuite les différentes positions des forces autrichiennes.

Le 16, toute l'armée fut rassemblée dans les plaines de Cateau, au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes. Le prince de Cobourg, qui aurait pu tomber sur les divisions françaises éparses, divisa le lendemain toutes ses forces en huit colonnes pour repousser sur autant de rayons divergens l'armée du Nord, qui lui était opposée.

Il franchit la Sambre à Catillon, attaqua, défit la ligne française, et fit investir Landrecies par le prince d'Orange. L'empereur, présent à l'action, écrivit du champ de bataille à Vienne un billet annonçant cette heureuse ouverture de la campagne au conseil aulique de guerre que présidait le comte de Wallis. En partant de sa capitale, l'empereur s'était montré décidé à prendre lui-même le commandement de l'armée alliée. C'eût été une tâche immense. Malheureusement ce prince, doué d'ailleurs de vertus royales, n'est ni guerrier ni politique profond. Ses conseils, et surtout Thugut, parvinrent aisément à le dissuader de sa résolution, qui eût réduit à la nullité le prince de Cobourg, et remis par le fait la direction de l'armée au major-général Mack. On prit un terme moyen, le pire de tous.

Un ordre impérial daté de Bruxelles le 21 avril fut envoyé au conseil aulique : il portait en substance que « S. M. avait pris elle-même » le commandement en chef de l'armée, de façon qu'à l'égard des objets relatifs au service » et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opérations de l'armée, S. M. en ferait exécuter les » détails sous ses propres yeux; mais que d'un » autre côté, d'après la conviction qu'elle avait » acquise des services rendus jusqu'ici à elle et à » l'état par le feld-maréchal prince de Cobourg,

» et d'après la confiance entière qu'elle avait en  
» son attachement pour sa personne, en son zèle  
» pour le service, et en son affection pour l'ar-  
» mée, ce prince restait toujours le point central  
» de réunion où devaient s'adresser tous les or-  
» dres de l'empereur et du conseil aulique. En  
» même temps S. M. déclarait feld-zugmeister  
» (général en chef d'infanterie) son frère l'archi-  
» duc Charles, ainsi que les lieutenans-généraux  
» comte de Kaunitz et comte François de Kinsky.»

Ceci laissait la direction de la guerre dans les mêmes mains, et bornait le voyage de l'empereur à une royale apparition. Tout allait dépendre, comme par le passé, du conseil aulique, de Thugut et du prince de Cobourg.

Par la trouée dont il venait de s'assurer, le généralissime aurait pu refouler le centre de l'armée du Nord, et disperser les masses qui lui étaient opposées. Il n'en fit rien : persistant dans son même système de guerre, il porta toute son attention sur la misérable place de Landrecies. A une autre époque, il est vrai, Landrecies avait arrêté Charles-Quint; le prince Eugène depuis y avait trouvé le terme de ses prospérités, et cependant ces deux redoutables ennemis de la France n'avaient pas eu devant eux une *nation armée*.

Au moment où tout faisait présumer la chute

de Landrecies, les républicains se disposaient à une attaque pour sauver la place assiégée. Le 26 avril commença leur mouvement général depuis les frontières du Luxembourg jusqu'à l'Océan. En même temps que l'aile gauche devait exécuter la diversion projetée sur Courtrai, en envahissant la Flandre à trente lieues de Landrecies, la division de Cambrai, commandée par le général Chappui, et renforcée de dix mille hommes, était destinée à frapper au centre le coup principal. Mais ce corps d'armée, fort de trente mille combattans, essuya le plus sanglant revers devant les redoutes de Troisville, défendues par le duc d'York. Les républicains débordés, échouant dans l'attaque des retranchemens, perdirent trente-cinq pièces de canon, le général Chappui fait prisonnier, et quatre mille hommes restés hors de combat : on les poursuivit jusqu'à Cambrai. Les autres attaques centrales, quoique moins sanglantes, n'eurent pas un meilleur résultat. Les Français rentrèrent de toutes parts dans leurs premières positions. Mais ils restèrent victorieux, à leur aile gauche, en West-Flandre. Le prince de Cobourg, s'inquiétant de ce mouvement si éloigné de son point d'attaque, et dont il eut la première information par les papiers trouvés sur le général Chappui, y vit un motif suffisant pour ne

tirer aucun fruit de sa victoire. Une nouvelle tentative des républicains pour délivrer Landrecies ayant échoué également le 29 avril, le prince n'en resta pas moins immobile.

Le plan de diversion de Pichegru en Flandre venait de lui être révélé; or, les dangers qui menaçaient Clairfayt, abandonné à lui-même, étaient connus : on pouvait y obvier soit en volant à son secours, soit en accablant le centre de l'armée française, deux fois mis en déroute. Quel parti va prendre le chef des alliés ?

Rien ne peut d'abord le déterminer à envoyer sur-le-champ les renforts que réclame la position fâcheuse de Clairfayt : ce général, essayant en vain de prendre Courtrai, est défait près de Maueron. Menin est pris ; mais la garnison, composée de Français émigrés, se fait jour l'épée à la main.

Cependant Landrecies capitule, après un bombardement infernal de cinquante heures, qui ne laissait plus que des ruines. Dans l'intervalle avait lieu à Bruxelles l'inauguration de l'empereur comme duc de Brabant. Tout l'éclat de la pompe de cette cérémonie féodale, toute la joie bruyante du peuple ne purent donner à une telle solennité le caractère d'une solide union entre les sujets et le souverain. Les Brabançons n'avaient encore fourni à l'Autriche ni hommes ni ar-

gent, malgré tant d'annonces prématurées de dévouement et de zèle, soit que les états du pays fussent encore dominés par leurs habitudes récalcitrantes, soit que le levain d'une révolution récente y eût aigri les esprits et attiédi les cœurs. Ils ne pouvaient plus être réchauffés que par des succès éclatans que l'appareil de la guerre et les armes de l'Autriche semblaient promettre.

Le prince de Cobourg entra à Landrecies en vainqueur, et il se bornait à détacher le duc d'York vers Tournai au soutien de la Flandre. Quant à lui, disposant de la grande armée alliée, il resta inactif aux environs de Landrecies, quoique l'instant fût venu de songer à assurer le succès de la campagne.

L'empereur en ouvrit l'avis suggéré par le major-général Mack : on délibéra sur la question de savoir si Landrecies enlevé, le moment ne serait pas venu de pénétrer dans l'intérieur. La trouée faite sur la France n'était-elle pas suffisamment élargie par la possession non-seulement de Landrecies, mais de Condé, du Quesnoy et de Valenciennes ? Mack, revenant à son plan primitif, pensait qu'on pourrait marcher en avant, si on faisait un appel à toutes les passions hostiles contre la convention. « Avec cent cinquante mille » hommes, disait-il, je pousserai une forte avant- » garde sur Paris ; avec deux cent mille hommes

» je vous y ferai rester. » Deux grandes mesures suppléaient dans son plan aux forces qui manquait à la grande armée. Mack insistait toujours pour qu'on inondât la West-Flandre ; ce qui non-seulement eût couvert la droite des alliés, mais encore eût rendu le corps d'armée du général Clairfayt disponible. Il demandait aussi que l'armée prussienne fût attirée sous Namur entre la Sambre et la Meuse. Protégée de la sorte sur ses flancs, la grande armée pouvait encore, selon Mack, se diriger sur Paris avec rapidité, à l'aide d'une nombreuse et brillante cavalerie, sans s'inquiéter de ce qui se passerait dans la Belgique.

Il est de la nature des partis décisifs de rencontrer des oppositions fortes, et celles qui se montrèrent ici à découvert ne furent pas les plus déterminantes. Les états et les habitans de la Flandre maritime redoutaient encore plus l'inondation de la mer qu'un débordement de la part des républicains. On disait au quartier-général que leur résistance à cette grande mesure était suscitée par Clairfayt lui-même, qu'on présentait comme envieux du crédit de Mack. Quant aux Prussiens, on alléguait qu'on ne pouvait les requérir, en vertu du traité de La Haye, que le 24 mai, et non pour être placés sous Namur, mais entre la Sarre et la Moselle, destination convenue en der-

nier lieu. Il fut cependant observé qu'il serait encore plus décisif de les attirer à la grande armée autrichienne. Des convenances politiques parurent s'y opposer, et l'empereur ne s'arrêta point à cet avis salutaire.

Au total, le plan de Mack fut sinon rejeté, du moins paralysé; les alliés restèrent dans leur indécision au milieu des dangers d'une défensive qui ne pouvait être que faible ou incohérente contre un ennemi formidable dont le nombre grossissait de jour en jour, et qui agissait à couvert de ses places fortes.

Alors Thugut, dans ses communications avec l'empereur, commença à jeter en avant combien cette guerre était sanglante et stérile; qu'il était temps de songer à y mettre un terme; que, puisqu'il n'y avait plus moyen de faire impression sur la France, ni de l'entamer avec sécurité pour l'avenir, mieux valait abandonner les Belges à leur sort, et, à la faveur d'une trêve, concentrer les forces de la monarchie en Allemagne, où se trouveraient, ainsi qu'en Italie, des équivalens; qu'il était temps d'ailleurs de s'occuper de la Pologne, que la Russie s'appêtait à dévorer; que jamais crise sociale ne s'était montrée plus menaçante, et qu'avant tout il fallait préserver la monarchie, et savoir au besoin lui sacrifier des provinces qui n'en étaient qu'un annexe plus oné-

reux qu'utile. Thugut était ici l'organe du parti purement autrichien, qui, préconisant le système de la monarchie compacte, redoutait tout contact avec la révolution française, et n'avait pour elle au fond ni haine ni mépris.

Toutefois on ne parlait pas encore ouvertement d'abandonner le champ de bataille; la transition eût été trop brusque; il fallait combattre encore, tâcher de s'en tirer avec honneur, et ne pas choquer l'Europe, ni rompre tout lien avec l'Angleterre, dont l'alliance pouvait devenir aussi fructueuse qu'elle l'était à la Prusse. Telles étaient les pensées du cabinet.

Comment la guerre ne s'en serait-elle pas ressentie dans ses directions les plus essentielles?

On touchait à la mi-mai, et depuis plus d'un mois toute la frontière depuis Luxembourg jusqu'à Nieupoort était le théâtre de marches et de contre-marches, d'évolutions, de combats meurtriers, sans qu'il en sortît aucun événement décisif. Les généraux des deux partis avaient si peu l'idée de la grande guerre que les différens corps d'armées s'entrechoquaient souvent au hasard, et couraient sur toute la ligne pour n'obtenir que de minces avantages chèrement achetés.

Mais si rien de grand, rien de concluant, ne pouvait émaner des conseils d'une coalition si peu d'accord dans ses vues, il n'en était pas de même

des délibérations du parti contraire qu'unissaient un même esprit et un danger commun. Méditant sur la cause des revers qu'il venait d'éprouver au centre de sa ligne, le comité de salut public, éclairé par Carnot, et instruit d'ailleurs du motif des tergiversations du cabinet prussien, avait jugé que c'était sur la Sambre qu'il fallait frapper un grand coup. Il avait pris en conséquence, le 30 avril, un arrêté destiné à avoir une influence prodigieuse sur l'issue de la campagne. Cet arrêté portait l'ordre au général Jourdan, commandant en chef de l'armée de la Moselle, de la renforcer par quinze mille hommes de l'armée du Rhin; puis, laissant un corps suffisant pour couvrir le versant occidental des Vosges, et pour observer Luxembourg, de marcher à la tête de quarante-cinq mille hommes par les Ardennes, afin de se réunir au corps d'armée sur la Sambre. Ce dernier corps opérait alors la même diversion contre le général Kaunitz que celle que les généraux Souham et Moreau exécutaient avec l'aile gauche contre Clairfayt dans la Flandre, mais avec moins de succès et de bonheur. Le sang ruisselait sur les rives de la Sambre, où Kaunitz repoussait toutes les attaques des républicains.

Ces revers, loin d'abattre le comité de salut public, qui était représenté à l'armée par les

conventionnels Saint-Just et Lebas, ne faisaient que l'irriter; il n'en pressait que davantage Jourdan de marcher de la Moselle sur Charleroi.

Mais avant même que ce général eût commencé son mouvement, l'empereur et le prince de Cobourg, enflés de l'avantage remporté au centre de la ligne française, et rassurés du côté de la Sambre par la contenance de Kaunitz, avaient déterminé de marcher en forces à l'appui de Clairfayt pour frapper un grand coup, et sauver la Flandre : le 15 mai, le quartier-général de l'empereur avait été porté à Tournai. On avait eu recours aux combinaisons militaires de Mack; et cet officier venait d'enfanter un projet qu'on appela *plan de destruction*, en ce qu'il ne tendait à rien moins qu'à détruire l'armée républicaine, aux ordres de Pichegru.

Il est certain que la position de ce général était critique. Quatre-vingt-quinze bataillons et cent trente-trois escadrons de la grande armée alliée, formant quatre-vingt-dix mille combattans, pouvaient couper la gauche de l'armée française de Lille et de ses frontières, et la forcer de combattre avec la mer du Nord à dos, ce qui l'eût mis dans un péril imminent. Mais à l'état-major et dans le cabinet de l'empereur, tous ceux qui, par leur influence, pouvaient décider le succès de l'opération, n'étaient pas ani-

més d'une égale ardeur de vaincre. Le parti purement autrichien ne cherchait au contraire que l'occasion ou un prétexte de lâcher prise.

On va voir avec combien peu de capacité et d'émulation fut exécuté le dernier plan de Mack, que l'envie, la jalousie et d'autres passions masquées n'aspiraient qu'à faire évanouir. Le prince de Cobourg dirigea six colonnes concentriquement sur Tournai, avec l'intention d'attaquer, le 17 mai, le camp français de Courtrai. Il importait que les colonnes d'attaque arrivassent à point nommé au rendez-vous; mais l'une d'elles, celle de l'archiduc Charles, partait de Saint-Amand, et une autre, celle du général Clairfayt, avait vingt lieues à faire pour ainsi dire à travers l'armée française.

Les différentes divisions alliées marchaient ainsi sans aucune précision, quand les généraux français Souham et Moreau, en l'absence de Pichegru, alors en tournée à son aile droite, prirent la résolution, au premier avis du mouvement inquiétant du prince de Cobourg, de marcher sur Turcoing, pour assurer leurs communications avec Lille. Cette habile manœuvre pouvait seule les sauver. Il n'y avait pas à balancer: la masse des forces françaises était coupée de Lille si la jonction des forces alliées s'effectuait. Dans cette crise, Moreau, Souham, Macdonald

et Reynier agirent avec vigueur, en occupant la position de Turcoing, où les alliés auraient dû être en forces. Mais d'un côté Clairfayt était encore à Warwick, et de l'autre l'archiduc Charles, ayant sa gauche harassée, était contenu par de petits détachemens. Tout à coup, le 18 mai, le centre de l'armée combinée se trouve, sur une ligne très-étendue, en face du gros de l'armée républicaine. Les généraux français voulant éviter d'être attaqués simultanément par les colonnes qui les pressent, ne perdent pas un moment; ils accablent d'abord le général Otto à Turcoing et à Leers, tandis que le corps du duc d'York, morcelé dans Lannoy et Roubaix, privé d'ailleurs d'une partie de sa cavalerie, est enveloppé par dix-huit mille hommes. Le duc d'York était pris s'il eût tenu; la vitesse de son cheval et une centaine de Hessois qui tiraillaient à l'arrière-garde le sauvèrent.

Tandis que ces deux corps du centre, éparpillés par brigades sur trop de longueur étaient si aisément enfoncés et dispersés par une masse de soixante mille Français, les deux divisions de gauche, fortes de trente-un bataillons et de quarante-huit escadrons, sous l'archiduc Charles et le général Kinsky, restaient dans une inaction complète, et dont les causes sont restées inconnues. Clairfayt lui-même, avec ses

vingt mille hommes, ne prit pas au combat une part beaucoup plus active. N'ayant passé la Lys que dans la matinée, il arriva trop tard, et se mit en retraite sur son ancienne position; mais il avait repoussé la brigade Vandamme avec perte, et amenait sept pièces de canon et trois cents prisonniers. C'était une bien faible compensation de la défaite du centre des alliés, défaite d'autant plus grave qu'il en résultait pour les Français une victoire morale remportée sur une armée supérieure en nombre, et qui s'attendait elle-même à des triomphes.

Pichegru arriva le lendemain; au lieu de compléter la défaite d'une armée battue, et divisée, en la poursuivant avec vigueur, il ne reprit son mouvement offensif que le 22 mai. Son intention était d'investir Tournai, et de l'attaquer par le côté de la Flandre, comme étant le plus faible, conquête d'ailleurs peu nécessaire, mais qui eût ôté un appui à la droite des alliés. Ce jour-là même il les trouva occupant le terrain sous Tournai, depuis Marquin jusqu'à l'Escaut. Après les premières attaques d'avant-poste, l'ardeur des soldats français les porta trop en avant, et il s'engagea une bataille qui fut une des plus sanglantes de cette guerre. Près de cent mille Français étaient amenés contre l'aile droite des alliés, dans la vue de forcer, s'il

était possible, le passage de l'Escaut, pour cerner ensuite Tournai. Dans cette bataille imprévue, l'opiniâtreté ne céda de part ni d'autre. Comme il n'y avait pas eu de dispositions calculées, il n'y eut pas de manœuvres : chacun combattit au poste où il se trouvait attaqué. L'action, commencée au soleil levant, se soutint sans interruption pendant tout le jour, et avec plus de chaleur encore, au village de Pontachin, qui fut pris et repris. L'empereur était présent; on le vit constamment à cheval pendant douze heures, parcourant les rangs, et excitant les troupes qui, épuisées de fatigue, étaient près de succomber. « Courage, mes amis! leur criait l'empereur; » encore quelques instans et la victoire est à nous; » courage! nous allons être soutenus.» La voix du monarque releva le courage du soldat qui, tenant ferme, continua de combattre dans ses positions. Enfin le duc d'York ayant forcé et repris le village de Pontachin, la baïonnette basse, cette dernière action et la nuit venue mirent fin au carnage : vingt mille hommes étaient hors de combat, et, de part et d'autre, on n'avait gagné ni perdu un pouce de terrain.

Dans cette bataille, les chefs des deux partis n'avaient eu aucun plan fixe. Du côté des Autrichiens, sans volonté de vaincre, on voulait seulement ne pas être battu. Leur gauche, aux

ordres de l'archiduc Charles, n'avait eu aucune part à l'action, et c'était pour la seconde fois. Ne survenait-il pas toujours quelque incident, quelque malentendu qui s'opposait à l'entière concentration des forces alliées ? Les Français, il est vrai, après une perte de dix mille hommes, se replièrent, pendant la nuit, dans leurs premières positions. Mais les Impériaux, fatigués d'une bataille de douze heures, mal dirigés, n'en tirèrent aucun avantage. L'armée, affaiblie et frappée dans son moral, se retrancha sous Tournai, et y resta sur la défensive, en voyant ainsi s'évanouir toutes les illusions enfantées par le plan trop vanté du major-général Mack. Le parti purement autrichien prit aussitôt le dessus dans les conseils divisés de l'empereur.

On ouvrit en sa présence, le 24 mai, à Tournai même, un conseil privé à la fois militaire et politique. Thugut en était l'âme. Faisant la guerre à contre-cœur avec seulement une partie des forces de la monarchie, il nourrissait le dessein d'abandonner les provinces belgiques, malgré une masse d'intérêts et de préjugés contraires à cette résolution. A cet effet il avait travaillé de longue main l'esprit de l'empereur. On en vint d'abord à traiter la question militaire. Les alliés furent représentés comme à découvert sur leurs deux ailes, en présence de deux cent mille com-

battans acharnés<sup>1</sup>. Le centre seul offrait quelque résistance d'après l'occupation des quatre places françaises. Ceci posé, n'était-il pas évident que les alliés ne pouvaient former ni siège ni blocus devant un ennemi plus fort qu'eux, ayant tout le loisir de se porter sur leurs flancs et sur leurs derrières pendant qu'ils s'attacheraient à de telles entreprises? Il paraissait d'ailleurs impossible de faire abandonner aux Français leur position dans la West-Flandre. Dès lors la campagne était manquée. Le prince de Cobourg, qui, entrant dans les vues de Thugut, tendait par ses opérations à les faire prévaloir, s'appuya sur l'opinion connue de Mack : cet officier interpellé avoua qu'il avait en effet annoncé que cette campagne serait la dernière dans la Belgique; que la guerre ne pouvant avoir qu'un seul but, la contre-révolution dans Paris, hors de là tout le reste lui semblait inutile; qu'il valait mieux certainement abandonner ces provinces à elles-mêmes avec la totalité de l'armée que de risquer d'enterrer sans fruit la moitié des forces de la monarchie dans les champs de la Belgique. Ici Thugut demanda s'il fallait sacrifier toutes les ressources de l'état pour une possession si peu affectée au souverain. Appuyé par Trautmansdorff, il re-

<sup>1</sup> Le général Jourdan n'avait point encore opéré sa jonction; or, cette assertion était au moins inexacte.

leva la conduite des états et le manque de foi à leurs promesses. N'avaient-ils pas offert hommes et argent en janvier 1793 pour être délivrés des exactions de la convention et du débordement de ses armées ? On les en avait affranchis ; et, au lieu de réaliser leurs offres, les états avaient suscité mille difficultés, mille chicanes. La conduite des Français était diamétralement opposée : tandis que les Belges persistaient dans leur parcimonieuse opposition, les Français se levaient en masse, et tout était prodigué par eux au succès de leur cause. Que pouvait-on leur opposer de semblable ? Jamais une guerre de politique ordinaire, conduite par les procédés ordinaires, ne pourrait l'emporter sur une guerre de révolution ; et quelle révolution ! extraordinaire en elle-même, extraordinaire par ses principes, par ses excès et par le génie de ses auteurs. On ne devait pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles l'Autriche épuisait ainsi ses forces sans aucun fruit : c'était au moment où le feu de l'insurrection embrasait la Pologne, et menaçait des provinces adhérentes au cœur de la monarchie. Là aussi il fallait prendre les armes. Pouvait-on soutenir deux guerres onéreuses à la fois ? Laisserait-on la Russie et la Prusse décider seules de la destinée d'un pays dont il fallait apaiser l'effervescence et étouffer les soulevemens ? Si, prête à rompre

le nœud de ses engagemens, la Prusse avait consenti à s'arrêter sur les bords du Rhin, ce n'était qu'au prix d'un riche subside, qui au moins allait la défrayer. Les intérêts de l'Autriche demandaient aussi qu'elle se plaçât dans la même situation. Si l'Angleterre entendait garantir la Belgique et sauver la Hollande, c'était surtout à la puissance autrichienne qu'elle devait avoir recours. Désintéressée dans la guerre, ou plutôt ruinée par elle, il ne resterait plus à l'Autriche qu'à s'éloigner, à se replier sur elle-même, en prenant la ligne de la Meuse, si ce n'était pas celle du Rhin. Alors, et l'affaire de la Pologne finie, peut-être se trouverait-elle en mesure, secondée efficacement par l'Angleterre, de reconquérir une troisième fois la Belgique avec de plus grandes forces : il n'avait fallu que soixante mille hommes pour en chasser Dumouriez!.... D'un autre côté, par l'effet même de l'abandon de ces provinces, l'Autriche resterait encore plus libre sur le choix des moyens d'en balancer la perte ; car si la France, où tout faisait présager une crise intérieure, venait à offrir une forme de gouvernement avec lequel on pût traiter, il serait infiniment plus facile de s'entendre en sacrifiant la Belgique, sauf à en trouver ailleurs une ample compensation.

Tout ayant été ainsi pesé, la majorité du conseil regarda comme contraire aux plus puis-

sans intérêts de l'État de continuer une guerre ruineuse pour une possession si peu affectonnée et si lointaine. On décida néanmoins que, pour mettre à couvert l'honneur des armes de l'Autriche, on ne reculerait pas devant une bataille, et que de son issue dépendrait le parti qui serait pris ultérieurement, soit pour négocier avec la France, soit pour traiter sur d'autres bases avec l'Angleterre; mais qu'au préalable l'empereur, se mettant hors de l'influence de ces chances diverses, retournerait à Vienne, s'y occuperait immédiatement des affaires de Pologne, et, voyant se développer les événemens, y prendrait part selon que l'exigerait l'intérêt de la monarchie.

On convint unanimement que la délibération resterait secrète; il importait en effet au cabinet d'Autriche que si la mesure de l'évacuation s'effectuait on n'y vît pas l'effet d'une préméditation, mais une détermination commandée uniquement par l'impuissance de continuer la lutte avec avantage. Il s'agissait de ne pas trop choquer les alliés, en gagnant du temps, car c'était le temps surtout que l'Autriche avait toujours su mettre à profit dans l'intérêt de sa politique. Mais pouvait-elle dérober ses intentions secrètes au cabinet de Londres, qui ne cessait de se plaindre de la fausse direction donnée à cette guerre, ne s'abusant pas sur la tiédeur et

l'incapacité du prince généralissime? L'impératrice de Russie était tout aussi bien informée de ce qui se passait dans les Pays-Bas, où elle avait envoyé le comte de Langeron et le duc de Richelieu <sup>1</sup> servir comme volontaires à l'armée du prince de Cobourg; au fond ils y étaient plutôt comme observateurs militaires: le comte de Langeron rendait compte directement à la czarine des opérations des alliés.

Aux yeux des envoyés de Catherine et des commissaires anglais, on rejetait à l'état-major du prince de Cobourg sur la mauvaise volonté des Prussiens l'indécision des événemens de la campagne et le peu de succès qu'on devait s'en promettre, tant que le renfort auxiliaire, demandé à la Prusse, n'arriverait pas sur la Meuse. L'Autriche, s'étant refusée à prendre aucune part au traité de La Haye, laissait à l'Angleterre le soin d'en requérir l'exécution.

Le cabinet de Londres avait envoyé des instructions à lord Malmesbury, au sujet de l'armée prussienne, qui devait être rendue dans les derniers jours de mai sur la frontière des Pays-Bas. Malmesbury étant parti de La Haye, prit sa route pour Maestricht, d'où il se proposait d'aller ensuite au quartier-général de l'empereur. Des conférences s'ouvrirent aussitôt à Maestricht, entre

<sup>1</sup> Le même qui depuis a été ministre de Louis XVIII.

cet ambassadeur, le ministre Haugwitz et les plénipotentiaires hollandais. Leur principal objet était de tirer des armées du Rhin 50 et même 60 mille hommes pour les faire accourir à la défense de la Belgique, d'où dépendait le sort de la Hollande et celui des plus grands intérêts de l'Angleterre. Malmesbury et les envoyés de Hollande s'appuyaient sur la clause du traité qui stipulait la marche de l'armée prussienne vers la Sambre. Haugwitz y adhéra et prit l'engagement de requérir, au nom de son cabinet, le maréchal Moellendorf de mettre sans délai à exécution la stipulation réclamée par les deux puissances maritimes.

De son côté Moellendorf s'était déjà montré décidé à rester sur le Rhin. La première ligne de ses cantonnemens s'étendait à cette époque depuis le fleuve jusqu'aux sources de la Nahe : le reste de son armée était groupé autour de Mayence.

Loin d'adhérer à la réquisition diplomatique d'Haugwitz et des plénipotentiaires alliés, le maréchal prussien, informé presque en même temps que le général Jourdan venait de se mettre en marche vers la Sambre à la tête des forces principales de l'armée de la Moselle, n'eut pas la moindre intention de le devancer ni de le suivre. Il se hâta au contraire, pour mieux éluder la

réquisition des puissances, de commencer une expédition sur la Sarre, en s'emparant de Kaiserslautern, et en poussant ensuite sur Sarre-Louis, comme pour en faire le siège. Ses divers mouvemens remplirent les derniers jours de mai. L'armée française du Rhin et les deux divisions de la Moselle restées dans leurs anciennes positions s'étaient mises en retraite devant les Prussiens, qui avaient attiré quinze mille hommes de l'armée du duc de Saxe-Teschen sur la rive gauche pour concourir à l'offensive. Tout à coup Moellendorf, satisfait de ce mince avantage, au lieu d'achever les dispositions qui devaient lui assurer la victoire, s'arrête au revers des Vosges, et là, remettant l'épée dans le fourreau, s'engage bientôt dans un débat diplomatique avec les plénipotentiaires de l'Angleterre et de la Hollande, qui lui rappellent avec force les conditions du traité de La Haye.

Que fait alors Haugwitz ? après avoir assisté à Maestricht aux conférences sur la poursuite de la guerre, instruit trop tard des intentions de sa cour, et se voyant personnellement engagé, il quitte Maestricht précipitamment pour se rendre à Berlin. Il n'y trouva plus le roi. Ce prince était parti de Potsdam le 14 mai, allant par Francfort-sur-l'O- en Posnanie, accompagné du général Bischoffswerder, du colonel Manstein et de Lucchesini.

Les deux princes ses fils et le ministre d'état de Woss l'avaient précédé. On ne douta plus dès lors que le roi n'eût réellement la volonté d'agir contre la révolution polonaise de concert avec la Russie. A la veille de voir la Prusse prendre part aux hostilités communes, les deux favoris du roi conçurent, de concert avec Lucchesini, le projet d'assembler en Posnanie un congrès pour régler et pacifier les affaires de Pologne. Mais ils acquirent bientôt la certitude que telle n'était pas l'intention de la czarine, qui ne voulait y rien décider que par la force des armes. Ce projet n'avait pas non plus l'assentiment des chefs polonais, qui ne s'en promettaient rien de satisfaisant s'il venait à se réaliser. Dans cette supposition, ils regardaient comme indubitable que Lucchesini assisterait au congrès de la part de sa cour, et c'était précisément à ce ministre et à la conduite qu'il avait tenue en Pologne à deux époques différentes qu'ils imputaient leurs dernières infortunes, comme on attribuait alors en Allemagne à sa récente ambassade à Vienne la défiance qui régnait entre le cabinet impérial et celui de Berlin.

✽ Il ne fut plus question de congrès, dès que les avantages que le roi devait retirer des secours accordés à la Russie dans cette guerre eurent été réglés à Saint-Petersbourg. Le monarque

prussien se mit aussitôt à la tête de ses troupes, qui s'élevaient à plus de vingt mille hommes. Après avoir opéré sa jonction avec les Russes, le roi attaqua le 8 juin les forces polonaises commandées par le général Kosciuszko. L'action eut lieu sous Szezekociny, bourg situé aux confins du palatinat de Siradie et de celui de Cracovie : les Polonais y furent défaits.

La lettre que le roi écrivit lui-même sur le champ de bataille à son ministre du cabinet, comte d'Alvensleben, portait que « le général » Favrat, avec une partie des forces prussiennes, » s'étant réuni le 6 à un corps russe près de la » petite ville de Piliczka, le roi avait attaqué de » l'autre côté l'armée polonaise aux ordres de » Kosciuszko, entre Piliczka et Cracovie ; que les » Polonais avaient laissé deux mille hommes sur » le champ de bataille, et perdu treize canons ; » et que le roi, qui s'était exposé, avait récom- » pensé la bravoure de son second fils, le prince » Louis, en l'élevant au grade de général-major, » grade qu'il avait également conféré à son aide- » de-camp Manstein, qui avait eu un cheval tué » sous lui à ses côtés. »

Cependant Kosciuszko qui, par sa retraite, avait sauvé son armée d'une défaite totale, n'étant pas poursuivi par les Prussiens, rallia ses troupes et rétablit l'ordre. Le roi envoya immé-

diatement le grand-écuyer de Lindenau à Saint-Pétersbourg y porter la nouvelle de la bataille dont l'issue était favorable aux intérêts combinés de la Prusse et de la Russie. Le surlendemain, le prince de Nassau et le lieutenant-général de Fersen arrivèrent au quartier-général du roi pour y concerter la suite des opérations. Peu de jours après, la ville de Cracovie s'étant rendue à un corps prussien, le roi fit ses dispositions pour former en personne le siège de Varsovie.

Toute la sollicitude du roi se portait alors sur la guerre de Pologne, ce prince ne voyant plus la poursuite des hostilités contre la France que sous le point de vue d'une tâche pénible dont il aurait voulu être affranchi. Il résultait de cette disposition que le roi n'envisageait pas sans une sorte de répugnance les nouveaux engagements qu'il venait de contracter avec l'Angleterre. Ainsi cette troisième campagne, dirigée contre la révolution, et qui devait être si décisive, commençait à peine, soit sur le Rhin, soit dans les Pays-Bas, que les deux princes, dont les armes faisaient la principale force de la coalition, aspiraient mutuellement à sortir d'une lutte pour le soutien de laquelle il eût fallu déployer un plus haut degré d'énergie qu'ils n'étaient susceptibles d'en montrer l'un et l'autre.

Cependant rien n'était encore changé dans les Pays-Bas, à la fin de mai, dans l'ensemble de la guerre. Clairfayt occupait une position entre la Lys et la mer, couvrant de là Gand et l'intérieur de la Flandre, dont Pichegru, après la bataille de Pontachin, avait poursuivi l'invasion. A l'autre aile de ce front de bataille de quarante lieues d'étendue, où tous les postes étaient occupés, on en venait aux mains tous les jours sur les rives de la Sambre vers Charleroi. C'était pour ainsi dire la clef de toute cette ligne : là devait se décider le sort de la campagne par l'effet de la jonction de l'armée de la Moselle avec l'armée des Ardennes et la droite de celle du Nord : Jourdan était en pleine marche ; il perçait par les Ardennes, et Beaulieu, se trouvant à découvert, s'était retiré vers Namur. Un troisième passage de la Sambre avait été tenté sans succès le 26 mai. Le 30, l'armée des Ardennes et la droite de l'armée du Nord avaient fait un nouveau mouvement, et investi Charleroi : malgré plusieurs tentatives infructueuses, les Français ne s'en proposaient pas moins d'en faire le siège. Les Autrichiens qui leur étaient opposés s'avancèrent pour délivrer la place : le prince héréditaire d'Orange les commandait <sup>1</sup>. L'empereur lui-même arriva

<sup>1</sup> Il avait remplacé le général comte de Kaunitz, rappelé à la grande armée par le généralissime.

le 1<sup>er</sup> juin avec le renfort parti de Tournai, et le 3 juin une vigoureuse attaque commença sur toute la ligne. Les républicains, assaillis et battus, furent contraints de lever précipitamment le siège, après avoir perdu deux mille hommes. Mais dès le lendemain on vit paraître tout-à-coup les têtes de colonnes des quarante mille hommes de l'armée de la Moselle, conduits par Jourdan. Quel renfort imposant ! Réunis dans la main d'un seul chef, ces trois corps d'armées formèrent l'armée de Sambre-et-Meuse; elle s'élevait à soixante-seize mille combattans, non compris quinze mille hommes, qui, sous les ordres du général Scherer, gardaient la Sambre, de Maubeuge à Thuin. Au premier bruit de cette accumulation de forces sur le point essentiel de la Sambre, le conseil privé de l'empereur décida qu'il était temps de mettre à exécution les résolutions délibérées à Tournai. Un aide-de-camp fut envoyé en toute hâte au prince de Cobourg, avec une dépêche écrite au nom de l'empereur, pour qu'il vînt au soutien de la Sambre; il s'agissait d'empêcher que les corps français, dont la jonction s'était opérée, ne se portassent de Charleroi, qu'ils ne cessaient de menacer directement, sur Tirlemont, d'où ils intercepteraient la route de Liège, par laquelle devrait s'effectuer, selon l'évènement, la retraite des troupes impériales.

Sans laisser encore transpirer son intention de quitter l'armée, l'empereur, partant pour se rendre de Malines à Anvers, se plaignit avec amertume du retard, ou plutôt de la mauvaise volonté que mettait la Prusse à concourir à la défense commune sur un champ de bataille, où elle s'était engagée par un traité formel de venir combattre, et où allait être décidé le sort de la guerre. L'empereur ajouta que la prodigieuse augmentation des forces de l'ennemi ne lui laissait que peu d'espoir de prolonger la lutte avec succès, si des forces auxiliaires n'arrivaient pas en toute hâte. Le marquis d'Hertfort <sup>1</sup>, l'un des commissaires du gouvernement anglais, supplia l'empereur de ne pas se départir de sa constance glorieuse pour la défense commune, et de persister dans la juste confiance que lui avait inspirée jusqu'alors l'appui de ses valeureuses troupes qui ne pouvaient manquer de vaincre, étant dirigées par les mêmes sentimens dont elles étaient animées. Il annonça à l'empereur l'arrivée du marquis de Cornwallis, chargé par sa cour de se rendre en qualité de commissaire auprès de l'armée prussienne, qui, sur sa réquisition, ne tarderait pas vraisemblablement à filer vers les Pays-Bas. L'empereur témoigna sur les intentions du cabinet de Prusse des doutes que celui

<sup>1</sup> Ci-devant lord Yarmouth.

de Londres commençait à partager. Pitt avait donné au marquis de Cornwallis la mission de vaincre les hésitations du maréchal Mœllendorff. Le marquis avait fait le trajet de Londres à Ostende à bord d'une frégate anglaise, et il arrivait presque au moment où se terminaient les conférences de Macstricht. Les engagements qu'Haugwitz y avait pris lui firent d'abord augurer qu'il réussirait dans l'objet de sa mission. Pressé de la remplir, il alla joindre à Mayence lord Malmesbury, signataire du traité, et l'amiral Kinckel, que la Hollande envoyait de son côté à l'armée prussienne avec une mission semblable. Lord Malmesbury n'ayant pu déterminer Haugwitz à venir conférer avec le maréchal Mœllendorff pour la prompte exécution des stipulations de La Haye, Hardenberg, sur ses instances, consentit à remplacer Haugwitz en sa qualité de ministre du cabinet prussien. Les conférences eurent lieu vers la mi-juin, d'abord au château de Kirchheimbohlenden, sur le Rhin, au pied du mont Tonnerre, puis au quartier-général de Mœllendorff : elles furent très-animées. Les commissaires des puissances maritimes exigeaient que les Prussiens, au lieu d'agir dans la Lorraine et l'Alsace, se portassent en toute hâte sur la Sambre, dans la vue de conserver la Belgique. « Ce n'était pas gratuitement, disaient Cornwallis,

» Kinckel et Malmesbury, qu'elles payaient les  
» subsides, ni pour que les auxiliaires soudoyés  
» employassent leurs forces à leur gré. Les Prus-  
» siens devaient donc agir conjointement et à  
» la guise des alliés, car telle était la première  
» condition et la base du traité. Ces demandes  
» d'ailleurs étaient si justes que le plénipoten-  
» tiaire prussien lui-même y avait souscrit aux  
» conférences de Maestricht. »

Mœllendorff ne crut pas devoir y obtempérer, dans la persuasion qu'elles étaient incompatibles avec la dignité et l'intérêt politique de son gouvernement. Il alléguait qu'elles étaient contraires au succès de la campagne, et comme il ne pouvait mettre en avant que ce dernier motif, il l'appuya avec beaucoup de chaleur et d'énergie, rappelant d'abord : « qu'en se maintenant  
» l'hiver entier sur la rive gauche du Rhin, il avait  
» empêché l'ennemi de se maintenir lui-même à  
» Trèves, et préservé la chute presque inévitable  
» des Pays-Bas ; que les opérations précoces de  
» la campagne et l'attaque de la Lautern n'a-  
» vaient pas été moins utiles en appelant une par-  
» tie des forces françaises de la Sambre sur la Mo-  
» selle, et facilitant ainsi la défense de la Belgique ;  
» que nul moyen n'était même à présent plus  
» propre à sauver ce pays que de continuer d'at-  
» taquer en flanc la Lorraine et l'Alsace ; qu'il

» fallait s'aveugler soi-même sur les vrais inté-  
» rêts des alliés pour ne pas comprendre que  
» rien ne pouvait être plus agréable aux Fran-  
» çais que la translation des forces prussiennes  
» sur la Sambre ; que par-là Sarre-Louis et Lan-  
» dau, actuellement menacés, n'auraient plus  
» rien à craindre ; que le Rhin, dégarni de trou-  
» pes, resterait sans défense, et enfin que rien  
» n'empêcherait plus l'armée du Nord de rec-  
» voir tous les autres renforts qu'elle désirait. »

Les commissaires ne virent dans ces allé-  
gations que des subterfuges ; ils réitérèrent leur  
demande péremptoire, en la motivant non-seule-  
ment sur le texte même du traité, mais encore  
sur la jonction des deux armées de la Moselle et  
du Nord qui venait de s'opérer devant Char-  
leroi : elle donnait aux Français sur la Sam-  
bre un tel accroissement de forces que s'il n'était  
pas balancé par la prompte intervention des Prus-  
siens, la sûreté de la Belgique serait gravement  
compromise, de même que la barrière de la  
Hollande, que les puissances maritimes avaient  
tant d'intérêt à défendre. Moellendorff persista  
dans son refus, en observant que le traité signé à  
La Haye portait expressément que l'armée reste-  
rait réunie sous un chef prussien ; que d'ailleurs  
elle n'était pas passée positivement à la solde des  
puissances maritimes, qui, par la convention du

19 avril, fournissaient seulement au roi de Prusse, pour continuer sa coopération, des moyens dont ce monarque s'était privé par les efforts qu'il avait faits précédemment à ses propres frais sur les revenus de l'état. Il ne fut pas possible de faire changer de résolution au vieux maréchal. L'aigreur s'en mêla, et on en vint même aux reproches. Attaquant la bonne foi des Prussiens, les commissaires observèrent que les alliés payaient l'entretien de soixante-deux mille hommes, et qu'on savait néanmoins positivement qu'à la boulangerie de l'armée on ne confectionnait du pain que pour trente-deux mille soldats. Mœllendorff se récria, et nia l'exactitude de ce calcul. Enfin Hardenberg, plus conciliant, et qui désirait mettre un terme à cette pénible discussion, proposa d'envoyer un officier auprès du roi réclamer la détermination de S. M. sur la destination ultérieure de l'armée prussienne. Le marquis de Cornwallis, tout en adhérant à cette proposition, déclara que les alliés suspendraient les paiemens du subsidé jusqu'à ce que cette affaire fût arrangée, et les difficultés applanies. On se sépara : le major de Meyerinck, aide-de-camp de Mœllendorff, et à qui la dépêche fut confiée, prit la route de Breslau, pour de là gagner le quartier-général du roi en Pologne.

De son côté, l'empereur, résigné à l'abandon

des provinces belgiques, avait quitté, le 9 juin, l'armée du prince de Cobourg, pour se rendre à Anvers ; puis, tout à coup, revenant sur ses pas, et passant le Rhin, il continua sa route directement pour Vienne, laissant au comte de Metternich le soin de mettre les vues secrètes de son cabinet à exécution, quand il en serait temps. Son retour subit à Vienne, au moment où, dans les Pays-Bas, le feu de la guerre paraissait dans toute sa force, fit dans cette résidence et dans les autres capitales de l'Europe la plus grande sensation. « L'empereur ne s'est pas si fort hâté, » disait-on à la cour et dans les cercles, sans quel- » que motif pressant. » Les hauts personnages plus au fait des affaires, comme étant plus près du prince et des ministres, répondaient avec une sorte d'affectation diplomatique que « la pré- » sence du monarque aux Pays-Bas, l'expérience » qu'il y avait faite personnellement des difficultés » qu'offraient les conjonctures présentes, et les » connaissances qu'il y avait acquises sur les lieux » mêmes, et qui étaient bien préférables à celles » qu'on tirait de rapports éloignés, l'avaient con- » duit à un résultat que peut-être on verrait se » développer dans peu ; que du reste on parlait » plus que jamais de mettre un terme à l'effusion » du sang humain, et de laisser calmer, s'il était » possible, par le repos, cette agitation des es-

» prits, de part et d'autre, qui plongeait l'Europe  
» dans les plus grands malheurs. »

La paix, ou tout au moins une trêve avec la France, entraînait réellement dans les combinaisons de Thugut, et par conséquent du cabinet impérial. D'après les informations secrètes qu'on y recevait de Paris, on s'attendait à un nouvel ordre de choses en France, c'est-à-dire que le pouvoir divisé y tomberait dans une seule main. Robespierre était ce prochain dictateur. Se montrant disposé à mettre un terme aux excès révolutionnaires et au règne de la terreur, il était aux yeux des cabinets de Vienne et de Londres le seul avec lequel il fût possible de traiter. Ne s'était-il pas opposé à la guerre dans son origine, et depuis n'avait-il pas anéanti la faction de Brissot, qui, en Pallumant, avait lancé contre l'Europe la propagande? N'avait-il pas abattu plus récemment les factions anarchiques qui prêchaient le nivellement de tous les rangs et de toutes les fortunes, et qui, en abolissant le culte chrétien, avaient nationalisé l'athéisme? Dans un rapport sur la morale publique, il avait tonné lui-même contre l'athéisme et les profanations. Il venait de faire plus : nommé président de la convention, il avait fait proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme <sup>1</sup>. Le gou-

<sup>1</sup> Le 8 juin 1794.

vernement de Robespierre commençait, pour ainsi dire, sous les auspices de cette déclaration religieuse, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois. Il promettait aussi la liberté à tous les cultes. N'était-il pas évident qu'il aspirait à ramener les choses à un état d'ordre qu'on pût supporter et qui pût être durable? Telle était l'idée qu'on s'était formé de ce chef de la révolution, non-seulement à Vienne et à Londres, mais encore à Rome, à Turin, à Madrid, où l'on pensait avec raison que le pouvoir finirait par appartenir à celui au nom duquel l'ordre public pourrait se rétablir en France.

Encore d'autres indices semblaient justifier les prévisions des deux principaux cabinets confédérés. On savait par exemple à Vienne et à Londres que c'était le frère de Robespierre qui avait fait suspendre l'invasion du Piémont et de la Lombardie, prête à s'effectuer par les Alpes maritimes; on n'ignorait pas non plus que, dans le comité de salut public, Robespierre lui-même ralentissait l'exécution des plans de campagne proposés par Carnot, comme menaçant l'Europe d'un débordement militaire. Il se servait de Saint-Just aux armées pour y balancer ou y détruire l'influence de Carnot, et il soutenait Pichegru, qui lui était personnellement dévoué.

Plus restreint dans ses vues, il ne voulait que l'affranchissement de la Belgique, et recouvrer tous les pays réunis par la convention à la France. On n'ignorait pas non plus qu'au fond il redoutait la guerre et l'ambition des généraux; enfin on le croyait tout-puissant, parce qu'on le supposait maître du comité de salut public par les jacobins, par la convention et par la commune. Du reste les cabinets n'étaient point en mesure d'avoir sur l'intérieur du comité de salut public et sur l'état réel de la France, des données assez précises pour appuyer d'une manière certaine leurs calculs politiques; ils étaient alors absorbés dans leurs propres affaires.

Non-seulement les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin, mais encore celle de Vienne, avaient aussi à s'occuper essentiellement de l'insurrection de la Pologne: ce fut un des motifs qui ramenèrent l'empereur dans sa capitale. Les notes remises au nom de la czarine aux deux cabinets de Vienne et de Berlin leur avaient représenté la Pologne comme ayant ouvert une seconde scène de révolution, qui, si l'on ne réussissait à la fermer bientôt, pourrait entraîner les suites les plus funestes, en perpétuant le feu de la guerre dans cette partie de l'Europe. Le sentiment de crainte générale que cette commotion, destinée à délivrer la Pologne du joug étranger, ne dégé-

nérait en une imitation de la révolution française, avait saisi les hautes classes dans toutes les cours du Nord : la czarine se servit très-adroitement de cette disposition des esprits pour arriver aux résultats qu'elle se proposait.

Dès qu'elle eut connaissance des motifs qui portaient l'Autriche au découragement dans les Pays-Bas, et de l'inquiétude intéressée que décelait cette puissance sur le dénouement présumé du drame de la Pologne, elle regarda comme un coup de parti de l'y faire intervenir elle-même ; il s'agissait de s'en servir pour balancer le poids militaire de la Prusse, qui se présentait en Pologne avec de grands desseins dont Catherine entendait borner les effets tant elle était sûre par là d'y jouer le premier rôle.

Son ambassadeur à Vienne, comte de Rasumowski, avait reçu d'elle, pendant l'absence de l'empereur, des dépêches pour les remettre en main propre à ce prince. L'ambassadeur s'était mis aussitôt en route ; mais arrivé à Ratisbonne, apprenant que l'empereur retournait à Vienne, il était allé à sa rencontre jusqu'à Francfort. Là il n'avait pu le joindre, l'empereur ne s'y étant point arrêté. Immédiatement après son arrivée dans sa capitale, ce prince envoya au général comte d'Harnoncourt l'ordre d'entrer avec son corps d'armée dans la Petite-Pologne. C'était le

résultat des résolutions adoptées par son cabinet avant le départ de la Belgique. Jusqu'alors la cour de Vienne s'était tenue en observation ; mais après l'occupation de Cracovie par les troupes prussiennes, ne voulant pas se priver des avantages d'un nouveau démembrement jugé inévitable par la réunion des forces de la Prusse et de la Russie, elle n'avait pas hésité à prescrire l'occupation de la Petite-Pologne. L'ordre en était donné quand Rasumowski remit ses dépêches : elles avaient pour objet de mettre les affaires de la république de Pologne en liaison avec celles de l'Europe en général ; et c'était au prix de l'accession de la cour de Vienne aux projets des cabinets de Russie et de Berlin que la czarine offrait à l'empereur un arrangement plus étendu sur la destinée future de la Pologne. Par là l'impératrice avait également en vue de reprendre son influence sur la cour de Vienne.

Le général d'Harnoncourt s'était mis en marche, précédé par une proclamation annonçant qu'il entrait sur le territoire polonais avec le corps d'armée qui était sous son commandement pour éloigner par cette mesure tous les dangers auxquels les frontières de la Gallicie pourraient être exposées par suite des troubles qui venaient d'éclater en Pologne.

Les Autrichiens y pénétrèrent sans opposition, et tel fut l'aveuglement des Polonais qu'ils n'admirent pas la possibilité que la cour de Vienne eût l'intention de prendre une part directe à cette guerre au moment même où, par l'intervention de la Russie, l'Autriche se réservait pour son lot dans le nouveau partage les palatinats de Chelm, Lublin, Sandomir et Cracovie.

Pendant cette double crise, du côté de la Pologne et du côté de la France, on vit à la cour de Vienne le nestor des ministres quitter la triste scène des affaires humaines alors si agitée et si confuse : le vieux prince de Kaunitz descendit au tombeau <sup>1</sup>. La diplomatie le surnommait *l'ancien cocher de l'Europe* : en effet, pendant près d'un demi-siècle il avait pris à la politique européenne une part à laquelle il fut encore plus redevable à son zèle sans bornes pour la maison d'Autriche, qu'à ses talens comme homme d'état, talens dont on avait exagéré les proportions en raison de la perpétuité de son pouvoir. Depuis deux ans il s'éteignait, et il mourut d'un dépérissement de forces dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Il fut le régulateur pendant quarante ans de la puissance autrichienne, dont il arrêta moins le déclin qu'il ne le pallia. Peu de jours après sa mort,

<sup>1</sup> Le 27 juin 1794.

Thugut revint à Vienne, de retour des Pays-Bas : il relevait de maladie, et avait fait le voyage par eau depuis Ratisbonne. L'empereur lui conféra la place de ministre effectif des affaires étrangères ; jusque là il n'en avait eu que la direction par pure déférence pour le vieux Kaunitz, qu'il n'avait pas cessé de consulter pour la forme. L'empereur l'ayant nommé également chancelier de cour et d'état, dès ce moment Thugut occupa l'hôtel de la chancellerie, et fut non-seulement de fait, mais de droit, l'arbitre des affaires. Plus tard on verra sur le bord de quel abîme ses combinaisons poussèrent la maison d'Autriche.

Au retour de l'empereur le sort de la Belgique était déjà fixé politiquement. C'était une suite du concert secret établi entre Thugut, le comte de Wallis, chef du conseil aulique, et le prince de Cobourg. Les mouvemens plus ou moins calculés du généralissime n'eurent plus au fond d'autre objet que d'amener et de motiver l'abandon de ces provinces ; il crut en masquer l'arrière-pensée par la variété des opérations et par la multiplicité des combats. Placé entre la Sambre et la Lys, le généralissime tantôt se mettait en marche pour la délivrance d'Ypres, que Pichegru tenait assiégé ; tantôt il revenait sur ses pas vers la Sambre, avec l'intention de dégager Charleroi ; et, par une incertitude feinte ou

réelle, il laissait aggraver le danger. A Hooglède, Clairfayt combattit pour la cinquième fois, sans recevoir aucun renfort, tandis que trente mille Autrichiens restaient dans l'inaction à Tournai. Les premiers fruits de ces fluctuations furent d'un côté la prise d'Ypres, qui se rendit à l'armée de Pichegru<sup>1</sup>, et de l'autre un quatrième passage de la Sambre par l'armée de Jourdan, qui vint avec toutes ses forces couvrir le siège de Charleroi.

On a vu que c'était sur la Sambre que les Français se proposaient de porter les plus grands coups : là il n'y avait pas de temps à perdre si on voulait déjouer les desseins du comité de salut public, que Jourdan, aiguillonné par Saint-Just, était chargé de mettre à exécution. Sans être intimidé par la supériorité des forces qu'il allait avoir à combattre, le prince héréditaire d'Orange, qu'animait le génie de la guerre et une ardeur trop peu imitée pour la cause commune, repoussa, le 16 juin, avec quarante mille soldats, les quatre-vingt mille hommes de l'armée de Jourdan, qui avaient été mal engagés. Menant lui-même au feu l'élite de ses troupes, le jeune guerrier se jeta successivement sur les divisions françaises du centre, en position sur un espace de trois lieues : il les accabla l'une après l'autre.

Au lieu de se joindre au prince d'Orange pour

<sup>1</sup> Le 17 juin.

compléter la défaite de Jourdan avec l'armée qu'il tenait en réserve à Tournai, le prince de Cobourg parut vouloir persister à porter des secours à Clairfayt, toujours inutilement compromis. On s'attendait qu'il prendrait enfin un parti décisif; mais il ne se détermina pas plus à voler sur la Lys, pour repousser Pichegru, qu'à venir frapper un coup plus important sur la Sambre.

Quoique battue le 16, l'armée de Jourdan, où Saint-Just imprimait la terreur en demandant hautement la tête des généraux, passa la Sambre le surlendemain pour la cinquième fois, et pour la troisième bombarda Charleroi, avec la résolution d'en venir, si on l'attaquait, à une bataille décisive. Sur cet avis, le prince de Cobourg assemble un conseil à Tournai, et là déclare qu'il ne s'agit plus de songer à sauver la Flandre, que c'est sur la Sambre qu'il faut marcher en toute hâte pour y arrêter les progrès des troupes françaises qui s'y montrent formidables; que toutes les positions entre cette rivière, les places fortes et la mer seraient compromises si on ne prenait pas la résolution de voler à l'instant même au secours de sa gauche. Ceci posé, il détermine le duc d'York à rester avec les divisions anglaises et hanovriennes sur l'Escaut, pour se lier au besoin avec Clairfayt; et il marque cette première séparation nationale préméditée, en fai-

sant diriger sur Bruxelles les administrations et les équipages appartenant à l'armée impériale. De son côté Metternich, voyant les progrès des Français dans la Flandre et sur la Sambre, adresse aux états des provinces belgiques l'exhortation la plus pressante pour un armement général de la nation. Par là on mettait dans leur tort les Belges que rien ne pouvait émouvoir en faveur de l'Autriche.

Le prince de Cobourg, parti le 20 juin de Tournai avec tout ce qui s'y trouvait de troupes autrichiennes disponibles, se porte à Ath le lendemain, et arrive le 22 à Nivelles, où il se réunit enfin à son aile gauche. Alors le prince d'Orange et toute l'armée ne doutent plus qu'il ne vienne pour secourir Charleroi, et livrer une grande bataille. Ce motif était d'ailleurs hautement avoué à l'état-major; mais au fond le généralissime n'arrivait que pour presser le dénouement de ce grand drame. Vainement le prince d'Orange et d'autres généraux le pressent d'en venir aux mains sans diférer; il perd quatre jours en hésitations, bien qu'il n'y eût plus aucun doute que Charleroi, vivement attaqué depuis sept jours, ne se trouvât réduit à la dernière extrémité.

Enfin il annonce qu'il attaquera le 26 les lignes de l'armée assiégeante. Un conseil de guerre est tenu la veille à Braine-le-Comte, où assiste

Metternich. Là le prince d'Orange observe que depuis vingt-quatre heures le canon a cessé de se faire entendre du côté de Charleroi, et qu'il est possible que la place ait déjà succombé. « Cela est convenu pour ménager les munitions, » répond le prince de Waldeck, qui, depuis la seconde retraite de Mack, faisait les fonctions de major-général. Dans la matinée même, la place avait en effet capitulé, toutes ses batteries ayant été réduites au silence.

Admettra-t-on qu'on n'en ait rien su à l'état-major, que les informations secrètes y aient été nulles, qu'on ait voulu s'exposer à perdre une grande bataille pour soutenir une ville déjà prise à si peu de distance de l'armée et presque sous ses yeux? Ici l'événement serait à la fois funeste et singulier : on irait se battre pour une ville qui la veille s'était rendue à la sourdine. Nul doute que la reddition étant connue du prince de Cobourg, il se réservait d'y trouver un prétexte pour commencer sa marche rétrograde : une partie de son artillerie filait déjà sur les derrières.

Quoi qu'il en soit, l'attaque une fois résolue amena le 26 juin dans les mêmes champs de Fleurus, déjà célèbres par la victoire remportée sur les alliés, sous Louis XIV<sup>1</sup>, une seconde bataille de Fleurus, dont la convention et ses

<sup>1</sup> Par le maréchal de Luxembourg le premier juillet 1690.

écrivains ont exagéré les trophées et les résultats. Voici l'événement réduit à ses proportions historiques.

L'armée républicaine tenait autour de Charleroi une position demi-circulaire. Là, Jourdan voulant se maintenir se décide à recevoir dans ces mêmes lignes l'attaque des alliés, bien que son armée eût une rivière à dos, et que son développement, qui était de dix lieues environ, offrît tous les inconvéniens d'une ligne parallèle à la Sambre, pour peu que l'ennemi en vînt à un effort vigoureux contre une de ses extrémités. De son côté, le prince de Cobourg forma cinq corps subdivisés en neuf colonnes d'attaque, qui, disposées sur un demi-cercle extérieur, présentaient encore moins d'ensemble et de force que la ligne française, la sienne étant de dix lieues d'étendue pour soixante-dix mille hommes. Il prenait ainsi l'inconcevable résolution, au mépris de tant de sévères leçons reçues dans la précédente campagne, d'aborder l'armée française sur tous les points. L'action s'engagea le 26 juin à la pointe du jour.

La tâche imposée aux troupes sous les ordres du prince héréditaire d'Orange par la disposition générale fut d'abord complètement remplie : les attaques de l'aile droite et du centre obtinrent un tel succès que presque partout les Français

furent repoussés avec perte, et obligés de repasser la Sambre, malgré tous les abattis qu'ils avaient pratiqués dans les bois; déjà même le prince d'Orange occupait Marchienne-au-Pont. Mais l'aile gauche des Impériaux, où se trouvait le généralissime, ne parvint pas aussi rapidement à forcer la ligne qui lui était opposée, cette ligne étant pourvue d'une nombreuse artillerie qui couvrait la droite des Français, et renforcée d'ailleurs par le corps d'armée qui sortait de faire le siège de Charleroi.

Cependant à l'extrême gauche le général Beau lieu poussait déjà quelques coureurs le long de la Sambre jusqu'à Charleroi même, qu'il croyait débloquer. Le canon de la place et le drapeau tricolore qui y flottait l'avertirent qu'elle n'était plus au pouvoir des Impériaux.

La prise de Charleroi, connue déjà par les rapports unanimes des prisonniers, étant ainsi constatée, le prince de Cobourg ordonne la retraite, et se tient pour battu quand la victoire est encore dans ses mains. En effet, la droite de Jourdan, aux ordres du général Marceau, venait d'être culbutée de l'autre côté de la Sambre; et sa gauche, sous le général Montaigu, défaite également, avait repassé presque entièrement cette rivière, tandis qu'une partie du centre, forcée de même, avait pris position en arrière de la ligne. Deux

ou trois divisions seulement étaient encore engagées contre les colonnes impériales d'attaque qui les poussaient devant elles, et à qui tout à coup parvint l'ordre formel de se retirer. Il était six heures du soir quand le prince héréditaire d'Orange reçut du prince de Cobourg une lettre qui l'engageait à abandonner tous les avantages de la journée, lui-même, disait-il, se voyant dans la nécessité de se replier, d'après la supériorité de l'ennemi et la reddition de Charleroi.

L'armée alliée dans l'étonnement fit une première halte, pour reposer l'infanterie, et opéra ensuite sa retraite en bon ordre sur Nivelles. L'armée française qui était rentrée dans ses positions retranchées n'en sortit que lorsqu'on eût reconnu le lendemain que le prince de Cobourg était en pleine retraite.

Telle fut la bataille de Fleurus, dont toute l'importance consiste dans son issue, qui révéla l'intention qu'avaient les Impériaux de s'éloigner du théâtre de la guerre. Une lettre du marquis de Hertfort <sup>1</sup>, en date de Nivelles le 26 juin, donna le premier avis au gouvernement anglais de la retraite du prince de Cobourg. Couvrant d'abord Bruxelles, il occupa entre Nivelles et Braine-le-Comte la forte position de Hall et de la forêt de Soignes, sans dissimuler davantage l'in-

<sup>1</sup> Ci-devant comte d'Yarmouth.

tention d'abandonner la Belgique à son sort.

Le marquis de Cornwallis, arrivé à Bruxelles le 28, venant de l'armée prussienne, se rendit le lendemain avec le comte de Metternich au quartier-général impérial, et là il protesta hautement contre l'exécution d'ordres aussi contraires aux intérêts pour lesquels les alliés avaient agi jusqu'ici d'un commun accord. De son côté le prince d'Orange représenta que l'évacuation de la Belgique allait découvrir la Hollande, et la livrer aux armées françaises, dont l'irruption serait facilitée par le parti anti-stathoudérien.

Le prince de Cobourg déclara qu'on ne pouvait plus résister aux masses de la convention et qu'il ne connaissait aucun moyen de s'opposer à leur débordement dans ces provinces; qu'en outre, menaçant la ligne de communication directe des Impériaux avec leur base du Rhin, il ne lui restait plus qu'à se mettre à couvert derrière la Meuse pour y attendre des renforts. Toutes les représentations furent inutiles; rien ne put le porter à concentrer immédiatement toutes ses forces en appelant à lui le duc d'York et Clairfayt pour livrer une bataille générale. Son plan de mouvement rétrograde étant arrêté, il ne s'agissait plus que de le mettre à exécution, en se séparant non-seulement des Anglais, mais des Hollandais.

Après plusieurs combats d'arrière-garde et divers projets mis en avant dans la confusion de la retraite avec intention de resserrer la ligne, le prince de Cobourg abandonna Bruxelles; il se réplia sur Tirlemont, où Clairfayt vint se joindre à lui, ayant laissé la Flandre sans défense, d'après l'ordre qu'il en avait reçu.

Libres ainsi de marcher en avant, les deux armées républicaines du Nord et de Sambre-et-Meuse, n'avançant néanmoins qu'avec circonspection, effectuèrent, peu de jours après, leur jonction<sup>1</sup>, la gauche à Vilvorde, le centre à Bruxelles même, et la droite vers Namur. Il n'était déjà plus temps de gagner les communications de l'armée impériale, dont la retraite était assurée par Tirlemont sur Liège.

La mésintelligence qui régnait déjà entre les généraux alliés s'accrut au milieu des vicissitudes de la retraite : elle s'exhala en reproches amers. Selon les Anglais et les Hollandais, le prince de Cobourg n'avait eu ni la volonté ni le courage de vaincre. Une telle irritation et un tel désaccord ne pouvaient manquer d'amener une séparation complète. Les Autrichiens ne songeaient qu'à se rapprocher de Cologne et de Coblenz, nœuds de leur communication avec l'Allemagne. Le duc d'York et le prince d'Orange ne voulaient

<sup>1</sup> Le 11 juillet.

au contraire que préserver la Hollande. Renforcé par le corps du prince d'Orange, le duc d'York garda près de cinquante mille combattans pour couvrir le Brabant hollandais. Le prince de Cobourg, décidé à se séparer de l'armée anglo-hollandaise, et suivi d'ailleurs par Jourdan, qui venait de s'emparer de Liège et de Tongres, passa la Meuse à Maestricht; prenant aussitôt des positions pour garder cette rivière, il poussa vers Ruremonde son extrême droite, établit son centre à Maestricht, et sa gauche à la Chartreuse de Liège. L'armée anglo-hollandaise campa derrière Osterwick et Breda.

Comme par un accord secret, le comité de salut public prescrivit aux généraux Pichegru et Jourdan de s'arrêter aussi derrière la Meuse, et là, formant une ligne d'Anvers à Namur, de suspendre la poursuite de l'ennemi jusqu'à la reddition des quatre places françaises conquises par les alliés. Cette espèce de suspension d'armes tenait à des ouvertures secrètes dont le comte de Metternich et le prince de Cobourg avaient la clef, mais que les événemens ultérieurs déjouèrent. Barrère, rapporteur du comité, après le récit fait à la convention, de tant et de si importans succès sur toutes les frontières du nord et de l'est de la France, s'écria : « Ainsi » depuis l'Océan jusqu'au Rhin, il règne un ac-

» cord universel : on dirait qu'il n'y a qu'un gé-  
» néral qui commande et qu'une armée qui se  
» bat ; on dirait qu'il n'y a qu'un triomphe : tel  
» est le résultat de l'unité du peuple français !.... »

Pourtant il y avait division dans le comité de salut public. La crise n'était que sourde encore ; mais l'explosion se préparait en secret. Le règne de la terreur et les mesures outrées touchaient à leur terme, l'excès du mal commençant à faire sentir que les moyens violens et l'exaspération n'étaient plus nécessaires après l'affranchissement du territoire. On concevait que la crainte de l'étranger eût tout fait supporter pour la défense nationale ; mais le danger extérieur en s'éloignant laissa voir le glaive de la terreur encore suspendu sur toutes les têtes ; on pensa dès lors qu'après avoir vaincu la coalition il serait possible de vaincre également cette farouche ochlocratie qui dévorait la France : c'était seulement à ce prix qu'on pouvait se flatter de rester maître du pouvoir et de sa direction suprême. Telle était l'arrière-pensée de Robespierre, qui visait sourdement à la souveraineté par des moyens oratoires, et par conséquent incertains. Avec lui seul, à cause de sa popularité et de ses manifestations récentes, le cabinet de Vienne entrevoyait la possibilité de négocier, ou tout au moins d'en venir à un armistice réclamé par la crise

européenne, devenue si menaçante que le ministère britannique lui-même en était non-seulement déconcerté, mais alarmé.

Le peuple anglais, il est vrai, se trouvait encore sous le charme de la victoire navale remportée par lord Howe sur la flotte française qui était sortie de Brest. Les deux armemens s'étaient trouvés en présence dès le 28 mai sur la côte de Bretagne. Après différentes évolutions qui firent gagner le vent à lord Howe, on en vint à combattre en ligne dans la matinée du 1<sup>er</sup> juin, les Anglais ayant vingt-cinq vaisseaux de hauts bords, et les Français vingt-six. Ceux-ci soutinrent l'attaque avec fermeté; mais moins d'une heure après que le centre eût été engagé, leur amiral, qui avait pour adversaire lord Howe, sur *la Reine Charlotte*, s'en alla à toutes voiles, et fut suivi par la plupart des vaisseaux de son avant-garde<sup>1</sup>. Parmi ceux qui restèrent désemparés, l'un fut coulé bas, et sept furent pris. Il y eut un grand carnage des deux côtés. Ce combat naval parut très-glorieux pour l'amiral anglais et pour sa flotte; on en apprit en Angleterre la nouvelle avec d'autant plus de joie et même d'enthou-

<sup>1</sup> La flotte républicaine était commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse, mais l'ordre de retraite fut donné par Jean-Bon-Saint-André, membre du comité du salut public, qui était à bord du vaisseau amiral.

siasme que par-là on venait de triompher sur mer d'un ennemi formidable que ses victoires sur le continent rendait la terreur des couronnes.

Au milieu de tous les signes de la joie nationale le ministère anglais fut presque coup sur coup frappé de deux nouvelles foudroyantes qui ruinaient sa politique; l'une lui annonçait que le maréchal prussien Moellendorff se refusait à la réquisition que lui avait faite le marquis de Cornwallis, en vertu du traité d'alliance et de celui de subside; l'autre ne lui laissait plus aucun doute sur la retraite des troupes impériales jusqu'à la Meuse, et sur leur prochaine séparation d'avec tous les autres alliés.

Il résultait de la correspondance du marquis de Cornwallis et du marquis d'Herfort que d'une part on était encore dans l'attente de voir se développer, par le retour du courrier expédié au roi de Prusse, les vrais motifs qui avaient déterminé le refus du maréchal Moellendorff de marcher à l'appui des alliés dans les Pays-Bas, et que de l'autre l'évacuation successive, opérée par les troupes impériales de tous les Pays-Bas autrichiens sans coup férir, tenait moins à une trop grande infériorité de forces qu'à des arrangemens secrets. Selon les deux commissaires ceci donnait lieu dans les provinces belgiques à l'idée d'une paix pro-

chaîne entre les Impériaux et les Français, ou du moins à une suspension d'hostilités provisoire. Ils regardaient aussi à peu près comme avéré que les mouvemens rétrogrades faits volontairement par les forces impériales étaient le résultat d'instructions contenues dans les dépêches parvenues récemment de Vienne, au comte de Metternich, et qu'il s'était hâté de communiquer au prince de Cobourg.

Le marquis de Cornwallis déclarait avoir protesté contre l'exécution de pareils ordres, et reçu pour réponse que l'empereur abandonnait les Pays-Bas à leur sort comme des provinces réfractaires qui ne voulaient contribuer en rien à leur propre défense. « Un peuple engoué des principes jacobins, lui avait dit le comte de Metternich, qui, malgré plusieurs exhortations pressantes de courir aux armes pour défendre sa religion, sa souveraineté et lui-même, refuse de s'armer, et se présente au joug de l'étranger en chantant : *Ça ira*, est un phénomène réservé à nos jours de désolation. »

Enfin les deux commissaires britanniques regardaient comme à peu près certains que les armées impériales seraient employées à former un cordon sur le Rhin, soit pour protéger l'Allemagne contre toute invasion de la part des Français, soit pour faciliter avec eux un arrangement pacifique ;

ils paraissaient croire également que l'empereur avait en vue de s'indemniser par la possession de la Bavière et d'une partie de la Pologne; enfin ils ne doutaient nullement que le résultat de cette double défection de la Prusse et de l'Autriche n'entraînât l'occupation de la Belgique entière par les Français, et par suite l'invasion de la Hollande, où éclaterait infailliblement une révolution en leur faveur. Telle était à leurs yeux la désorganisation morale du continent, qu'il n'y avait plus que peu de fonds à faire sur les cabinets; que ministres et généraux tous paraissaient frappés de pusillanimité et d'aveuglement, et que si on remontait à la première cause de cette défection politique et militaire, on la trouvait dans les inexplicables opérations du prince de Cobourg pendant les deux dernières campagnes qui venaient de s'écouler : rien surtout n'était comparable dans l'histoire à ce qui s'était passé dans la Belgique et sur le Rhin depuis trois mois.

On peut juger par la nature de ces dépêches, et par la direction que prenaient les événements, combien la responsabilité du ministère britannique devenait délicate et se trouvait compromise.

Pitt alors imagina de se fortifier du parti dont le duc de Portland était censé le chef, c'est-à-dire de l'élite des anciens whigs, qui, se-

lon l'expression de lord Chatham <sup>1</sup>, forment derrière le trône quelque chose de plus que le trône même. Produire ainsi tout à coup un ministère de coalition, plus porté encore à soutenir la guerre, et disposé seulement à en changer le système, c'était annoncer beaucoup de courage et un grand caractère au milieu de l'affaissement général. Comme on n'en pouvait concevoir aucune espérance de paix, le parti de l'opposition ne tira que plus d'avantages des revers qui se succédaient coup sur coup pour attaquer les opérations du premier ministre, et jeter le blâme sur sa politique. On était alors à la veille de voir terminer la session du parlement.

Le 7 juillet, le duc de Norfolk observa dans la chambre des pairs que « la situation des affaires » sur le continent avait pris la tournure la plus » critique et la plus fâcheuse, non-seulement par » les progrès des forces supérieures des Français » dans les Pays-Bas, mais plus particulièrement » encore par la résolution d'une puissance qui, » étant tenue d'assister l'Angleterre en vertu d'un » traité d'alliance et un autre de subside récem- » ment conclus, lui refusait cette même assistance » pour laquelle elle était payée, tandis qu'une » autre grande puissance prenait la détermi- » nation de retirer toutes ses troupes de Flan-

<sup>1</sup> Père de Pitt.

» dre ; que dans cette conjoncture périlleuse il  
» était nécessaire que le parlement restât assem-  
» blé, et qu'ainsi il avait le dessein de faire la  
» motion d'une adresse au roi à cet effet. »

A la chambre des communes M. Shéridan fit un dernier effort aussi pour apporter quelque changement au système politique du ministère. Il observa que les événemens arrivés depuis six semaines sur le continent étaient tels que les ministres devaient convenir eux-mêmes que leur but dans la présente guerre était absolument impraticable. « Il y a six semaines, dit-il, qu'ils » sont ouvertement convenus que ce but était l'ex- » termination du présent gouvernement à Paris. » Après les derniers événemens, je suis très-fort » en droit de leur demander s'ils nourrissent en- » core le même dessein. » Ici M. Shéridan récapitula plusieurs assertions des ministres sur les espérances qu'ils croyaient pouvoir former, et qui toutes avaient manqué sans que néanmoins on pût l'attribuer au refus de soutien de la part du parlement qui avait tout accordé. Il appuya particulièrement sur le traité de subside conclu avec le roi de Prusse. « Si les ministres allèguent, » ajouta-t-il, qu'ils ont été trompés à cet égard, » cette allégation ne peut les dispenser de nous » donner des éclaircissemens, et ce ne sera pas » leur demander trop que de savoir si ce mo-

» narque a reçu le subside promis, et quelles  
» troupes il a fournies en conséquence. Là-dessus  
» je croirais que ce serait un scandale si la cham-  
» bre se séparait sans recevoir quelque informa-  
» tion. Certes, le ministre ne dira pas que le roi  
» de Prusse remplit les engagements de l'alliance,  
» en soumettant les Polonais et en assiégeant  
» Varsovie; il ne dira pas que la chose est arrivée  
» contre son attente : nous l'en avons averti d'a-  
» vance. » M. Shéridan parla aussi de la défec-  
tion de l'Autriche, défection qui du moins n'avait  
encore d'autre garant que le bruit public, et de  
la disposition à mettre fin à la guerre, dans la  
quelle on supposait cette puissance en com-  
mençant par un armistice avec les Français. L'o-  
rateur passa de là à la nouvelle alliance politique  
qui venait de se former par la coalition du duc  
de Portland et de ses amis avec le présent minis-  
tère. Il tira de quelques exemples la conclusion  
que cette coalition était un nouveau signal de  
guerre pour ne point poser les armes avant que le  
présent gouvernement français fût détruit, quand  
même l'Angleterre elle-même dût périr dans la  
tentative; par conséquent c'était un nouveau mo-  
tif pour la chambre de s'informer quel était<sup>8</sup> encore  
aujourd'hui l'objet des ministres dans la poursuite  
de la guerre. Le second sujet d'information était  
le traité de subside avec le roi de Prusse...

M. Grey ayant secondé la motion, le ministre Pitt, en lui répondant, fixa à trois points l'objet du discours de M. Shéridan, et il jugea que les devoirs de sa place ne lui permettaient de s'expliquer que sur le premier de ces points, savoir quel est l'objet précis de la guerre dans la situation où nous sommes actuellement placés ? Il nia formellement que « l'objet de la guerre fût de » conquérir la France ou de la soumettre aux » armes étrangères. M. Jenkinson <sup>1</sup> avait, il est » vrai, employé une fois l'expression *de marcher* » *à Paris*; mais jamais les ministres du roi n'a- » vaient eu l'intention de faire de cette guerre » entre les deux nations un *bellum ad internecio-* » *nem*, beaucoup moins de conquérir la France. » Leur véritable et unique but était la *destruc-* » *tion du système jacobin*, et par conséquent l'é- » mancipation de la nation française d'un pou- » voir qui la gouvernait de la manière la plus san- » guinaire et la plus violente. C'est pour cet objet » tant de fois répété, annoncé par S. M. dans tous » ses discours, adoptés, sanctionnés par le par- » lement, c'est-à-dire la destruction du système » jacobin, seul moyen de rétablir l'ordre et la » prospérité en France, et par là la paix et la sé- » curité de l'Europe; c'est pour cet objet que » nous continuons une guerre sacrée et néces-

<sup>1</sup> Depuis lord Liverpool.

» saire ; et ce but-là des difficultés temporaires et  
» des échecs passagers ne doivent pas le faire  
» abandonner , car si les obstacles se multiplient ,  
» c'est à nous à redoubler d'énergie et de vigueur ,  
» au lieu de nous laisser lâchement abattre .

» Après avoir prouvé , ajouta M. Pitt , que l'ob-  
» jet de la guerre est toujours le même , je dois  
» dire que je regarderais les ministres du roi  
» comme coupables d'une grande pusillanimité  
» et d'une timidité déshonorante , si , dans la situa-  
» tion critique et pénible où un concours de cir-  
» constances a mis tous ceux qui ont quelque  
» part aux conseils de la patrie ; si , après avoir  
» engagé notre foi à notre souverain aux yeux  
» du monde entier , les mauvais succès de quel-  
» ques semaines , et la perte momentanée de quel-  
» ques provinces , qui , toutes précieuses qu'elles  
» peuvent être , ont toujours été , par leur posi-  
» tion militaire , possédées ou perdues à la suite  
» d'un avantage accidentel , si ces mauvais succès  
» devaient éteindre notre ardeur , ralentir nos  
» efforts , et nous faire perdre de vue les vérita-  
» bles intérêts de notre pays . Ce n'est pas dans  
» une aussi grande cause d'ou dépend notre exis-  
» tence et celle de toute l'Europe qu'il faut s'a-  
» bandonner au désespoir , et solliciter basse-  
» ment la paix aux conditions que l'ennemi vou-  
» drait y mettre... Je suis fâché d'avouer que

» j'ai été en dernier lieu extrêmement déçu <sup>1</sup>, et  
» très-mortifié de plusieurs parties de la conduite  
» de nos alliés; mais quand même cette conduite,  
» qui mérite une épithète plus forte que celle  
» *d'inconvenable*, aurait été encore pire, et ses  
» conséquences dix fois plus désavantageuses à  
» la cause commune, et plus décourageantes, je  
» n'hésite pas à dire, une fois pour toutes, qu'elle  
» ne produira jamais la plus légère variation de  
» sentimens sur une guerre à laquelle nous som-  
» mes engagés par tous les liens de l'honneur et  
» du devoir... La chambre doit se rappeler que  
» jamais ni les ministres de S. M. en général ni moi  
» en particulier ne lui avons promis que nos ef-  
» forts seraient couronnés de succès. Nous savons  
» trop bien qu'il n'y a rien de plus incertain que  
» la fortune de la guerre. Dans ce moment-ci je  
» ne tiendrai pas le langage de l'espérance ni de  
» la confiance; mais au milieu des revers fâcheux  
» de la crise actuelle, je me garderai bien de dire  
» que tout soit désespéré. Je présume qu'il reste  
» encore parmi les puissances de l'Europe un fond  
» suffisant pour accomplir ce que je crois être  
» indispensable à leur sûreté personnelle. Je ne  
» pense pas assez mal de ces puissances et de  
» ceux qui sont à la tête de leurs conseils pour  
» imaginer qu'ils cessent leurs efforts : ceux qui

<sup>1</sup> *Disappointed.*

» dirigent ici les conseils de S. M. les seconderont  
 » certainement avec zèle et alacrité. »

Quant aux difficultés survenues au sujet du traité de subside avec le roi de Prusse, Pitt, ayant réclamé la nécessité du secret, ajouta : « Je ne  
 » crains pas de dire qu'il n'existe pas dans cette  
 » chambre un seul homme affectionné à la cause  
 » commune qui désire que l'on discute si les  
 » troupes prussiennes auraient été plus utilement  
 » employées ailleurs que là où elles le sont. Une  
 » telle discussion serait extrêmement funeste dans  
 » les circonstances présentes, et je m'y opposerai  
 » de toutes mes forces. »

M. Grey prit occasion de cette explication évasive du premier ministre pour répéter les observations faites déjà précédemment plus d'une fois sur les prétendus *secrets nécessaires*. M. Shéridan répliqua aussi dans le même sens.

Le lendemain 11 juillet, le roi fit la clôture de la session, et ce jour-là même la nouvelle coalition des ministres commença ses fonctions. Les circonstances étaient graves, et même très-alarmantes. On avait agité déjà dans un précédent conseil privé les conditions de cette coalition, et les mesures à adopter relativement à la guerre. L'arrivée à Londres, dans ces entrefaites, des commissaires et négociateurs anglais, marquis de Cornwallis, marquis de Hertfort et de l'honorable M. Bruce,

venant de l'armée du prince de Cobourg, ne pouvait être plus opportune : ils furent aussitôt consultés et entendus, tous les ministres présents, et rendirent compte de cette retraite de cent vingt mille hommes devant cent soixante-dix mille, comme étant à leurs yeux un mystère politique et militaire, qu'à le temps seul pouvait éclaircir. Ils étaient sûrs, par exemple, que l'évacuation d'Anvers était la suite d'un ordre émané de la cour de Vienne. Le résultat de leurs informations confirmait les premiers avis : la position des armées alliées était redevenue la même, après vingt-sept mois de combats et de dépense, qu'à l'époque où Dumouriez menaçait la Hollande. Pitt n'en parut ni abattu ni découragé. « Que cela soit dû à la faiblesse de quelques généraux, dit-il, aux intrigues des camps, aux jalousies des cabinets, peu importe ; le fait existe malheureusement, et il faut sauver de nouveau l'Europe. Il est encore un fait certain, c'est que nous avons sur les vues et sur les intentions de nos principaux alliés des doutes qu'il importe d'éclaircir. » Pitt fit alors la proposition d'envoyer le comte Spencer à Vienne, et sir Arthur Paget à Berlin ; on déciderait ensuite, d'après leurs informations, les mesures qu'il conviendrait d'adopter relativement à la poursuite de la guerre. Comme on ne pouvait plus

trop compter sur la Prusse, il était d'avis qu'on s'assurât d'abord des intentions de l'Autriche, et si elle n'était pas décidée à se retirer tout-à-fait de la lutte de porter cette puissance à la recommencer, moyennant un subside. Le marquis de Cornwallis observa qu'il fallait en même temps déterminer l'empereur, par d'adroites insinuations, à ôter le commandement en chef au prince de Cobourg, si on voulait arriver enfin à une guerre franche et ouverte; ce fut aussi le sentiment de tous les ministres.

A peine installé dans la place de garde-du-seau privé, le comte Spencer eut donc la mission d'aller sonder les intentions de l'empereur et de ses ministres dans cette crise alarmante. toute espèce de latitude lui fut laissée, n'ayant d'autres instructions que celles que devaient suggérer les intérêts du pays et l'état de la guerre. Recommencer la lutte dans les Pays-Bas, et préserver la Hollande, tel était au fond l'objet de son ambassade. Quant au subside, il pouvait en élever la proposition à trois millions de livres sterling par an. Le comte Spencer partit pour le continent le 21 juillet, accompagné de sir Thomas Grenville, membre du parlement, et frère de lord Grenville, ministre secrétaire d'état des affaires étrangères.

Après une traversée heureuse et prompte, ils

se dirigèrent en toute hâte au quartier-général du prince de Cobourg à Fauron-le-Comte, et y arrivèrent en même temps que M. Fagel, greffier des états-généraux. Là ils trouvèrent le généralissime des troupes impériales, qui s'apprêtait à abandonner la place de Maestricht à son sort, pour se retirer derrière le Rhin, ce qui jetait une grande consternation en Hollande, et surtout à la cour de La Haye. Voulant justifier cet abandon subit de la ligne de la Meuse, il venait d'envoyer à Vienne, auprès du conseil aulique, le major-général Fischer, son aide-de-camp et sa créature. Tout ce qui aurait pu le décider à changer de résolution fut mis en avant par les envoyés anglais et hollandais ; mais leurs instances eussent été vaines si l'empereur, sur une note que lui avait remise M. Stratton au nom du roi d'Angleterre, n'avait donné l'ordre au comte de Metternich, prêt à partir de Dusseldorf pour Vienne, de se rendre au quartier-général impérial, de ne le point quitter, et de faire rapport à sa cour de tous les événemens.

Le comte de Metternich, interprétant l'intention de son souverain, et entrant dans les vues des trois négociateurs, joignit ses représentations à leurs instances ; il fit plus, il protesta contre toute retraite ultérieure, et en rendit le prince de Cobourg responsable. On apporta dans ces confé-

rences d'autant plus de chaleur à le retenir que tout semblait indiquer que les armées françaises n'avaient pas le dessein de franchir la Meuse. Cédant à cette masse imposante d'oppositions motivées, le généralissime écrivit au prince Frédéric de Hesse-Cassel, gouverneur de Maestricht, qu'il venait de prendre la résolution de défendre les bords de la Meuse, aussi long-temps que des événemens pressans ne l'obligeraient pas d'en venir à d'autres mesures; il donna en même temps l'ordre au général Kray de rester devant Maestricht avec six bataillons. Le comte Spencer et sir Thomas Grenville plus rassurés alors, continuèrent leur route pour Vienne.

D'un autre côté, le comte de Mercy-Argenteau, après s'être abouché avec les négociateurs, passa lui-même à Londres; et, en traversant Maestricht, s'exprima ainsi en parlant de la retraite de l'armée : « Elle ne sera pas éternelle; nous reviendrons dans peu avec deux cent mille hommes. Je vais en Angleterre, et vous verrez... » On en inféra qu'il restait dans une partie des conseils de l'Autriche l'arrière-pensée d'un retour possible.

Les conseils de la Prusse étaient moins divisés, il est vrai, quoique toujours incertains à plusieurs égards; mais ceci tenait à la position particulière de Frédéric-Guillaume, qui faisait, malgré lui, à

une très-grande distance, deux guerres à la fois. On a vu que les commissaires anglais avaient eu recours à ce prince pour vaincre la résistance qu'apportait le maréchal Moellendorff à l'exécution du traité de La Haye. Mais le roi y était d'autant moins disposé que le maréchal prussien n'avait fait que suivre l'esprit de ses instructions; le roi ne voulait voir dans aucun cas ses armées subordonnées au prince de Cobourg ni au duc d'York. Le cabinet de Berlin d'ailleurs s'était constamment refusé à donner les mains à l'exécution des plans arrêtés entre Mack et le gouvernement anglais, et il était encore plus éloigné d'y adhérer depuis que les armées françaises se trouvaient en mesure de le déjouer, et que déjà même ce plan était mis de côté. Au premier avis de la retraite du prince de Cobourg, le maréchal Moellendorff fit observer à lord Malmesbury que l'armée prussienne ne serait arrivée sur la Sambre qu'après l'abandon d'une partie de la Belgique, et qu'elle aurait pu y être gravement compromise. Il lui laissa même entrevoir qu'il ne lui serait peut-être pas possible de conserver ses positions avancées dans les Vosges. En effet, un courrier venant d'Allemagne apporta aux ministres à Londres des dépêches de lord Malmesbury, annonçant que les 13 et 14 juillet le maréchal Moellendorff, assailli dans sa posi-

tion de Kaiserlautern, et après avoir repoussé deux ou trois attaques, avait dû céder enfin au nombre et à l'impétuosité des troupes françaises; qu'il s'était replié sur Mayence, et que de son côté le duc de Saxe-Teschen avait fait repasser le Rhin, à la partie de l'armée impériale, qui s'était combinée avec les Prussiens. Ainsi les alliés étaient chassés du Palatinat et rejetés sur Mannheim. Le commissaire anglais apercevait dans le résultat de ces événemens le contrecoup du mouvement opéré par le prince de Cobourg, qu'on ne supposait pas au quartier-général prussien devoir s'arrêter seulement derrière la Meuse.

Toutefois il commençait à transpirer, dans les différens quartiers-généraux des troupes confédérées, que les mouvemens militaires seraient subordonnés désormais aux nouvelles négociations qu'allait ouvrir l'Angleterre avec les deux cours principales; celles que le comte Spencer était chargé de suivre près le cabinet de Vienne occupaient plus généralement les esprits. On pouvait déjà pressentir que deux sentimens contraires se manifesteraient dans les conseils d'une coalition ébranlée par les revers : les uns pencheraient pour la continuation de la guerre, d'autres pour la paix; les uns seraient portés à s'avouer vaincus, les autres n'hésiteraient pas à recommencer la lutte.

Ce moment d'incertitude et de crise fut assez adroitement saisi par l'ancien ministre Hertzberg, pour faire encore entendre les accents de sa vieille expérience d'homme d'état dans le cabinet du monarque prussien. Observateur attentif de la grande convulsion européenne qui menaçait toutes les couronnes, il adressa au roi, campé alors devant Varsovie, dont les Prussiens formaient le siège, deux mémoires politiques, l'un sur le partage de la Pologne, qu'il désapprouvait, l'autre sur la guerre contre la France. Si ce dernier mérite plus particulièrement la mention de l'histoire, c'est qu'il renferme réellement les aperçus et les vues d'un homme d'état qui à certains égards voyait juste dans un temps de confusion et d'alarmes.

« Sire, disait Hertzberg au roi, je conjure  
» Votre Majesté de lire cette lettre d'un bout à  
» l'autre; elle ne concerne pas ma personne,  
» mais votre état... La monarchie prussienne est  
» menacée d'un trop grand danger pour qu'un  
» ancien ministre qui l'a servie dans des temps  
» plus heureux pendant cinquante ans ne se  
» sente pas poussé, par sa conscience patrio-  
» tique, à exposer à V. M., dans tout son jour,  
» l'imminence de la catastrophe, si l'on ne  
» change, sans perdre de temps, les plans qu'on  
» a suivis jusqu'à présent, et si V. M., avant la

» fin de la campagne, n'embrasse pas le seul  
» moyen qui lui reste pour prévenir sa ruine en-  
» tière, que des ministres trop circonspects ou  
» trop timides n'osent lui annoncer. Voici les  
» dangers, Sire, qui paraissent inévitables. Tan-  
» dis que les Français triomphent en Italie et en  
» Espagne, ils ont, par des victoires non inter-  
» rompues dans les Pays-Bas (de la conquête des-  
» quels le salut de l'Europe dépend actuellement),  
» si fort diminué les forces des Autrichiens, sur-  
» tout depuis la réduction d'Ypres et de Charle-  
» roi, que, ne trouvant bientôt plus de places  
» fortes à prendre dans ce pays, ils le conquè-  
» rent sous peu, et repousseront les alliés jus-  
» qu'au Rhin. Ils inonderont en même temps la  
» Hollande, où les deux tiers des habitans sont  
» prévenus en leur faveur, et enlèveront de cette  
» manière à l'Angleterre toutes ses liaisons avec  
» le continent de l'Europe, que V. M., par la ré-  
» volution en Hollande, lui avait procurées; et  
» la nation anglaise ne pourra plus nous envoyer  
» ni les troupes ni l'argent nécessaires. La maison  
» d'Orange sera chassée de la Hollande; et, par  
» la perte d'Amsterdam et de la navigation sur le  
» Rhin, V. M. sera privée de la facilité de pour-  
» voir à son propre approvisionnement; elle sera  
» forcée de se défendre, par l'armée du feld-ma-  
» réchal Mœllendorff derrière le Rhin, près de

» Wesel, place peu forte par elle-même. Si V. M.  
» n'envoie pas cette armée entière, ou du moins  
» en partie, au secours des alliés dans les Pays-  
» Bas et en Hollande, où il sera toujours très-dif-  
» ficile de soutenir le choc des forces immenses  
» des Français, l'Angleterre ne voudra plus vous  
» payer les subsides dont on est convenu dans le  
» dernier traité, et si cela arrive, V. M. sera dans  
» l'impossibilité, après l'épuisement de son trésor  
» et de ses provinces, de supporter le fardeau de  
» la guerre, et même de payer ses troupes. Si V. M.  
» n'envoie pas son armée dans les Pays-Bas, les  
» Français inonderont la *Haute-Allemagne*,  
» passeront le Rhin, reprendront de nouveau  
» Mayence et Francfort, et s'empareront des cer-  
» cles de la Souabe et de la Franconie; de façon  
» que, nos alliés, divisés, mal gouvernés, n'ayant  
» plus de forces suffisantes pour s'opposer au  
» torrent des Français, V. M. sera obligée de faire  
» tête partout, aux Pays-Bas, au Rhin, dans la  
» Haute-Allemagne et en Pologne, ce qui surpasse  
» ses forces et ses moyens. Je veux bien croire  
» que V. M., avec le secours des Russes, subjuguera les Polonais; mais dans un pays si étendu  
» cette expédition exige du temps, et en ce cas  
» vous ne pouvez pas envoyer un corps de trou-  
» pes au Rhin pour arrêter les Français. En gé-  
» néral, je ne vois pas d'où V. M. tirera ses res-

» sources, les frais et les sommes nécessaires à  
» une nouvelle campagne, n'ayant plus rien à es-  
» pérer de la part des Anglais, et ne pouvant pas  
» tirer de vos états épuisés les sommes suffisantes,  
» tandis que les Français partout victorieux, et  
» se permettant tous les crimes, ne manqueront  
» jamais de ressources, et demanderont un jour  
» à V. M. qu'elle rende la Prusse méridionale, et  
» rétablisse tout en Pologne sur l'ancien pied.....  
» On pourra m'objecter qu'il est facile d'énoncer  
» tous ces dangers; mais que faut-il faire, dira-t-on,  
» pour les détourner? J'avoue qu'après les fautes  
» énormes qu'on a commises de tous côtés cela est  
» présentement très-difficile, sinon impossible;  
» mais V. M. me paraît être la seule puissance  
» en état de prévenir le bouleversement total de  
» l'ordre social en Europe, si elle se hâte, tandis  
» qu'elle est encore sur pied, tandis qu'elle a une  
» armée intacte qui a conservé sa réputation, et  
» qu'elle n'est pas encore détestée des Français,  
» comme le sont les Autrichiens et les Anglais, si  
» elle se hâte, dis-je, de prendre les mesures qui  
» sont encore en son pouvoir pour offrir, par sa  
» médiation armée, un armistice aux puissances  
» belligérantes, et même la paix définitive sur le  
» pied du *statu quo*, tel qu'il a été avant la guerre.  
» Pour y parvenir, Votre Majesté devrait com-  
» mencer par démontrer aux cours de Londres

» et de Vienne l'impossibilité absolue d'anéantir  
» la nouvelle république française, et par consé-  
» quent la nécessité de la reconnaître; de plus  
» leur montrer les dangers pressans, tant inté-  
» rieurs qu'extérieurs, auxquels elles s'expose-  
» raient en continuant la guerre, et le grand inté-  
» rêt qu'à l'Angleterre de sacrifier ses conquêtes,  
» et de les rendre à la France pour sauver le reste  
» de l'Europe. Il est fort vraisemblable que si  
» V. M. faisait l'offre à la république française de  
» la faire reconnaître par toutes les puissances de  
» l'Europe, elle y donnerait les mains, et qu'elle  
» en aurait toute l'obligation à V. M. Dans le cas  
» opposé, on pourrait la menacer de la coalition  
» de toute l'Europe et d'une nouvelle campagne.  
» V. M. pourrait même obtenir, en récompense  
» de cette médiation, quelque avantage essentiel  
» du côté de la Pologne, et de cette façon, loin d'a-  
» bandonner vos alliés, vous leur procureriez une  
» paix qui leur est aussi nécessaire qu'à la Prusse.

» On dit ordinairement : avec qui doit-on faire  
» la paix en France ? C'est toujours avec celui qui  
» a le pouvoir en main, et qui ne se laissera pas  
» vaincre par toutes les puissances coalisées. Si  
» V. M. approuve cette idée, je m'offre de la  
» mettre à exécution avec cette activité qui m'est  
» propre, par des hommes que je choisirai et par  
» des mémoires que je rédigerai pour les diffé-

» rentes puissances belligérantes. Je leur propo-  
» serai un congrès général comme celui de la  
» paix de Westphalie, avec un plan de pacification  
» dans lequel les intérêts essentiels de toutes les  
» puissances, surtout de la Prusse et de la Russie,  
» ne seront pas négligés... »

Cette confiance intrépide du vieil homme d'état de la Prusse, dans sa capacité et dans ses lumières, s'explique par les antécédens. Hertzberg fut arraché en 1791 au système créé par Frédéric-le-Grand ; il avait hérité pour ainsi dire de sa politique énergique. Jamais il ne perdit de vue l'abaissement de l'Autriche, puissance qu'il aurait même voulu combattre avec la révolution française qu'il regardait comme une subversion éphémère ; il ne considérait pas assez que les monarchies de l'Europe se trouvaient alors dans un état de découragement et de lassitude tel, l'Angleterre exceptée, que l'accord ne pouvait pas plus régner dans les cabinets pour la paix que pour la guerre ; en un mot il aurait fallu s'entendre d'abord pour la guerre, si on voulait en venir ensuite à un congrès. D'un autre côté, Hertzberg posait en principe qu'on devait faire la paix en France avec celui qui tenait le pouvoir dans ses mains. Mais presque à l'instant même où son mémoire parvenait sous les yeux du roi de Prusse, l'homme, regardé alors par tous les ca-

binets comme le chef principal de la révolution, Robespierre enfin, était renversé par ses collègues et ses propres complices. Sa chute devenant le signal de la ruine du règne de la terreur, l'autorité n'était déjà plus dans les mains de personne ; elle allait être exercée par une assemblée divisée, n'offrant aux puissances aucun point de conciliation ni aucune garantie pour l'avenir, entraînée d'ailleurs par une nation divisée elle-même, en pleine révolution, et cédant à l'impulsion de la victoire donnée à douze cent mille hommes répartis en quatorze armées. Tel était l'état de la France à la fin de juillet, au moment même où elle frappait le reste de l'Europe de stupéfaction.

Les représentations et les avis politiques d'Hertzberg, parvenus dans le cabinet, furent suspects au roi et à ses ministres ; au roi qui se rappelait avoir éloigné Hertzberg des affaires, comme trop partisan de la France et de ses innovations, à la veille de cette même guerre dont il désapprouvait le but et les motifs ; aux ministres qui n'étaient pas d'humeur à se laisser supplanter par un vieillard, éclairé sans doute, mais plein de morgue, d'entêtement, et dont les projets d'ailleurs paraissaient impraticables. En conséquence il reçut du roi la réponse suivante :

« Il fut un temps où vous remplissiez un devoir

» en me soumettant votre opinion sur les affaires  
 » que je confiais à votre zèle. Aujourd'hui que  
 » votre carrière diplomatique est finie, j'eusse  
 » tenu compte d'une discrétion qui m'eût épargné  
 » des conseils dont je ne fais cas qu'autant que je  
 » les demande. Laissez aux ministres que ma con-  
 » fiance a mis à la tête des affaires, autrefois com-  
 » mises à vos soins, de recevoir mes ordres et de  
 » les exécuter. Je sais apprécier le patriotisme,  
 » et j'aime à croire qu'il a seul inspiré vos offres.  
 » Il serait cependant possible que l'amour-propre  
 » en eût pris les formes à vos yeux, et vous eût  
 » abusé sur vos vrais motifs; je serais charmé  
 » que cette idée vous mît assez en garde contre  
 » vous-même pour vous renfermer désormais  
 » dans le cercle de vos devoirs actuels, et me  
 » sauver le désagrément de vous en répéter sans  
 » cesse le conseil. Du reste, je prie Dieu qu'il  
 » vous ait en sa sainte et digne garde.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Malgré cette lettre si dure, Hertzberg ne se tint pas pour battu, poursuivit ses idées, et mourut satisfait dix mois après <sup>1</sup>, emportant au tombeau les prémices de la paix de Basle.

A la mi-juillet 1794, rien n'annonçait encore un pareil dénouement. Frédéric-Guillaume était alors devant Varsovie avec quarante mille Prussiens.

<sup>1</sup> Le 27 mai 1795.

Là, combiné avec dix mille Russes, il cherchait à enfermer les Polonais sur la rive gauche de la Vistule dans leurs trois camps retranchés, d'où, avec une trentaine de mille hommes, Kosciuszko couvrait la ville. Les premiers efforts du roi tombèrent sur le village de Wola, à une lieue de Varsovie; il s'en empara, et y établit son quartier-général. L'armée prussienne campa sous ses yeux aux environs de Wola. De nombreuses batteries s'élevèrent pour foudroyer le faubourg et le camp polonais de Czyste. Les premières attaques sérieuses commencèrent le 27 juillet : rarement le feu était suspendu. Cependant les bombes faisaient peu d'effet sur Varsovie, les batteries se trouvant trop éloignées pour nuire. Le 2 août, le roi fit sommer la ville avec menaces en cas de refus. Il adressa le même jour la lettre suivante au roi Stanislas-Auguste, qui était en quelque sorte gardé à vue par les insurgés dans Varsovie même.

« Monsieur mon frère, la position qu'occupent  
» les armées autour de Varsovie, et les moyens  
» efficaces qu'on commence à employer pour la  
» réduire, moyens qui avancent et augmentent  
» à mesure qu'on prolonge une résistance inutile,  
» doivent avoir convaincu V. M. que le sort de  
» cette ville n'est plus douteux. Je m'empresse de  
» mettre celui des habitans entre les mains de  
» V. M. Une prompte reddition, et l'exacte disci-

» pline que je ferai observer à mes troupes des  
 » tinées à entrer dans la ville, assureront la vie  
 » et la propriété de tous les habitans paisibles  
 » de cette résidence. Un refus à la première et der-  
 » nière sommation que mon lieutenant-général  
 » de Schwerin vient d'adresser au commandant  
 » de Varsovie entraînera immanquablement, et  
 » justifiera même toutes les extrémités affreuses  
 » auxquelles on expose une ville ouverte qui  
 » provoquerait, par son opiniâtreté, les horreurs  
 » d'un siège et la vengeance de deux armées.

» Si, dans la position où V. M. se trouve, il lui  
 » est permis d'informer les habitans de Varsovie  
 » de cette alternative, et si on les laisse maîtres  
 » de leurs délibérations, je prévois d'avance, avec  
 » un plaisir extrême, que V. M. deviendra leur  
 » libérateur. En cas contraire, je regretterai d'au-  
 » tant plus l'inutilité de cette démarche que je  
 » ne serais plus dans le cas de la répéter, quel-  
 » que vif que soit l'intérêt que je prends à la con-  
 » servation de V. M. et de tous ceux que les liens  
 » du sang et leur dévouement ont appelés auprès  
 » de sa personne.

» Que V. M. veuille agréer en tous cas l'ex-  
 » pression de la haute estime avec laquelle je  
 » suis, Monsieur mon frère, de V. M. le bon frère.

» *Signé* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Du camp de Wola, le 2 août 1794.

La réponse suivante fut suggérée à Stanislas, qui l'envoya le lendemain au roi de Prusse.

« L'armée polonaise du généralissime Kos-  
 » ciuszko séparant Varsovie du camp de V. M.,  
 » la position de Varsovie n'est pas celle d'une  
 » ville qui puisse disposer de sa reddition. Dans  
 » cette situation, rien ne justifierait les extrémi-  
 » tés dont me prévient la lettre de V. M.; car  
 » cette ville n'est ni dans le cas d'accepter ni dans  
 » le cas de refuser la sommation qu'a fait parve-  
 » nir le lieutenant-général de Schewerin au com-  
 » mandant de Varsovie.

» Mon existence ne m'intéresse pas plus que  
 » celle des habitans de cette capitale; mais puis-  
 » que la Providence a voulu m'élever au rang qui  
 » me permet de manifester à V. M. les sentimens  
 » de fraternité, je les invoque pour la détourner  
 » des idées de cruauté et de vengeance si con-  
 » traaires à l'exemple que les rois doivent aux  
 » peuples, et, je le pense sincèrement, tout aussi  
 » opposées à votre caractère personnel.

» *Signé* STANISLAS-AUGUSTE.

» Varsovie, 3 août 1794. »

La résistance des Polonais commençait à re-  
 buter le roi, déjà tracassé et contrarié soit par  
 les plaintes que lui portait le cabinet de Londres  
 au sujet de l'inexécution du traité de La Haye,

soit par les réclamations pressantes du corps germanique.

Ce qui importait le plus à l'Allemagne c'était de voir les armées alliées maintenir leurs communications avec le Rhin, en gardant les routes de Luxembourg, de Liège et de la Hollande. Il s'agissait surtout de défendre Trèves, à la vérité non fortifiée, mais dont la position est très-avantageuse sous le point de vue militaire. Immédiatement après le passage du comte Spencer au quartier-général impérial, où cette question avait été agitée en présence du comte de Metternich, le major-général prince de Reuss avait été envoyé par le prince de Cobourg au quartier-général de l'armée prussienne à Monzenheim pour se concerter à ce sujet avec le maréchal Moellendorff. Là se trouvaient en même temps réunis les plénipotentiaires des Provinces-Unies et d'Angleterre, lord Malmesbury et l'amiral Kinckel. Dans une conférence tenue en présence de Moellendorff, on proposa de concerter un arrangement avec le duc de Saxe-Teschen, en vertu duquel le gros de l'armée prussienne ferait un mouvement sur Trèves et Coblentz, afin d'être en mesure d'appuyer l'aile gauche de l'armée autrichienne sur la Meuse, et de seconder ainsi la défense de la Hollande.

Il y eut à cet effet une autre conférence à

Schweitzingen entre les généraux autrichiens et prussiens, à la suite de laquelle il fut décidé que l'armée impériale, sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, chercherait à se maintenir sur la rive gauche du Rhin, tandis que les Prussiens occupant le territoire entre la Nahe et la Moselle, empêcheraient l'ennemi de s'emparer de Trèves. Le général Kalkreuth se mit aussitôt en mouvement avec un corps de vingt mille hommes, qui s'avança vers le Hundsruck et la Moselle. Mais il fut prévenu, par l'extrême promptitude du général Moreaux <sup>1</sup>, commandant l'armée française de la Moselle, qu'un avis secret avait averti du mouvement des Prussiens, et agissant d'ailleurs d'après des instructions venues de Paris. Ce général, s'avancant par Rennich et Grevenmarchen, emporta, le 8 août, le pont fortifié de Couzer, à peu de distance de Pollengen, tourna les retranchemens des Autrichiens qui occupaient la montagne verte, et occupa Trèves le jour suivant. Dans le rapport que le général Kalkreuth envoya au maréchal Moellendorff, il s'exprimait ainsi : « Toutes les *démonstrations* » que j'ai faites dans le dessein de sauver Trèves » ont été infructueuses, bien qu'au moyen de marches forcées, par des chemins presque impra-

<sup>1</sup> Dont on a déjà fait mention, et qui n'est pas le même que le célèbre Moreau, employé alors à l'armée du Nord avec Fichegu.

» ticables, j'aie arrêté une colonne ennemie, et  
» fait sur elle quelques prisonniers ; mais les  
» troupes impériales ayant été obligées d'aban-  
» donner le poste de Pollengen, il ne m'est  
» resté d'autre parti à prendre que de me retirer.»

Ainsi la route de Luxembourg se trouvant interceptée, et les Français pouvant cerner cette forteresse, toutes les places de la Belgique qui tenaient encore n'eurent plus d'appui ni de secours à espérer ; or, l'armée de la Moselle put favoriser les opérations ultérieures de Jourdan contre l'armée impériale sur la Meuse. La perte de Trèves excita en Allemagne une indignation générale : on s'accordait à dire que la Prusse sacrifiait et patrie et alliés.

Les Prussiens répondaient, pour se laver de ces imputations : « Qu'ils s'étaient empressés de  
» se porter au secours de Trèves, bien que cette  
» ville se trouvât située hors de la ligne de dé-  
» fense, et qu'ils avaient fait plus que leur de-  
» voir exigeait ; que si les Autrichiens avaient  
» abandonné trop tôt cette position importante,  
» on ne devait s'en prendre qu'à eux. »

Tandis qu'on récriminait, on négligeait d'agir. La diète germanique ayant résolu, le 5 mai et le 14 juin précédent, de payer le contingent de l'armée prussienne, croyant avoir assez fait, réitéra ses doléances auprès du roi sur ce que

l'Empire n'en recevait pas des secours plus efficaces en sa qualité d'électeur de Brandebourg.

On fit valoir les motifs les plus pressans près du monarque prussien, tels que le lien qui unit toutes les parties de l'Empire, les décrets de la diète, le danger devenu plus imminent, la force qu'aurait l'exemple de la Prusse pour les autres états.... La réponse faite au nom du roi s'exprima dans les termes les plus négatifs, et la guerre de Pologne fut une des raisons sur lesquelles Frédéric-Guillaume insista le plus. « Le roi, disait la note émanée de » son cabinet, était loin de s'attendre à de pa- » reilles représentations. S. M. a fait des sacri- » fices qui sont bien au-dessus des frais d'un con- » tingent; ses troupes ont rendu des services si- » gnalés. Les dépenses qu'a exigé la reprise de » Francfort et de Mayence ne sont pas encore » remboursées. Il n'existe pas d'armée de l'Em- » pire. On ne peut donner ce nom au peu de » contingens mis en campagne; encore consent- » on que ces levées soient rachetées à prix d'ar- » gent. Mais ce qui contribue le plus à dégager » le roi de toute obligation à cet égard, est la » guerre suscitée en Pologne par l'ennemi com- » mun, pour se venger de S. M., et l'empêcher » de défendre l'Empire. Les Polonais, saisis du » délire révolutionnaire, font la guerre avec fu- » reur, et S. M. se trouve dans la nécessité de

» protéger ses états menacés. Sa situation est la  
» même que celle du grand-électeur, qui, se  
» battant en 1675 contre l'ennemi sur les rives  
» du Rhin, se vit subitement appelé pour s'op-  
» poser à l'invasion des Suédois, excités par l'en-  
» nemi de l'Empire. Ce prince, loin de fournir  
» son contingent, demanda d'être indemnisé.  
» Pour ce qui est de l'exemple, S. M. doit pou-  
» voir dire que, si tous les états en faisaient  
» autant qu'elle, la patrie serait sauvée. »

Après un refus si fortement prononcé, après tant de difficultés suscitées pour compléter l'armée destinée à défendre l'Empire contre un ennemi si souvent victorieux, il ne restait plus qu'à attendre l'effet des représentations instantes contenues dans le décret impérial dicté à la diète vers la fin d'août : c'était le cri de détresse.

Mais jusqu'alors rien n'avait pu distraire le monarque prussien du siège de Varsovie ; il lui causait la plus vive impatience, surtout depuis que la discorde avait éclaté entre ses généraux et les généraux russes. Quand M. de Tauenzien, que le roi avait nommé son ministre à Saint-Pétersbourg, était venu prendre ses ordres au camp prussien, il y avait trouvé les troupes des deux nations ne formant qu'une seule et même armée. Tout avait changé de face en très-peu de

temps. Les Russes cherchant à contrarier et à entraver les opérations, le favori du roi, Manstein, fut bientôt en querelle ouverte au quartier-général avec le général Fersen et le prince de Nassau : ce dernier paraissait plus particulièrement chargé par la czarine d'épier les démarches et la politique du roi. Les opérations du siège se ressentirent de cette mésintelligence, et le dénouement sembla dès lors échapper à toutes les combinaisons du cabinet prussien. On en était là lorsqu'on apprit tout à coup au quartier-général, que les provinces échues à la Prusse dans la grande Pologne, par le partage de Grodno, venaient aussi d'entrer en révolution. Dans tous les palatinats l'insurrection avait éclaté presque en même temps le 21 et le 22 août. Les insurgens attaquèrent d'abord avec succès un corps prussien, près de Fraustadt, et le forcèrent à faire sa retraite sur Glogaw. Ils se rendirent maîtres de Kalisch et de Posen; ils interceptèrent le convoi de munitions et de vivres qui était conduit de Breslau au camp prussien, devant Varsovie. Enfin, un de leurs détachemens pénétra jusque dans la Silésie supérieure.

Ces différens mouvemens, opérés sur les derrières de l'armée prussienne, alarmèrent Frédéric-Guillaume et ses conseillers intimes. On détacha d'abord de l'armée un corps de quatre mille hom-

mes pour réprimer les insurgens. Le roi se montrait d'autant plus inquiet de leurs progrès qu'il apprenait que dans le même moment les armées françaises avançaient de nouveau vers l'Allemagne. Ses états se trouvaient par conséquent menacés par deux ennemis à la fois qu'unissait une cause commune, et qui pouvaient s'entendre contre ses intérêts et sa puissance. Il n'arrivait plus que des nouvelles fâcheuses au quartier-général.

Un courrier venant de la Prusse occidentale annonça la prise de Bromberg par le général polonais Madalinski. Non-seulement on crut Dantzig menacé, mais Thorn, Culm, Graudenz également, et même la Poméranie. On s'exagéra tellement le danger qu'on prit dans le cabinet du roi la résolution d'abandonner le siège de Varsovie, et de se séparer des Russes comme en Champagne on s'était séparé des Autrichiens. Cette détermination humiliante prit sa source dans l'irrésolution et le découragement du roi. Mais avant d'en venir à ce parti extrême, l'aide-de-camp Manstein, répétant la même tentative qui lui avait si mal réussi dans les plaines de la Champagne, alla demander une conférence au général polonais Zayonczek : de même qu'avec Dumouriez, le sort des prisonniers prussiens servit de prétexte à Manstein. De son côté, pour ne donner aucun

ombrage aux Polonais, Zayonczek eut soin de ne pas se trouver seul avec Manstein. Après quelques phrases préliminaires, ce dernier lui demanda s'il n'y aurait pas moyen de faire cesser les hostilités et de s'entendre. Zayonczek donna pour réponse que, le roi ayant manqué au traité conclu avec un peuple qui recherchait sincèrement son amitié, on ne pouvait plus avoir confiance ni se fier à sa bonne foi. Manstein se retira confus sans faire aucune autre ouverture.

Le roi, après sept semaines de fatigue et d'efforts inutiles, fit lever le siège dans la nuit du 6 au 7 septembre. Les Prussiens, partagés en trois colonnes, prirent leur direction vers la Prusse méridionale et firent leur retraite avec précipitation.

Cette levée subite du siège de Varsovie par le monarque prussien, qui avait sous ses ordres une armée de quarante mille hommes, répandit dans l'armée polonaise et parmi les habitans de Varsovie autant de joie que de surprise. L'Europe en fut aussi dans l'étonnement; on s'épuisa en conjectures sur les véritables motifs de ce dénouement imprévu.

Il fut l'effet de plusieurs causes réunies. Frédéric-Guillaume rentra très-mécontent dans sa capitale, et avec la persuasion que les Russes,

par leurs contrariétés et leurs intrigues, l'avaient empêché de se rendre maître de Varsovie et de pacifier la Pologne. Cette campagne infructueuse l'indisposa singulièrement contre les divers cabinets. De retour le 26 septembre à Potzdam, et devancé par les deux princes ses fils, le roi assembla son conseil, et y montra, de même que ses ministres, le plus grand désir de se retirer sans retour de la coalition. Si l'état de la guerre paraissait alors peu favorable pour faire des ouvertures à la convention, d'un autre côté les changemens qui venaient de s'opérer dans le régime intérieur de la France depuis le renversement du despotisme hypocrite de Robespierre semblaient permettre de hasarder un rapprochement.

On croyait pouvoir s'y prêter sans trop choquer les esprits ; tel était l'avis d'Haugwitz. On savait dans le cabinet, par la correspondance de Hardenberg, que, dans toute la partie de l'Allemagne qui avoisine le Rhin, le découragement y était tel qu'on y aspirait ouvertement à la paix. Des instructions confidentielles furent adressées en conséquence au maréchal Mœllendorff pour qu'il eût à saisir toutes les occasions de faire ou de recevoir des ouvertures préliminaires. En même temps un courrier fut envoyé au chargé des affaires de Prusse à Vienne. M. de Cæsar reçut le 15 septembre l'ordre d'adresser à

la cour d'Autriche la déclaration que S. M. prussienne se voyait dans la nécessité de rappeler à la fin de la campagne la plus grande partie de ses troupes qui étaient sur le Rhin pour les faire servir à la protection de ses propres états du côté de la Pologne. L'agent prussien en fit le lendemain l'objet d'une note, qu'il remit au baron de Thugut.

Ces nouvelles dispositions de la cour de Berlin étaient aussi une conséquence de sa position incertaine vis-à-vis de l'Angleterre. Le cabinet de Londres avait payé, il est vrai, les subsides convenus, dans la crainte que la Prusse ne se retirât tout-à-fait. La frégate anglaise *l'Iris*, arrivée à l'embouchure de l'Elbe dans les premiers jours de septembre, avait porté le dernier paiement du subside, et les sommes mises à terre arrivèrent à Berlin. Mais tout indiquait que désormais l'Angleterre ne se résoudrait à continuer les paiemens qu'avec des garanties effectives. Il n'était pas vraisemblable d'ailleurs que la cour de Londres voulût soudoyer à la fois les armées de la Prusse et de l'Autriche, et il était notoire, quant à cette dernière puissance, que tel était le but de la négociation du comte Spencer. Cette ambassade d'un membre du ministère britannique attirait alors l'attention de tous les cabinets, et jetait une sorte d'inquiétude dans celui de Berlin. Lucchesini fut renvoyé de suite à

Vienne pour épier la négociation, et en faire connaître le résultat.

Dans les circonstances graves où était l'Europe, et dans la crise militaire où se trouvait l'Autriche, l'arrivée d'un tel négociateur à Vienne n'avait pu manquer d'y produire une grande sensation. Le comte Spencer obtint immédiatement une audience particulière de l'empereur à Laxembourg. Il lui exposa l'objet et le but de sa mission : elle consistait dans l'offre d'un subside annuel de trois millions de livres sterling, faite au nom de son gouvernement à l'Autriche, pendant deux ans, à la seule condition de consentir à reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Le gouvernement anglais insistait aussi pour que l'empereur fit passer le commandement de la grande armée alliée des mains du prince de Cobourg dans celles de l'archiduc Charles. L'archiduc aurait eu pour conseils les généraux Clairfayt et Beaulieu, auxquels le général Mack eût aussi été adjoint. Les insinuations du comte Spencer, sur les motifs de cette demande, frappèrent l'empereur : elles tenaient aux causes inaperçues du fâcheux résultat de la campagne. Quant aux propositions de l'Angleterre, l'empereur dit au comte Spencer qu'il prendrait l'avis de son conseil, et qu'il ferait connaître, le plus promptement possible, les résultats de

ses délibérations. L'audience finie, il manda près de lui le feld-maréchal de Wallis, et fit tenir en sa présence une conférence secrète avec le ministre Thugut et le conseiller aulique de guerre Turckeim. Là fut d'abord décidé le rappel du prince de Cobourg, à qui Thugut et Wallis se virent forcés de retirer leur appui, tout en observant que les principales allégations portées contre le généralissime devaient retomber sur les officiers de son état-major qui avaient abusé de sa confiance, particulièrement sur le colonel Froissard, Suisse de nation, qui fut représenté comme un intrigant malintentionné. Le major-général Fischer, que le prince de Cobourg venait d'expédier à Vienne, dans la vue sans doute de détourner le coup qui le menaçait, eut l'ordre de s'abstenir de rejoindre l'armée sur la Meuse. Mack, d'un autre côté, qui, depuis sa seconde retraite, se tenait dans ses terres en Bohême, reçut une tabatière d'or avec le portrait de l'empereur, entouré de brillans, le tout accompagné d'un billet de la main même du prince, dans les termes les plus gracieux.

Cependant les négociateurs anglais, ne perdant pas de vue l'objet de leur mission, cherchaient à se ménager le crédit des principaux ministres et des personnages influens à la cour. Ils conférèrent avec le président du conseil au-

lique et avec Thugut, en les pressant l'un et l'autre de prendre des engagements pour la poursuite de la guerre, sans pouvoir rien en tirer que des réponses dilatoires. Les ministres autrichiens avouèrent qu'il fallait de grands renforts à l'armée impériale pour reprendre l'offensive avec quelque espoir de succès; ils donnèrent l'assurance que les lettres circulaires pour un recrutement de soixante mille hommes allaient être expédiées. D'un autre côté ils regardaient comme douteux que ces renforts pussent arriver avant la fin de la campagne. Tout allait dépendre, disaient-ils, de la résistance que feraient les places assiégées, et des résolutions de la Prusse, qui, loin d'adhérer à une participation effective, annonçait de nouveau l'intention de retirer une partie de ses troupes; or, on ne pouvait, pour le moment, songer à aucune opération offensive. Toutefois le général Clairfayt, destiné à remplacer le prince de Cobourg, continuerait de garder la ligne de la Meuse.

En effet ce général avait pris, le 28 août, à Fauron-le-Comte, le commandement en chef de l'armée impériale que lui avait remis le prince de Cobourg, dont le départ fit peu de sensation. Rentré en Allemagne, ce prince retomba jusqu'à sa mort<sup>1</sup> dans l'obscurité et même dans un oubli

<sup>1</sup> En 1815.

total, n'ayant rien fait de mémorable que de laisser triompher la révolution, qu'il avait à combattre.

L'armée républicaine, commandée par le général Jourdan, cantonnait en face de l'armée impériale entre Liège et Maestricht; le général Pichegru observait en avant d'Anvers l'armée du duc d'York, tandis qu'une armée de siège achevait de réduire les quatre places françaises de Landrecies, le Quesnoy, Condé et Valenciennes. Le comité de salut public, voulant en presser la reddition, avait fait sommer les commandans de se soumettre dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être passés par les armes. A la fin d'août, ces quatre places, qui avaient coûté aux alliées tant de travaux et de sang, étaient déjà reconquises. Carnot vint l'annoncer à la convention; il avoua que la nécessité de les reprendre avait fait recourir à l'emploi des moyens révolutionnaires.... « Ainsi, » ajouta-t-il, les succès éphémères de l'Europe » produit que honte pour elle, et gloire pour » nous. Quoi! toute l'Europe ne peut conquérir » la France? ce pays qu'on dit n'être qu'une la- » cune sur la carte de l'Europe...! Répandez dans » votre marine la même énergie qui anime vos » armées! Arrachez à la Grande-Bretagne le » sceptre de la mer, et que la liberté de la France

» ne soit que le prélude de la liberté du monde. »

Dès que l'armée française de siège eut rejoint l'armée principale, Jourdan fit ses dispositions pour attaquer Clairfayt, dont les forces étaient réparties depuis Ruremonde jusqu'à Liège. La communication d'ailleurs se trouvait coupée avec Luxembourg depuis l'occupation de Trèves par les Français, tandis que les Prussiens se tenaient toujours inactifs sur les rives de la Nahe, leur principal objet étant, disaient-ils, de couvrir le Haut-Rhin, Mayence et Manheim.

A la mi-septembre recommencèrent les opérations offensives. Les instructions de Clairfayt lui enjoignaient de ne pas risquer de bataille générale, et, si les Français étaient trop en forces, de se replier au-delà du Rhin. Un corps de trente mille républicains ayant passé la Meuse entre Ruremonde et Venlo, concourut avec l'armée de Jourdan à mettre les Autrichiens entre deux feux. Pendant la nuit, Clairfayt quitta son camp de la Chartreuse, ainsi que toutes ses autres positions, et gagna en toute hâte la ligne de la Roër. Dans l'incertitude des événemens, il y avait fait élever quelques ouvrages. Sa retraite précipitée s'effectua avec confusion et désordre. Jourdan, ayant concentré toutes ses forces, marcha aussitôt pour le chasser de ses nouvelles positions. Le 2 octobre l'armée française s'ébranla en colonnes serrées

par brigades, et, le brouillard s'étant dissipé, offrit le spectacle de cent mille hommes réunis, manœuvrant avec autant d'ordre que de précision, et prêts à charger les Autrichiens. L'attaque du centre commença un peu avant celle des ailes. Bien que Clairfayt tint les hauteurs sous la protection de son artillerie, et qu'il fût couvert par des redoutes sous lesquelles sa nombreuse cavalerie se déploya, il ne put soutenir le choc, devant la masse des assaillans, et, menacé d'être tourné soit à Coblentz, soit à Cologne, il se mit en retraite, et abandonna la Roër. Ne se croyant en sûreté qu'au-delà du Rhin, il repassa le fleuve le 5 octobre. Nul doute qu'en mettant ainsi le Rhin entre les Français et les Impériaux, il n'ait eu pour objet de remplir les vues de sa cour. Le bruit se répandit aussitôt que deux commissaires de la convention avaient passé aussi le Rhin, se rendant à Vienne, accompagnés du général autrichien Khevenhuller.

Voici le fait expliqué par ses antécédens. Les maximes de modération qui avaient succédé en France au règne de la terreur, devaient tôt ou tard conduire à parler de paix. Les comités de gouvernement tirés de la convention en sentirent le besoin et s'en occupèrent, tout en poussant au dehors leurs conquêtes. Ils ne se promirent pas d'abord, il est vrai, une paix générale, qui d'ail-

leurs à leurs yeux n'eût pas été sans danger, si douze cent mille hommes fussent rentrés simultanément dans l'intérieur, ou leur désœuvrement pouvait être à craindre. Mais ils se flattaient d'arriver, par la terreur de leurs armes, à une paix partielle avec la plupart des puissances du continent, avec l'Espagne par exemple, la Prusse et la Sardaigne. L'Autriche ne devait pas non plus être exclue des négociations.

Le comité de salut public ayant jeté les bases principales de ses vues pour la paix, autorisa M. Barthelemy, son ambassadeur en Suisse, à pressentir indirectement les dispositions des puissances.

Ses instructions furent tirées du travail préparatoire du comité, et dont voici la substance :  
« Nous ne proposerons pas la paix aux puissances ; c'est à elles à la demander ; nous ne nous montrerons pas les tyrans des autres peuples ; nous n'imiterons pas l'orgueil des Romains ; nous jouirons des droits de la victoire , mais nous n'en abuserons pas : elle nous donne le droit de tout exiger , mais nous n'exigerons que ce qui est raisonnable. Ceux qui voudront entrer en négociation avec nous , devront commencer par reconnaître la souveraineté et l'indépendance de la nation française ; c'est là le préliminaire de tout traité de

» paix. Les Français ayant fait la guerre pour em-  
» pêcher qu'on ne porte atteinte à leurs droits et  
» qu'on n'altère la forme de gouvernement qu'il  
» leur convient d'établir, ils respecteront chez  
» les autres peuples un droit qu'ils feront tou-  
» jours respecter pour eux-mêmes ; or , ils ne se  
» mêleront en aucune manière de l'administra-  
» tion intérieure des autres nations ; ils recon-  
» naîtront tout gouvernement qui a en sa faveur  
» le consentement formel ou tacite des peuples.

Des relations secrètes pour arriver à une pacification furent presque aussitôt établies avec la plupart des cabinets contre lesquels la France était en guerre. L'Espagne et la Prusse étaient les deux puissances que les comités de gouvernement croyaient détacher de la coalition avec le plus de facilité. Les froideurs des comités pour la cause polonaise et le refus de lui accorder aucun secours direct ou indirect, attestaient les ménagemens qu'on avait pour la Prusse, avec laquelle on était dans l'attente d'un traité séparé.

Quant à l'Autriche, il se présentait des difficultés plus sérieuses. C'était un armistice qu'elle s'efforçait d'obtenir par les demandes détournées de ses émissaires. Mais les comités qui dès lors même entendaient s'emparer de la ligne du Rhin, ne voulant traiter que sur cette base, n'admettaient aucune suspension d'armes. Engager l'Autriche

et la Prusse dans une paix séparée ou tout au moins les y entraîner l'une par l'autre en excitant leur rivalité, tel était le but des chefs de la convention. A cet effet, ils détachèrent un agent secret à Thugut dans les premiers jours d'octobre, le même que le général Khevenhuller accompagna jusqu'à Vienne. On le nommait le marquis de Poterat; il avait avec lui un secrétaire. Ce Poterat était un ancien militaire, homme délié et capable, enfoncé par goût dans les intrigues de la diplomatie avant et depuis la révolution; il connaissait d'ailleurs Thugut, avec qui on l'avait déjà mis en relation politique, sous le précédent comité, pendant le cours de cette campagne; on croit même qu'il ne fut pas étranger à la détermination de l'évacuation de la Belgique. Cette fois il était chargé de porter Thugut à entamer des ouvertures de paix sérieuses; en même temps il avait la mission d'épier les intentions de l'Autriche et de pénétrer les résultats des négociations du comte Spencer.

C'était au moment même où les négociateurs anglais sollicitaient à Vienne une réponse catégorique du ministère d'Autriche : ils attendaient la tenue d'un grand conseil d'état, qui devait décider les termes de cette réponse, et quel système politique on suivrait désormais. Thugut y apportait du retard à dessein. Enfin la conférence

eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre. Tous les membres du ministère y assistèrent sans exception, ainsi que tout le conseil aulique de guerre. L'empereur le présida en personne. Les demandes des ministres pour reprendre l'offensive allèrent bien-au-delà de ce que les commissaires-négociateurs étaient autorisés à promettre. La trop prompte reddition des forteresses faisait renoncer à l'espoir de reconquérir la Belgique. Thugut ne cessait de répéter qu'il n'y avait pas moyen de résister aux masses de la convention. D'ailleurs la retraite du général Clairfayt, dont on recevait les premiers avis, ne laissait plus aucune espérance pour l'issue de cette campagne; et, comme le sort des armes continuait à être favorable aux Français, les idées de paix et le désir du rétablissement de la tranquillité générale semblaient prévaloir même dans les conseils de l'Autriche.

Ainsi la négociation n'eut aucun succès, du moins quant à la proposition principale de reprendre immédiatement l'offensive. Aucun traité ne fut conclu entre les deux puissances; mais les négociateurs, qui n'étaient pas sans appui, soit à la cour, soit dans le conseil, avaient obtenu que vingt-cinq mille Autrichiens, aux ordres du général Alvinzy, passeraient à la solde anglo-batave, et concourraient à la défense de la Hollande, en se combinant avec l'armée du duc d'York.

Dans l'intervalle, le cabinet de Londres, instruit du mouvement rétrograde de Clairfayt, envoya en toute hâte de nouvelles instructions à ses commissaires à Vienne; il leur était recommandé de renouveler les plus fortes instances auprès de l'empereur, afin d'en obtenir les ordres les plus prompts, et, quoi qu'il en pût coûter, pour la conservation de Maestricht. Les commissaires remplirent avec zèle et chaleur, avant leur départ, cette partie de leur mission, mais sans apparence de tirer de l'Autriche aucun autre secours que celui du corps d'armée du feld-maréchal Alvinzy.

Aussitôt que le cabinet de Prusse vit l'Autriche abandonner successivement la rive gauche du Rhin, il jugea que toute cette partie de l'Allemagne deviendrait bientôt la proie des Français. Pénétré des difficultés que présentaient les graves circonstances du moment, il avait à craindre d'un côté pour ses possessions en Pologne, et de l'autre pour ses provinces de Westphalie. Allait-il brusquer ses ouvertures préliminaires vis-à-vis de la France pour en venir à une négociation ostensible? Rien n'étant décidé en Pologne, où il fallait porter de nouvelles forces, il importait au cabinet de Berlin, pour masquer ses dispositions secrètes à l'égard de la France, d'être encore regardé comme partie

dans la guerre de la coalition. Mais d'un autre côté, l'Autriche ayant donné elle-même le signal de la retraite derrière le Rhin, l'ordre fut expédié de Berlin, vers le milieu d'octobre, au maréchal Moellendorff, de ne plus prodiguer inutilement en nouvelles attaques le sang des soldats prussiens; en un mot de se replier aussi sur la rive droite, et là d'en venir, avec la légation française en Suisse, à des ouvertures sérieuses, pour réconcilier les deux nations. D'autres motifs que celui de la guerre de Pologne déterminèrent la Prusse à cette séparation manifeste de la cause commune : les puissances maritimes refusaient de soudoyer plus long-temps son inaction. Parvenir au rétablissement des affaires des alliés sur les frontières de la Hollande, où était encore appelée l'armée prussienne, paraissait impossible. Agir pour son propre compte eût été peu sage, après de si fâcheuses expériences. Enfin la Prusse avait alors un besoin réel de s'occuper exclusivement à faire reflourir ses finances, son industrie et son commerce. A ces considérations se joignait l'espoir de conclure avec la France une paix avantageuse, que la disposition actuelle des esprits permettait de justifier. Les anciens comités de gouvernement avaient été renversés ou renouvelés en partie; un système moins tyranique succédait à un régime de sang, mais non

pas sans hésitation et sans troubles intérieurs. D'un autre côté les longues souffrances de la guerre avaient calmé les passions, et anéanti les orgueilleuses espérances dont les alliés s'étaient bercés si long-temps.

Le 14 octobre, après la réception du courrier venu de Berlin, Moellendorff fit publier à l'ordre que « le traité de subside avec l'Angleterre ne » subsistant plus, tout ce qui se faisait actuelle- » ment ne servait plus qu'à l'honneur des armes » prussiennes et à maintenir leur ancienne gloire; » que, si l'ennemi essayait quelque entreprise » contre l'armée, l'armée se battrait d'autant mieux » que son général en chef pouvait lui assurer de » bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. » Rappelant aussitôt ses divisions avancées et ses détachemens, Moellendorff les concentra tout-à-fait sous les murs de Mayence entre Oppenheim et Pzingen. Déjà il venait de remplir les vues de sa cour au sujet des ouvertures préliminaires qu'il était chargé de faire à la France.

Depuis quelque temps, d'après d'anciennes instructions de son cabinet, il tenait, sur les frontières de la Suisse, un habitant de Crutzenach, nommé Schmerz, connu des généraux prussiens, et qui s'était mis en rapport avec M. Bacher, attaché à la légation française. Bacher résidait à Bâle, d'où il entretenait une correspondance se-

crète avec les agens et les amis que la France avait en Allemagne. Il était aussi en correspondance directe avec le comité de salut public. Le comité l'avait autorisé à continuer ses entretiens avec l'émissaire de la Prusse, et à saisir toutes les occasions de leur donner plus de consistance.

Lorsque les ouvertures de ce dernier eurent pris un certain caractère de solidité, Bacher écrivit au maréchal Moellendorff pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission spéciale de porter directement au comité de salut public les propositions de sa cour, lui donnant l'assurance qu'elles seraient accueillies. Le maréchal transmit au cabinet de Berlin la lettre de l'agent français. Telles furent les premières ouvertures qui amenèrent la paix de Bâle.

En attendant la détermination de sa cour, Moellendorff fit repasser le Rhin à toute l'armée prussienne; il établit son quartier-général à Hochheim. Les Allemands ne conservèrent sur la rive gauche que Mayence et ses ouvrages avancés. Les plus clairvoyans considéraient déjà comme perdues les contrées qu'on venait d'évacuer, et que la France avait toujours ambitionné pour limites.

Ne songeant plus dès lors qu'à la guerre de Pologne, Frédéric-Guillaume tira de son armée

du Rhin vingt mille hommes, qu'il appela sur les bords de la Vistule pour augmenter les forces destinées à soumettre les Polonais contre lesquels la czarine faisait marcher de nouvelles armées, commandées par Suwarow. Le détachement prussien s'étant mis aussitôt en route sous les ordres du prince Hohenlohe, il ne resta plus à Moellendorff que quarante mille hommes, et cependant les Français avaient pris Coblentz, et obtenu, par une honteuse capitulation, la forteresse de Rheinfels, appartenant au landgrave de Hesse. D'un autre côté, Maestricht, investi par suite de la retraite des Autrichiens, et foudroyé par l'artillerie française, s'était rendu le 4 novembre. Après cet événement et la reddition de Rheinfels, il ne restait plus aux alliés sur la rive gauche du Rhin que les places de Luxembourg et de Mayence.

Voilà où la mésintelligence des cabinets avait conduit les affaires. Les Autrichiens, mécontents du roi de Prusse, ne voulant plus porter seuls le poids principal de la guerre, s'étaient d'abord retirés sur la Meuse, et, en exposant ainsi la Hollande, en laissant à l'armée anglaise l'embaras de la défendre, n'avaient eu en vue que d'inquiéter le cabinet de Londres, et d'en tirer à leur tour des subsides. Tout leur réussit d'abord au-delà de leurs souhaits. Mais comme il arrive

presque toujours quand on n'est pas sûr de maîtriser les événemens, le cabinet de Vienne se trouva entraîné au-delà du but qu'il se proposait. Le comte Spencer ne lui fit que des offres conditionnelles : ce n'était pas ce qu'il demandait. Ne se croyant pas en état de reprendre l'offensive, ou ne voulant pas exposer le sort de son armée, l'Autriche accusa son impuissance en complétant sa retraite derrière le Rhin. A la vérité, Clairfayt pouvait se réunir de nouveau au duc d'York, en marchant du côté de Wesel avec le gros des troupes impériales; mais le conseil aulique, préjugant qu'on ne ferait par là que retarder la perte du stathouder, éluda constamment d'envoyer aucun autre renfort que celui du général Alvinzy se joindre aux troupes anglo-hollandaises, qui, après la perte de Maestricht, s'établirent dans un camp retranché sous Nimègue.

Cependant, à la faveur des vœux manifestés universellement pour une paix générale, le cabinet de Berlin crut pouvoir masquer ses négociations et couvrir le traité qu'il se proposait de conclure avec la république française. Dès les premiers jours d'octobre, on y avait arrêté de donner au corps germanique l'impulsion pacificatrice, tandis que les émissaires de la France s'attacheraient à imprimer un mouvement semblable aux pays allemands

qui étaient à leur portée. Hardenberg du côté de la Prusse se chargea d'influencer dans ce sens les cercles de Franconie et du Bas-Rhin. Du côté de la France, l'agent Bacher agit principalement sur le Palatinat et sur la Bavière.

La voix électorale palatine se fit entendre la première à la diète, en y énonçant le vœu d'une paix honorable. L'électeur de Mayence, excité par son coadjuteur, le baron Dalberg, saisit cette ouverture, et en qualité d'archi-chancelier de l'Empire, il en fit l'objet d'une proposition formelle. Il observa d'abord que le vœu manifesté par la cour électorale palatine méritait d'autant plus d'attention, et une délibération d'autant plus sérieuse, que S. M. l'empereur avait déclaré dans son décret aulique, pour l'augmentation des contingens de l'Empire au *quintuple*, *qu'elle était prête à écouter toutes les autres ouvertures qu'on voudrait faire sur les moyens de sauver la patrie germanique.* « L'Em- »  
 » pire, ajoutait l'archi-chancelier, a dû prendre »  
 » fait et cause pour ses co-états lésés dans l'Al- »  
 » sace et la Lorraine; il a fait la guerre jusqu'à »  
 » présent uniquement à ce sujet, c'est-à-dire pour »  
 » obtenir la réintégration des choses dans l'état »  
 » où elles ont été garanties par la France elle- »  
 » même dans le traité de 1648, devenu fonda- »  
 » mental pour le corps germanique, et nullement »  
 » pour s'immiscer dans les affaires intérieures de

» la France. Cependant, au lieu d'atteindre ce  
» but, l'Empire a perdu un pays après l'autre ;  
» et celles mêmes de ses provinces que l'en-  
» nemi n'a point occupées, ont également souf-  
» fert. Il paraît donc à tous égards utile et  
» nécessaire que dans le temps qu'on se pré-  
» pare infatigablement à une nouvelle campagne  
» plus heureuse à ce qu'il faut espérer, on montre  
» au paisible citoyen allemand qu'on a sérieu-  
» sement intention de procurer la paix à l'Em-  
» pire. Le corps germanique peut déclarer, sans  
» hésiter, à la nation française, qu'il n'a en vue  
» que sa propre conservation, et non pas son  
» agrandissement ; que d'ailleurs il n'a aucune in-  
» tention de s'embarrasser de ce qui se passe en  
» France. La nation française apprendra par là  
» qu'il ne dépend que d'elle d'avoir la paix avec  
» l'Empire..... » L'archi-chancelier proposait en  
conséquence de recourir à la médiation des cours  
de Suède et de Danemarck, restées neutres dans  
la présente guerre, et de les prier de s'interposer  
efficacement près de la nation française pour une  
paix acceptable.

Les ministres de Cologne, palatin de Bavière  
et de Brandebourg, accédèrent de suite à cette  
proposition, ainsi que la plupart des ministres  
du collège des princes. On convint unanimement  
de travailler à un armistice qui pût conduire à la

paix durant l'hiver. A cet effet, le coadjuteur de Mayence, baron Dalberg, et le général Thompson, au service de l'électeur palatin, se rendirent à Bâle pour y faire aux agens français les premières ouvertures sur la négociation dont le coadjuteur serait ultérieurement chargé. On s'attendait que leurs principes connus et leurs sentimens personnels, favorables à la France, contribueraient efficacement au succès de leur mission.

Mais le sort de la proposition pacificatrice allait dépendre en grande partie de la manière dont la considérerait la cour de Vienne. Il était hors de doute qu'on y désirait sincèrement la paix ; mais on n'y était pas fixé sur les moyens d'y parvenir. Le ministre Thugut, à l'arrivée du marquis de Poterat, était entré de suite en conférence avec cet émissaire, qui le pressait de se déclarer ouvertement en faveur de la paix, et par là de s'assurer l'avantage de l'initiative, pour ne pas être devancé par la Prusse. Thugut de son côté demandait que la France fit d'office les premières ouvertures, et consentît à une suspension d'armes. En brusquant une affaire si importante, et en choquant les sentimens particuliers de l'empereur, il craignait de compromettre son crédit dans le cabinet où son influence était balancée par celle de Colloredo, qui penchait pour le maintien de l'alliance anglaise.

Ce confident intime de l'empereur était entretenu dans ses dispositions contre la France et contre la paix, par son correspondant politique Mallet Dupan. Après la seconde invasion de la Belgique par les Français, ce publiciste avait quitté Bruxelles, et s'était retiré à Berne, où il avait des amis puissans. Là il avait trouvé plus de facilité qu'à Bruxelles pour entretenir des relations avec Paris. La Suisse était à cette époque le théâtre de beaucoup d'intrigues, et le centre de plusieurs correspondances secrètes, soit contre, soit en faveur de la révolution. C'était d'ailleurs une sorte de citadelle, d'où l'on pouvait observer tous les mouvemens de l'Europe. Les principaux cabinets voulurent y avoir un correspondant, et Mallet Dupan fut chargé d'envoyer à Vienne et à Berlin le résultat de ses observations. Il était entré à cet effet en relation directe avec Colloredo d'une part, et de l'autre avec Hardenberg. Ayant manifesté dès l'origine une désapprobation complète au sujet des négociations entamées par la Prusse avec la France, cette opposition lui fit perdre la correspondance de la cour de Berlin, mais sans rien affaiblir de son intervention dans les affaires diplomatiques de la cour de Vienne. Colloredo, éclairé par ses observations et ses aperçus, se trouvait par là presque toujours en mesure

de détourner ou de combattre avec avantage dans le conseil la politique captieuse et louche du baron de Thugut. Ce ministre avait beau dire qu'il n'était aucune puissance actuellement en guerre avec la France qui n'eût fait des pertes dans cette guerre, aucune qui y eût gagné, à l'exception de l'Angleterre, et que c'était aussi la seule dont les dispositions ne fussent point en harmonie avec les intérêts du continent; on lui objectait que les dispositions de l'Angleterre n'étaient point encore connues au sujet de la question importante qui occupait le corps germanique et le cabinet autrichien. L'incertitude où l'on était à cet égard retint Thugut, et il n'osa envoyer que des instructions provisoires aux ministres d'Autriche à Ratisbonne sur la proposition de l'électeur de Mayence. On ne voulait rien décider à Vienne avant le retour d'un courrier expédié à ce sujet à la cour de Londres. Ces délais influèrent sur la réponse de l'empereur, attendue avec impatience par la diète : elle lui fut communiquée au commencement de novembre. L'empereur y témoignait sa surprise « de ce qu'une proposition de si grande importance que celle d'une négociation de paix eût été portée si publiquement à la connaissance de l'Empire, sans aucun concert préalable, ni avec son concours en

» qualité de chef du corps germanique, ni avec  
 » celui des grandes puissances impliquées dans  
 » cette guerre; il aurait cru ne pas devoir s'at-  
 » tendre à ce manque d'égard dans sa double  
 » qualité de chef de l'Empire et de puissance bel-  
 » ligérante; il rappelait que le but qu'on se pro-  
 » posait d'obtenir, c'est-à-dire une paix désirable,  
 » et par là le bien-être général de l'empire, aurait  
 » exigé qu'on n'eût point fait une démarche de  
 » cette nature à l'insu des autres puissances, par-  
 » ticulièrement de la cour britannique. Toutefois  
 » il déclarait, comme chef du corps germanique,  
 » qu'il n'y mettrait aucun obstacle, et qu'il at-  
 » tendrait à ce sujet la résolution de la diète;  
 » mais qu'en sa qualité de co-état il était d'avis  
 » qu'on ne mît en délibération que la seule ques-  
 » tion, *s'il faut faire la paix ?* ne jugeant pas  
 » que provisoirement il convînt de s'expliquer  
 » sur la question relative à la manière de la faire  
 » non plus que sur celle de la *médiation.* »

Le roi de Prusse, au contraire, chargea le ministre de Brandbourg de déclarer provisoirement que la proposition de la paix lui ayant été communiquée, il avait été sensiblement affecté de la situation dangereuse et terrible de la patrie germanique; qu'ainsi il pouvait aisément concevoir que cette situation rendit si nécessaire et si ardent le désir de la paix; qu'il en agréait très-

volontiers les propositions, prenant une part très-véritable à la conservation de la patrie et faisant des vœux bien sincères pour que la divine Providence accordât cet arrangement préalable ; qu'en attendant la réponse des autres co-états, il donnerait à son ministre des ordres conformes aux sentimens qui l'animaient.

L'électeur palatin, celui de Saxe et le duc de Wurtemberg adhèrent à la proposition. Le margrave de Bade jugea qu'il fallait attendre, avant de se déclarer, la résolution de la cour de Vienne. Allié depuis peu par mariage <sup>1</sup> à la cour de Saint-Pétersbourg, le margrave opina même pour que d'autres médiations, nommément celle de Russie, fussent demandées.

L'électeur de Mayence et d'autres co-états de l'Empire insistèrent si fortement sur la nécessité de rapprocher l'époque où la paix serait proposée à la France, que les ministres de l'empereur à la diète, d'après les instructions confidentielles du baron de Thugut, accédèrent à un *moyen terme* ; or on convint que le protocole serait ouvert dès le 5 décembre, mais que l'ouverture formelle des délibérations de l'assemblée n'aurait lieu que le 19 du même mois. C'était un terme de six semaines que prenait l'empereur pour répondre

<sup>1</sup> De sa petite-fille avec le grand-duc Alexandre de Russie, depuis empereur.

définitivement, et ce délai était destiné à prendre l'avis du cabinet britannique.

Cependant le comité de salut public, long-temps abusé par les ouvertures clandestines que le cabinet de Berlin avait presque toujours tenues en réserve vis-à-vis de la France, s'était d'abord montré peu confiant au sujet des dispositions pacifiques mises en avant par ordre du roi de Prusse; mais il ne lui fut bientôt plus possible de les révoquer en doute. Toutes les informations provenant de sa légation en Suisse étaient péremptoires. Elles furent confirmées par tous les avis secrets venant d'outre-Rhin. Comme les comités de la convention se ressentaient dans leur composition nouvelle du système modéré qui prévalait depuis peu dans les formes du gouvernement révolutionnaire, ils désiraient ardemment s'ouvrir la voie des paix partielles, et en faire la première application à la Prusse et à l'Espagne, qui montraient aussi le désir de négocier. Le comité de salut public demandait en conséquence que la Prusse nommât un diplomate accrédité, afin d'entamer et de suivre la négociation, désignant de son côté, comme son ministre plénipotentiaire, M. Barthélemy, qui, par son caractère honorable et conciliant, s'était attiré au-dehors l'estime générale. Le comité manifesta aussi le vœu que la négociation eût lieu à Paris, et à sa portée,

afin d'en écarter lui-même les difficultés, et d'en accélérer la conclusion.

Malgré l'extrême désir du roi et de ses ministres, d'arriver le plus promptement possible à ce même résultat, pourtant la position de la Prusse, sous le point de vue politique, ne lui permettait pas encore de précipiter le dénouement. Le roi attendait deux choses pour passer des ouvertures secrètes à une négociation patente ; il voulait connaître le résultat des vœux de la diète germanique au sujet de la proposition pacificatrice et l'issue prochaine de la guerre de Pologne, qui ajoutait à ses perplexités. Du reste il fit annoncer qu'il nommerait pour son plénipotentiaire le comte de Goltz, qui avait long-temps résidé comme son envoyé à Paris, et que le major de Meyrinck, déjà employé par le maréchal Mœllendorff aux premières ouvertures, arrangerait et tiendrait prêts les préliminaires de la négociation.

Quant au comité de salut public, n'ayant d'autres vues que d'arriver à des paix partielles, il n'entendait traiter que sur la base de l'occupation de la rive gauche du Rhin. Aussi, dès la fin d'octobre, avait-il renvoyé aux armées du Rhin et Moselle Merlin de Thionville avec des pouvoirs illimités pour traiter sur tous les objets, c'est-à-dire pour favoriser à la fois les projets de négocia-

tions et une entreprise méditée contre Mayence, où l'on a vu que Merlin avait figuré pendant le siège.

Tandis qu'on préparait tout à Paris pour l'accomplissement de ce grand dessein qui embrassait aussi la conquête de la Hollande, la guerre de Pologne touchait à son terme fatal. Dès le 4 octobre Kosciuszko avait été vaincu et pris à la bataille de Maciejowice, gagnée par le général russe Fersen. L'insurrection de Pologne fut dès lors sans chef et sans espérance. En effet il y avait une différence énorme entre les deux révolutions qui étaient aux prises avec les têtes couronnées. Toute nationale, la révolution de France n'avait aucun besoin de la dictature militaire pour se maintenir; au contraire, celle de Pologne, où la masse de la nation était encore dans le servage, ne pouvait se soutenir que par un chef unique; et une bataille perdue la laissait sans ressources. Si trente mille Prussiens se trouvaient à vingt lieues de Varsovie, quarante mille Russes les devançaient, marchant sur cette capitale, l'unique foyer de la révolution; ils étaient conduits par Suwarow. Les troupes polonaises qui venaient à sa rencontre étaient défaites successivement. L'énergie de Suwarow était indomptable, et son coup d'œil militaire sûr.

L'éloignement des Français rendait d'ailleurs,

malgré leurs succès éclatans, toute diversion impossible en faveur de la malheureuse Pologne. Tandis que leur révolution prenait une extension formidable, celle des Polonais allait s'évanouir. Le 2 novembre, Suwarow parut devant le faubourg de Prague; le 4, il le prit d'assaut, et s'y baigna dans le sang. Le surlendemain Varsovie se rendit par capitulation. Peu de jours après toute la Pologne fut soumise. Les trois puissances n'y rencontrant plus d'obstacles, la Russie y domina, et la czarine redevint l'arbitre des affaires du Nord.

A la satisfaction qu'éprouva Frédéric-Guillaume de voir la Pologne enfin subjuguée, se mêla le déplaisir d'y avoir si peu concouru. Non-seulement les forces prussiennes avaient échoué dans la même entreprise, mais les Russes venaient de l'accomplir, vite et heureusement, sans avoir été secondé par les Prussiens, qui, non contents de rentrer en possession des provinces démembrées qui leur étaient échues en partage, montraient la prétention d'avoir une plus grande part au démembrement final.

Le corps d'armée de Hohenlohe que le roi avait appelé sur les bords de la Vistule, où il n'était plus nécessaire, était parvenu jusqu'à Leipsick quand il reçut l'ordre de joindre de nouveau Mœllendorff sur le Rhin, et d'y concou-

rir à défendre Mayence et le fort de Cassel. Le roi et son conseil jugèrent ne pas devoir quitter encore tout-à-fait le théâtre de la guerre au moment où les Français dirigeaient leurs efforts contre les points retranchés de Manheim et de Mayence, que les alliés défendaient encore sur la rive gauche. La retraite successive des Prussiens et la connaissance de leurs dispositions pacifiques avaient tellement encouragé les généraux français de l'armée du Rhin et le commissaire Merlin de Thionville, qu'ils formèrent une attaque sérieuse contre Mayence. Le 1<sup>er</sup> décembre, le général Kléber prit d'assaut la redoute de Salsbach; mais il en fut chassé par les Autrichiens et les Prussiens réunis. Ce fut le dernier combat que ceux-ci soutinrent dans cette guerre, et le dernier service qu'ils rendirent à la patrie allemande. La défense de Mayence fut dévolue depuis aux Autrichiens.

Les principaux efforts des Français se tournaient alors contre le stathouder. Toutes les places de la Flandre-Hollandaise étaient déjà en leur pouvoir, et ils se disposaient à attaquer le camp retranché de Nimègue. La fortune et la terreur de leurs armes les en dispensèrent. Le duc d'York et le prince d'Orange évacuèrent le camp, et par suite la place. Ne voulant pas compromettre leurs troupes dans les garnisons, ils ne

purent défendre Nimègue et Bois-le-Duc, ni sauver Grave.

Ces événemens achevèrent de balayer la rive gauche du Rhin et du Waal, qui, après la prise de Nimègue, offrit assez de sécurité à l'armée française pour qu'elle pût y goûter un moment de repos; il ne restait plus aucune entreprise à sa portée que de soumettre Bréda.

De son côté, le duc d'York, ayant mis ses troupes en cantonnemens entre l'Yssel et le Rhin, partit le 2 décembre pour l'Angleterre, laissant au général Walmoden la tâche pénible du commandement en chef. Les troupes anglaises restèrent, sous les ordres du général Harcourt, dans une sorte d'indépendance, tandis qu'Alvinzy, à la tête du corps autrichien, ne voulait se prêter qu'aux opérations susceptibles d'entrer dans les vues et les convenances de l'armée impériale. Qu'attendre d'un tel état de choses devant les entreprises des républicains victorieux sur tous les points du cercle immense de la guerre?

Dans ses premiers momens d'alarmes le cabinet de La Haye s'était adressé directement à la cour de Berlin pour réclamer l'appui des stipulations du traité de 1788, c'est-à-dire la garantie de la constitution des Provinces-Unies et de l'hérédité du stathoudérat. Mais c'était invoquer les transactions d'un ordre de choses tombé par le

fait en désuétude devant une crise sans exemple. Comment Frédéric-Guillaume aurait-il pu sauver la Hollande au moment où il était résolu de s'engager vis-à-vis de la France dans des négociations dont le résultat était encore incertain ? Plein du désir sincère de la paix, il ne pouvait marcher au secours des Provinces-Unies sans recommencer une guerre qui ne lui inspirait que dégoût et découragement. On ne fit à Berlin que des réponses dilatoires au stathouder.

Depuis que l'armée impériale avait abandonné la rive gauche du Rhin, la cour de La Haye ne s'était pas dissimulé le danger de sa position. De son côté le gouvernement anglais, frappé de l'état critique de la Hollande, avait envoyé à La Haye M. Wyndham, récemment entré dans le ministère pour aviser avec le stathouder aux moyens les plus efficaces de préserver les Provinces-Unies de l'invasion dont elles étaient menacées. Tout bien pesé, et vu l'état de la guerre, M. Wyndham se rangea en partie de l'avis des conseillers du stathouder, qui demandaient qu'on ouvrît, de concert avec l'Angleterre, des négociations avec la France. M. Wyndham pensait que la Hollande pouvait négocier avec l'assentiment de l'Angleterre, mais séparément. En conséquence M. Fagel, greffier des états-généraux, partit pour Londres, accompagné de son frère.

Là, entrant en conférences avec les ministres Grenville et Pitt, il leur proposa d'entamer des négociations pour la paix. La réponse de la cour de Vienne, rapportée par le comte Spencer et par sir Thomas Grenville, n'était pas, à beaucoup près, contraire à cette proposition. Toutefois les ministres objectèrent qu'ils attendaient M. Wyndham, afin de prendre à ce sujet une résolution définitive. A son retour, M. Wyndham passa près de deux heures avec le roi, auquel il fit un rapport détaillé de sa mission. Il en résultait que, sans le prompt secours d'une armée auxiliaire de cinquante à soixante mille hommes, la Hollande ne pouvait être préservée. M. Wyndham concluait, dans le cas où il ne resterait plus aucun espoir d'y attirer soit l'armée impériale, soit l'armée prussienne, à laisser la cour à La Haye libre de faire à la France des propositions de paix séparées. Quant à l'appui des Autrichiens, le ministère anglais savait à quoi s'en tenir, et n'y comptait plus, du moins à l'égard de la Hollande. La correspondance de lord Malmesbury ne lui laissa bientôt plus d'espoir sur aucune coopération tardive de la part du gouvernement prussien. Malmesbury, ne soupçonnant pas encore ses véritables intentions, et s'imaginant que Frédéric-Guillaume, pour se mettre à couvert vis-à-vis de l'Angleterre, avait donné carte blanche à

Mœllendorff, prévenait sa cour qu'il avait averti le maréchal prussien que la conservation de la Hollande serait de la plus haute importance pour la continuation de la guerre continentale; mais que Mœllendorff était tellement étranger à tout ce qu'on appelle politique qu'il ne l'avait pas senti, et s'était frustré lui-même de la gloire de décider du sort de l'Europe. « D'ailleurs, ajoutait Malmesbury, il est las de la guerre, et » m'en a fait l'aveu. D'un autre côté, l'adjudant » principal, en qui il met le plus de confiance <sup>1</sup>, » a fait, pour le service de l'armée, avec une » compagnie de juifs berlinois, des contrats » qui ne permettent point une prompt expé- » dition en Hollande. Qu'elles sont petites quel- » quefois les causes dont l'influence, d'abord ina- » perçue, décide du sort des nations! Ainsi un » maréchal de Prusse est assez mauvais politique » pour n'avoir pas la moindre idée des intérêts » de l'Europe. Mais ce qu'on imaginerait encore » moins, c'est que l'adjudant affidé de ce maré- » chal ait passé avec des juifs des contrats qui » n'auraient de validité que pour certaines pro- » vines, et qui enfermerait l'armée dans les » bornes tracées par la cupidité.

» Qu'on suppose l'armée anglo-batave recevant » un renfort considérable, commandé par un gé-

<sup>1</sup> Le major Meyerinck.

» néral expérimenté, livrant sur les bords du  
» Waal une bataille qui forcerait à la retraite les  
» Français vainqueurs; qu'on suppose la conquête  
» de la Hollande empêchée; qu'on se rappelle l'é-  
» tat de désorganisation et de réaction morale où  
» se trouve à présent la France; qu'on songe bien  
» que la convention n'a pas la moindre garantie  
» de son existence, et puis qu'on calcule la direc-  
» tion que prendraient les événemens si on se  
» décidait à reprendre vigoureusement l'offen-  
» sive... Mais le maréchal Mœllendorff n'est pas  
» destiné à marquer les bornes à la révolution  
» française. »

Tels étaient les raisonnemens du diplomate anglais, qui, malgré sa dextérité et sa vieille expérience, s'abusa au point, jusqu'au dernier moment, de ne pas vouloir admettre que le maréchal avait l'instruction de ne plus rien entreprendre contre les Français. Quand le bandeau fut tout-à-fait déchiré, Malmesbury, quittant le quartier-général prussien, ainsi que son poste d'ambassadeur extraordinaire, en prévint sir Arthur Paget à Berlin, et reprit la route de Londres par la Hollande.

Cependant Frédéric-Guillaume n'attendait plus, pour donner au comte de Goltz ses instructions, que de connaître le résultat des vœux de la diète germanique au sujet de la proposition

pacificatrice. Le 5 décembre était le jour intéressant pour l'Allemagne, où l'ouvrage de la paix devait être mis sur le tapis dans les trois collèges de l'Empire. Le commissaire impérial, baron de Hügel, fit des efforts inutiles pour que les délibérations fussent encore différées. Le suffrage le plus positif et le plus ample en faveur de la paix fut celui de l'électeur palatin. Le suffrage électoral de Brandebourg vint naturellement à l'appui de la proposition « comme étant ac- » tuellement de la plus haute nécessité, et comme » pouvant servir d'ouverture à poursuivre ulté- » rieurement la paix lorsqu'on saurait, à cet égard, » les sentimens de l'empereur. » Mais le chancelier aulique n'avait donné que des instructions préliminaires; et par leur teneur on pouvait juger que la cour de Vienne désirait gagner du temps pour combiner d'autant mieux ses négociations avec les vues des autres puissances en guerre avec les Français. Au total, dans cette première délibération, cinquante-sept voix se déclarèrent pour la paix, et trente-six demandèrent le roi de Prusse pour médiateur. On attendait avec impatience le suffrage du Hanovre et de l'Autriche.

Le roi de Prusse vit donc avec plaisir, dans le vœu émis par la plupart des princes, l'occasion favorable de poursuivre ouvertement les négociations secrètes qu'il avait entamées, négocia-

tions dans lesquelles, d'après le même vœu, il était fondé à jouer le rôle de médiateur. Le 8 décembre, il signa les pleins pouvoirs du comte de Goltz sans trop presser son départ pour Bâle; car bien des motifs, dans les circonstances où se trouvaient l'Europe, portaient le cabinet de Berlin à procéder avec lenteur. Les dispositions de l'Autriche et de la Russie l'inquiétaient au sujet du partage final de la Pologne. On allait d'ailleurs reprendre à la diète les délibérations sur la proposition de Mayence, et y recueillir les suffrages en retard.

Celui qui fut le plus contraire à la paix émana de Brunswick-Hanovre. La réponse apportée par estafette au ministre électoral, baron d'Ompeda, contenait en substance : « Qu'il n'apparte-  
» nait point à l'électeur de Mayence, mais à l'em-  
» pereur, comme chef de l'Empire, de faire une  
» proposition de cette nature; qu'en second lieu  
» la conjoncture présente ne permettait point de  
» parler d'ouvertures de paix; que bien plutôt il  
» fallait se préparer à une nouvelle campagne à  
» forces réunies, forces qu'on devait même aug-  
» menter de concert. »

Enfin le suffrage, objet de tant d'impatience et de curiosité, fut donné le 19 décembre pour la Bohême et l'Autriche, suffrage très-étendu, plus modéré que celui de Brunswick-Hanovre, et

presque semblable à celui de Trèves, auquel il se rapportait particulièrement quant à la clause du *statu quo*, c'est-à-dire au rétablissement des possessions respectives sur le pied de la paix de Westphalie.

Il y avait loin de là aux prétentions ouvertement affichées par les chefs de la convention qui n'entendaient traiter que sur la base de la cession de la rive gauche du Rhin.

C'étaient ces mêmes projets de conquêtes, développés du côté des Français, qui avaient porté obstacle aux ouvertures préliminaires de l'Autriche avec la France. L'Empire ne pouvait pas plus y consentir que la cour de Vienne. A la vérité, Thugut inclinait pour un parti mitoyen, en revenant sur l'ancien projet de l'Autriche de s'emparer de la Bavière en échange des Pays-Bas. « Il craignait, disait-il, qu'un des motifs les plus » déterminans pour en venir à une prompté pa- » cification ne fût l'impuissance absolue de conti- » nuer la guerre sans la ruine des peuples, im- » puissance commune aux Français. » Ces idées il les jetait en avant pour les faire germer dans le conseil.

Toutefois les préparatifs de l'Autriche annonçaient un prochain concert avec le cabinet britannique. Vers la mi-novembre ce cabinet avait nommé sir Morton Eden envoyé extraor-

dinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Vienne, avec la mission expresse d'aller lui offrir un subside de six millions de livres sterling, masqué sous le nom d'emprunt, avec la garantie de la continuation des hostilités. Cette offre, étant basée d'ailleurs sur les prétentions qu'avait élevées le ministère autrichien lors de la négociation du comte Spencer, mit fin aux tergiversations de la chancellerie et du conseil aulique. Moyennant ce nerf de la guerre, Thugut fléchit, et l'Autriche prit l'engagement éventuel de se maintenir en état de défensive armée le long du Rhin. En Italie elle devait prendre l'offensive.

On touchait au moment où la Prusse allait manifester ses véritables intentions. La pluralité des membres du corps germanique s'était déclaré pour l'avis de prier le monarque prussien d'interposer ses bons offices en faveur d'une pacification entre l'empire et la France.

Le bruit s'étant répandu que des négociations étaient ouvertes avec les Français, pour leur remettre Mayence, à la condition qu'ils ne passeraient pas le Rhin, quoique maîtres de la place comme ils s'y engageaient de même pour Mannheim, le duc de Saxe-Teschen fit au maréchal Moellendorff la proposition d'attaquer les Français pour les contraindre d'abandonner les approches de ces deux villes. Moellendorff déclara

qu'il croyait devoir consulter sa cour à ce sujet.

Il y eut alors à Mayence même, entre l'archiduc Charles, le duc de Saxe-Téschen, Moellendorff et Clairfayt, des conférences, à la suite desquelles Moellendorff publia un ordre du jour portant que l'armée prussienne agirait, si les Français attaquaient Mayence. Ils y renoncèrent, et une espèce d'armistice tacite s'établit.

Dans cet état de choses, les négociations patientes vinrent à s'ouvrir entre la France et la Prusse après quelques circonstances préliminaires que nous allons d'abord rapporter. Vers la fin de décembre, le major Meyrinck et M. Schmerz se rendirent à Baden<sup>1</sup>, résidence du ministre plénipotentiaire Barthélemy, pour lui annoncer l'arrivée prochaine du comte de Goltz, et pour s'entendre en même temps sur tout ce qui pourrait accélérer l'ouverture et la marche des conférences. Dans cette entrevue tout fut traité d'après les règles ordinaires de la diplomatie.

Le plénipotentiaire prussien arriva le 28 décembre à Bâle. Là il descendit chez le magistrat Ochs, directeur de la chancellerie<sup>2</sup>, dont les relations avec le ministre de France, de même que

<sup>1</sup> En Suisse.

<sup>2</sup> Ochs fut plus tard l'un des directeurs de la Suisse, après la révolution qui y fut opérée en 1798; il resta attaché au parti français jusqu'à l'époque de l'Empire.

les voyages du major de Meyerinck du camp prussien en Suisse, avaient ouvert et aplani les voies à la négociation. Les instructions données au comte de Goltz étaient vagues et bornées. Ce n'étaient en quelque sorte que des instructions préparatoires.

Haugwitz, qui les avait rédigées, s'était pénétré de l'esprit du roi, qui ne voulait pas se départir de son système de circonspection, à cause des incertitudes que présentait la question du démembrement final de la Pologne, dont on attendait de jour en jour la solution à Berlin. L'état de la France était aussi un motif d'indécision. Le ministère prussien s'attachait surtout à faire sentir qu'il ne s'était déterminé pour la paix avec quelque espoir de succès que lorsqu'il avait vu la *justice*, reprendre sur la France l'empire que la *terreur* y avait exercée précédemment. L'article II de ces instructions était surtout remarquable; en voici la substance :

« Le plénipotentiaire prussien, disait Haugwitz, n'aura pas de peine à dissiper l'injuste soupçon dont le sieur Ochs a fait mention vis-à-vis du major de Meyerinck, comme si l'on ne manifestait de dispositions pacifiques que dans la vue de faire échouer les négociations, et de rejeter ensuite sur le gouvernement français l'odieuse poursuite de la guerre. La

» loyauté généralement reconnue du caractère  
» de Sa Majesté suffirait seule pour démontrer  
» le peu de fondement d'une idée pareille. Le  
» comte de Goltz, en s'appliquant à l'écartier,  
» trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir  
» les sentimens que la façon de penser du roi,  
» son amour pour ses peuples, son désir de faire  
» leur bonheur ont de tout temps inspiré pour  
» lui à la nation française, et *dont elle a même*  
» *quelquefois donné des marques pendant le*  
» *cours de cette guerre.* Il saura leur faire sentir  
» qu'un prince doué d'une âme de cette trempe  
» n'avait pu qu'être révolté des horreurs qui,  
» surtout sous le régime affreux de Robespierre,  
» ont marqué l'époque de la révolution française;  
» que, loin d'en vouloir à la nation même, loin  
» d'avoir voulu la subjuguier ou décider de ses  
» mesures, le roi n'avait désiré que lui voir re-  
» trouver le bonheur qu'elle avait perdu dans  
» des convulsions intestines, dont le triste spec-  
» tacle l'avait toujours profondément affligé; que  
» S. M., charmée du changement décisif qui pa-  
» raissait être survenu dans ses principes et dans  
» la marche de son gouvernement depuis la chute  
» du parti jacobin, en tirait le plus heureux au-  
» gure pour le rétablissement de sa tranquillité;  
» qu'elle désirait sincèrement le retour de la  
» paix, et qu'ambitionnant même, si les circon-

» stances s'y prêtaient, le beau rôle de *pacifica-*  
» *teur* d'une *grande partie de l'Europe*, auquel  
» elle se croyait appelée pour les sentimens d'é-  
» quité et de justice impartiale qu'elle trouvait  
» au fond de son cœur, cette vue salutaire devait  
» être garante de la réalité de ses dispositions pa-  
» cifiques. »

Une difficulté incidente se présenta tout d'abord. Le comité de salut public, soit inquiétude, soit défiance, avait témoigné le désir que la négociation se passât en quelque sorte sous ses yeux, alléguant les obstacles que l'éloignement des lieux de la conférence et les formes diplomatiques devaient naturellement faire naître. Il tenait aussi à cette vue par un motif plus grave. En dominant lui-même les conférences, le comité espérait que l'invasion de la Hollande, dont il hésitait de donner le signal, n'en amènerait pas la rupture; il lui importait en un mot de sonder adroitement les dispositions réelles de la Prusse à cet égard. En conséquence il avait demandé que le comte de Goltz se rendît à Paris avec le plénipotentiaire de France, chargé de négocier la pacification.

Voulant remplir les vues du comité, M. Barthélemy s'abstint d'abord de se rendre à Bâle, et fit presser M. de Goltz de venir dresser les articles du traité à Paris, où les demandes faites sur place éviteraient les lenteurs diplomatiques, et

abrégeraient la rédaction des dépêches. Non-seulement le plénipotentiaire prussien n'y était pas autorisé, mais ses instructions même lui prescrivait de négocier à Bâle. Vainement M. Barthélemy revint plusieurs fois à la charge. Voici comment il rendit compte au comité de salut public du peu de succès de ses instances à ce sujet. « Un de mes premiers soins, dit-il <sup>1</sup>, avait » été de faire entendre à M. de Goltz que nos né- » gociations auraient nécessairement une marche » plus rapide et plus efficace, si le siège en était » transporté à Paris, puisqu'alors chaque article » pourrait en quelque manière se traiter sous vos » yeux, ce qui abrégerait infiniment les discus- » sions inséparables d'une affaire aussi épineuse. » Ce ministre plénipotentiaire m'a répondu que, » quelque vif que fût son empressement de re- » tourner à Paris, il me ferait cependant quel- » ques observations, qu'il me pria de vous sou- » mettre, dans l'espérance qu'elles vous frappe- » raient, de même qu'elles avaient fait une grande » impression sur le roi de Prusse et sur son minis- » tère. La première porte sur l'impossibilité de s'iso- » ler à Paris et de s'y prémunir contre l'influence » des insinuations et des intrigues inévitables dans » une ville où l'esprit de parti règne encore; en » second lieu qu'on ne peut se dissimuler qu'il

<sup>1</sup> Lettre du 24 janvier.

» existe jusqu'à Paris une *queue du comité autrichien*, qui, bien qu'elle se soit réplée sur elle-même, s'agitait nécessairement dans tous les sens pour entraver la négociation, et la faire échouer. »

Le fait est que ces motifs de pure invention diplomatique n'avaient rien de commun avec celui qui décida le roi à ne pas porter le siège de la négociation à Paris. Le roi crut devoir se refuser à cette marque de déférence trop éclatante envers la convention. Mais d'un autre côté, sur l'avis d'Haugwitz, il envoya le conseiller de légation Harnier au comité de salut public, en le chargeant de lui donner les assurances les plus positives de ses dispositions bienveillantes et de son intention expresse d'écarter toutes les difficultés qui pourraient entraver ou arrêter les négociations.

En sortant du cabinet du roi, Harnier reçut du ministre Haugwitz des directions verbales et confidentielles qui l'autorisaient à tranquiliser le comité au sujet des deux points les plus épineux de la négociation : la destinée future de la Hollande et la cession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin.

Harnier arrive le 2 janvier à Paris. Présenté immédiatement au comité de salut public, il en est accueilli avec distinction. D'abord il se borne

à faire connaître les dispositions favorables du roi pour l'aplanissement de toutes les difficultés qui pourraient survenir. Mais pressé de s'expliquer autrement que par des généralités, notamment au sujet de la Hollande et de la rive gauche, il déclare qu'il tient du ministre Haugwitz que la Prusse avait un tel désir de la paix qu'une révolution en Hollande et l'abolition du stathoudérat n'y apportera aucun obstacle réel. Quant à la cession des possessions prussiennes de la rive gauche, le roi ne se refusera pas à consentir qu'elles soient occupées provisoirement par la France, renvoyant à la paix générale toute cession définitive, par la seule raison qu'il n'entend pas que l'Autriche, dans le cas où le sort des armes la favoriserait, puisse s'emparer et disposer de ces provinces, comme appartenant à la république française.

Pleinement rassuré par cette déclaration confidentielle, le comité de salut public, encore partagé sur les destinées de la Hollande, ne balance plus à en consommer la conquête. Remontons, avant d'en retracer les circonstances, aux événemens qui y préludèrent.

Le départ du duc d'York avait assez révélé que le cabinet britannique lui-même regardait la situation de la Hollande comme désespérée. Alors Carnot, qui était encore chargé au comité de

salut public de la partie militaire, avait observé que la Hollande n'étant plus qu'une province de l'Angleterre, il ne fallait pas manquer l'occasion de l'arracher à la moderne Carthage. Son avis, quoique ne réunissant pas tous les suffrages, avait prévalu par la raison que les partis opposés qui partageaient alors le comité comme la convention sentaient que leurs forces provenaient des victoires; or, ils s'accordaient presque toujours sur tout ce qui pouvait donner plus d'éclat aux armes de la république. En conséquence l'ordre avait été donné aux commissaires près l'armée du Nord pour faire marcher contre le stathouder, aussitôt que la solidité des glaces le permettrait, une armée de quarante mille hommes, qu'on publierait partout sur la frontière s'élever à quatre-vingt mille.

Baser le plan de la conquête de la Hollande sur l'intensité du gel, y sacrifier l'occasion d'enlever le stathouder à l'alliance anglaise, et par là d'arriver plus promptement à la paix avec la Prusse, dont les véritables intentions n'étaient pas connues encore, n'était pas un parti dicté par la modération, ni même par la prudence. Mais la majorité du comité, et particulièrement Carnot, penchaient pour les premiers projets de Brissot et des chefs de la Gironde; ils étaient impatients de transformer le gouvernement de la Hollande

en république démocratique ; c'était une révolution qu'ils entendaient y opérer. Dès le 15 décembre on entendit à la tribune de la convention Dubois de Crancé déclarer qu'on allait avoir une campagne d'hiver pour assurer le triomphe de la république et *hâter la chute des tyrans*. Tout était disposé par les ordres du comité, pour le passage du Waal, dès que la glace y serait affermie. L'armée anglo-batave n'y avait plus que ses avant-postes, ayant pris déjà une nouvelle ligne derrière le Rhin. Ses généraux, alarmés et divisés, ne pouvaient pas plus s'entendre pour l'attaque que pour la défense.

Une gelée plus rigoureuse que toutes celles qu'on avait éprouvées depuis bien long-temps en Europe, ayant commencé vers le milieu même de décembre, les Français purent faire passer à leur armée le Waal sur la glace, et avant la fin du mois ils emportèrent tous les postes de l'île de Bommel. Une attaque de huit mille Anglais, sous les ordres du général Dundas, les força, il est vrai, à repasser le Waal avec perte ; mais ce ne fut qu'un succès éphémère. L'hiver, les glaces, l'esprit de division et l'esprit de parti, ce fléau de l'Europe, leur ouvraient la Hollande.

La maison d'Orange avait déjà perdu tout espoir de trouver dans cette crise le moindre appui dans la maison de Prusse. Le baron de Reede,

envoyé de Hollande à la cour de Berlin, mandait, dans ses dernières dépêches, l'invraisemblance et même l'impossibilité que le stathouder pût s'attendre à quelques secours de la Prusse pour maintenir son pouvoir, *l'intérêt de S. M. prussienne ne le lui permettant pas.*

Or il ne restait plus à la cour de La Haye d'autre moyen que d'essayer de faire à la France des propositions d'accommodement. L'Angleterre y avait consenti. En conséquence M. Gerard Brantsen, qui avait été ambassadeur extraordinaire des états-généraux en France, et M. Ocker Repelaer, nommés commissaires de L. H. P. pour aller négocier la paix, se mirent en route pour se rendre à Paris par Bois-le-Duc. N'ayant pu convenir à Bois-le-Duc d'un armistice avec les commissaires et les généraux français, ils se dirigèrent aussitôt sur Paris. Là les deux négociateurs offrirent, au nom de leur gouvernement, au comité de salut public, de reconnaître la république française, et de payer deux cent millions, en différens termes, dans le délai d'un an. Le comité délibéra sur ces propositions, et n'y eut aucun égard, s'imaginant que le stathouder ne cherchait qu'à gagner du temps pour attendre soit l'effet du dégel, soit les secours de ses alliés. Il était d'ailleurs déjà rassuré alors par la connaissance des dispositions de la Prusse.

L'armée anglo-hollandaise s'efforçait encore de se maintenir sur le Waal; mais le nombre et les manœuvres des Français rendaient toute résistance vaine. Un grand conseil de guerre fut tenu à Utrecht le 7 janvier, auquel assistèrent les deux princes, fils du stathouder, les généraux Walmoden, Alvinzy, Harcourt, Fox, ainsi que lord Saint-Helens. On essaya un mouvement en avant, mais qui n'eut aucun succès.

Sous ces tristes auspices venait de s'ouvrir le parlement d'Angleterre le 30 décembre. Le roi insista dans son discours sur la nécessité de poursuivre la guerre sans relâche et avec vigueur, malgré les revers éprouvés dans la dernière campagne; il parla de l'état de la France, comme montrant le déclin progressif et rapide de ses ressources, ainsi que l'instabilité du système violent et extraordinaire qu'elle avait adopté. Il fit mention de la négociation pour la paix, que les embarras des Provinces-Unies avaient obligée d'ouvrir avec la France; mais il observa qu'aucun gouvernement régulier ne pouvait tirer de sécurité réelle d'une négociation suivie dans les circonstances actuelles, et que l'Angleterre notamment n'en pouvait pas entamer, sans sacrifier à la fois son honneur et sa sûreté.

Quoique la perspective peu satisfaisante de la guerre engageât quelques membres du parlement

qui l'avaient soutenue dans l'origine à combattre une résolution tendante à sa continuation indéfinie, cependant les majorités en faveur des adresses n'éprouvèrent pas une diminution essentielle.

Sur ces entrefaites parvinrent à Londres, à Berlin et à Vienne les premiers avis de l'irruption des Français dans les Provinces-Unies, à la faveur d'une congélation sans exemple dans les annales contemporaines.

Le 9 janvier une partie de l'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru, effectua le passage du Waal sans opposition, serrant de près les troupes anglaises en pleine retraite par le Lech. Walmoden, essayant de prendre position entre Nimègue et Arnheim, y fut attaqué, et forcé de se retirer avec perte de ses équipages de campagne. La retraite que fit ensuite l'armée anglaise, sur Deventer, à travers une bruyère déserte, sans une tente ni une hutte pour s'y abriter, par un froid glacial, et tandis qu'un vent du nord impétueux chassait sur elle des flots de neige, surpassa en désastre la plupart des scènes de ce genre, décrites par les historiens.

Au premier avis de l'irruption des Français, sir Arthur Paget, qui de Berlin s'était rendu à Pirmont, se dirigea sur Osnabruck. Là il écrivit en ces termes, sous la date du 15 janvier, à la com-

tesse de Lichtenau, dont il croyait s'être ménagé le crédit auprès de Frédéric-Guillaume : « Je me » vois dans la nécessité absolue de me rendre, sans » délai, en Angleterre. Les nouvelles de la Hol- » lande sont des plus désagréables; on n'entrevoit » presque plus la possibilité de sauver cette répu- » blique. Rien qu'une forte dégelée peut écarter » l'abîme universel qui nous menace; et la Pro- » vidence paraît indisposée à prêter l'oreille à » nos prières, ou plutôt elle veut nous punir » pour notre conduite insensée et incohérente. » Je pars donc d'ici, chère Wilhelmine, dans l'in- » certitude si je pourrai arriver jusqu'à La Haye. » Je me rendrai d'abord au quartier-général. » Là sir Paget écrivit à la comtesse une seconde lettre<sup>1</sup> : « La tournure que prennent les affaires, lui man- » dait-il, est incalculable; au nom de Dieu, faites » agir le roi : les maux publics et particuliers aux- » quels on est soumis sont trop graves..... Il me » reste toujours la consolation, chère Wilhelmine, » de pouvoir compter sur vous. »

Les souffrances que l'inclémence du temps avait fait éprouver aux Anglais, toujours poursuivis par leurs vainqueurs, et l'inhospitalité d'un pays non moins hostile pour eux, ne cessèrent qu'à leur arrivée à Brème. Là ils firent leurs dispositions pour quitter le continent, où la valeur

<sup>1</sup> Du 19 janvier.

britannique n'avait plus un champ pour s'exercer.

Les Français étaient déjà maîtres d'Utrecht et de Rotterdam, et les états-généraux avaient député auprès des commissaires de la convention à Bois-le-Duc <sup>1</sup> le baron Spaen de Biljoen, et M. Royer, secrétaire des états de la Hollande, avec la mission d'entrer de suite en arrangement. Mais cette dernière tentative, qui avait pour objet d'arrêter les progrès des Français par des négociations, resta également sans aucun effet. Le stathouder, sans espoir de se maintenir, et ne recevant aucune réponse de Paris, se rend le 16 janvier à l'assemblée des états-généraux. Là il demande la démission des deux princes, ses fils, de toutes les charges militaires qu'ils remplissent au service de la république. Le lendemain il réclame et obtient pour lui-même de pouvoir s'absenter du pays. Abandonnant aussitôt sa résidence de La Haye, il se rend à Scheveningen, et s'embarque avec sa famille, mais toujours dans l'attente de recevoir de Paris une réponse à ses propositions. Il diffère encore de mettre à la voile. Enfin, le même jour, 18 janvier, arrivent aux états-généraux les dépêches des commissaires Brantson et Repelaer, portant qu'on n'obtiendra aucune cessation d'hostilités, à moins qu'au préalable toute la famille stathoudérienne n'ait quitté le terri-

<sup>1</sup> Ramel, Cochon et Richard.

toire de la république, et que les états ne consentent à un traité d'alliance et de commerce. Dans ce cas seulement tout resterait provisoirement *in statu quo* jusqu'à ce qu'il ait été fait des arrangemens ultérieurs.

Dans le même paquet se trouvait une lettre adressée au stathouder; elle lui parvint à son bord à Scheveningen. A l'instant même, il fit mettre à la voile, et aborda le 20 janvier en Angleterre.

N'éprouvant plus aucune résistance, le général en chef Pichegru reçut bientôt des états l'invitation formelle de se porter à Amsterdam. Il y fit son entrée le 29 janvier, et y proclama, au nom de la Convention, la liberté et l'indépendance des Provinces-Unies. Un gouvernement provisoire fut organisé aussitôt par les soins de jurisconsulte Schimelpenninck, qui régla lui-même toute cette révolution. Les vainqueurs reçurent successivement la soumission des sept Provinces-Unies. Une assemblée de représentans ayant été convoquée sous l'influence française, le parti démocratique y domina : il reconnut par acclamation la souveraineté du peuple, fit une déclaration des droits de l'homme, abolit le stathouderat, annula les sentences portées contre les patriotes, et rappela les exilés; en un mot on défît tout ce qu'avait fait la Prusse en 1787.

A peine ce grand événement, que l'Europe jugea du premier ordre, fut-il accompli qu'on tint un conseil d'état extraordinaire à Vienne, à l'issue duquel des couriers furent expédiés aux cours de Saint-Petersbourg et de Londres. L'Autriche sentit le besoin de resserrer les liens qui l'unissaient à ces deux cours en voyant se développer ainsi, du côté des Français, des projets de conquête qui tendaient à ajouter à leur république tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin.

De son côté, le roi d'Angleterre envoya, le 26 janvier, aux communes, un message relatif à l'emprunt de six millions sterling, ouvert sous la garantie du gouvernement au profit de l'empereur. Pitt ne dissimula point, dans la discussion à laquelle ce message donna lieu, ce que le roi lui-même avait déjà insinué, qu'il y avait actuellement des négociations sur pied entre la France et quelques-unes des puissances en guerre avec elle. Mais cette considération, dit-il, ne l'affectait point. Il s'appuya au contraire sur la déclaration faite la veille par une grande majorité de la chambre, « qu'il était impossible, dans les » circonstances où se trouvait l'Angleterre, de » fixer les bases d'une paix solide et permanente. » Il en conclut que la chambre n'hésiterait pas à adopter des mesures vigoureuses pour forcer les

Français à consentir à des bases qui puissent enfin garantir le repos de l'Europe, et consolider la tranquillité de l'Angleterre. Pitt s'étendit beaucoup sur l'exemple qu'on pouvait tirer de la Hollande, « envahie, dit-il, *au moment même* » où elle négociait pour la paix ; et sur la fidélité de l'empereur à remplir ses engagements, fidélité que M. Shéridan avait attaquée. » Pitt enfin, soit par la force de ses raisonnemens, soit par l'effet de l'esprit national, réussit au gré de ses desirs : le message royal fut accueilli avec approbation. Dans le courant de mars deux courriers anglais apportèrent à la cour de Vienne l'acte par lequel le parlement avait ratifié et confirmé la stipulation passée entre elle et le cabinet britannique pour l'emprunt de six millions de livres sterling, ouvert en Angleterre au nom de l'empereur. Nul doute, d'après ce nouvel indice, que l'Autriche et l'Angleterre ne fussent d'accord pour ne pas poser les armes.

De son côté, Carnot, principal moteur de l'expédition de Hollande, qui venait d'affermir le pouvoir de la convention, fut amené à en faire l'apologie à la tribune. Il s'exprima en ces termes, au nom du comité de salut public, interpellé sur le fond de sa politique : « La révolution » hollandaise, dit-il, s'est opérée sans secousses, » sans effusion de sang. Nous avons acquis des

» ports, une marine nombreuse, enlevé une  
» vaste province au despotisme britannique; le  
» *noyau de la coalition s'est brisé.* »

En effet, avec un prince du caractère de Frédéric-Guillaume, la conquête de la Hollande, la fuite du stathouder à Londres et l'abolition de cette magistrature héréditaire, que le roi avait lui-même garantie, loin de rompre les négociations de Bâle, ne firent qu'applanir les difficultés qui auraient pu en entraver la conclusion. Le roi, au fond de l'âme, se trouvait avec un embarras de moins, et sous ce point de vue son ministre Haugwitz ne s'était pas mépris dans la direction de sa diplomatie confidentielle. Le conseiller de légation Harnier revint à propos de Paris apporter la substance des articles qui devaient servir de base à la pacification, et dont Haugwitz avait eu préalablement connaissance par une voie détournée. Le compte que Harnier rendit de sa mission fortifia le roi dans ses dispositions favorables. Harnier était porteur de la déclaration des comités chargés de négocier au nom de la convention. « Les  
» comités, dit-il au roi, n'ont exprimé aucun doute  
» sur la conclusion de la paix, d'autant plus que  
» le gouvernement français s'attache lui-même  
» à en applanir les voies par le retour aux prin-  
» cipes, sans lesquels aucun état ne peut subsis-  
» ter dans l'ordre politique, et par la suppression

» totale du système jacobin, qui a fait le malheur  
» de la France.» Ce langage acheva d'entraîner le  
roi.

« Bien que les comités aient témoigné un vif  
» désir de voir transférer à Paris le siège de la né-  
» gociation, toutefois, ajouta Harnier, dès que  
» l'intention du roi leur a été connue, ils n'ont  
» plus insisté sur ce point, et le plénipotentiaire  
» de France, resté à Bade, vient de recevoir pour  
» instruction de se rendre à Bâle, et d'y ouvrir  
» les conférences. »

M. de Goltz en effet n'attendait plus que l'ar-  
rivée de M. Barthélemy. Il avait souvent, ainsi  
que le major de Meyerinck, dont il était accom-  
pagné, des conférences préliminaires avec le se-  
crétaire d'ambassade Bacher. Voici ce que le gé-  
néral autrichien Hotze, qui des environs de Bâle  
observait la négociation d'un œil jaloux, man-  
dait à ce sujet : « Il y a souvent des dîners entre  
» les Prussiens et les Français, où les Prussiens  
» portent des *toasts* à la prospérité et à la gloire  
» de la république française et *vice versa* ; au mi-  
» lieu de tout cela on oublie le bon roi Guil-  
» laume. »

Le 12 janvier seulement arriva M. Barthé-  
lemy. Déployant son caractère de ministre plé-  
nipotentiaire pour la pacification, il échangea,  
dès le lendemain, ses pleins pouvoirs contre ceux

du comte de Goltz. On commença aussitôt les conférences : elles avancèrent peu.

La demande d'un armistice préliminaire, l'évacuation de Mayenc par les Prussiens, l'occupation des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin, la neutralité de la Prusse, comme état d'Empire, et enfin l'établissement d'une ligne de démarcation pour le nord de l'Allemagne, telles étaient les principales difficultés qui se présentaient. Le comte de Goltz, bien que ses dispositions pour la France fussent connues, se montra minutieux, difficile même dans les conférences, et réservé dans les communications confidentielles. L'indétermination de ses pouvoirs et ses instructions verbales l'arrêtaient évidemment ; car, si le cabinet de Prusse était sincère dans son désir de la paix, il n'en avait pas moins en vue de n'en pas trop presser la conclusion. Un fâcheux incident vint tout à coup interrompre les conférences. Le 6 février, le comte de Goltz, attaqué d'une maladie grave, en mourut peu de jours après, et fut inhumé à Bâle avec tous les honneurs dus à son caractère public. En arrêtant tout-à-fait la négociation, cet événement inattendu allait donner le temps à l'Autriche et à l'Angleterre d'agir pour détourner le roi de faire la paix. Les batteries de l'Autriche étaient déjà toutes dressées. Elle ne s'était pas mépris sur les préparatifs qu'avait fait la Prusse pour une nouvelle campagne,

et qui n'était qu'une simple démonstration. Le ministère autrichien n'y avait eu aucune confiance. Depuis trois ans il avait appris à connaître l'ambiguïté de la politique prussienne. Il avait envoyé à Bâle le comte Deodati, qui n'y parut sous aucun caractère public, ne s'attachant qu'à observer la conduite diplomatique des négociateurs.

Dans cette circonstance, prenant un biais très-adroit vis-à-vis du cabinet de Prusse, l'Autriche fonda ses démarches sur le vœu manifesté par la pluralité du corps germanique. Le prince de Reuss, ministre de l'empereur à Berlin, présenta, le 14 février, à Haugwitz, un mémoire qui avait pour objet d'inviter S. M. prussienne à concourir conformément au vœu de l'Empire avec S. M. impériale aux ouvertures nécessaires, afin de parvenir à une négociation avec la France. L'intention était facile à saisir : il s'agissait d'empêcher la Prusse de faire une paix séparée. La dextérité d'Haugwitz fut ici mise à l'épreuve. Voici comment il s'en tira.

La réponse prussienne, datée du 26 février, ne fut reçue à Vienne que le 14 mars ; et, tandis que cette réponse elle-même était conçue dans les termes les plus froids et les plus réservés, tandis qu'on n'y montrait aucune disposition pour le concours demandé, le même cabinet expédiait, le 28 février, des pleins pouvoirs pour le nouveau négociateur, qu'il envoyait à Bâle remplacer celui

dont la mort était alléguée dans la réponse comme le motif de l'interruption des ouvertures de paix faites à la France.

Les tentatives de l'Angleterre, quoique d'une nature différente, n'eurent pas plus de succès. Son cabinet avait le plus grand intérêt à retenir la Prusse dans la coalition, et peut-être aurait-il réussi un mois plus tôt. Mais le ministère anglais s'aperçut trop tard que la négociation de Bâle, d'abord désavouée, n'était que trop réelle. Il fit partir en toute hâte lord Henri Spencer, ministre plénipotentiaire à Stockholm, qui, revêtu de la qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin, se rendit dans cette capitale avec des pouvoirs très-étendus pour détourner la Prusse, s'il en était encore temps, de conclure avec la France sa paix particulière. Se défiant des ministres, lord Spencer dirigea ses batteries sur la favorite, comtesse de Lichtenau, qui tous les jours avait l'occasion de voir le roi. Il lui écrivit et lui demanda un entretien particulier pour une affaire de la plus haute importance. La comtesse le reçut le jour même, à sept heures du soir. Débutant par des cajoleries diplomatiques, l'ambassadeur en vint à traiter le point important : il dit à la favorite qu'il savait, d'une manière positive, que le roi était dans l'intention de faire la paix avec la France, et il lui peignit, avec les couleurs les plus vives, le tort qu'une pareille alliance pouvait faire à la

Prusse; il lui confia que sa cour se proposait d'offrir au roi un subside de plusieurs millions, pour le déterminer à ne pas abandonner ses alliés naturels, appuyant cette assertion de raisonnemens politiques. Madame de Lichtenau, voulant éluder une pareille ouverture, dit à lord Spencer qu'elle ne se mêlait point d'affaires d'état. Il ne se tint pas pour battu, et la pria non-seulement de lui faire obtenir, à l'insu des ministres, une audience du roi, mais de le servir de tout le pouvoir qu'il lui supposait sur son esprit pour le détourner de se réconcilier avec la France; il ajouta qu'il était chargé, dans le cas où cette négociation tournerait suivant le désir de sa cour, de lui offrir à elle-même cent mille guinées, en témoignage de reconnaissance; démarche qu'il faisait d'autant plus volontiers qu'il n'ignorait pas que le roi ne s'était pas encore occupé de son avenir; il conclut en lui assurant qu'elle pouvait, sans scrupule, accepter ce don magnifique, puisque l'Angleterre ne demandait rien qui ne dût tourner à l'avantage et à l'honneur de la Prusse.

L'offre d'une somme si considérable parut suspecte à la favorite, qui s'en montra même offensée. Pourtant elle promit à l'ambassadeur de demander pour lui au roi une audience particulière. En effet, le lendemain, elle rendit au roi un compte exact de la conférence qu'elle avait eue

avec lord Spencer. Le roi sourit, et lui dit qu'il accorderait l'audience, mais qu'il ne changerait rien à ce qu'il avait résolu. Il tint parole : les offres tardives de lord Spencer ne purent le détourner de changer de politique. Le roi y était poussé d'ailleurs par de nouveaux motifs de ressentiment.

Le sort de la Pologne était enfin décidé. Le roi Stanislas-Auguste, détrôné par cette même Catherine qui l'avait couronné, venait de quitter Varsovie, où régnait, avec un pouvoir absolu, le général russe Buxhoevden. Les trois cours étaient convenues de se partager cette immense dépouille; il s'éleva naturellement des difficultés sur la part de chacune des puissances. La cour de Saint-Pétersbourg et celle de Vienne tranchèrent le nœud par une convention conclue entre elles le 3 janvier <sup>1</sup>. Le lot de chacune des trois puissances y fut déterminé <sup>2</sup>. Celui de la Prusse renfermait la ville de Varsovie, mais seulement une partie du palatinat de Cracovie. Fré-

<sup>1</sup> 1795.

<sup>2</sup> Celui de la Russie se composait de deux mille trois cents carrés géographiques, ayant cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit habitans; l'Autriche eut huit cent trente-quatre mille carrés géographiques, et un million trente-sept mille sept cent quarante-deux habitans. La Prusse neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille carrés géographiques, et neuf cent trente neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept habitans.

déric-Guillaume, très-mécontent de la convention de Saint-Pétersbourg, persistait à garder Cracovie, dont il était en possession, se montrant disposé même à s'y maintenir par la force des armes. Dans de telles dispositions qu'entretenaient Haugwitz et Manstein, le roi ne balança plus à conclure la paix avec la France.

Le conseiller Harnier, après le décès du comte de Goltz, avait été chargé de continuer les négociations, mais en se conformant aux instructions du premier négociateur; ainsi que nous l'avons dit, elles étaient vagues et limitées. Enfin le roi fit choix d'un nouveau ministre plénipotentiaire, qui, par le poids de sa considération et de son rang, ne devait plus rien laisser en suspens sur l'objet de sa haute mission. Dans les premiers jours de mars, Hardenberg reçut de Berlin de nouveau pleins pouvoirs, datés du 28 février, pour continuer et finir les négociations entamées à Bâle. Ses instructions étaient telles, qu'il n'y avait plus qu'à mettre la dernière main au traité qui d'ailleurs ne présentait au fond qu'une seule difficulté sérieuse.

Déjà les armées des deux puissances en négociation s'observaient, et ne se battaient plus. Dans le courant de février, Moellendorff avait reçu l'ordre de se porter, avec la plus grande partie de l'armée prussienne, sur la Lippe, pour cou-

vrir la Westphalie. Le reste des troupes, qui formait un corps de dix mille hommes, resta dans les environs de Francfort, sans sortir de l'inaction, bien que les Français parussent toujours menacer les remparts de Mayence. La marche de Moellendorff fit croire un moment que la Prusse, mécontente et alarmée de la conquête des Provinces-Unies, rompant les négociations, allait porter le théâtre de la guerre dans la Nord-Hollande : on était dans une grande erreur. Le mouvement de Moellendorff était plus diplomatique que militaire. Au moment de l'exécuter, il dépêcha le major de Meyerinck au général Moreau, qui commandait à La Haye les troupes françaises, pour le prévenir qu'il ne devait pas se méprendre sur le mouvement tout-à-fait inoffensif de l'armée prussienne. Il lui faisait en même temps la demande d'une suspension d'armes ; elle fut accueillie sur-le-champ, et il n'y eut plus dès lors aucune hostilité entre les deux nations.

Au premier avis qu'un nouveau négociateur était envoyé à Bâle, le comité de salut public s'occupa de faire régler, par la convention, ses propres attributions relativement aux relations extérieures, et spécialement quant aux articles secrets des traités. Son rapporteur Cambacérés<sup>1</sup> déclara que le comité négociait actuellement,

<sup>1</sup> Séance du 3 mars.

au nom de la république, des traités de paix et de commerce; il représenta en même temps que le secret était nécessaire au succès de certaines opérations dont la publicité pourrait être nuisible.

En faisant l'énumération des puissances qui s'opiniâtraient à la guerre, il passa sous silence la Prusse et l'Espagne. « Il en est, dit-il, dont l'orgueil préférerait s'ensevelir sous des ruines plutôt que de rendre hommage à l'égalité et à la liberté. L'Angleterre aspire à la possession de l'empire des mers; l'Autriche et la Russie veulent maîtriser le continent, et prétendent, au milieu d'un bouleversement général, établir leur domination. Autour de ces puissances sont groupés les autres états de l'Europe, enchaînés par des intérêts divers. Quelques-uns s'applaudissent d'une neutralité sage, mais insuffisante; au milieu d'eux s'élève le peuple français, centre de toutes les affections et de toutes les haines. Des négociations importantes sont entamées ou prêtes à l'être : il est indispensable de faire des paix partielles pour arriver à une paix générale... La république triomphante, prête à voler à de nouveaux triomphes, *veut la paix* : elle la voudra universelle, telle qu'elle puisse assurer pour jamais le repos et le bonheur du monde. Mais si vous jetez un coup d'œil sur

» l'Europe, il vous apprendra que la tâche glorieuse des défenseurs de la patrie n'est pas finie. »

Montrant les sentimens peu pacifiques qui animaient l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, le rapporteur parla des conditions que la France pourrait exiger ou offrir pour rendre la paix universelle permanente, conditions qui auraient pour base de tracer les limites naturelles de la république; « de façon, dit-il, à lui assurer les fleuves, qui, après en avoir arrosé quelques départemens, vont prendre leur cours vers la mer, dans les pays soumis aujourd'hui à ses armes. »

Ici se révéla toute la force de la révolution qui posa elle-même ses premières limites. Dans cette discussion, qui dura plusieurs jours, sur la manière de diriger et de former les relations extérieures de la France, on entendit presser la nécessité de la paix, comme le seul moyen de parvenir à organiser enfin dans l'intérieur un gouvernement définitif. La discussion se termina par un décret qui proclama les principes sur lesquels la France réglerait désormais ses transactions avec les puissances étrangères. Ce décret décida qu'il pourrait y avoir dans les traités des articles secrets, pourvu qu'ils ne détruisissent pas les articles patens.

Le code diplomatique de la convention se trouva ainsi tout réglé quand Hardenberg reprit le fil de la négociation, interrompue par la mort du comte de Goltz. Avant de se rendre à son poste il était allé prendre de nouveaux ordres à Berlin, ce qui avait retardé son arrivée en Suisse. On commençait même à désespérer de la paix en France, lorsqu'enfin, le 18 mars, le nouveau plénipotentiaire prussien fit son entrée à Bâle. Il était porteur de pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux qu'avait emporté de Berlin son prédécesseur au mois de décembre dernier; mais il arrivait précédé d'une réputation inquiétante pour la légation française : on l'avait représenté comme zélé partisan du système politique de l'Angleterre. Toutefois Hardenberg était encore plus attaché à Frédéric-Guillaume, dont il connaissait les intentions et la volonté. Fidèle à ses instructions, il apporta, dans la négociation qu'on l'avait chargé d'amener à terme, autant de facilité qu'il montra d'urbanité et de franchise dans son langage et dans ses manières, en s'expliquant sans détour sur ses sentimens personnels.

Les conférences furent reprises, et suivies avec zèle et activité. Hardenberg s'étudia d'abord à conduire la négociation de manière à détacher de la coalition tous les princes d'Allemagne qui désiraient la paix, en leur procurant l'occasion

de traiter séparément avec la France. Il désirait lui-même sincèrement que cette paix partielle, qu'il était chargé de conclure, fût l'acheminement à une pacification générale.

Animés des mêmes sentimens et mus par la même bonne foi, les deux négociateurs s'entendirent, et eurent bientôt levé tous les obstacles. Les bases de la négociation étant déjà posées, ils déterminèrent ainsi les stipulations du traité : de la part du roi de Prusse, par l'engagement de vivre en bonne amitié avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'Empire germanique; de ne point fournir de secours ni de contingent, à quelque titre que ce fût, aux ennemis de la France, et de laisser aux Français l'occupation des possessions prussiennes, situées sur la rive gauche du Rhin, en ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire. De son côté la France prenait l'engagement de retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, d'accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire, et de ne pas traiter comme pays ennemis les états dudit Empire, situés sur la rive droite du Rhin, et pour lesquels le roi prenait intérêt.

Telles furent les stipulations du traité patent :

les deux négociateurs pensèrent avoir rempli également les vues de la Prusse et de la France, en soumettant la partie septentrionale de l'Allemagne à l'influence prussienne, et en débarrassant les Français de toute crainte du côté du Nord.

Le traité fut signé le 15 avril. Il énonçait dans le préambule *le désir de mettre fin à la guerre*, et dans l'article VII *l'intention d'en éloigner le théâtre de l'Allemagne*. En promettant par l'art. II de ne fournir aucun secours contre la république française, Frédéric-Guillaume se dégagea de son alliance avec l'Autriche. Par l'article III, l'une des puissances contractantes ne pouvait accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre. Cette stipulation allait gêner singulièrement les opérations de l'armée autrichienne sur le Rhin, en empêchant les renforts qui venaient de la Bohême de traverser la Franconie, à moins de faire un grand détour.

Restait à dégager les Français de toute inquiétude à l'égard de la Hollande, et à reconnaître, en faveur de la Prusse, le principe d'une indemnité pour la cession de ses possessions sur la rive gauche. Voilà ce qui amena les articles secrets de Bâle que nous allons enfin dévoiler <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Martens dans son recueil des traités, n'indique quelques-uns de ces articles que par *transpiration* ou par *conjecture*. Jamais on ne les

Par l'article 1<sup>er</sup> le roi de Prusse s'engageait à ne former aucune entreprise hostile contre la Hollande, ni contre aucun pays occupé par les troupes françaises.

L'article II promettait d'indemniser la Prusse dans le cas où la France porterait à la paix ses limites au Rhin.

La république française, afin d'éloigner le théâtre de la guerre des frontières des états prussiens, consentait à ne pas pousser les opérations militaires dans les pays au-delà de la ligne de démarcation indiquée.

Le comté de Sayn et Altenkirchen se trouvaient compris, par l'article IV, dans la même ligne.

Enfin, dans le cas où la France à la paix étendrait ses limites au Rhin, et resterait en possession des états du duc de Deux-Ponts, elle consentait par l'article V à se charger de la garantie de la somme de 1,500,000 rixdallers (environ 5,250,000 francs), prêtée par le roi de Prusse au duc de Deux-Ponts.

A peine le traité fut-il conclu que les deux négociateurs travaillèrent activement à donner une garantie militaire à la neutralité du nord de l'Allemagne, stipulée par l'article VII du traité

avait divulgués complètement comme on le fait ici d'après des documens allemands très-authentiques.

patent. La cour de Berlin attachait le plus grand prix à cette neutralité qui, relativement à la France, mettait la Hollande à l'abri des entreprises des Anglais et des stathoudériens, dont les forces avaient encore un foyer en Westphalie et dans le pays d'Hanovre. Il en résulta un acte nouveau et additionnel, ou plutôt une convention définitive que les deux ministres plénipotentiaires signèrent à Bâle le 17 mai.

Par cette convention, les deux parties contractantes établirent une ligne de démarcation renfermant les cercles de Westphalie, de la Basse et Haute-Saxe, de la Franconie et la partie des deux cercles du Rhin, située sur la rive droite du Mein.

La république française promettait de regarder comme neutres tous les états situés derrière cette ligne militaire, à condition qu'ils observeraient, de leur côté, une stricte neutralité.

Le roi de Prusse s'engageait à la faire observer à tous les états situés sur la rive droite du Mein, et de garantir qu'aucune troupe ennemie de la France ne dépasserait cette partie de la ligne.

A peine le traité patent avait-il été signé le 5 avril, que le comité de salut public l'avait porté à la ratification de la convention, qui, peu de jours auparavant, venait d'approuver le traité

de paix conclu avec le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur. Ce prince avait le premier reconnu la république française.

« Vous êtes à la veille, dit Rewbell au nom du  
 » comité, de recueillir les fruits de vos travaux.  
 » Les puissances coalisées, qui semblaient avoir  
 » juré la perte de la république, se sont em-  
 » pressées de vous demander la paix, depuis que  
 » vous avez prouvé que *la justice et l'humanité*  
 » *sont véritablement à l'ordre du jour*. Le comité  
 » de salut public ne fait que suivre vos inten-  
 » tions en négociant des paix partielles : il offre  
 » aujourd'hui à votre ratification celle qu'il  
 » vient de conclure avec le roi de Prusse <sup>1</sup>.  
 » Nous n'avons pas oublié un instant que si les  
 » vœux du peuple sont pour la paix, c'est pour  
 » une paix glorieuse, conforme à la dignité et  
 » aux intérêts de la république. Nous avons cru  
 » qu'il importait de rétablir les relations com-  
 » merciales entre la Prusse et la France, et même  
 » de les étendre, en éloignant du nord de l'Al-  
 » lemagne le théâtre de la guerre. Quant à ce  
 » qui regarde les limites, nous n'avons rien fait  
 » qui puisse contrarier votre vœu; mais nous  
 » avons cru qu'il était bon qu'une puissance,  
 » qui redevenait notre amie, jouît dans l'em-  
 » pire germanique d'une prépondérance qui

<sup>1</sup> A ces mots, la salle retentit d'applaudissemens.

» peut devenir très-utile à la république. Nous  
» nous y sommes prêtés d'autant plus volontiers  
» que toutes les *relations prouvent que la nation*  
» *prussienne n'a laissé échapper aucune occa-*  
» *sion, dans tout le cours de cette guerre, de*  
» *nous donner des témoignages d'affection et*  
» *d'estime qu'un intérêt mal entendu n'avait pu*  
» *parvenir à altérer*<sup>1</sup>. Nous n'avons employé  
» dans cette négociation d'autres armes que  
» celles de la franchise et de la loyauté. Cette  
» paix, ajouta Rewbell, n'est pas la seule qui  
» soit l'objet des méditations de votre comité;  
» mais nos plus acharnés ennemis, instruits des  
» vœux pacifiques de plusieurs gouvernemens,  
» mettent tout en œuvre pour entraver les né-  
» gociations, pour exciter des mouvemens et  
» faire naître l'anarchie dans notre intérieur<sup>2</sup>. »

Telle fut la paix de Bâle : l'Europe en montra d'autant plus d'étonnement que c'était l'ouvrage d'un prince qui, après avoir ambitionné le titre d'Agamemnon de la ligue formée contre la révolution de France, pactisait le premier avec cette même révolution triomphante. Mais c'était ce même prince qui, fatigué de la vie des camps,

<sup>1</sup> Cette phrase soulignée, rapprochée de plusieurs circonstances, aurait pu servir de clef aux historiens, pour expliquer la plupart des événemens de cette époque.

<sup>2</sup> L'existence de la convention était alors menacée par des mouvemens populaires dans Paris.

et revenu des illusions qui l'avaient accompagné dans les plaines de la Champagne, jugeant désormais la contre-révolution impossible, avait dit à ses ministres : « Faites ce que vous voudrez ; mais débarrassez-moi de la guerre avec la France. » En signant la paix de Bâle, il abandonnait la maison d'Orange, sacrifiait la Hollande, et, ouvrant l'Empire aux invasions françaises, préparait la ruine de l'ancienne constitution germanique. Au mépris des leçons de l'histoire, ce prince mettait en oubli qu'au signal des dangers de la Hollande une ligue de tous les états de l'Europe s'était formée à la fin du 16<sup>e</sup> siècle pour mettre un frein à la puissance de Louis XIV. Ici au contraire cette même invasion, effectuée sous la bannière de l'esprit républicain, amenait la rupture d'une coalition de rois contre la liberté des peuples. De ce moment les trônes furent dépouillés de la majesté qui les entourait. On verra plus tard à quoi tint que la révolution universelle n'ait pas été effectuée après la paix de Bâle.

Admettons que Frédéric-Guillaume, animé du génie de Frédéric-le-Grand, eût négocié l'olive d'une main et l'épée de l'autre, et que, préservant la Hollande, il l'eût fait comprendre dans la ligne de son protectorat militaire. Ne se serait-il pas élevé par le fait au rôle

non-seulement de médiateur, mais d'arbitre de l'Europe, en balançant ainsi le despotisme maritime et le despotisme continental? Quelle haute et sublime mission!

Mais la paix, conclue dans des vues rétrécies, et au mépris de l'intérêt commun, fit perdre à Frédéric-Guillaume de sa propre considération, et à la monarchie prussienne de son prestige de gloire. Ajoutons que si, dix ans plus tard, la Prusse fut tout à coup précipitée dans l'abîme, on doit l'imputer à sa persévérance outrée dans un système impolitique, fruit de la paix de Bâle.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



## ERRATA.

- Page 172, ligne 23 : occupā la forêt de *Normal*, lisez de Mormal.
- P. 383, l. 7, 'l reste à retracer ici, lisez il reste à retracer ici.
- P. 400, l. dernière, les cours *respec-*, lisez les cours respectives.
- P. 430, l. 12, le général *Otto*, lisez le général Ott.
- P. 511, l. 22, les succès éphémères *produit* que honte, lisez n'ont produit que honte, etc.
- P. 538, l. 17, à la cour à La Haye, lisez à la cour de La Haye.
- P. 561, l. 15, et confirmé *a* stipulation, lisez la stipulation.



# EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE

## PONTHIEU ET C<sup>IE</sup>,

A PARIS, PALAIS-ROYAL, ET QUAI MALAQUAIS, N<sup>o</sup> 1,

ET PONTHIEU, MICHELSEN ET C<sup>IE</sup>,

A LEIPZIG.



**AGRAVIADOS (les) D'ESPAGNE**, avec une Notice sur les principaux Personnages qui ont joué un rôle dans les affaires d'Espagne.  
In-8°. . . . . 2 fr.

**APERÇU SUR LES HIÉROGLYPHES D'ÉGYPTE**, et les Progrès faits jusqu'à présent dans leurs déchiffremens ; par M. Brown, trad. de l'anglais ; avec un plan représentant les alphabets égyptiens. Un vol. in-8°, grand-raisin. 1827. . . . . 4 fr. 50 c.

**ANNALES BIOGRAPHIQUES**, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques, contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tout genre, mortes dans le cours de chaque année. 2 vol. in-8°. en quatre parties. 1827. . . . . 20 fr.

**ANNUAIRE ANECDOTIQUE**, ou Souvenirs contemporains.

L'année 1826, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

L'année 1827, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

L'année 1828, 2<sup>e</sup> édition, in-18. . . . . 4 fr.

**ANNUAIRE NÉCROLOGIQUE**, ou Complément annuel et continuation de toutes les Biographies et Dictionnaires historiques, contenant la vie de tous les hommes remarquables par leurs actes ou par leurs productions, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820 ; rédigé et publié par A. Mahul. In-8°, orné de portraits.

1<sup>re</sup> année, pour 1820. . . . . 5 fr. »

2<sup>e</sup> année, pour 1821. . . . . 7 fr. 50 c.

3<sup>e</sup> année, pour 1822. . . . . 7 fr. 50 c.

4<sup>e</sup> année, pour 1823. . . . . 8 fr. »

5<sup>e</sup> année, pour 1824. . . . . 8 fr. »

6<sup>e</sup> année, pour 1825. . . . . 8 fr. »

- ADOLPHE ET JULIE**, ou *Lettres de deux Amans habitant les bords du Dniester*. Deux vol. in-12. . . . . 5 fr.
- ART (l') DE JOUER ET DE GAGNER A L'ÉCARTÉ**, enseigné en huit leçons; par Teyssède. 1826. Un vol. in-18. . . . . 3 fr.
- ATLAS DES ROUTES DE LA FRANCE**, ou *Guide des Voyageurs dans toutes les parties du Royaume*; dressé par A. M. Perrot, membre de plusieurs Sociétés savantes. 1826. In-12, cartonné. . . . . 13 fr.
- BARRICADES (les)**, scènes historiques. Mai 1598. 1826. 3<sup>e</sup> édit., Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.
- BIOGRAPHIE DES CONTEMPORAINS**; par Napoléon. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.
- CÉCILE**, ou *les Passions*; par M. E. Jouy, de l'Académie Française. 5 vol. in-12. 1827. . . . . 15 fr.
- CHANTS DU SIÈCLE**, par M. Ad. Nicolas. Un v. in-8°. 4 fr. 50 c.
- COLLECTION DES MÉMOIRES SUR L'ART DRAMATIQUE**, contenant des Mémoires de M<sup>lle</sup> Clairon, de Duménil, de Molière, de Bellamy, de Lekain, de Molé, de Prévillo, de Dazincourt, d'Ifland, de Goldoni, de Brandes, etc.; publiés par MM. Andrieux, Barrière, Félix Bodin, Desprès, Évariste Dumoulin, Dussault, Étienne, Merle, Moreau, Picard, Talma, et Léon Thiessé. 14 vol. in-8°. . . . . 84 fr.
- COMTESSE (la) DE FARCY**, par M<sup>me</sup> de Souza. 4 vol. in-12. 12 fr.
- CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET POLITIQUES** sur la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre; sur les rapports de ces puissances avec la France; par M. J. Aubernon. 1827. 3<sup>e</sup> édit., revue et augmentée. Un vol. in-8°. . . . . 4 fr.
- CONSPIRATION DE RUSSIE**, rapport de la Commission d'enquête de Saint-Petersbourg à S. M. l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>, sur les sociétés secrètes découvertes en Russie, et prévenues de conspiration contre l'État; sur leur origine, leur marche, le développement successif de leurs plans, le degré de participation de leurs principaux membres à leurs projets et à leurs entreprises, ainsi que sur les actes individuels de chacun d'eux, et sur ses intentions avérées. 1827. 2<sup>e</sup> édit., in-8°. . . . . 3 fr.
- DERNIER (le) CHANT DU PÈLERINAGE DE CHILDE-HAROLD**; par Alphonse de Lamartine. 4<sup>e</sup> édit., in-18, grand-raisin, avec gravures. . . . . 4 fr.  
Le même ouvrage, in-8°, 3<sup>e</sup> édit. . . . . 4 fr.
- DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE**, ou *Nouveau Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, contenant l'indication et le prix de tous les livres, tant anciens que modernes, qui peuvent trouver leur place dans une bibliothèque choisie, etc.; précédé d'un *Essai élémentaire sur la Bibliographie*; par M. Pseaume, membre de plusieurs Sociétés savantes. 2 vol. in-8°, à deux colonnes. 16 fr.

- DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE PORTATIF**, contenant la description générale et particulière des cinq Parties du Monde connu. Revu avec soin, et précédé d'un Vocabulaire de mots génériques servant à expliquer le sens des mots géographiques les plus importans dans les principales langues, par M. Malte-Brun, auteur du Précis de Géographie universelle, etc.; augmenté de plus de 20,000 articles qui ne se trouvent dans aucune édition des Dictionnaires dits de Vosgien, par M. le docteur Friéville et M. Félix Lallement; et enrichi de neuf cartes. Ouvrage entièrement neuf. 1827. 2 vol. in-16, imprimés en mignonne, à deux colonnes, sur pap. vél. cavalier. Brochés, 9 fr.; cart., 10 fr. 50 c.
- DICTIONNAIRE HISTORIQUE**, ou Biographie universelle classique, ouvrage entièrement neuf; par M. le général Beauvais, et par une Société de gens de lettres; revu et augmenté, pour la partie bibliographique, par M. Barbier, et par M. Louis Barbier, fils aîné. Un seul vol. in-8° de 2500 pages. Pap. fin, satiné. 48 fr. — Sur pap. vélin satiné. . . . . 64 fr.
- DICTIONNAIRE DE CHIMIE**, contenant les principes, les théories nouvelles de cette science, et les applications à la médecine, aux arts et aux manufactures; par G. Brisnoutier, H. Leroq et Boisduval, etc. etc. Un vol. in-12. 1826. . . . . 7 fr.
- DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, POLITIQUE, etc., DES CINQ PARTIES DU MONDE**; par Maccarthy. Quatre vol. in-8°. . . . . 18 fr.
- Le premier a paru
- ÉLISABETH**, par M<sup>me</sup> Cottin. Nouv. édit. Un v. in-18. 1 fr. 50 c.
- ÉMILIE ET ALPHONSE**; par M<sup>me</sup> de Souza. 2 vol. in-12. . 5 fr.
- ESPRIT DE L'ENCYCLOPÉDIE**; par Hennequin. 15 volumes in-8°. . . . . 75 fr.
- ÉTABLISSEMENT (de l') DES TURCS EN EUROPE**, et de la Décadence de leur Empire; ouvrage attribué à lord John Russel; traduit de l'anglais. Un vol. in-8°. . . . . 5 fr.
- ÉTATS (les) DE BLOIS**, ou la Mort de MM. de Guise, scènes historiques. Décembre 1588; par l'auteur des *Barricades*. 3<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8°, avec le plan de Blois. . . . . 7 fr. 50 c.
- ÉTAT (de l') ACTUEL DE LA NAVIGATION ET DU COMMERCE DE L'ANGLETERRE**, Discours de M. Huskisson, président du Bureau de commerce, le 12 mai 1826, traduit par M. Pichon, conseiller-d'État; accompagné de diverses pièces justificatives, et suivi du Discours de M. Huskisson sur le commerce des Colonies, prononcé dans la séance du 22 mai 1825. Un vol. in-8°. . . 4 fr.
- FABLES**, par A. V. Arnault, de l'ancien Institut de France. 1827. 2 vol. in-18. . . . . 6 fr.
- FABLES DE FLORIAN**, suivies des Poèmes de Ruth, de Tobie et du Serf du Mont-Jura. Un vol. in-8°, pap. vél. satiné, dit *cavalier*, orné d'un portrait. . . . . 7 fr. 50 c.

- FABLES DE LA FONTAINE**, nouvelle édit. 2 vol. in-32, ornés de jolies gravures. . . . . 6 fr.
- FRANCE (la) ET LA GRANDE-BRETAGNE UNIES.** In-8°. 1 fr.
- GUERRE DES VENDÉENS ET DES CHOUANS CONTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**, ou Annales des départemens de l'Ouest, pendant ces guerres. 4 vol. in-8°. . . . . 28 fr.
- HISTOIRE DES CAMPAGNES DE 1814 et 1815 en France**; par le général Guillaume de Vaudoncourt, auteur de l'Histoire des campagnes d'Annibal en Italie, de celle des guerres de Russie, en 1812, d'Allemagne, en 1813, et d'Italie, en 1813 et 1814, directeur du Journal des Sciences militaires. 5 vol. in-8°, ornés de 4 plans. . . . . 35 fr.
- HISTOIRE DES CROISADES**; par M. Michaud; 4<sup>e</sup> édit., 8 vol. in-8°, avec cartes. . . . . 64 fr.
- HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE MOLIÈRE**, par M. Taschereau. Un vol. in-8°, orné d'un portrait gravé d'après le dessin de Déveria, d'un eul-de-lampe, par Thompson, et d'un *fac simile* de l'écriture de Molière et de sa femme. 1826. Prix, papier superfin satiné, avec portrait. . . . . 7 fr. 50 c.
- HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION**, de 1789 à 1825; par Montrol. In-8°, 2<sup>e</sup> édit. . . . . 6 fr.
- HISTOIRE DE MURAT**, par l'auteur de l'Histoire de Napoléon d'après lui-même. Un vol. in-8°, orné d'un portrait. . . . . 7 fr.
- HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MARITIMES DES NORMANDS**, et de leur établissement en France au dixième siècle; par Deping: ouvrage qui, en 1822, a remporté le prix à l'Institut de France. 1826. 2 vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- HISTOIRE GÉNÉRALE DE NAPOLÉON BONAPARTE**, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement; par l'auteur des Mémoires sur le Consulat.
- Cet ouvrage formera environ 12 volumes in-8°, qui paraîtront par livraison de deux volumes tous les deux mois: prix de la livraison. . . . . 14 fr.
- HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE**, par Sismonde de Sismondi; nouvelle édition, revue et corrigée. 1825-26. 16 vol. in-8°. . . . . 112 fr.
- HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES DE L'EUROPE, AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**; par F.-G. Schlosser, professeur d'histoire à l'Université d'Heidelberg, traduite de l'allemand, par W. Suckau. 2 vol. in-8°. 15 fr.
- HISTOIRE PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE DES ENVIRONS DE PARIS**, depuis les premiers temps connus jusqu'à nos jours, contenant l'histoire et la description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de vingt à vingt-cinq lieues autour de la capitale; enrichie de plusieurs cartes, et d'un grand nombre de gravures représentant les principaux édifices, tels

- qu'églises, palais, châteaux, maisons de plaisance, vues pittoresques, canaux, etc.; par M. J.-A. Dulaure, membre de la Société royale des Antiquaires de France. Sept vol. in-8°, ornés de quatre-vingt fig. . . . . . 105 fr.
- HISTOIRE DE JEAN VI, ROI DE PORTUGAL**, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en 1826; avec des particularités sur sa vie privée et sur les principales circonstances de son règne. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr.
- INTRODUCTION AUX MÉMOIRES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**, ou Tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux États-Généraux de 1789; par F. Grille. 2 vol. in-8°. . . . . 15 fr.
- ISMALIE**, ou l'Amour et la Mort, roman-poème, par M. le vicomte d'Arincourt. Deux vol. in-8°. . . . . 10 fr.  
Le même, 3<sup>e</sup> édit. Deux vol. in-12. . . . . 6 fr.
- JÉSUITES (les), MARCHANDS, USURIERS ET USURPATEURS**. In-8°. . . . . 6 fr.
- LETTRES DE LA MARQUISE DU DEFFAND A HORACE WALPOLE**, depuis comte d'Orford, écrites dans les années 1766 à 1780, auxquelles sont jointes des lettres de M<sup>me</sup> du Deffand à Voltaire, écrites dans les années 1759 à 1775; publiées d'après les originaux déposés à Strawberry-Hill. Nouvelle édition, augmentées des Lettres d'Horace Walpole. 1827. 4 vol. in-8°, portrait. . . . . 24 fr.
- LETTRES DE SAINT PIE V**, sur les affaires religieuses de son temps, en France, adressées à Charles IX, à Catherine de Médicis, à Philippe II, au duc d'Anjou, etc., etc.; traduites du latin par de Potter, auteur de *l'Esprit de l'Église*. 1826. In-8°. . . . . 3 fr. 50c.
- LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE**, pour servir d'introduction à cette Histoire; par Augustin Thierry, auteur de *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre*. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50c.
- LOISIRS (les) DE MONSIEUR DE VILLENEUVE**, ou Voyage d'un habitant de Paris à l'Est de la France, en Savoie et en Suisse; publiés par J.-J. Lemoine. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.
- MANUEL DIPLOMATIQUE**, ou Précis des droits et des fonctions des agens diplomatiques, suivi d'un Recueil d'actes et d'offices, pour servir de guide à ceux qui se destinent à la carrière diplomatique; par le baron Charles de Martens. Un vol. in-8°. 9 fr.
- MARIE DE BRABANT**, poème en six chants; par M. Ancelot. 3<sup>e</sup> édit. In-18, grand-raisin, papier fin, orné d'une belle gravure et vignettes. . . . . 4 fr.
- MÉMOIRES DE TILLY**, ancien page de la reine Marie-Antoinette. Deux vol. in-8°, . . . . . 15 fr.

- MÉMOIRES** sur la Convention et le Directoire; par A. C. Thibaudau. 1826. 2<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- MÉMOIRES** sur le Consulat, 1799 à 1804, faisant suite aux Mémoires de Thibaudau. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr.
- MÉMOIRES SUR LA GRÈCE ET L'ALBANIE**, pendant le gouvernement d'Ali-Pacha; par Ibrahim-Manzour-Effendi, commandant du génie, au service du visir. Ouvrage pouvant servir de complément à celui de M. de Pouqueville, avec portrait. 2<sup>e</sup> édit. 1827. Un vol. grand in-8°. . . . . 7 fr.
- MÉMOIRES INÉDITS DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE**, comte de Brienne, secrétaire d'Etat sous Louis XIV; publiés sur les manuscrits autographes, avec un Essai sur les Mœurs et les Usages du XVIII<sup>e</sup> siècle; par F. Barrière. Deux vol. in-8°. . . . . 15 fr.
- MÉMOIRES TIRÉS DES PAPIERS D'UN HOMME D'ÉTAT**, sur les Causes secrètes qui ont déterminé la Politique des Cabinets dans la guerre de la Révolution, depuis 1792 jusqu'en 1815. Quatre vol. in-8°. . . . . 30 fr.
- MILLE (les) ET UN JOURS**, contes orientaux, traduits du turc, du persan et de l'arabe; par Petit-de-la-Croix, Galland, Cardonne, Chawis et Cazotte, avec une Notice, par M. Collin de Plancy. 1826. 5 vol. in-8°, ornés de dix belles gravures, dessinées et gravées par nos premiers artistes. . . . . 33 fr.
- MORALE (la) EN ACTION**, ou Choix de faits historiques et d'anecdotes instructives; nouvelle édit. Un vol. in-12, fig. 2 fr. 50c.
- OEUVRES CHOISIES DE PARNY**, précédées d'une Notice historique sur sa vie. 1826. Un vol. in-8°. . . . . 8 fr.
- OEUVRES DRAMATIQUES DE DESTOUCHES**, nouvelle édition, précédées d'une Notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur. Six vol. in-8°, avec portrait. . . . . 42 fr.
- OEUVRES DE J.-B. ROUSSEAU**, nouvelle édition, avec un Commentaire historique et littéraire, précédé d'un nouvel Essai sur la vie et les écrits de l'auteur. 5 vol. in-8°. . . . . 35 fr.
- OEUVRES COMPLÈTES DE CHAMFORT**, recueillies et publiées, avec une Notice historique sur la vie et les écrits de l'auteur; par P.-R. Auguis. 1826. 5 vol. in-8°. . . . . 30 fr.
- OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE**. 75 vol. in-8°, pap. fin. 4<sup>e</sup> édit. Prix de la souscription, le vol. . . . . 3 fr. 50c.
- OEUVRES DE LAROCHEFOUCAULD**, contenant les Mémoires, les Maximes, avec les notes et variantes, et la Correspondance. Un vol. in-8°, orné d'un portrait, pap. superfin satiné. 7 fr. 50c.
- OLIVIA**. 1826. Un vol. in-12. . . . . 3 fr.
- ONCLE (l') ET LA NIÈCE**. In-12. . . . . 5 fr.
- PANORAMA DE PARIS**, ou Guide de l'étranger à Paris; extrait littéralement de l'Histoire de Paris; par J.-A. Dulaure. In-18, orné de douze vignettes. . . . . 8 fr.

- PRÉCIS DES GUERRES DES RUSSES CONTRE LES TURCS**, par Eug. Lacoste. Un vol. in-8°, avec quatre planches. . . . . 7 fr.
- PRÉCIS DU DROIT DES GENS MODERNE DE L'EUROPE**, fondé sur les traités et l'usage, pour servir d'introduction à un Cours politique et diplomatique; par G.-F. de Martens. 3<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8°. . . . . fr.
- PRINTEMPS (le) D'UN PROSCRIT**, poëme en quatre chants, suivi de l'enlèvement de Proserpine, et de Mélanges en prose; par M. Michaud, de l'Académie Française. Un vol. in-8°; pap. vél. superfin. . . . . 7 fr. 50 c.
- PROTESTANTE (la)**, ou les Cévennes au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Roman.) Trois vol. in-12. . . . . 9 fr.
- PROVERBES DRAMATIQUES**, par M. J. B. Sauvage. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr. 50 c.
- PYRÉNÉES (les) ET LE MIDI DE LA FRANCE**; par Thiers. Un vol. in-8°. . . . . 4 fr.
- QUATRE (les) ÉVANGILES**, précédés du Discours de Marcel, curé du village de \*\*\* , et d'un Avant-Propos; par Cauchois-Lemaire. 1818. In-18. . . . . 3 fr. 50 c.
- RAPPORT du Comité d'Enquête à S. A. I. M<sup>sr</sup> le grand-duc Casarewitsch**, commandant en chef l'armée polonaise. Un vol. in-8°. . . . . 2 fr. 25 c.
- RELATION des Événemens qui ont précédé et suivi le licenciement de la Garde nationale de Paris**. Un vol. in-8°. . . . . 2 fr. 25 c.
- SAINTE-PÉRINE**, Souvenirs contemporains; par M. Valery. 1826. In-12. . . . . 4 fr.
- SECRET (le) DE TRIOMPHER DES FEMMES, ET DE LES FIXER**; par Saint-Ange. Un vol. in-18. . . . . 2 fr. 50 c.
- SÉDIM, ou LES NÈGRES**, poëme en trois chants; par M. Viennet. 2<sup>e</sup> édit. 1826. In-18, pap. satiné. . . . . 3 fr.
- SIX MOIS EN RUSSIE**, Lettres écrites à l'occasion du couronnement de l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>; par M. Ancelot. 2<sup>e</sup> édit. 1827. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50 c.
- SOUVENIRS ET MÉLANGES littéraires, politiques et biographiques**; par L. de Rochefort. 1826. 2 vol. in-8°. . . . . 14 fr.
- TABLEAUX DE LA NATURE**, ou Considérations sur les Déserts, sur la Physionomie des Végétaux, etc.; par N. de Humboldt. Trad. de l'allemand par M. Eyriès. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.
- TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE**, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours; par J. Klaproth. Un vol. in-4°, avec un atlas de vingt-sept cartes in-fol., cart. . . . . 85 fr.
- VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DU GENRE HUMAIN**; par Jean de Muller. 1827. Deux vol. in-8°. . . . . 12 fr.

## Livres en Langues étrangères.

**BIBLIOTECA DI PROSE ITALIANE**, scelta e pubblicata da A. Batura. 10 vol. in-32, pap. vél. et portraits. . . . . 30 fr.

Cette collection se compose de

Boccaccio. <i>Novelle scelte</i> . . . . .	1 vol.
Scelta di prose d'autori antichi. . . . .	1
Machiavelli. <i>Storia di Firenze</i> . . . . .	3
— Il principe . . . . .	1
— I discorsi. . . . .	2
Scelta di Guicciardini, Davila, Galilei ed altri prosatori di quest' epoca. . . . .	1
Scelta di prose di autori moderni. . . . .	1

Chaque Ouvrage se vend séparément.

Cette collection est destinée à faire suite à celle qu'a publiée M. Lefèvre, pour la poésie.

**GRAMMAIRE ALLEMANDE**, par feu M. I. H. Schuchardt. Un vol. in-8°. . . . . 6 fr. 50 c.

**JOURNAL OF THE CONVERSATION OF LORD BYRON**, noted during a residence with his Lordship at Pisa, in the years 1821 and 1822; by Thomas Moore. *Paris*, 2 vol. in-12, fig. 7 fr. 50 c.

**MATILDA A TATE OF THE DAY**; by lord Normanby. Un vol. in-18, satiné. . . . . 4 fr.

**NOVELLE DI CASTI**. *Parigi*, 4 vol. in-12. . . . . 15 fr.

**THE LIVING POETS OF ENGLAND**. Specimen of the living british poets, with biographical and critical notices and an essay of english poetry. 2 forts vol. in-8°. . . . . 18 fr.

**COOPER'S AMERICAN NOVELS**. Printed by Didot :

**THE SPY**. 3 vol. in-12. . . . . 13 fr.

**THE PILOT**. 3 vol. in-12. . . . . 13 fr.

**THE PIONEER**. 3 vol. in-12. . . . . 13 fr.

**SIR LIONEL LINCOLN**. 3 vol. in-12. . . . . 13 fr.

**THE PRAIRIE**. 3 vol. in-12. . . . . 13 fr.

**SCELTA di Alcune commedie del Coldoni**, per uso de' dilettanti della lingua italiana. Ultima edizione, corretta da L. Pio. Un vol. in-12. . . . . 4 fr.

**NOUVA SCELTA di poesie italiana**, trutte da' piu celebri autore antichi e moderni, con brevi notizie sopra la vita e gei scritti di Clascheduno. Da P. S. Constantini. 2 vol. in-12. . . . . 6 fr.